

Facteurs d'attraction et de répulsion à l'origine des flux migratoires internationaux

(3/2000/E/n°14)



COMMISSION
EUROPÉENNE



THÈME 3
Population
et conditions
sociales

3

PREFACE

Les flux migratoires internationaux ont gagné en importance et en complexité au cours des dernières décennies. Jamais auparavant la migration effective et potentielle à destination, par exemple, de l'Union européenne n'avait reçu autant d'attention dans les sphères politiques. Dans ce contexte, la Commission des Communautés européennes a confié à Eurostat, son office statistique, et à l'Institut néerlandais d'études démographiques interdisciplinaires (NIDI) un projet concernant l'étude des facteurs d'attraction et de répulsion à l'origine des flux migratoires internationaux.

L'objectif de cette étude est de nous faire mieux comprendre les causes directes et indirectes ainsi que les mécanismes de la migration internationale vers l'Union européenne, dans une perspective comparative. Les résultats devraient servir de base au développement d'instruments politiques et à la fourniture d'outils destinés à l'estimation de la migration future.

Le projet a démarré en 1994 avec l'élaboration d'une étude sur 'l'état des connaissances' de la théorie et de la recherche en matière de migration, l'identification des instituts de recherche nationaux et internationaux actifs dans ce domaine ainsi qu'un atelier. Des enquêtes ont été réalisées dans plusieurs pays sur la base des résultats de cette phase préparatoire. Les fruits de ces travaux sont présentés dans le présent rapport comparatif ainsi que dans une série de huit monographies de pays.

Le projet est ciblé sur la migration en provenance de la région méditerranéenne méridionale et orientale et de l'Afrique subsaharienne à destination de l'Union européenne. Un certain nombre de pays ont été sélectionnés dans ces régions en vue d'une collecte de données primaires sur la migration. Les cinq principaux pays émetteurs participant à l'enquête sont, dans la région méditerranéenne, la Turquie, le Maroc et l'Égypte, et en Afrique occidentale, le Sénégal et le Ghana. Les trois pays récepteurs participant à l'enquête sont: l'Italie et l'Espagne, dans le nord de la Méditerranée, et les Pays-Bas, en Europe occidentale. L'analyse relative aux Pays-Bas a été basée sur les données secondaires.

Dans chaque pays participant au projet, les équipes locales de chercheurs ont été responsables de la collecte et, dans une large mesure, du traitement et de l'analyse des données. Ces équipes nationales, composées de chercheurs d'instituts locaux de recherche, ont été sélectionnées en raison de leur solide expérience dans la recherche en matière de migration internationale, et dans la collecte de données et de leur habilitation à réaliser des enquêtes. Le NIDI a développé, en étroite collaboration avec les équipes nationales respectives et les experts externes, les instruments de recherche requis et a fourni l'assistance méthodologique et technique.



Yves Franchet
Directeur Général
Eurostat



Prof. Dr. Jenny Gierveld
Directeur
NIDI

REMERCIEMENTS

De nombreuses personnes ont contribué au présent ouvrage et nous tenons à leur exprimer notre reconnaissance pour leur soutien. En premier lieu bien sûr, nous remercions les membres des équipes opérant dans les différents pays, dont l'importance a été fondamentale à tous les stades du projet. Leurs noms figurent dans la liste des équipes à l'Appendice 10.5. L'une des joies apportées par le travail à un tel projet est qu'il réunit des chercheurs d'horizons fort différents, tant dans le domaine scientifique que sur le plan culturel, fournissant un terrain fertile pour l'émergence d'idées et de solutions à des questions relevant de la gageure.

En dehors des membres de ces équipes, bien d'autres ont apporté d'importantes contributions. Richard Bilsborrow (Université de Caroline du Nord, Etats-Unis) nous a été d'une aide inestimable en résolvant des problèmes complexes d'échantillonnage. Par ailleurs, un groupe d'experts d'horizons différents a commenté les projets de questionnaires. Leurs critiques constructives et leurs idées novatrices ont largement contribué à l'amélioration des questionnaires. Il s'agit, dans l'ordre alphabétique, de Joaquín Arango (Université Complutense et Institut universitaire Ortega y Gasset, Espagne), Richard Bilsborrow (Université de Caroline du Nord, Etats-Unis), Francis Dadoo (Centre de recherches sur la population africaine et la santé, Kenya), Sally Findley (Université Columbia, Etats-Unis), Mustafa Kharoufi (Conseil National de la Jeunesse et de l'Avenir, Maroc), Brendan Mullan (Université de l'Etat du Michigan, Etats-Unis) et Klaus Zimmermann (Université de Munich, Allemagne).

Nous exprimons également notre gratitude à la Commission européenne qui, avec prévoyance, a donné mission pour une étude à aussi grande échelle et s'étendant sur plusieurs années. Notre reconnaissance s'adresse également, bien entendu, à nos collègues d'Eurostat, en particulier à Bernard Langevin, qui a promu le projet et dont l'enthousiasme et l'appui ont toujours été stimulants; à Luca Ascoli et Thana Chrissanthaki pour les nombreuses fois qu'ils nous ont aidés par leurs conseils utiles et en partageant avec nous leurs connaissances approfondies; à Gilles Rambaud-Chanoz, en tant que successeur de Bernard Langevin, et à Gilles Decand, pour leur soutien précieux et continu et à Antonella Gerard pour son assistance chaleureuse et efficace dans les questions administratives. En outre, nous souhaitons remercier Sandrine Beaujean (CESD-Communautaire) d'avoir participé à l'organisation du Colloque final qui a eu lieu en octobre 1999.

Les nombreux commentaires appréciables et éclairés qui ont été faits par les commentateurs durant ce Colloque, où les équipes de recherche des différents pays ont présenté leurs premiers résultats, nous ont aidé à revoir le présent rapport et ont apporté des idées intéressantes pour de futures recherches. Nous en savons gré à Richard Bilsborrow et Francis Dadoo, déjà mentionnés plus haut, de même qu'à Thomas Faist (Université de Brême, Allemagne), Ahmet Gökdere (Université d'Ankara, Turquie), Bachir Hamdouch (Institut National de Statistique et d'Economie Appliquée, Maroc), Graeme Hugo (Université d'Adélaïde, Australie), Dieudonné Ouedraogo (Centre de recherches pour le développement pour le développement international, Sénégal) et Carlota Solé (Université autonome de Barcelone, Espagne).

Au NIDI également, nous sommes reconnaissants à notre Directeur, Jenny Gierveld, et à notre Directeur adjoint, Nico van Nimwegen, pour leur soutien dans la réalisation de ce vaste projet, et particulièrement à Kène Hekens pour nous avoir guidé très efficacement durant la dernière année du projet. En outre, nous devons beaucoup à tous nos collègues du NIDI qui ont contribué à un stade ou à un autre: Frank Eelens pour son travail sur la présentation et le contenu des questionnaires, Hans van Leusden pour ses conseils sur le traitement des données, Marlies Idema et Philippe Oberknezev pour leur assistance dans le travail de

recherche, Vera Holman et Elly Huzen en tant qu'infatigables secrétaires du projet, et Jacqueline van der Helm et Tonny Nieuwstraten pour leur travail éditorial précis et efficace.

Comme il s'agissait d'un projet bilingue, nous remercions ceux qui ont corrigé et/ou traduit en anglais et en français: Willemien Kneppelhout et Catherine van der Wijst-Pineau, et l'équipe de traducteurs d'Eurostat. Le présent rapport a été traduit en français à partir du texte original en anglais.

Enfin, et ce n'est pas le moins important, nous désirons mettre en valeur la contribution de tous ceux qui sont trop nombreux pour être mentionnés individuellement: les équipes d'enquêteurs, qui ont réalisé le travail sur le terrain avec un tel engagement, et les milliers d'hommes et de femmes qui ont bien voulu répondre à nos nombreuses questions sur leurs vies, leurs espoirs et leurs expériences.

Jeannette Schoorl
Liesbeth Heering
Ingrid Esveldt
George Groenewold
Rob van der Erf
Alinda Bosch
Helga de Valk
Bart de Bruijn

TABLE DES MATIERES

PREFACE	III
REMERCIEMENTS	V
TABLE DES MATIERES	VII
TABLEAUX.....	IX
FIGURES	XI
RESUME ET CONCLUSIONS	XIII
1. INTRODUCTION	1
1.1 Introduction	1
1.2 Contenu du rapport	2
2. APPROCHES THEORIQUES DE LA RECHERCHE EN MATIERE DE MIGRATION.....	3
2.1 Approches théoriques existantes	3
2.2 Conséquences pour la collecte de données	8
2.3 Enquêtes sur la migration internationale.....	11
3. PLAN D'ETUDE	15
3.1 Plan de recherche.....	15
3.1.1 Concepts-clés.....	17
3.2 Plan du questionnaire	19
3.2.1 Niveau micro.....	19
3.2.2 Niveau macro	23
3.3 Plans de sondage	25
3.4 Traitement des données	27
3.5 Conclusions: atouts et faiblesses.....	29
4. CARACTERISTIQUES DES PAYS INCLUS DANS L'ENQUETE	33
4.1 Introduction	33
4.2 Italie.....	33
4.3 Espagne	38
4.4 Turquie.....	42
4.5 Maroc	47
4.6 Egypte.....	50
4.7 Ghana	53
4.8 Sénégal.....	57
5. MIGRATION RECENTE: PROFIL DU MIGRANT ET DU NON-MIGRANT	61
5.1 Introduction	61
5.2 Caractéristiques des ménages migrants et non-migrants.....	62
5.2.1 Schémas régionaux de migration	62
5.2.2 Caractéristiques démographiques.....	64
5.2.3 Caractéristiques socio-économiques.....	68
5.3 Conclusions.....	74
6. POURQUOI ET OU: MOTIFS ET DESTINATIONS.....	77
6.1 Introduction	77
6.2 Raisons de migrer.....	77
6.3 Pays d'accueil	81
6.4 Attrait des pays	83
6.5 Conclusions.....	87

7.	EN MOUVEMENT: MECANISMES DE LA MIGRATION.....	91
7.1	Introduction	91
7.2	Le rôle de l'information	92
7.2.1	Information.....	92
7.2.2	Thèmes couverts par les informations.....	94
7.2.3	Sources d'informations	96
7.3	Réseaux migratoires	97
7.4	Politiques d'admission et stratégies de migration	103
7.5	Conclusions.....	108
8.	EVOLUTION FUTURE DE LA MIGRATION: INTENTIONS ET POTENTIEL	111
8.1	Introduction	111
8.2	Intentions migratoires.....	112
8.2.1	Pays d'origine.....	112
8.2.2	Pays d'accueil.....	116
8.3	Réalisation des intentions d'émigration.....	121
8.3.1	Pays d'origine.....	121
8.3.2	Pays d'accueil.....	125
8.4	Destinations privilégiées	126
8.5	Conclusions.....	134
9.	REFERENCES	137
10.	APPENDICES.....	145
10.1	Description et mise en œuvre des plans de sondage nationaux	145
10.1.1	Introduction.....	145
10.1.2	Pays d'origine.....	147
10.1.3	Pays d'accueil.....	153
10.2	Plan de base de données à des fins d'analyses comparatives.....	156
10.3	Questionnaires micro and macro	160
10.4	Notions and définitions.....	160
10.5	Participants	166
10.6	Liste de monographies de pays	168

TABLEAUX

Tableau 3.1	Questionnaires pour enquêtes de type 'ménage' et individuelles	21
Tableau 3.2	Thèmes couverts dans les enquêtes 'ménage' et individuelles	21
Tableau 3.3	Thèmes couverts dans l'enquête macro concernant les pays d'origine	24
Tableau 3.4	Thèmes couverts dans l'enquête macro concernant les pays d'accueil.....	24
Tableau 3.5	Synthèse des informations relatives aux plans de sondage et à la mise en œuvre, par pays	27
Tableau 4.1	Quelques indicateurs démographiques et sanitaires, Turquie	43
Tableau 4.2	Quelques indicateurs démographiques et sanitaires, Maroc	48
Tableau 4.3	Quelques indicateurs démographiques et sanitaires, Egypte	52
Tableau 4.4	Quelques indicateurs démographiques et sanitaires, Ghana.....	55
Tableau 4.5	Quelques indicateurs démographiques et sanitaires, Sénégal	59
Tableau 5.1	Répartition des ménages par statut migratoire, par région	63
Tableau 5.2	Pourcentage de non-célibataires avant la migration ou 5 ans avant l'étude, par sexe et par pays d'origine	66
Tableau 5.3	Composition du ménage avant la migration ou 5 ans avant l'étude, par pays d'origine.....	67
Tableau 5.4	Taille moyenne du ménage avant la migration ou 5 ans avant l'étude, par pays d'origine.....	68
Tableau 7.1	Migrants possédant des informations sur le pays d'accueil, par thème et pays d'origine.....	93
Tableau 7.2	Migrants disposant d'informations sur le pays d'accueil, par thème, pays d'accueil et groupe de migrants	93
Tableau 7.3	Nombre moyen de thèmes couverts par l'information, par région de destination et pays d'origine	96
Tableau 7.4	Sources d'information sur le pays d'accueil, par pays d'origine	97
Tableau 7.5	Sources d'information sur le pays d'accueil, par pays d'accueil et groupe de migrants	97
Tableau 7.6	Pourcentage de migrants possédant des informations sur le pays d'accueil et nombre moyen de thèmes couverts selon l'existence ou l'absence de réseaux dans le pays d'accueil, par pays d'origine.....	100
Tableau 7.7	Pourcentage de migrants possédant des informations sur le pays d'accueil et nombre moyen de thèmes couverts selon l'existence ou l'absence de réseaux dans le pays d'accueil, par pays d'accueil et groupe de migrants.....	100
Tableau 7.8	Sources d'information sur le pays d'accueil selon l'existence ou l'absence d'un réseau dans le pays d'accueil, par pays d'origine	101
Tableau 7.9	Sources d'information sur le pays d'accueil selon l'existence ou l'absence d'un réseau dans le pays d'accueil, par pays d'accueil et groupe de migrants.....	101
Tableau 7.10	Migrants ayant déjà essayé d'entrer dans un pays sans papiers ou étant restés après expiration du visa ou de l'autorisation, par pays d'origine	104
Tableau 7.11	Migrants ayant déjà essayé d'entrer dans un pays sans papiers ou étant restés après expiration de leur visa ou autorisation, par pays d'accueil et groupe de migrants	106
Tableau 8.1	Intentions migratoires des migrants de retour et des non-migrants, par sexe et pays d'origine.....	113

Tableau 8.2	Raisons d'émigrer pour les non-migrants (N.M.) et les migrants de retour (M.R.), par pays d'origine.....	115
Tableau 8.3	Raisons de ne pas émigrer pour les non-migrants et les migrants de retour, par pays d'origine.....	115
Tableau 8.4	Intentions d'émigration chez les migrants actuels, par sexe, pays d'accueil et groupe migratoire.....	117
Tableau 8.5	Raisons de rester pour les migrants actuels, par pays d'accueil et groupe migratoire.....	118
Tableau 8.6	Raisons de rentrer au pays pour les migrants actuels, par pays d'accueil et par groupe migratoire.....	118
Tableau 8.7	Regroupement familial, par pays d'accueil et groupe migratoire.....	120
Tableau 8.8	Migrants actuels ayant l'intention de faire venir leur famille, par intention de migrer ou non et situation familiale, et par pays d'accueil et groupe migratoire.....	121
Tableau 8.9	Non-migrants et migrants de retour ayant l'intention d'émigrer, ayant l'intention d'émigrer dans les deux ans et ayant entrepris des démarches en ce sens, par pays d'origine.....	122
Tableau 8.10	Démarches entreprises par les non-migrants et les migrants de retour en vue de leur émigration, par pays d'origine.....	124
Tableau 8.11	Migrants actuels ayant l'intention de migrer, ayant l'intention de migrer dans les deux ans et ayant effectué des démarches en ce sens, par pays d'accueil et groupe migratoire.....	126
Tableau 8.12	Pays de destination finale préféré par les non-migrants et les migrants de retour ayant l'intention d'émigrer, par pays d'origine.....	127
Tableau 8.13	Raison principale de la préférence pour un pays de destination finale donné des non-migrants et des migrants de retour ayant l'intention d'émigrer, par sexe et pays d'origine.....	131
Tableau 8.14	Raison principale de la préférence pour un pays de destination finale donné des non-migrants et des migrants de retour ayant l'intention émigrer, par région du monde et pays d'origine.....	131
Tableau 8.15	Raison principale du retour invoquée par les migrants de retour dans les pays d'origine.....	134
Tableau 10.1	Hiérarchie de la base de données et structure modulaire, le cas de l'Egypte.....	158
Tableau 10.2	Extrait et structure simplifiée de la base de données hiérarchique à deux niveaux de l'enquête sur les migrations internationales, Egypte.....	159

FIGURES

Figure 4.1	Evolution démographique, 1985-1997, Italie.....	33
Figure 4.2	Pyramide des âges au 1er janvier 1992 et 1998, Italie.....	34
Figure 4.3	Population étrangère, Italie, 1er janvier 1996.....	35
Figure 4.4	PIB par habitant en dollars, 1997, Italie.....	36
Figure 4.5	Accroissement annuel du PIB réel, 1985-1997, Italie.....	36
Figure 4.6	Pourcentage de chômeurs dans la population active, 1997, Italie.....	37
Figure 4.7	Taux d'activité par sexe et par âge, 1997, Italie.....	37
Figure 4.8	Evolution de la population, 1985-1997, Espagne.....	38
Figure 4.9	Pyramide des âges au 1er janvier 1992 et 1998, Espagne.....	39
Figure 4.10	Population étrangère en Espagne, 1er janvier 1998.....	39
Figure 4.11	PIB par habitant en dollars, 1997, Espagne.....	40
Figure 4.12	Accroissement annuel du PIB réel, 1985-1997, Espagne.....	40
Figure 4.13	Taux de chômage dans la population active, 1997, Espagne.....	41
Figure 4.14	Taux de participation par sexe et par âge, 1997, Espagne.....	41
Figure 4.15	Evolution de la population, 1985-1997, Turquie.....	42
Figure 4.16	Pyramide des âges au 1er janvier, 1992 et 1998, Turquie.....	43
Figure 4.17	Population étrangère en Turquie, 21 octobre 1990.....	45
Figure 4.18	Accroissement annuel du PIB en termes réels, 1985-1997, Turquie.....	45
Figure 4.19	PIB par habitant en dollars, 1997, Turquie.....	46
Figure 4.20	Pourcentage de chômeurs dans la population active, 1997, Turquie.....	46
Figure 4.21	Taux d'activité par sexe et par âge, 1997, Turquie.....	46
Figure 4.22	Evolution de la population, Maroc.....	47
Figure 4.23	Pyramide des âges au 1er juillet 1995, Maroc.....	48
Figure 4.24	PIB par habitant en dollars, 1995, Maroc.....	49
Figure 4.25	Accroissement annuel du PIB en termes réels, 1975-1994, Maroc.....	50
Figure 4.26	Evolution de la population, 1990-1996, Egypte.....	51
Figure 4.27	Pyramide des âges en 1986 et en 1996 (dates de recensement), Egypte.....	51
Figure 4.28	PIB par habitant en dollars, 1995, Egypte.....	53
Figure 4.29	Accroissement annuel du PIB en termes réels, 1975-1994, Egypte.....	53
Figure 4.30	Evolution de la population, 1990-1996, Ghana.....	54
Figure 4.31	Pyramide des âges en 1998, Ghana.....	55
Figure 4.32	PIB par habitant en dollars, 1995, Ghana.....	56
Figure 4.33	Accroissement annuel du PIB en termes réels, 1975-1994, Ghana.....	57
Figure 4.34	Evolution de la population, 1990-1996, Sénégal.....	58
Figure 4.35	Pyramide des âges au 20 novembre 1991, Sénégal.....	59
Figure 4.36	Accroissement annuel du PIB en termes réels, 1995, Sénégal.....	60
Figure 4.37	PIB par habitant en dollars, 1975-1994, Sénégal.....	60

Figure 5.1	Répartition par sexe et par âge: avant la migration ou 5 ans avant l'étude, par pays d'origine.....	65
Figure 5.2	Niveau d'instruction: avant la migration ou 5 ans avant l'étude, par pays d'origine.....	70
Figure 5.3	Activité économique ou situation au regard de l'emploi avant: la migration ou 5 ans avant l'étude, par pays d'origine.....	71
Figure 5.4	Situation financière du ménage: avant la migration ou 5 ans avant l'étude, par pays d'origine.....	73
Figure 6.1	Principales raisons de la dernière émigration du pays d'origine, par sexe et par pays d'origine.....	78
Figure 6.2	Principales raisons de la dernière émigration par pays de destination, par sexe, par pays d'accueil et par groupe migrant.....	79
Figure 6.3	Principales raisons de la dernière émigration du pays d'origine, par région de destination et par pays d'origine.....	80
Figure 6.4	Principaux pays d'accueil, par pays d'origine.....	82
Figure 6.5	Principales raisons du choix du dernier pays d'accueil, par sexe et par pays d'origine.....	84
Figure 6.6	Principales raisons de choisir le dernier pays d'accueil, par sexe, par pays d'accueil et par groupe de migrants.....	85
Figure 6.7	Principales raisons motivant le choix d'une destination de l'UE ou hors de l'UE, par pays d'origine.....	86
Figure 7.1	Réseau avant la migration dans le pays d'accueil, par sexe et par pays d'origine.....	98
Figure 7.2	Réseau avant la migration dans le pays d'accueil, par sexe, par pays d'accueil et par groupe de migrants.....	98
Figure 7.3	Réseau avant la migration dans le pays d'accueil, par région de destination et par pays d'origine.....	99
Figure 7.4	Migrants comptant sur une assistance et migrants ayant effectivement reçu de l'aide, par pays d'origine.....	102
Figure 7.5	Migrants comptant sur une assistance et migrants ayant effectivement reçu de l'aide, par pays d'accueil et par groupe de migrants.....	102
Figure 7.6	Migrants suivis par des membres de la famille ou des amis du pays d'origine, par région de destination et par pays d'origine.....	103
Figure 7.7	Migrants suivis par des membres de la famille ou des amis du pays d'origine, par pays d'accueil et par groupe de migrants.....	103
Figure 7.8	Pourcentage de migrants bénéficiant d'un réseau sur ceux entrés dans l'actuel ou le dernier pays d'accueil avec ou sans les papiers requis, par pays d'origine.....	107
Figure 7.9	Pourcentage de migrants bénéficiant d'un réseau sur ceux entrés dans l'actuel ou le dernier pays d'accueil avec ou sans les papiers requis, par pays d'accueil et par groupe de migrants.....	108
Figure 8.1	Raison principale de la préférence pour un pays de destination finale donné des non-migrants et des migrants de retour ayant l'intention d'émigrer, par sexe et par pays d'origine.....	130
Figure 8.2	Raison principale de la préférence pour un pays de destination finale donné des non-migrants et des migrants de retour ayant l'intention d'émigrer, par région du monde et par pays d'origine.....	132

RESUME ET CONCLUSIONS

Contexte du projet

Les flux migratoires internationaux ont gagné en importance et en complexité au cours des dernières décennies. Jamais auparavant la migration effective et potentielle à destination, par exemple, de l'Union européenne n'avait reçu autant d'attention dans les sphères politiques. Dans ce contexte, la Commission des Communautés européennes a confié à Eurostat, son office statistique, et au NIDI un projet concernant l'étude des facteurs d'attraction et de répulsion à l'origine des flux migratoires internationaux. L'objectif du projet, dont les premiers résultats sont présentés dans ce rapport comparatif et dans une série de huit rapports par pays, est de nous faire mieux comprendre les causes directes et indirectes ainsi que les mécanismes de la migration internationale vers l'Union européenne, dans une perspective comparative.

Le projet est ciblé sur la migration en provenance de la région méditerranéenne méridionale et orientale et de l'Afrique subsaharienne à destination de l'Union européenne. Un certain nombre de pays ont été sélectionnés dans ces régions en vue d'une collecte de données primaires sur la migration. Les cinq principaux pays émetteurs participant à l'enquête sont, dans la région méditerranéenne, la Turquie, le Maroc et l'Égypte, et en Afrique occidentale, le Sénégal et le Ghana. Concernant la collecte de données primaires dans des pays principalement récepteurs, deux pays de la région méditerranéenne, l'Italie et l'Espagne, ont été sélectionnés, en raison d'une part de la disponibilité limitée de données migratoires dans ces pays et, d'autre part, de la présence relativement récente d'importantes populations immigrées. En outre, les Pays-Bas sont inclus dans le projet, à partir d'une analyse des données secondaires. L'étude porte en Espagne sur des migrants venant du Maroc et du Sénégal, en Italie sur des migrants venant du Ghana et d'Égypte et aux Pays-Bas sur des migrants venant de Turquie et du Maroc.

Dans chaque pays participant au projet, les équipes locales de chercheurs ont été responsables de la collecte et, dans une large mesure, du traitement et de l'analyse des données. Ces équipes nationales, composées de chercheurs d'instituts locaux de chercheurs, ont été sélectionnées en raison de leur solide expérience dans la recherche en matière de migration internationale et dans la collecte de données et de leur habilitation à réaliser des enquêtes. Le NIDI a développé, en étroite collaboration avec les équipes nationales respectives et les experts externes, les instruments de recherche requis et a fourni un retour d'informations méthodologiques et techniques.

Plan de recherche

Les enquêtes spécialisées sur la migration sont la méthode la mieux appropriée pour expliquer le processus de migration (et non pour mesurer les flux migratoires). Étant donné que, du point de vue théorique, l'objectif est d'appréhender les facteurs au niveau de l'individu, du ménage et du contexte qui influencent la décision de partir ou de rester, le projet inclut à la fois une *enquête au niveau micro* (données sur les ménages et données individuelles pour les migrants et les non-migrants) *et au niveau macro* (données contextuelles au niveau national, régional et local (c'est-à-dire de la communauté) dans chaque pays d'origine ou d'accueil sélectionné.

Il est essentiel d'intégrer des non-migrants dans l'étude pour expliquer les déterminants de la migration et faire mieux comprendre pourquoi la majorité des personnes ne migrent pas. C'est pourquoi les enquêtes réalisées dans les pays d'origine incluent un groupe témoin de *ménages non-migrants*. En revanche, le projet ayant pour objectif principal d'analyser les causes plutôt que les conséquences de la migration, les ménages non-migrants ne sont pas inclus dans les enquêtes réalisées dans les pays de destination.

Un certain nombre de concepts et de définitions cruciaux ont été adoptés aux fins de l'étude. Le concept traditionnel de *ménage* a été élargi pour les besoins de l'étude, de façon à inclure non seulement les personnes vivant ensemble et partageant des dispositions communes en ce qui concerne les moyens de subsistance et autres aspects essentiels à l'existence, mais aussi les personnes résidant actuellement en dehors du ménage mais dont les responsabilités et obligations principales se rapportent au ménage et qui devraient normalement retourner vivre au sein de ce ménage (ou devraient être rejoints par leur famille). Cette définition couvre donc à la fois les membres résidents et les membres non-résidents du ménage, chose indispensable dans les études sur la migration.

La *migration* est définie comme un départ d'un endroit pour aller vivre dans un autre endroit pour une période continue d'au moins un an. Cette limite d'un an a été fixée pour permettre des comparaisons internationales et exclure les migrations saisonnières à l'étranger. En plus, on distingue, parmi les migrants internationaux, les *migrants récents* qui ont quitté leur pays d'origine au moins une fois au cours des dix ans précédant l'enquête et les *migrants non récents* dont la dernière migration remonte à plus de dix ans. On distingue en outre, les migrants (internationaux) actuels et de retour. Les *migrants actuels* sont les migrants qui ont quitté leur pays d'origine et vivent effectivement à l'étranger au moment de l'enquête. Les *migrants de retour* ont vécu à l'étranger pendant une période continue d'au moins un an, mais sont retournés dans leur pays d'origine où ils vivent au moment de l'enquête. Dans le contexte de l'étude, un *non-migrant* est une personne n'ayant jamais migré à l'étranger.

Les ménages sont également subdivisés en ménages migrants récents, ménages migrants non récents et ménages non-migrants. Un *ménage migrant récent* est défini comme un ménage dont au moins un membre - qui est toujours considéré comme un membre de ce ménage - a quitté son pays d'origine au cours des dix dernières années et y est retourné depuis après avoir vécu à l'étranger pendant une période continue d'au moins un an ou vit actuellement à l'étranger et a quitté son pays d'origine il y a au moins trois mois. Un *ménage migrant non récent* est donc un ménage dans lequel *toutes* les migrations de personnes toujours considérées comme faisant partie du ménage ont eu lieu il y a plus de dix ans. Enfin, un *ménage non-migrant* est un ménage dont aucun membre n'a jamais migré à l'étranger ou dont aucun membre ne vit actuellement à l'étranger de façon continue depuis plus de trois mois.

En principe, tout migrant récent, qu'il soit de retour ou actuel, remplit les conditions pour répondre aux questions concernant son expérience de la migration. Cependant, pour réduire le nombre d'enquêtés potentiels invités à remplir un long questionnaire individuel (et donc pour réduire la charge de l'interview sur les ménages) et éviter les réponses en double et/ou les réponses concernant différents ménages dans le passé, un seul migrant récent par ménage a été sélectionné pour une interview de type long. Ce migrant est appelé *principal acteur de migration*, ou *PAM*.

Dans les pays d'origine, généralement, quatre régions ont été choisies en fonction des critères liés au niveau du développement économique et de l'histoire migratoire. L'accent a été placé sur l'échantillonnage des migrants vers toutes les destinations internationales et des non-migrants. Dans chacune des quatre régions type, résultant de l'application de ces critères, un sondage aléatoire indépendant, stratifié, disproportionné et à phases multiples a été effectué pour échantillonner la population cible de l'enquête. L'objectif statistique était de produire des données représentatives au niveau des régions.

Dans les pays d'accueil, cette régionalisation n'est pas prise en compte explicitement dans les cadres de sondage, l'objectif *a priori* étant de produire des résultats représentatifs au niveau de l'ensemble du pays. On a, en outre, veillé à échantillonner les immigrants de deux pays particuliers, en excluant ceux originaires d'autres pays ainsi que la population indigène.

Dans les pays d'origine, le nombre de ménages interviewés était de 1.550-1.950 ménages, tandis que dans les pays d'accueil, 500-670 ménages ont été interviewés par groupe d'immigrants. Les plans de sondage et les procédures d'échantillonnage mis en œuvre dans les pays devaient permettre de sélectionner efficacement et à moindres coûts un nombre suffisant de migrants.

Conclusions principales

Etant donné d'une part la complexité du processus de migration internationale et la multitude de facteurs y contribuant et, d'autre part, les objectifs différents des pouvoirs publics selon qu'il s'agit de pays de départ ou de pays d'accueil, les politiques susceptibles d'être adoptées en réaction à la migration peuvent être très divergentes. C'est ainsi que des politiques peuvent viser à éviter l'immigration, excepté pour certains types de mouvements faisant l'objet de conventions internationales, comme ceux concernant le regroupement familial et l'asile politique. D'autres, en considération de l'évolution des conditions sur le marché de l'emploi et des conséquences du vieillissement de la population, chercheront à favoriser certains types de migrations de main-d'œuvre, tout en s'efforçant d'éviter les migrations illégales. Cette dernière tendance commence à se dessiner, malgré un chômage persistant, dans plusieurs pays européens dont l'économie connaît un certain essor. Dans la pratique, il s'avère difficile de contrôler l'immigration de façon à ce que seuls les migrants 'désirés' entrent dans les pays de destination et qu'ils n'y restent qu'un temps donné. En effet, du point de vue des migrants, une motivation puissante à la migration est de chercher à améliorer leurs propres conditions de vies ou celles de leurs familles, et ce d'autant plus que les conditions dans leur pays d'origine sont mauvaises et offrent peu ou pas de possibilités d'amélioration.

En dehors des bénéfices de la migration - parfois contradictoires - pour les pays de destination et pour les migrants individuels et leurs familles, la migration a un effet sur les sociétés dont ils sont originaires. On peut la considérer comme un outil de développement, par le biais d'envois de fonds et par l'investissement de capital humain de la part des migrants de retour. Toutefois, dans les pays d'origine, la migration peut entraîner un exode de précieuses ressources humaines, surtout si trop de personnes parmi ceux qui disposent d'un niveau d'instruction supérieur et de hautes compétences et qui prennent le plus d'initiatives quittent le pays. Dans des pays caractérisés par une véritable 'culture de migration' combinée à la pauvreté et à un sentiment de manque de possibilités individuelles d'amélioration des conditions de vie, des énergies qui serviraient normalement à entreprendre des activités économiques dans le pays d'origine sont utilisées pour trouver des occasions de migrer.

Bien que, dans un rapport présentant des premiers résultats, nous soyons loin d'être en mesure de répondre à des questions aussi complexes sur le contrôle de la migration et sur le lien avec le développement, quelques tentatives dans ce sens vont être faites ici. Des recherches futures sur les ensembles de données considérables collectés sont prévues afin d'étudier bien plus en détail de nombreuses questions qui se posent. Néanmoins, les politiques élaborées en réaction resteront toujours une question de choix, la recherche étant un instrument majeur pour préparer des politiques bien informées et pour estimer les effets potentiels des mesures proposées.

Migrer ou ne pas migrer

Combien de personnes sont des migrants internationaux à un moment donné de leur existence? La plupart des ménages sont-ils touchés par la migration d'un ou plusieurs de leurs membres? Ou bien y a-t-il, malgré l'importance croissante de la migration, une majorité écrasante de la population d'un pays qui n'est pas mobile et demeure toute la vie dans le pays de naissance? A partir des enquêtes menées dans des régions à mobilité relativement forte dans cinq pays d'émigration, nous pouvons clairement conclure que la migration internationale touche une part non négligeable des ménages dans ces régions. Dans 16 des 19 régions étudiées dans cinq pays, au moins un ménage sur cinq comporte un membre qui a migré à l'étranger au cours des dix dernières années. Dans trois des quatre régions turques seulement, la migration récente était moins fréquente. Toutefois, des ménages ne comportant pas de migrant international, que ce soit au cours des dix dernières années ou sur une période plus longue, constituent une nette majorité (60 pour cent ou plus) dans la plupart des régions. Par contre à Tiznit et à Nador (Maroc), en haute et en basse Egypte rurale et à Touba (Sénégal), la migration a touché un ménage sur deux ou plus. Au moins au Maroc, la migration est devenue un phénomène qui se fait sentir partout. Parmi ceux qui n'ont pas encore émigré, beaucoup ont dit avoir l'intention de le faire.

Il est évident que des régions à plus faible mobilité dans les mêmes pays auront une proportion moindre de ménages migrants, d'où une ampleur globale de la migration internationale plus faible pour chaque pays dans son ensemble.

Quel que soit leur pays d'origine, les migrants internationaux ont un certain nombre de caractéristiques communes: la plupart sont des hommes qui ont migré quand ils avaient une vingtaine ou une trentaine d'années. On n'observe qu'au Ghana une représentation relativement large de migrantes. Par ailleurs, la structure de la migration par âge étant jeune, les migrants sont plus souvent célibataires que les non-migrants, et ils vivaient plus souvent au domicile parental, en particulier au Maroc, en Egypte et au Sénégal. Ce n'est qu'au Ghana que vivre seul n'a rien d'extraordinaire; par contre, dans les quatre autres pays, musulmans, considérés dans l'étude, cela reste un mode de vie inhabituel et assez mal accepté socialement.

Par rapport aux hommes migrants, les femmes migrantes ont de plus fortes probabilités d'être mariées au moment de la migration, du fait que leur migration est souvent liée à un regroupement familial. La migration de femmes seules non accompagnées est inhabituelle dans les quatre pays musulmans. Les regroupements familiaux se produisent surtout dans le cas de la migration turque et marocaine, bien que cela ne ressorte pas de façon très prononcée dans les enquêtes, car le regroupement familial tend à résulter en une disparition complète du ménage dans le pays d'origine. La migration de ménages complets est moins importante au Sénégal et en Egypte. Les pays de destination traditionnels des migrants égyptiens restreignent le regroupement familial bien plus sévèrement que les pays européens, ce qui explique du moins en partie que femmes et enfants restent davantage au pays. Ceci s'applique également à la migration sénégalaise dans la mesure où il s'agit d'une migration vers de nouvelles destinations; de plus, la structure de famille polygame a sans doute à la fois facilité et rendu nécessaire des arrangements permettant aux femmes et enfants de rester dans le pays d'origine.

Par rapport aux pays de destination occidentaux, le niveau d'instruction de la plupart des migrants reste bas. Les niveaux d'instruction se sont toutefois relevés, rapidement dans certains pays. En Turquie, en Egypte et au Ghana, les migrants ont un degré d'instruction plus élevé que les non-migrants, même après correction en fonction des différences d'âge entre les non-migrants et les migrants enquêtés sur ce sujet. Cependant, dans les régions étudiées au Sénégal et au Maroc, où les niveaux d'instruction sont les plus bas, les migrants et les non-migrants ont un niveau de scolarité tout aussi faible les uns que les autres.

Dans chacun des cinq pays, la très grande majorité des hommes migrants et non-migrants travaillaient, pour les uns, avant leur migration ou, pour les autres, cinq ans avant l'interview. Il est manifeste que ce ne sont pas uniquement des chômeurs qui cherchent à améliorer leur situation en franchissant des frontières. Néanmoins, le chômage semble en effet être aussi un facteur qui influe sur la migration: dans tous les pays, des taux de chômage supérieurs avant la migration (par rapport à la situation des non-migrants cinq ans avant l'interview) ont été indiqués sans exception par les migrants. Au Maroc, un grand nombre d'hommes jeunes pour la plupart (non étudiants) ne travaillaient pas, mais ne cherchaient pas non plus de travail. En dehors des possibilités limitées de trouver du travail, il est possible que cette omniprésence d'une 'culture de migration', au sein de laquelle les jeunes préfèrent chercher des occasions de migrer comme l'ont fait tant de leurs amis et parents, plutôt que d'essayer de se construire un avenir au Maroc, joue un rôle.

Une autre façon de mesurer des conditions économiques difficiles consistait à demander aux ménages d'évaluer leur situation financière passée: était-elle suffisante pour subvenir aux besoins essentiels du ménage? Les résultats indiquent que la pauvreté constitue un stimulant pour la migration. Même si les migrants avaient du travail, il ne leur suffisait pas pour faire face à leurs besoins. En Turquie, en Egypte et au Ghana, les migrants ont indiqué plus souvent que les non-migrants qu'ils considéraient leurs ressources financières comme étant insuffisantes. Au Sénégal, il en est de même pour le groupe qui considérait sa situation financière à peine suffisante; mais pour ceux qui se trouvaient dans les situations les plus misérables, il n'y avait pas de différences entre migrants et non-migrants, ce qui peut peut-être s'expliquer par les difficultés qu'ont les migrants extrêmement pauvres à financer leur voyage. Au Maroc seulement, les migrants évaluent leur situation financière plus positivement que les non-migrants, ce qui est inattendu en considération du fait que le taux de chômage était relativement élevé parmi les migrants. Peut-être les migrants de ce pays, bien qu'eux-mêmes au chômage, vivaient-ils dans des ménages (chez leurs parents) qui étaient relativement aisés.

Motifs de migration et choix d'un pays de destination

Les cinq pays de départ présentent de nombreuses similarités à la fois en ce qui concerne les motifs de quitter le pays d'origine et pour ce qui est des raisons de choisir un pays de destination particulier. D'importantes différences existent cependant dans les modèles de distribution des flux d'émigration à partir des différents pays, y compris le degré d'orientation vers des destinations dans l'Union européenne. L'histoire de chacun de ces pays se reflète dans leurs modèles de distribution de l'émigration. D'anciens liens coloniaux continuent à exercer un impact sur les flux migratoires longtemps après la fin de la colonisation officielle. Bien sûr, une langue commune et des réseaux bien établis y contribuent largement, même quand des liens coloniaux sont absents. A part cela, des événements historiques tels que le recrutement en masse de travailleurs turcs et marocains à la fin des années 60 et au début des années 70 continue à avoir une forte influence sur la poursuite des flux migratoires. Là aussi, le rôle des réseaux de migrants ne doit pas être sous-estimé. D'autres événements, comme la guerre et des conflits civils, peuvent générer des migrations massives de réfugiés à partir du pays concerné et interrompre des flux d'immigration venant d'autres pays. En outre, le rôle des politiques migratoires et des changements qui y sont apportés et la perception de ces politiques par des migrants (potentiels) peuvent influencer fortement sur les modèles de distribution des flux d'émigration. C'est ainsi que des campagnes de régularisation fréquentes (comme en Italie et en Espagne) pourraient encourager la migration sans les papiers requis vers ces pays. Pour finir, et ce n'est pas le moins important, il faut mentionner la situation géographique et la distance avec d'autres pays comme un facteur pertinent dans le choix d'un pays de destination, qu'il soit combiné ou non avec d'autres facteurs.

Les schémas d'émigration des pays de départ - migration individuelle, impliquant essentiellement des hommes à la recherche d'un travail ou d'une formation, ou fuyant des persécutions, suivis progressivement dans le temps par une migration de regroupement familial et une migration liée à la constitution de famille, impliquant essentiellement des femmes - se reflètent nettement dans les résultats de recherches recueillis dans les cinq pays de départ. Pour les migrants masculins, les motifs économiques prédominent tandis que, pour les migrantes, les raisons liées à la famille sont plus importantes. La pertinence d'autres raisons, comme raison principale, est souvent limitée; pour un petit groupe de migrants, des possibilités d'instruction à l'étranger constituent une raison de migrer. Une exception à la règle que la grande majorité des migrantes partent pour des motifs liés à la famille peut être observée au Ghana: les motifs économiques s'avèrent être plus importants pour les femmes ghanéennes. Le rôle mineur de l'Islam au Ghana par rapport aux autres pays où l'enquête a été menée et l'importance attachée à l'indépendance économique des femmes dans les sociétés d'Afrique occidentale y contribuent sans doute.

Le fort contraste entre hommes et femmes quant aux raisons de quitter le pays d'origine (excepté pour les Ghanéens) est confirmé par les migrants égyptiens qui ont été enquêtés en Italie et par les migrants marocains et sénégalais qui ont été enquêtés en Espagne.

Les raisons d'émigrer sont assez indépendantes du choix pour un pays de l'Union européenne ou pour une autre destination. Les raisons familiales sont mentionnées plus fréquemment par des migrants récents turcs et marocains qui sont partis pour des pays de l'Union européenne, alors que le contraire est vrai pour des migrants sénégalais. Par ailleurs, on note quelques différences remarquables en ce qui concerne la catégorie 'autres raisons'. Excepté pour l'Égypte, d'autres raisons (qui sont la plupart du temps liées à la scolarité ou aux études) sont plus fréquemment sous-jacentes à la migration vers des pays n'appartenant pas à l'Union européenne. Ceci peut indiquer que les pays de l'Union européenne attirent généralement moins de migrants voulant suivre un enseignement que d'autres pays. Ce n'est pas surprenant vu les politiques migratoires restrictives au sein de l'Union européenne, qui dans la pratique ne permettent pour ainsi dire plus que le regroupement familial entre parents proches et le mariage comme possibilités d'entrer légalement dans la plupart des pays membres.

L'émigration à partir de la Turquie et du Maroc est fortement orientée vers l'Union européenne. Ceci ne signifie cependant pas que les migrants turcs et marocains choisissent les mêmes pays de l'Union européenne. Si l'on regarde les cinq principaux pays de destination des migrants récents, la Turquie et le Maroc ont seulement la France et les Pays-Bas en commun. L'Allemagne (première destination des Turcs) et l'Autriche (la deuxième) n'attirent pas les Marocains, tandis que l'Italie (deuxième destination pour les Marocains) et l'Espagne (la troisième) n'attirent pas les Turcs. Seule une minorité d'émigrants ghanéens et sénégalais récents se dirigent vers des pays de l'Union européenne. Le schéma de l'émigration des Ghanéens est nettement diversifié, avec quatre destinations principales: les États-Unis, l'Allemagne, l'Italie et le Nigeria. C'est moins vrai pour le Sénégal: en dehors d'une forte orientation sur l'Italie, les émigrants sénégalais partent surtout vers d'autres pays africains (Gambie, Mauritanie et Côte d'Ivoire). En outre, la France et l'Espagne jouent des rôles modestes comme destinations de migrants récents venant des régions de Dakar et de Touba. L'émigration vers des pays de l'Union européenne n'est guère importante pour les Égyptiens; ils migrent surtout vers les pays du Moyen-Orient (Arabie Saoudite, Irak, Koweït et Jordanie). Après la Guerre du Golfe, la migration vers l'Irak a pris fin.

Surtout en Turquie, en Egypte et au Ghana, les différences entre migrants hommes et femmes en ce qui concerne la motivation de quitter leur pays d'origine diminuent quand on considère les motifs du choix d'une destination particulière. Pour les hommes turcs, égyptiens et ghanéens, la prédominance des facteurs économiques baisse notablement dans la décision du choix d'un pays spécifique au profit de motifs familiaux. Les raisons de partir et celles du choix de la destination diffèrent peu pour les migrants masculins marocains et sénégalais. Les écarts pour les femmes migrantes sont également insignifiants. Pour les migrants égyptiens et ghanéens en Italie, de même que pour les migrants sénégalais en Espagne, les principales raisons de choisir ces pays de destination divergent à peine des résultats sur le choix d'une destination quelconque qui ont été obtenus dans les pays d'origine respectifs. On ne peut observer des résultats notablement différents que pour les Marocains enquêtés en Espagne: pour les femmes marocaines en Espagne, le choix de ce pays a été plus souvent déterminé par des motifs économiques que ce qu'on pouvait prévoir à partir des réponses données dans l'enquête marocaine, tandis que le contraire est vrai pour les hommes marocains. Ceci peut indiquer que l'Espagne occupe une place spéciale par rapport aux autres destinations des Marocains, à la fois géographiquement (c'est le pays de l'Union européenne le plus proche du Maroc) et dans les esprits (les Marocains considèrent qu'il est relativement facile d'entrer en Espagne, même sans les documents requis).

Les différences de motivation entre le choix pour des pays de l'Union européenne et le choix d'autres pays sont manifestes pour les migrants turcs: des raisons familiales déterminent deux départs sur trois vers l'Union européenne contre un départ sur quatre vers d'autres pays. Les raisons économiques apparaissent être plus importantes dans le choix de pays n'appartenant pas à l'Union européenne. D'autres raisons de migrer vers l'Union européenne sont à peine mentionnées. D'autres raisons de migrer vers des destinations extérieures à l'Union européenne sont souvent liées aux possibilités en matière d'enseignement et à la facilité d'entrer dans le pays. Cette conclusion reflète l'histoire de la migration turque vers l'Union européenne dans un contexte de changement des politiques migratoires, commençant par des migrations de main-d'œuvre vers la fin des années 60 et le début des années 70 et suivie par le regroupement familial et la constitution de famille depuis. Bien qu'une conclusion similaire ait pu être attendue quant à la migration marocaine vers l'Union européenne, l'enquête apporte des résultats divergents en ce sens que les raisons économiques restent prédominantes pour les migrants récents qui ont choisi de migrer vers un pays donné de l'Union européenne au cours des dix dernières années. Ceci peut indiquer que, vu leur perception de la situation économique et sociale dans le pays d'origine, les migrants récents marocains fondent bien plus que les migrants turcs leur choix essentiellement sur des raisons économiques, même s'ils ont en fait été admis dans un pays pour raisons familiales. Des conditions économiques plus défavorables au Maroc par rapport à la Turquie peuvent y avoir contribué.

La motivation des Ghanéens dans le choix d'un pays de destination spécifique n'est pas beaucoup influencée par la distinction entre pays appartenant ou non à l'Union européenne. Ceci peut s'expliquer par l'orientation de l'émigration ghanéenne vers des pays 'occidentaux' n'en faisant pas partie (Etats-Unis). Pour les Sénégalais, les raisons économiques dans le choix d'un pays de destination spécifique sont importantes pour trois migrations sur quatre vers l'Union européenne contre une sur deux vers d'autres pays. Les raisons familiales sont plus importantes quand il s'agit d'une émigration vers des pays n'appartenant pas à l'Union européenne (essentiellement d'autres pays africains).

Réseaux, informations et migration sans les papiers requis

Quel que soit leur pays d'origine, la majorité des PAM migrants récents avaient jusqu'à un certain point des informations sur le pays de destination avant de migrer. Les Sénégalais en Espagne constituent la seule exception à cette 'règle'. Mais même parmi eux, presque un sur deux disposait au moins de quelques informations avant de migrer. Les domaines dans lesquels les enquêtés des groupes de migrants distincts étaient renseignés diffèrent nettement. En général, ils en savent le plus sur les questions économiques, surtout les migrants masculins. Étonnamment peu de migrants ont déclaré savoir quelque chose sur la réglementation relative à l'entrée. En raison des changements qui y ont été apportés dans les pays de l'Union européenne (devenant en général plus stricts) et vu le long passé migratoire de quelques groupes de migrants, on pourrait s'attendre à ce que les migrants en sachent davantage sur ces réglementations. Ce n'est pas peut-être pas tant la connaissance des réglementations elles-mêmes qui est importante mais, étant donné l'impression dominante de possibilités légales d'entrée limitées dans la 'forteresse Europe', le fait de savoir comment y pénétrer quand même.

Les hommes migrants disposent d'informations sur plus de domaines que les femmes migrantes. Cette conclusion s'applique à tous les groupes de migrants sauf aux Turcs, et aux Egyptiens en Italie. Il n'y a pas de différence au niveau de l'information entre les Egyptiens hommes et femmes en Italie. Parmi les Turcs seulement (comme on l'a observé dans l'enquête turque), les femmes sont apparues comme étant mieux informées. Parmi les Turcs aux Pays-Bas cependant, comme dans les autres pays, il est ressorti que les hommes étaient mieux informés. Ces résultats contradictoires au sujet des Turcs sont peut-être liés à l'histoire de la migration turque aux Pays-Bas et/ou au fait qu'un questionnaire différent a été utilisé dans l'étude néerlandaise, qui a été en outre réalisée quelques années avant les autres enquêtes.

Bien que, en général, les femmes soient moins informées avant la migration, elles disposent plus souvent d'un réseau familial, de parents et/ou d'amis dans le pays de destination. Mais la taille de ce réseau est moins étendue que celui des hommes. Ces résultats ne sont pas surprenants et sont manifestement liés aux motifs de migration différents pour les hommes et pour les femmes. Les femmes ont tendance à migrer majoritairement pour rejoindre des parents ou des conjoints (futurs) tandis que les hommes ont surtout des raisons économiques.

La famille et dans une mesure un peu moins grande les amis revêtent une importance majeure comme source d'informations pour les migrants. En effet on mentionne à peine des agences dans les pays d'origine et de destination comme source procurant des informations aux migrants sur leurs destinations éventuelles. Le recours limité à des agences comme pourvoyeuses d'informations peut aussi avoir dépendu de leur présence véritable ou de leur absence dans un pays et, s'il y en a, du type d'informations qu'elles peuvent fournir. Des résultats d'études antérieures indiquent en général que les migrants ayant une situation socio-économique supérieure ont plus tendance que des migrants ayant une situation moins favorable à utiliser d'autres sources, comme les médias, en plus des parents et amis.

Les migrants en situation régulière tout comme ceux en situation irrégulière se dirigent vers les mêmes pays de destination. C'est ainsi que les destinations des Marocains et des Turcs ne disposant pas des papiers requis sont principalement des pays de l'Union européenne, tout comme pour les migrants arrivant légalement de ces pays. Il est manifeste également que les migrants possédant les papiers requis ont tout autant de réseaux que ceux n'en possédant pas. La fréquence avec laquelle des migrants recourent à une entrée ou à un séjour sans les papiers nécessaires diffère considérablement selon les groupes de migrants. Les enquêtes menées dans les pays de départ indiquent que les Turcs admettent le plus facilement avoir déjà essayé d'entrer de façon illégale dans un pays ou être resté après

expiration de leur visa (plus d'un sur cinq). Les chiffres concernant les Marocains et les Ghanéens sont inférieurs (un sur dix), à moins que l'on n'inclue les refus de répondre. Ils atteignent alors des niveaux comparables aux chiffres turcs. Les enquêtes menées en Italie et en Espagne montrent des proportions plus élevées de migrants à qui il est arrivé d'essayer d'entrer ou de rester sans avoir les papiers nécessaires (bien que pas nécessairement en Espagne ou en Italie): de 22 pour cent à 32 pour cent en Italie et de 37 pour cent à 51 pour cent en Espagne, sans compter ceux qui ont refusé de répondre. Ces résultats sont quelque peu surprenants car, la migration sans les papiers requis étant un sujet si délicat à aborder, on s'attendait à ce que les enquêtés soient peu disposés à répondre ou qu'ils donnent des réponses prudentes ou socialement acceptables.

Parmi ceux qui ont mentionné une entrée ou un séjour illégal, la proportion de ceux qui indiquent avoir réussi dans leur tentative est élevée, deux tiers ou plus. Le taux de succès est bien sûr le plus élevé parmi ceux se trouvant dans les pays d'accueil (ceux qui ont été pris et renvoyés n'y ayant pas fait l'objet d'une enquête).

Intentions de migrer et potentiel migratoire

Dans les pays de départ, la plupart des non-migrants et des migrants de retour n'ont pas l'intention de migrer (à nouveau) à l'étranger à quelque moment que ce soit dans l'avenir. Dans la mesure où leurs intentions de rester au pays sont motivées par des raisons économiques, ils se divisent en deux catégories opposées: soit ils n'ont pas de motifs économiques de migrer, soit, pour un groupe plus limité, ils ne disposent pas des moyens financiers de partir à l'étranger. Ceci confirme en ce sens l'idée générale qu'un certain seuil de richesse est nécessaire pour qu'une migration ait lieu. De plus et ce n'est pas étonnant, la non mobilité est fortement motivée par les liens familiaux et, pour les personnes plus âgées, par leur âge avancé.

Dans certains des pays de départ néanmoins, en particulier au Ghana et au Sénégal, les intentions de migrer sont très prononcées. Pas moins d'environ 40 pour cent des Ghanéens et des Sénégalais enquêtés ont dit qu'ils ont l'intention de migrer, et ces taux sont également élevés parmi les Turcs (27 pour cent) et les Marocains (20 pour cent). Les Egyptiens semblent moins enclins à migrer, 14 pour cent seulement exprimant des intentions de migration future. Les hommes expriment davantage leur intention de migrer que les femmes, et ceux ayant déjà une expérience de migration davantage que ceux n'en ayant pas. De même que parmi les migrants actuels, ceux ayant l'intention de migrer sont en général jeunes et célibataires. L'intention de migrer est motivée dans une grande majorité par des raisons économiques. Des raisons liées à la famille ou d'autres raisons, telles que suivre des études ou une formation, sont bien moins fréquemment données comme raisons principales.

Dans les pays d'accueil, l'Espagne et l'Italie, rester ou retourner au pays sont des options aussi populaires l'une que l'autre, bien qu'un nombre relativement important de migrants affirme ne pas savoir encore. En tout cas, très peu veulent migrer vers un troisième pays. Dans l'ensemble, 30 pour cent des migrants actuellement en Espagne ou en Italie ont l'intention de retourner dans leur pays, à l'exception des Marocains qui expriment moitié moins cette intention. Très peu cependant planifient leur retour dans un avenir proche, c'est-à-dire dans les deux ans à venir. L'intention de rester est motivée par les situations de sécurité relative que les migrants ont acquises ou par le fait que les objectifs fixés n'ont pas été (encore) atteints. Dans certains cas, des migrants disent qu'ils sont empêchés de retourner au pays faute de moyens financiers. Des facteurs d'attraction économiques, particulièrement l'intention de créer sa propre entreprise, des raisons liées à la famille (comme rejoindre sa famille ou des problèmes avec les enfants), ou l'insatisfaction sur la vie dans le pays de destination sont tous d'importants facteurs motivant au retour.

Cependant, à en juger par les témoignages sur les raisons de revenir parmi ceux qui sont déjà retournés dans leur pays, il se peut fort que les migrants se proposant de le faire sous-estiment le risque qu'ils soient plus ou moins forcés de revenir et surestiment leurs chances de monter une entreprise dans le pays d'origine. Les liens familiaux sont un facteur pertinent pour le retour qui cependant paraît moins important dans la pratique que dans les esprits de ceux qui envisagent de retourner.

Bien que les intentions de migrer soient fortes dans certains pays (tout en gardant toujours à l'esprit que la majorité des gens n'ont pas l'intention de migrer à l'étranger), il apparaît qu'elles ne sont pas faciles à réaliser. Alors que dans l'ensemble les intentions de migrer varient entre 14 pour cent (Egypte) et 42 pour cent (Ghana), en fait bien moins de gens pensent qu'ils vont réellement migrer dans les deux prochaines années. La proportion de ceux qui ont l'intention de le faire est généralement inférieure à 5 pour cent, à l'exception du Ghana (14 pour cent). Quand on demande s'ils ont déjà entrepris des démarches quelconques pour se préparer à la migration, les taux baissent encore davantage. D'autre part, il est rare que de tels préparatifs comprennent la demande et/ou l'obtention d'un visa et/ou d'un permis de séjour ou de travail.

En général, on peut dire que le pays de destination finalement préféré par les non-migrants et par les migrants de retour ayant l'intention de migrer est semblable au pays réel de destination des migrants récents. Il y a toutefois quelques exceptions remarquables à cette règle. En particulier le désir de nombreux Sénégalais et Ghanéens de partir aux Etats-Unis ne se reflète pas dans les schémas actuels. Surtout pour les non-migrants parmi eux, les Etats-Unis semblent être le 'pays rêvé'. D'autre part, l'attraction exercée par l'Allemagne sur les Turcs mérite d'être mentionnée. Malgré la part relativement élevée de l'Allemagne dans la distribution de l'émigration turque effective, il y aurait lieu de s'attendre à un accroissement considérable si les intentions de migrer des non-migrants et des migrants de retour turcs se réalisaient. Enfin, il y a une différence notable parmi les Egyptiens dans leur préférence de l'Arabie Saoudite: alors que presque la moitié des Egyptiens non-migrants enquêtés ayant des intentions de migrer aimeraient aller dans ce pays, seul un quart des migrants de retour le souhaitent.

La plupart préfèrent migrer vers un pays donné pour des raisons économiques mais, quand il s'agit de migrer effectivement, les raisons liées à la famille déterminent le choix du pays. Les politiques migratoires, qui donnent généralement une plus grande latitude à la migration familiale qu'à la migration économique, y contribuent sans aucun doute.

1. INTRODUCTION

1.1 Introduction

Les flux migratoires internationaux ont gagné en importance et en complexité au cours des dernières décennies. Alors qu'ils se caractérisaient autrefois par une prédominance de migration de main-d'œuvre et de flux migratoires post-coloniaux, ils se sont diversifiés: le regroupement familial et la migration liée au mariage sont devenus bien plus répandus et, au cours de la dernière décennie, des réfugiés et des demandeurs d'asile sont arrivés en nombres croissants de nombreuses régions du globe touchées par la guerre, par des conflits civils et par la pauvreté. Sous l'effet de cette évolution, la migration effective et potentielle à destination, par exemple, de l'Union européenne reçoit plus que jamais de l'attention dans les sphères politiques. Pour aider à préparer des politiques dans le vaste domaine de la migration, du développement et de l'intégration, un besoin de statistiques autant que de recherches approfondies se fait sentir. C'est dans ce contexte que la Commission des Communautés européennes a confié à Eurostat, son office statistique, et au NIDI un projet concernant l'étude des facteurs d'attraction et de répulsion à l'origine des flux migratoires internationaux.

Ainsi, l'objectif de cette étude est de nous faire mieux comprendre les causes directes et indirectes ainsi que les mécanismes de la migration internationale vers l'Union européenne, dans une perspective comparative. En complément des statistiques concernant la migration qui sont collectées périodiquement, à partir de sources administratives, les résultats devraient servir de base au développement d'instruments politiques et fournir des outils destinés à l'estimation de la migration future.

Pour préparer le projet d'enquête, une étude a été faite sur 'l'état des connaissances' de la théorie et de la recherche en matière de migration, les instituts de recherche nationaux et internationaux actifs dans ce domaine ont été identifiés et un atelier a été organisé (voir Van der Erf and Heering, réd., 1995). Des enquêtes ont été réalisées dans plusieurs pays sur la base des résultats de cette phase préparatoire. Les fruits de ces travaux sont présentés dans le présent rapport comparatif ainsi que dans une série de huit monographies de pays.

Le projet est ciblé sur la migration en provenance de la région méditerranéenne méridionale et orientale et de l'Afrique subsaharienne à destination de l'Union européenne. Un certain nombre de pays ont été sélectionnés dans ces régions en vue d'une collecte de données primaires sur la migration. Les cinq principaux pays émetteurs participant à l'enquête sont, dans la région méditerranéenne, la Turquie, le Maroc et l'Égypte, et en Afrique occidentale, le Sénégal et le Ghana.

Concernant la collecte de données primaires dans des pays principalement d'accueil, deux pays de la région méditerranéenne, l'Italie et l'Espagne, ont été sélectionnés, en raison d'une part de la disponibilité limitée de données relatives à la migration internationale dans ces pays et, d'autre part, de la présence relativement récente d'importantes populations immigrées. En Espagne, l'étude porte sur des migrants venant du Maroc et du Sénégal, tandis que, en Italie, elle est axée sur des migrants venant du Ghana et d'Égypte. Il était prévu au départ d'utiliser les données secondaires de plusieurs autres pays d'accueil pour analyser les flux migratoires vers ces pays, mais finalement, pour des raisons budgétaires, cette procédure a été limitée aux Pays-Bas (où l'analyse porte sur des migrants venant de Turquie et du Maroc). La comparabilité s'en trouve quelque peu entravée, mais ce choix économe semblait justifié pour ce qui est des pays disposant déjà d'un nombre important de données et effectuant des travaux de recherche dans ce domaine.

Dans chaque pays participant au projet, les équipes locales de chercheurs ont été responsables de la collecte et, dans une large mesure, du traitement et de l'analyse des données. La liste de ces équipes est incluse à l'Appendice 10.5. Le NIDI a développé, en étroite collaboration avec les équipes nationales respectives et les experts externes, les instruments de recherche requis et a fourni un retour d'informations méthodologiques et techniques.

1.2 Contenu du rapport

Le Chapitre 2 replace le projet d'Enquêtes sur les Migrations Internationales (EMI) dans le contexte plus large des approches théoriques de la migration et des preuves empiriques existantes. Le plan de la recherche, les concepts-clés et la configuration des questionnaires et des échantillons sont présentés au Chapitre 3, de même que le traitement des données, leur qualité et les atouts et les faiblesses du projet. Les Appendices 10.1, 10.2 et 10.4 contiennent plus de détails sur le plan de sondage, le traitement des données et les concepts et les définitions utilisés. Après une description générale de la démographie et des conditions socio-économiques des pays participant à l'étude (Chapitre 4), le corps principal du rapport est consacré à la présentation des premiers résultats saillants. Les caractéristiques des ménages migrants et de non-migrants sont examinées au Chapitre 5, et les motifs et les destinations des flux migratoires au Chapitre 6. Puis, différents aspects liés aux mécanismes de migration sont traités au Chapitre 7, particulièrement le rôle des informations, les réseaux migratoires et les stratégies d'entrée. Le Chapitre 8 est axé sur les intentions et le potentiel de migration. Enfin, les résultats sont résumés dans une section distincte.

2. APPROCHES THEORIQUES DE LA RECHERCHE EN MATIERE DE MIGRATION¹

2.1 Approches théoriques existantes

Plusieurs auteurs se sont penchés sur les théories et les modèles existants en matière de migration internationale (voir par exemple Kritz *et al.*, 1981; et plus récemment Portes et Böröcz, 1989; Kritz *et al.*, 1992; Massey *et al.*, 1993; Bauer et Zimmermann, 1995). Il ressort de ces études et d'autres enquêtes réalisées à ce jour qu'il n'existe pas de théorie intégrée sur le processus de la migration internationale, mais plutôt tout un ensemble de théories et de modèles partiels développés dans la perspective de disciplines différentes. De nombreux modèles théoriques, en particulier les plus anciens, se concentrent exclusivement sur le processus de migration de la main-d'œuvre, alors que les plus récents tentent d'expliquer pourquoi, une fois amorcés, les flux migratoires se poursuivent. Les exigences en matière de données ainsi que le niveau de la collecte varient selon les modèles et les approches.

L'un des concepts les plus connus de la recherche en matière de migration, implicite dans les théories économiques de la migration, est le modèle 'attraction-répulsion' expliquant les causes de la migration. Dans sa simple expression, il consiste en une série de facteurs négatifs (répulsifs) dans le pays d'origine, favorisant les mouvements de départ, combinés à une série de facteurs positifs (attractifs) dans le pays de destination, exerçant une attraction. Les premiers sont par exemple les problèmes économiques, sociaux et politiques des pays pauvres, et les seconds, les avantages comparatifs des pays riches. La combinaison de facteurs de répulsion et d'attraction détermine l'ampleur et la direction des flux (Portes and Böröcz, 1989). Les hypothèses de départ sont que plus un endroit est défavorisé, plus la probabilité de migration est grande et, compte tenu des inégalités existantes, les flux migratoires sont inévitables. On peut reprocher à ces modèles de ne pas expliquer pourquoi certaines régions en particulier sont des foyers de migration et d'autres non (ou dans une moindre mesure), ou pourquoi, à l'intérieur des régions, certaines personnes partent et d'autres restent, ni pourquoi les flux s'orientent vers une destination particulière.

La théorie *macro-économique néoclassique* explique l'évolution de la migration de la main-d'œuvre en plaçant dans le processus de développement économique (voir par exemple Ranis et Fei, 1961; Harris et Todaro, 1970; Todaro, 1976). Les écarts de salaire, causés par les différences de rapport entre la main-d'œuvre et le capital, incitent les travailleurs de pays à bas salaire à migrer dans des pays à haut salaire pour une maximisation de leur revenus individuels. La migration entraîne une diminution des écarts de salaire qui aboutit finalement à une situation d'équilibre où l'écart de salaire résiduel ne reflète que les coûts matériels et immatériels du déplacement (Massey *et al.*, 1993). Dans ce type de modèle fondé exclusivement sur les marchés du travail, les écarts de salaire mesurés en termes de barème de salaires dans les lieux d'origine et de destination sont les déterminants essentiels.

Egalement axés sur les marchés du travail, les modèles *micro-économiques néoclassiques* partent pour leur part du principe que les individus se livrent à une évaluation rationnelle des coûts-avantages, non seulement quant à leur décision de migrer ou non, mais aussi quant aux destinations envisageables. Les coûts sont mis en balance avec la perspective d'une meilleure rémunération, laquelle est fonction des écarts de salaire et du taux d'activité. Ces coûts incluent par exemple les frais de voyage, l'absence de salaire lors de la recherche d'un emploi, les efforts d'adaptation à un autre pays (apprentissage d'une nouvelle langue et

¹ Le présent chapitre se fonde sur un article rédigé précédemment pour le projet concerné (Schoorl, 1995). Voir aussi Schoorl, 1998.

d'une nouvelle culture, constitution d'un nouveau cercle d'amis, etc.) ainsi que le coût psychologique lié à la séparation des amis et de la famille (par exemple Sjaastad, 1962; Todaro, 1976, 1989; Burda, 1993). Les caractéristiques individuelles expliquent pourquoi le calcul coûts/avantages n'aboutit pas à la même décision chez tous les individus. De façon générale, plus l'écart entre les pays est creusé en termes d'avantages escomptés, plus les flux migratoires sont importants. Cependant, même lorsque les différences sont jugées considérables, la migration peut être limitée par le fait que les migrants potentiels s'attendent à un resserrement des écarts dans un avenir plus ou moins proche (coût d'opportunité de l'attente). Les variables entrant en jeu dans ces modèles micro-économiques incluent non seulement les gains observés dans le pays d'origine et les gains attendus dans le pays de destination, mais aussi la probabilité de trouver un emploi, différentes caractéristiques individuelles (éducation, expérience, formation, compétence linguistique) et les éléments mesurant les coûts de la migration.

Un élément novateur dans la théorie économique, la *nouvelle économie de la migration*, est l'hypothèse selon laquelle la décision de migrer ne repose pas tant au niveau de l'individu qu'au niveau de la famille ou du ménage. Or, le but de ces derniers n'est pas seulement de maximiser le revenu, mais aussi de minimiser les risques. Les modèles économiques récents tiennent compte, en plus du marché du travail, du fonctionnement d'autres marchés (tels que ceux liés aux facilités de crédit et à la sécurité sociale) (voir Stark, 1984, 1991; Katz et Stark, 1986; Taylor, 1986; Ghatak et Levine, 1993). La réduction des risques pour le ménage, notamment en l'absence de systèmes d'assurance collective et sociale et de systèmes de crédit, se traduit par la diversification des ressources du ménage: par exemple, en permettant à un membre de la famille de poursuivre des études tout en envoyant travailler à l'étranger un autre membre chargé de transférer de l'argent. Le développement économique ne réduit pas nécessairement la pression sur la migration internationale, car l'accroissement des retombées sur les activités économiques locales tend à rendre la migration plus attractive, étant donné que les fonds rapatriés peuvent être investis avec succès (Massey *et al.*, 1993). Les variables incluses dans ce type de modèle sont donc les caractéristiques de l'individu et du ménage, la structure et la source de la production économique et des gains, les données sur le type et l'utilisation des transferts, ainsi que les données sur le fonctionnement (perçu) des différents marchés et le sentiment de privation par rapport à d'autres ménages.

Certains chercheurs estiment que la migration est influencée davantage par les *facteurs liés au marché du travail des pays destinataires* qu'à celui des pays d'origine (par exemple Piore, 1979). La demande de main-d'œuvre caractéristique des sociétés industrielles modernes alimente un besoin permanent de nouveaux travailleurs en bas de l'échelle sociale, s'accommodant de bas salaires et du manque de perspectives de mobilité sociale, et motivés par une volonté de revalorisation de statut dans leur communauté d'origine plutôt que dans celle de destination. Le processus de vieillissement de la population caractéristique des pays industriels modernes peut concourir à renforcer les besoins de main-d'œuvre immigrée faiblement qualifiée. Les femmes dans les pays d'émigration commencent à bénéficier d'une meilleure éducation et à chercher des emplois mieux rémunérés, la multiplication des ménages monoparentaux a renforcé encore la participation des femmes à la vie active, et les nouvelles générations apparaissant sur le marché du travail sont de moins en moins nombreuses (Massey *et al.*, 1993). Saisir ces modèles exige que l'on dispose d'informations sur la structure du marché du travail des pays d'accueil (en particulier sur le clivage entre secteurs primaires, caractérisés par des emplois bien structurés, hautement qualifiés et sûrs, et secteurs secondaires avec des emplois moins bien structurés, peu sûrs, peu considérés et peu qualifiés) ainsi que des informations sur les salaires, les conditions d'emploi, etc.

Dans une autre catégorie de modèles, l'exode de réfugiés pour raisons politiques est considéré à l'origine comme tout à fait différent des mouvements de travailleurs pour raisons économiques, au sens où les premiers sont supposés être contraints et forcés alors qu'il existe un élément de choix délibéré chez les seconds. Dans la pratique, ce type de distinction entre 'migrants économiques' et 'réfugiés politiques' relève d'une simplification excessive, car d'une part les causes politiques et économiques sont souvent imbriquées et d'autre part, la liberté de choix présente de nombreux degrés (voir par exemple Kunz, 1981; Zolberg *et al.*, 1989; Suhrke, 1995). Sur la base de cette constatation, Richmond (1993) a élaboré un cadre sous forme d'échelle continue présentant à une extrémité un choix délibéré et rationnel (migration 'proactive') et à l'autre extrémité, un contexte de crise et de menace insoutenables (migration 'réactive'). Ce cadre oppose des facteurs de prédisposition sous-jacents (par exemple inégalités extrêmes entre les pays et instabilité politique) et des contraintes structurelles (par exemple contrôles aux frontières) susceptibles de susciter une migration réactive aux éléments déclencheurs plus directs (par exemple, déclenchement d'une guerre, conflit ethnique, violations des droits de l'Homme) et à des circonstances opportunes (par exemple ressources individuelles suffisantes), sans compter les effets d'interaction.

Les modèles présentés brièvement ci-dessus se concentrent essentiellement sur la migration de la main-d'œuvre et expliquent comment les flux s'amorcent et se poursuivent dans des conditions d'inégalité entre les marchés du travail. Certains modèles, plus larges, tiennent compte de la violence politique dans les facteurs de migration. Cependant, même si les conditions économiques et politiques continuent de jouer un rôle important, d'autres variables interviennent au cours du processus de migration. Le fait que des communautés de migrants ou de réfugiés se soient établies dans des pays d'immigration entraîne un élargissement des réseaux de migrants propre à favoriser la poursuite de la migration. Dans de nombreux pays, la migration des travailleurs a été suivie de regroupements familiaux, si bien que les flux migratoires sont parfois plus importants que les flux de main-d'œuvre initiaux et que la migration se fait, de façon générale, moins sélective. Ce cas de figure est illustré par la migration de travailleurs turcs et marocains et de leur famille en Europe occidentale (voir par exemple Penninx *et al.*, 1993, dans le cas des Pays-Bas). Les pays d'accueil ont mis en place différentes politiques visant à faciliter l'intégration et/ou les migrations de retour. Des institutions sociales venant en aide aux migrants ont vu le jour, de même que des organisations de médiation s'occupant du transport. En outre, l'insertion de migrants dans la société peut modifier le tissu social et le statut du travail, ce qui se répercute sur le contexte des migrations futures.

L'analyse de la migration a jusqu'à présent quelque peu négligé l'explication de la direction des flux de migration. Au tout début d'un processus de migration, le choix d'un pays particulier est souvent le fruit du hasard ou dépend en partie des informations disponibles avant le départ. D'anciens liens coloniaux continuent souvent à se refléter dans les flux migratoires bien après la fin de la colonisation à proprement parler (voir Fassmann et Münz, 1992). Une fois les contacts établis, la présence de parents, amis et/ou autres personnes de la même communauté d'origine, peut bien évidemment constituer une très forte motivation dans le choix d'une destination particulière. Parmi les autres facteurs entrant en jeu figurent une langue commune, les informations sur le pays et les images véhiculées par les médias et autres moyens de communication, l'estimation des chances de trouver un emploi, la perception du fonctionnement des politiques d'admission et d'intégration, etc. De puissants facteurs d'attraction et de répulsion liés au marché du travail, aux déséquilibres économiques et aux conditions politiques et environnementales, ainsi que, les progrès spectaculaires des systèmes de transport et de communication peuvent aussi inciter les migrants à choisir de nouvelles destinations. L'extension géographique de la migration est accélérée par l'établissement de nouveaux liens entre les pays en conséquence de l'évolution des modèles commerciaux et des flux de capitaux dans l'économie mondiale (Ghosh, 1992).

Ces facteurs - entre autres - expliquant la poursuite de la migration et la direction des flux ont été intégrés progressivement dans le corpus théorique sur la migration internationale. L'argumentation a gardé une forte dimension économique, mais les nouveaux modèles contribuent à expliquer pourquoi la migration se poursuit, voire s'intensifie malgré un taux de chômage élevé dans les pays d'accueil, un resserrement des politiques d'admission et une hostilité croissante envers la migration.

Sur la base de la recherche des dernières années sur le phénomène de la 'migration en chaîne', un nombre croissant d'études se concentre sur la forme et le fonctionnement des *réseaux de migration internationale* (voir par exemple Harbison, 1981; Massey *et al.*, 1987; Boyd, 1989; Fawcett, 1989; Kritz *et al.*, 1992). Les réseaux de migrants se définissent comme un tissu de liens personnels entre migrants, anciens migrants et non-migrants noués dans les régions d'origine et de destination par la parenté, l'amitié et l'appartenance à une même communauté (Boyd, 1989; Massey *et al.*, 1993). Les réseaux jouent sur la décision de migrer en fournissant des informations, de l'assistance, par exemple pour ce qui est de trouver du travail et un logement. Les réseaux de migration peuvent aider à éluder les restrictions des politiques d'entrée, par exemple par des mariages entre membres de réseaux. Si les marchés du mariage sont bornés par des liens de parenté et/ou d'appartenance à une communauté, si les contacts entre les pays et les communautés sont renforcés par des visites fréquentes et si les décisions de mariage sont influencées par les familles et non pas seulement par les individus, alors les réseaux peuvent avoir une influence considérable sur la poursuite des flux migratoires (voir par exemple Esveldt *et al.*, 1995). Les politiques d'intégration visant à régulariser la situation juridique des résidents immigrés de longue date peuvent attirer de nouveaux immigrants, mais aussi augmenter les possibilités pour les personnes déjà en mesure d'assister les nouveaux arrivants. De façon générale, les réseaux ont tendance à prendre de l'extension, car en réduisant les coûts de la migration et les risques qu'elle représente, ils stimulent de nouveaux flux. La migration peut donc être considérée comme un processus de diffusion autoentretenu (Massey *et al.*, 1993). Cependant, l'affaiblissement progressif des liens entre les communautés d'origine et de destination d'une part (par exemple parmi la deuxième génération) et l'augmentation de la charge pour la communauté immigrée résidente liée au nombre croissant de migrants potentiels peut conduire à long terme à une perte d'efficacité des réseaux. Les premiers arrivés peuvent se lasser à la longue de voir l'énième cousin frapper à leur porte pour demander une assistance parfois difficile à fournir (voir par exemple Böcker, 1994; Pohjola, 1991). La théorie des réseaux augmente fortement les besoins de données et partant, les efforts de collecte. L'observation des réseaux de migrants est assurément complexe, car les liens unissant les membres sont difficiles à caractériser et à mesurer et risquent d'être interprétés différemment par les chercheurs et les personnes répondant au questionnaire.

Une fois lancé, le processus de migration modifie les conditions à la fois sur le lieu d'origine et sur le lieu de destination. Ce phénomène des *causes cumulatives*, augmente souvent la probabilité de migrations futures (Massey, 1990). Les migrations se répercutent sur les structures sociales et économiques et sur la répartition des revenus dans la région d'origine suivant le degré d'engagement dans le processus de migration. Avant qu'une région rurale commence à participer au système de migration, les inégalités de revenu et, partant, le sentiment d'une privation relative peuvent être limités; durant le processus de migration, les transferts effectués par le premier groupe de migrants creusent les inégalités et intensifient le sentiment de privation parmi les personnes restées dans le pays. Si l'on suit ce raisonnement, les inégalités de revenu ne commenceront à se réduire que lorsque la majorité de la communauté participera à l'économie de migration (voir par exemple Taylor, 1992). En outre, l'organisation de la production agricole est susceptible d'évoluer au fur et à mesure que les migrants ont des moyens d'acquérir et utiliser des méthodes de production à fort coefficient de capitaux ou d'acheter des terres à des fins d'investissement plutôt qu'à des fins de production, ce qui entraîne un fléchissement des besoins en travailleurs locaux. D'un autre côté, la construction de nouvelles maisons peut relancer la demande de main-d'œuvre. Enfin, l'expérience que les migrants accumulent dans les pays d'accueil est susceptible de modifier les goûts et les motivations, créant une véritable 'culture de la migration' dans

certaines sociétés si la migration est intégrée dans le système de valeurs d'une communauté. Cette approche exige des données contextuelles très complexes, entre autres des données détaillées sur les inégalités de revenus et sur le sentiment d'une privation relative, sur les réseaux de migrants, la structure économique et la répartition de la propriété, ainsi que sur les attitudes et valeurs culturelles vis-à-vis de la migration. Les conditions dans le pays de destination sont également influencées. Par exemple, l'acceptabilité sociale du travail est modifiée lorsque certaines personnes commencent à considérer tels ou tels emplois comme des jobs peu qualifiés 'pour immigrants' et refusent désormais d'occuper ces postes. Ainsi, il peut exister une demande structurelle de main-d'œuvre immigrée malgré des taux de chômage élevés. Les immigrants perçoivent peut-être leur statut différemment, du moins tant que leur premier objectif est de gagner de l'argent et d'améliorer leur statut dans leur communauté d'origine ou que l'indépendance conférée par les ressources financières leur donne le sentiment d'une amélioration de leur statut.

La théorie des *systèmes de migration* intègre un nombre important des modèles et éléments théoriques décrits brièvement ci-dessus. Les flux migratoires gagnent en stabilité et se structurent dans l'espace et dans le temps, ce qui permet l'identification de systèmes durables de migration internationale. Un système de migration peut être considéré comme un ensemble de lieux reliés par des flux et des contre-flux de personnes, de biens, de services et d'informations (Fawcett et Arnold, 1987a; Boyd, 1989; Fawcett, 1989; Moulner, Boutang et Papademetriou, 1994; Zlotnik, 1992). Si l'on considère que la migration s'inscrit dans un système où les pays et les régions sont reliés par plusieurs types de liens et qu'il s'agit d'un processus dynamique plutôt que d'un phénomène statique, il est indispensable d'intégrer les processus aux niveaux micro et macro. Par conséquent, la recherche sur les causes de la migration doit tenir compte à la fois des individus et des ménages (y compris leur comportement vis-à-vis de la migration, leurs motivations et leurs perceptions, etc.) et les conditions économiques, sociales, environnementales et politiques qui créent le contexte de la migration et influencent le comportement individuel. Dans une structure systémique, les individus et les ménages sont considérés comme des décideurs actifs concernant la migration ou les alternatives. Ils développent des stratégies de migration tenant compte à la fois des influences entrant en jeu dans le système du pays de destination potentiel et celui du pays d'origine (Kulu-Glasgow, 1992). Les questions soulevées par les études orientées vers les systèmes portent sur les raisons de la migration et de la non-migration, le rôle de l'état dans le contrôle de la migration et celui des réseaux de l'information, etc.

Les principaux avantages des études systémiques sont mis en exergue par Fawcett et Arnold (1987a):

- elles tiennent compte à la fois des régions d'origine et de destination;
- elles s'attachent à expliquer la mobilité, mais aussi la stabilité;
- les éléments du système sont en principe étudiés de façon combinée et non de façon isolée;
- elles incluent d'autres flux que les seuls mouvements de personnes;
- les éléments du système sont reconnus comme étant interconnectés et tout changement dans une partie se reflète dans une autre partie;
- la migration est considérée comme un processus dynamique composé d'une série d'événements au fil du temps.

On pourrait dresser, face à cette liste impressionnante d'atouts de la recherche orientée vers les systèmes, une liste tout aussi impressionnante des données requises aux différents niveaux et lieux de l'analyse, y compris les séries chronologiques.

2.2 Conséquences pour la collecte de données

Naturellement, les approches théoriques existantes ne s'excluent pas mutuellement sur tous les aspects. Il existe des recoupements, même en cas d'hypothèses de départ apparemment opposées. Les approches les plus récentes tendent à exiger une quantité considérable de données, en particulier celles qui couvrent les réseaux et les systèmes migratoires. En principe, des données sont requises au niveau de l'individu, du ménage et de la communauté et parfois d'un contexte plus large, tant dans les pays d'origine que dans les pays d'accueil, pour les migrants et les non-migrants, dans une perspective historique. Les exigences concernant la collecte de données et l'analyse consécutive sont manifestement très élevées (voir par exemple Bilsborrow et Zlotnik, 1995).

Les systèmes d'enregistrement n'offrent pas suffisamment d'informations par eux-mêmes pour *expliquer* le processus de la migration, comprendre pourquoi certaines personnes franchissent le pas et d'autres non. Compte tenu du volume d'informations requis dans les modèles théoriques récents de la migration, les recensements et/ou les enquêtes à grande échelle, qui fournissent certes généralement plus de données sur les caractéristiques des migrants que les sources administratives, ne suffisent pas non plus à couvrir de façon appropriée le processus de migration, à cause des limitations imposées par le questionnaire. Les enquêtes spécifiques sur la migration sont les plus intéressantes à des fins d'analyse, mais les coûts sont souvent prohibitifs, notamment lorsqu'une couverture nationale et/ou de grands échantillons sont nécessaires.

Fawcett et Arnold (1987b) énumèrent les avantages des plans d'enquête par rapport à d'autres formes de collecte de données: flexibilité et maniabilité, relative précision et possibilité d'élaborer des plans de sondage avancés et innovateurs incluant une collecte à des sites et à des niveaux différents. En outre, la liste des thèmes pouvant être abordés dans les enquêtes est quasiment illimitée (si ce n'est que l'enthousiasme des répondants et des enquêteurs risque de s'essouffler quelque peu à la longue).

Les inconvénients sont bien connus eux aussi (voir Fawcett et Arnold, 1987b): difficulté d'obtenir des échantillons représentatifs de groupes pertinents et coûts liés au tirage d'échantillons assez grands dans les enquêtes spécialisées. Dans la pratique, les stratégies d'enquêtes sont loin d'être idéales, en particulier pour les groupes difficiles à localiser, tels que les migrants clandestins. En outre, les pays recourent à des sources de données très divergentes sur les migrants internationaux, sans parler du fait qu'il n'existe pas de définition uniforme du concept de migrant. Le tirage d'échantillons à des fins de comparaisons internationales peut donc laisser sérieusement à désirer dans la pratique. De nombreuses études se concentrent exclusivement sur les principaux foyers d'émigration ou d'immigration parce qu'il est relativement facile d'y identifier les migrants internationaux (effectifs ou potentiels). La plupart ne sont réalisées que dans le lieu de destination et sont donc incapables de saisir les facteurs de la migration ou la migration sélective. Qui plus est, les personnes ayant migré une nouvelle fois (que ce soit pour retourner dans leur pays ou partir ailleurs) sont exclues.

Un consensus assez large sur la nécessité de combiner les données de niveaux différents s'est imposé; il consiste à sonder des ménages et à interroger plusieurs membres (par exemple chefs de ménage et/ou membres ayant une expérience de la migration). En outre, les besoins de données au niveau de la communauté - et parfois dans un contexte géographique plus large - sont largement reconnus. Lorsqu'elles sont collectées, ces données tendent néanmoins à se référer uniquement au moment de l'enquête. Manifestement, la corrélation de ces données contextuelles et de la prise de décision au niveau de l'individu ou du ménage - qui peut remonter à plusieurs années - n'est possible que si l'on suppose, souvent à tort, qu'aucun changement n'a eu lieu depuis lors. Il est donc

préférable de collecter, dans la mesure du possible, les données au niveau de la communauté par le biais de séries chronologiques.

Dans la recherche sur la migration internationale, les non-migrants (y compris les migrants potentiels) sont souvent négligés. Or, pour étudier les facteurs de migration, il importe non seulement d'étudier les motivations, les caractéristiques et les conditions des personnes et ménages ayant effectivement migré, mais aussi celles des personnes ayant choisi de rester, encore indécisées, ou retournées dans leur pays après un séjour plus ou moins long à l'étranger (voir aussi par exemple Hammar, 1995; Hammar *et al.*, éd., 1997). Les enquêtes devraient donc inclure à la fois les ménages ayant une expérience de la migration et ceux qui n'en ont pas, même si les premiers peuvent très bien être sur-représentés par rapport aux seconds. Si l'accent est mis sur les causes de la migration internationale, le groupe de référence des non-migrants (originaires du pays d'origine observé) peut être omis dans le pays de destination (Bilsborrow *et al.*, 1997).

Pour des raisons pratiques et des contraintes financières, les efforts de recherche se limitent habituellement - mais pas toujours - soit au lieu d'origine, soit au lieu de destination. Les enquêtes axées exclusivement sur le pays d'accueil pâtissent du fait que seules les personnes ayant choisi de migrer dans ce pays particulier sont observées, celles ayant choisi une autre destination, retournées au pays ou n'ayant pas (ou pas encore migré) étant omises. Ces études ne suffisent donc pas à elles seules à expliquer les facteurs de migration. D'un autre côté, les études limitées aux pays d'origine incluent peut-être les non-migrants, mais ne tiennent pas compte des personnes ayant quitté la région, seules ou avec d'autres membres du ménage. Les informations obtenues par personnes interposées sont davantage sujettes à caution et les questions relatives aux attitudes ou expériences à l'étranger sont à proscrire. En principe, une approche intégrée semble la plus appropriée: les ménages sans expérience migratoire sont observés dans le pays d'origine (et parfois aussi dans le pays de destination) et les ménages ayant une expérience migratoire, à la fois au lieu d'origine et de destination.

Il existe plusieurs méthodes permettant d'appréhender des échantillons ainsi liés. D'abord, grâce aux échantillons dits 'liés', dans lesquels les ménages migrants peuvent être interrogés dans le pays de destination, et leurs parents ou les ménages de référence, dans le pays d'origine. On peut soit partir du pays d'origine et continuer en aval après avoir obtenu l'adresse de membres du ménage ou de parents vivant à l'étranger, soit partir du pays de destination et remonter en amont après avoir obtenu l'adresse de membres du ménage ou de parents restés au pays. Dans ce dernier cas, un échantillonnage supplémentaire doit être réalisé en vue de sélectionner les ménages sans expérience migratoire, ainsi que les ménages de migrants de retour et les ménages de migrants vers d'autres destinations.

Une autre approche possible est d'interviewer d'abord, dans le pays de destination, un groupe représentatif de migrants d'une région d'origine particulière. En obtenant des informations sur le lieu d'origine des migrants interviewés, un deuxième échantillon peut être tiré dans la région d'origine, composé de ménages ayant une expérience de la migration vers une destination particulière, de ménages ayant une expérience de la migration vers d'autres destinations, de ménages de migrants de retour, et enfin, de ménages sans expérience de la migration.

Ces deux plans de recherche, et en particulier le premier, posent de sérieux problèmes pratiques d'échantillonnage. Lorsqu'on part d'un échantillon lié à l'origine, la difficulté réside dans l'obtention d'un nombre suffisant d'adresses pour assurer un suivi de qualité. En effet, les répondants ignorent souvent l'adresse des migrants, en particulier dans les cas d'immigration clandestine. En outre, s'il connaît l'adresse, le répondant ne la divulguera que s'il est sûr que les informations ne seront pas utilisées contre le migrant ou un membre de sa

famille. Par ailleurs, il est possible que les adresses obtenues soient très distantes les unes des autres. La sélection de filières de migration particulières permet d'éviter que les enquêteurs aient à sillonner la totalité du pays d'accueil. Enfin, les ménages ayant émigré en bloc sont omis dans l'enquête.

Des problèmes d'échantillonnage et d'organisation peuvent également survenir si le processus est lancé dans le pays de destination. Dans les échantillons tirés dans le pays d'accueil, les migrants sans papiers risquent d'être sous-représentés et si, par exemple, seules les personnes ayant migré au cours des x dernières années sont incluses - en supposant que l'analyse privilégie les tendances récentes - un nouveau problème se posera dans la sélection des répondants, notamment dans le cas de flux établis de longue date. En outre, il peut s'avérer difficile d'obtenir suffisamment d'adresses pour le suivi, même si dans ce cas, le problème se pose avec moins d'acuité, la fourniture d'adresses approximatives étant perçue par les répondants comme étant moins risquée. Enfin, il est nécessaire de tirer un échantillon supplémentaire de ménages non-migrants.

Pour pouvoir saisir la nature dynamique du processus de migration et notamment les facteurs de décision sous-jacents, les plans de recherche devraient être longitudinaux (plutôt que transversaux/rétrospectifs), de sorte que les migrants puissent être suivis un certain temps avant et après la migration. L'échantillonnage a donc lieu parmi la population non-migrante et les migrants potentiels ou futurs sont interrogés plusieurs fois au cours d'une période allant de juste avant la migration à quelques années plus tard.

Dans la pratique, cette configuration présente certains inconvénients. Premièrement, les sondages aléatoires tendent à inclure trop peu de personnes qui migreront effectivement dans le laps de temps de l'enquête; l'échantillonnage est donc souvent ciblé sur les personnes ayant déjà bien entamé la préparation de leur migration (par exemple en sélectionnant des demandeurs de visas ou des migrants au moment de leur arrivée à destination). Deuxièmement, il y a un risque élevé de non-réponses dues à la mobilité des répondants lors des enquêtes de suivi. Et troisièmement, les projets longitudinaux présentent l'inconvénient d'être chers et de prendre du temps.

Il n'existe à ce jour aucun ensemble théorique intégré sur les causes de la migration internationale ou sur le processus de migration en général. Les modèles théoriques reposent progressivement sur un nombre croissant de facteurs interconnectés qui influencent le processus de migration, la décision de migrer et les options alternatives. Alors que les facteurs économiques et les différences (perçues) concernant le niveau de vie et l'emploi continuent de jouer un rôle important dans tous les modèles, les principaux éléments novateurs concernent l'inclusion des ménages, la prise en compte de facteurs contextuels (liés aux lieux d'origine et de destination, mais aussi façonnés par le processus de migration lui-même), le rôle des réseaux migratoires, l'impact des politiques d'admission et d'intégration, ainsi que l'évaluation par les migrants (potentiels) des conséquences et de l'efficacité de ces stratégies. En outre, depuis quelques années, la recherche a de plus en plus tendance à appréhender le processus de migration comme un système dynamique.

Les besoins de données ont suivi l'évolution des modèles et conceptions théoriques. Les modèles économiques et systémiques les plus récents exigent des données de plus en plus détaillées et complexes à différents niveaux d'agrégation. Bien que des modèles différents nécessitent des données différentes pour vérifier leurs hypothèses, les exigences se recouvrent en grande partie. Dans l'impossibilité de passer au crible un système de migration dans le cadre d'une seule (ou même de plusieurs) étude(s), il est nécessaire d'attacher une importance particulière au choix des thèmes de recherche et des hypothèses de départ. A cet égard, la recherche pourrait se concentrer sur les facteurs de la décision de migrer et sur les décisions alternatives, et en particulier sur les caractéristiques de la

personne et du ménage (y compris les données économiques telles que la propriété, les transferts), les facteurs contextuels d'ordre économique, environnemental, socio-politique, structurel et ethnique qui influencent les options possibles et la décision de partir ou de rester, les informations sur la vie et les possibilités dans le pays de destination (et l'idée que l'on s'en fait), de même l'information sur la perception des politiques de contrôles migratoires ainsi que la forme et le fonctionnement des réseaux de migration.

2.3 Enquêtes sur la migration internationale

Dans quelle mesure les enquêtes existantes répondent-elles aux exigences des approches théoriques récentes? Si l'objectif est d'étudier un système de migration complet, les travaux sur le terrain doivent être réalisés plus ou moins simultanément dans tous les pays faisant partie du système particulier. Peu d'études se sont placées dans la perspective de comparaisons internationales. La comparaison des processus migratoires entre les pays est déjà extrêmement difficile lorsqu'elle se fonde sur les statistiques existantes (qui varient suivant le type de source de données et la définition d'un migrant, pour ne citer que les deux sources principales de non-comparabilité). Relativement peu d'études fondées sur des enquêtes ont été réalisées dans plusieurs pays d'origine et/ou plusieurs pays de destination ou à la fois au début et à la fin des flux migratoires. Les enquêtes existantes concernent le plus souvent un seul pays d'origine et un seul pays d'accueil et se fondent généralement sur de (très) petits échantillons. Pour illustrer le type d'étude le plus courant - l'étude qualitative fondée sur des échantillons petits ou très petits - citons l'étude anthropologique réalisée par Böcker (1994, 1995) parmi les immigrés turcs aux Pays-Bas. En 1988-1989, elle a observé 28 ménages turcs composés de 80 adultes et 52 enfants de moins de 18 ans dans une municipalité néerlandaise. Un suivi a été effectué en Turquie par l'interview de membres de la famille de certains ménages interrogés aux Pays-Bas. Bien que l'étude apporte de nombreux éléments nouveaux sur les motivations de la migration et sur le fonctionnement des réseaux, les faibles effectifs concernés interdisent toute généralisation.

Dans une étude réalisée en 1987, (Massey *et al.*) plusieurs formes de collecte de données, ont été utilisées pour étudier le processus de migration du Mexique vers les Etats-Unis. Au lieu de la procédure rétrospective ('follow backward') choisie par Böcker, l'étude mexicaine suit une procédure chronologique ('follow forward') adaptée. Dans l'étude initiale, quatre villages ont été sélectionnés dans une région du Mexique constituant un important réservoir d'émigration vers les Etats-Unis. Dans les villages concernés, un échantillon aléatoire de 825 ménages (5.945 personnes) a été inclus dans l'enquête. Les données ont été collectées auprès de ces ménages au moyen de questionnaires à structure semi-figée. En outre, les personnes ayant déjà migré auparavant ont été questionnées sur leur passé migratoire et sur leur expérience. En plus des données sur les individus et les ménages, des données contextuelles au niveau de la communauté ont été collectées et plusieurs études de cas ethnographiques ont été réalisées. Une soixantaine d'autres ménages (367 personnes), résidant en Californie depuis au moins trois ans et originaires des villages mexicains observés dans l'étude a été interviewée en vue de fournir les informations manquantes sur les migrants absents. Les références en chaîne (effet 'boule de neige') ont été utilisées pour localiser les migrants établis aux Etats-Unis. Cette fois encore, une généralisation à l'ensemble du Mexique est impossible compte tenu des procédures d'échantillonnage utilisées et de la taille des échantillons.

L'étude sur la migration à partir de l'Europe centrale et orientale, coordonnée par le groupe des activités relatives à la population de la CEE de l'ONU, a appliqué une méthodologie comparable à celle sur les flux Mexique - Etats-Unis mais, en partie à cause des destinations multiples de la migration, il a été difficile d'inclure les pays de destination. Le plan d'étude a été plus délicat compte tenu de l'inclusion d'un plus grand nombre de pays d'origine (trois au

lieu d'un seul) et de destinations. En outre, la migration n'est pas aussi forte que dans le cas mexicain, si bien qu'il est plus difficile de sélectionner un échantillon suffisant de ménages ayant une expérience de la migration (Mullan et Frejka, 1995, Jazwinska et Okolski, éd., 1996). En l'absence de bases de sondage appropriés, la première étape a consisté à sélectionner délibérément certaines régions et, à l'intérieur de celles-ci, les communautés à inclure dans l'étude, en ciblant celles qui pourraient être considérées par les experts comme des réservoirs importants de migration. Le cas échéant, des registres ont été utilisés pour tirer des échantillons d'individus ou de ménages. Au cours de la première phase du plan de sondage (qui en comporte deux), un court questionnaire préliminaire a été adressé aux ménages sélectionnés de façon aléatoire en vue d'identifier les ménages migrants et non-migrants. Le questionnaire complet n'a ensuite été adressé qu'aux ménages migrants. Le questionnaire préliminaire comportait des questions sur l'expérience en matière de migration, ainsi que sur la composition du ménage, le niveau d'instruction, l'âge et la catégorie professionnelle des membres du ménage. Lorsque la procédure d'échantillonnage n'a pas abouti à la sélection d'un nombre suffisant de ménages migrants, il a été fait appel à des techniques de références en chaîne pour identifier des ménages migrants supplémentaires. Cette méthode a été appliquée en Lituanie et en Ukraine, compte tenu du taux élevé de non-réponses parmi les ménages de l'échantillon initial. En Lituanie, l'échantillon comprenait au départ 600 ménages, en Pologne 450 et en Ukraine 460 (Mullan et Frejka, 1995). En Pologne, le questionnaire préliminaire court a été envoyé à 900 ménages sur les 1.281 retenus dans la base de sondage, et 425 se sont révélés être des ménages migrants. Les raisons pour lesquelles les ménages n'ont pas été interviewés étaient le plus souvent liées à l'inoccupation du logement (ce qui est vraisemblablement lié à la migration), ou au refus de coopérer (compte tenu de la sensibilité du sujet) (Jazwinska, 1996).

Citons pour quatrième exemple l'étude plus ancienne sur la migration à partir de la vallée du fleuve Sénégal vers la France, pour laquelle des données ont été collectées en 1982 à la fois en France et dans un grand nombre de villages de la vallée du Sénégal (voir Condé *et al.*, 1986; Findley *et al.*, 1988). La première enquête dans le cadre de cette étude a été réalisée auprès de 1.219 Sénégalais, Maliens et Mauritaniens travaillant dans deux grandes régions d'immigration françaises. Dans l'enquête, les répondants étaient invités à indiquer leur adresse d'origine et un second échantillon a été élaboré dans 99 villages sélectionnés parmi les lieux d'origine désignés par les répondants en France. Les villages ont été stratifiés conformément au nombre de répondants en France originaires de ces villages et chaque village a reçu une fraction de sondage calculée de façon à inclure 100 répondants individuels par village. Au total 12.558 personnes (1.032 ménages) ont été incluses dans l'enquête sur la vallée du Sénégal. Les variables socio-démographiques concernant les ménages et les questions sur la migration de type 'recensement' ont été incluses dans les questionnaires, ainsi que des informations sur les caractéristiques économiques du ménage et le passé migratoire de tous les hommes âgés de plus de 15 ans (y compris les informations sur les migrations vers d'autres destinations africaines). Enfin, il y avait aussi un questionnaire au niveau de la communauté pour les caractéristiques du village. Cependant, comme les caractéristiques 'communauté' et 'ménage' ont été uniquement demandées au moment de l'enquête et non à celui de la migration, des analyses sont limitées à cet égard.

Plus récemment, en 1993, une série d'enquêtes sur la migration a été réalisée dans huit pays d'Afrique occidentale (Burkina Faso, Guinée, Côte d'Ivoire, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria et Sénégal). Cette étude, coordonnée par le CERPOD, et intitulée *Réseau d'enquêtes sur les migrations et urbanisation en Afrique de l'ouest* visait à mesurer les flux migratoires au cours des cinq années précédant les enquêtes, c'est-à-dire 1988-1992 (Bocquier et Traoré, 1998; CERPOD, 1995). L'ambitieux objectif était de mesurer les caractéristiques de la migration et de l'urbanisation, en incluant à la fois les niveaux et les tendances, les facteurs et les conséquences; tous les changements de résidence des personnes interviewées dans des échantillons représentatifs au niveau national ont été enregistrés. Les migrants vivant actuellement à l'étranger, ont été observés au moyen d'un

questionnaire spécial à condition d'avoir été membre du ménage au cours de la période de référence de cinq ans. Dans ce cas, les questions sur ce migrant ont été posées au chef de ménage ou au membre du ménage le plus âgé. Le nombre de ménages enquêtés a varié d'environ 7 milles à 13 milles, le Nigeria se détachant du lot avec ses 34 milles les ménages interviewés. Au total, les huit pays ont couvert presque 100 milles ménages non-migrants et migrants, mais comme il n'y avait pas de sur-représentation de ménages comprenant des migrants internationaux, ces derniers étaient finalement très peu nombreux dans l'échantillon (Bilsborrow *et al.*, 1997). Comme dans les autres enquêtes décrites plus haut, les données ont été collectées au niveau des ménages et des individus, mais aussi à celui de la communauté.

L'un des rares exemples de plan de recherche longitudinale en matière de migrations internationales est l'étude réalisée parmi les migrants coréens et philippins aux Etats-Unis (Cariño *et al.*, 1990; Park *et al.*, 1990). Une personne sur dix âgée entre 18 et 69 ans et ayant obtenu un visa en 1986 a été interrogée, avant son départ. Dans les deux pays concernés, 3.911 personnes ont été interviewées au sujet de leurs caractéristiques socio-démographiques, de leurs réseaux familiaux, de leurs projets et de leurs attentes concernant la vie aux Etats-Unis, et de leur passé migratoire. En outre, pour corriger les effets de l'omission des personnes n'ayant pas demandé de visa d'immigration dans leur pays d'origine et ayant seulement rempli les formalités une fois aux Etats-Unis, une enquête postale a été réalisée auprès de 2.114 Coréens et Philippins cherchant à régulariser leur situation en 1986. Des enquêtes de suivi longitudinales ont été effectuées en 1988-1989, permettant de repérer 2.079 répondants, puis une nouvelle fois en 1991-1992 (Fawcett et Gardner, 1994).

3. PLAN D'ETUDE

3.1 Plan de recherche

L'objectif du projet est de faire mieux comprendre les déterminants et les mécanismes de la migration internationale, dans une perspective comparative. Comment les flux migratoires démarrent-ils? Quelles sont les causes de la poursuite puis, finalement, de la régression de ces flux? Quels sont les facteurs influençant l'orientation des flux migratoires? Si les incitations générales à la migration sont bien connues, il est plus difficile de discerner comment et dans quelle mesure celles-ci affectent des flux migratoires spécifiques. Si l'on pose pour hypothèse que de nombreux mouvements sont initiés ou accentués par des facteurs économiques et que la pauvreté extrême ou l'insécurité sociale et économique crée un important potentiel de migration, quelles sont les circonstances transformant ce potentiel en migrations effectives? Et comment expliquer, même si un nombre croissant de personnes choisit de migrer, qu'un nombre encore très important décide de ne pas suivre leur exemple au vu des écarts souvent considérables de richesse entre pays? En d'autres termes, quelles sont les caractéristiques et circonstances individuelles qui distinguent les migrants des non-migrants? En outre, comment ces facteurs évoluent-ils au fil du processus de migration et à l'intérieur des pays concernés?

En réponse à ces questions, le projet a essayé d'intégrer un certain nombre d'éléments clés (plan analytique, éléments à fournir) découlant des approches théoriques plus récentes pour analyser le processus de la migration internationale.

Les enquêtes spécialisées sur la migration sont la méthode la mieux appropriée pour expliquer le processus de migration (et non pour mesurer les flux migratoires). Etant donné que, du point de vue théorique, l'objectif est d'appréhender les facteurs au niveau de l'individu, du ménage et du contexte qui influencent la décision de partir ou de rester, le projet inclut à la fois une enquête au niveau micro (données sur les ménages et données individuelles pour les migrants et les non-migrants) et au niveau macro (données contextuelles aux niveaux national, régional et local (c'est-à-dire de la communauté) dans chaque pays d'origine ou d'accueil sélectionné.

La solution pratique des *enquêtes transversales à tour unique* avec questions rétrospectives a été préférée à l'option des enquêtes longitudinales, plus longues et plus coûteuses. La dimension historique est saisie par des questions rétrospectives et dans les enquêtes 'ménages' et individuelles et par la collecte de séries chronologiques au niveau macro. Pour différentes raisons, une période de dix ans précédant les enquêtes a été choisie. Premièrement, il semblait judicieux, d'un point de vue politique, de se concentrer sur les processus de migration récente. Deuxièmement, en raccourcissant la durée, la taille de l'échantillon peut être réduite et le contrôle de la période de migration perd de son importance. Ces deux arguments pourraient inciter à choisir une période encore plus courte, mais plus on restreint la définition du migrant, plus il sera difficile de sélectionner un échantillon dans la population.

Comme la collecte de données devrait être suffisamment large pour inclure des analyses ultérieures à partir de points de vue différents, une méthode pluridisciplinaire a été jugée souhaitable. Une approche *des systèmes de migration* incluant différents éléments des approches 'réseau' et 'causes cumulatives' a servi de large cadre théorique à l'établissement des questionnaires. Cette approche tend à exiger un volume de données très important au niveau de l'individu, du ménage et de la communauté, et parfois à un niveau contextuel plus large, tant dans les pays d'origine que d'accueil, pour les migrants et les non-migrants, dans une perspective historique.

L'étude porte à la fois sur *les pays d'origine et sur les pays d'accueil*. Ce principe a été appliqué moins systématiquement que prévu initialement en raison du compromis réalisé - pour des raisons budgétaires - entre la taille des échantillons et le nombre de pays à inclure. Les enquêtes ont été réalisées dans cinq pays principalement émetteurs: (Egypte, Maroc, Turquie, Ghana et Sénégal) et dans deux pays principalement récepteurs (Espagne et Italie); les données de l'enquête néerlandaise ont été utilisées à des fins d'analyse secondaire. Les migrants interrogés en Espagne viennent du Maroc et du Sénégal et ceux interviewés en Italie, du Ghana et de l'Egypte. L'analyse secondaire aux Pays-Bas porte sur les migrants turcs et marocains; les résultats en sont présentés dans les Chapitres 6 et 7.

Les pays d'origine sélectionnés ont en commun:

- la distinction entre les flux migratoires de longue date et plus récents;
- une certaine importance de l'émigration;
- une différenciation régionale entre les niveaux de développement;
- la possibilité de trouver des migrants de ces pays dans différents pays d'accueil de l'Union européenne.

Le Maroc et la Turquie ont été choisis comme exemples de pays ayant une tradition de la migration et un éventail de plus en plus large de destinations en Europe. Jusqu'à présent, les Marocains ont migré vers la France et, dans une moindre mesure, vers les Pays-Bas et la Belgique, mais récemment un grand nombre d'entre eux optent pour l'Espagne ou l'Italie. Pour les Turcs, les principales destinations sont l'Allemagne, et, loin derrière, les Pays-Bas, autres pays européens, les Etats Unies et, plus récemment, les pays du Moyen-Orient. Les Ghanéens ont une culture de la migration solidement ancrée, traditionnellement orientée vers le Royaume-Uni et les Etats-Unis, mais plus récemment vers l'Italie, l'Allemagne et les Pays-Bas. Parmi les pays francophones d'Afrique, le Sénégal est celui qui présente la plus large diversité de destinations. La France reste un objectif important, mais l'Espagne, l'Italie, les Etats-Unis entre autres, accueillent un nombre croissant de migrants sénégalais. L'Egypte est un cas particulier, car la majeure partie de ses migrants s'orientent vers les Etats du Golfe et la Libye plutôt que vers l'Europe. Une proportion moins importante s'est également dirigée vers l'Europe du Sud et l'Allemagne et le potentiel de migration de l'Egypte reste important.

En ce qui concerne les pays d'accueil, l'Italie et l'Espagne ont été sélectionné principalement à cause de la disponibilité limitée de données sur la migration dans ces deux pays et à cause de la présence récente d'importantes populations immigrées. Les Pays-Bas, par contre, sont un pays caractérisé par une histoire migratoire plus ancienne. C'est en partie pour cette raison qu'un grand nombre d'études sur la migration, basées tant sur des données d'enquêtes que sur des statistiques tirées de registres de la population, sont disponibles dans ce pays.

Les données secondaires utilisées pour le rapport sur les Pays-Bas dans le cadre de ce projet proviennent d'une enquête sur des migrants turcs et marocains, réalisée par l'Institut néerlandais d'études démographiques interdisciplinaires (NIDI) en 1993 (Esveldt *et al.*, 1995). L'étude sur la migration du NIDI (dite NMS) était une enquête transversale à tour unique avec questions rétrospectives, utilisant un questionnaire à structure figée. Cette enquête était associée à des interviews détaillées sur des questions délicates et sur des sujets nécessitant une clarification. Du fait qu'elle ne comprenait pas de collecte de données au niveau macro, ce type de données a été collecté dans le cadre de la présente études à des fins de comparaison avec le projet d'Enquêtes sur les Migrations Internationales (EMI).

L'objectif du NMS était l'étude de déterminants de la migration à partir de la Turquie et du Maroc vers les Pays-Bas et de leurs conséquences pour les perspectives futures des migrants ainsi que pour le volume et la composition de flux de migration futurs potentiels. Les principaux thèmes de ce projet étaient entre autres les raisons de migrer (raisons de quitter le pays d'origine et de choisir en particulier les Pays-Bas) et les mécanismes de la migration (réseaux et informations).

Une description détaillée du plan de recherche, des concepts-clés, des plans de sondage et du questionnaire est fournie dans le rapport consacré aux Pays-Bas (voir l'Appendice 10.6). Ce rapport examine également les principales différences entre l'EMI et le NMS et les conséquences que cela peut avoir pour leur comparabilité.

Pour permettre des comparaisons entre les migrants d'un pays d'origine spécifique vers différentes destinations ou entre les migrants de différents pays d'origine vers un pays particulier, le projet EMI aurait peut-être dû prévoir un plus grand nombre d'enquêtes dans les pays d'accueil. L'avantage de telles comparaisons est qu'elles mettent en lumière l'influence des écarts économiques et des facteurs politiques sur le processus de migration, ainsi que la forme et le fonctionnement de réseaux dans des conditions différentes, etc. Le plan d'enquête actuel permet néanmoins d'établir différents types de *comparaison entre les pays*.

Il est essentiel d'intégrer des non-migrants dans d'étude pour expliquer les déterminants de la migration et faire mieux comprendre pourquoi la majorité des personnes ne migrent pas. C'est pourquoi les enquêtes réalisées dans les pays d'origine incluent un groupe témoin de *ménages non-migrants*. En revanche, le projet ayant pour objectif principal d'analyser les causes plutôt que les conséquences de la migration, les ménages non-migrants ne sont pas inclus dans les enquêtes réalisées dans les pays de destination.

3.1.1 Concepts-clés²

Un certain nombre de concepts et de définitions cruciaux ont été adoptés aux fins de l'étude, après discussion avec un groupe d'experts externes et après consultation des équipes nationales de recherche. L'objectif prioritaire était de permettre des comparaisons transnationales, et il a fallu pour cela se mettre d'accord sur des compromis acceptables pour toutes les équipes de recherche. La définition du ménage et de la migration était particulièrement importante à cet égard, compte tenu des différences entre les pays à la fois au niveau des aspects culturels et du passé migratoire. En outre, le concept du 'principal acteur de migration' a été développé, dans le but essentiel de limiter la charge de l'interview au sein du ménage.

Le concept traditionnel de *ménage* a été élargi pour les besoins de l'étude, de façon à inclure non seulement les personnes vivant ensemble et partageant des dispositions communes en ce qui concerne les moyens de subsistance et autres aspects essentiels à l'existence, mais aussi les personnes résidant actuellement en dehors du ménage mais dont les responsabilités et obligations principales se rapportent au ménage et qui devraient normalement retourner vivre au sein de ce ménage (ou devraient être rejoints par leur famille). Cette définition couvre donc à la fois les membres résidents et les membres non-résidents du ménage, chose indispensable dans les études sur la migration. Le concept du ménage est l'un des plus délicats à traiter dans le cadre de l'étude, non seulement à cause de la complexité de la migration (qui suppose une autre lieu de résidence), mais aussi parce que la configuration du ménage varie considérablement d'un pays à l'autre. Par exemple, la pratique de la polygamie au Sénégal se traduit souvent par des familles nombreuses vivant soit concentrées dans une même structure, soit séparés géographiquement, chaque épouse occupant son propre logement avec ses enfants. En outre, si le mari a émigré à l'étranger, il

² Voir aussi l'Appendice 10.4.

est possible que les femmes tombent sous la responsabilité d'un parent du mari, le plus souvent le père ou un frère. En Turquie en revanche, les familles sont généralement de type nucléaire; si les ménages de ce type sont plus faciles à traiter dans le cadre d'une enquête, ils ont aussi plus souvent tendance à émigrer en bloc (les interviews dans le pays d'origine n'ont plus lieu d'être).

La *migration* est définie comme un départ d'un endroit pour aller vivre dans un autre endroit pour une période continue d'au moins un an. Cette limite d'un an a été fixée pour permettre des comparaisons internationales et exclure les migrations saisonnières à l'étranger. Le module 'passé migratoire' du questionnaire d'enquête ne s'intéresse donc qu'aux endroits où une personne a vécu au moins un an (une commune dans le cas d'une migration interne dans le pays d'origine et un pays dans le cas des migrations internationales). Il y a une exception à cette règle: un migrant ayant quitté son pays d'origine (c'est-à-dire le pays d'origine inclus dans le projet, défini plus précisément comme pays de naissance) il y a au moins trois mois et *vivant actuellement à l'étranger* depuis au moins trois mois, sera considéré comme migrant car on ignore s'il y restera au moins un an.

On distingue, parmi les migrants internationaux, les *migrants récents* qui ont quitté leur pays d'origine au moins une fois au cours des dix ans précédant l'enquête et les *migrants non récents* dont la dernière migration remonte à plus de dix ans.

On distingue en outre, les migrants (internationaux) actuels et de retour. Les *migrants actuels* sont les migrants qui ont quitté leur pays d'origine et vivent effectivement à l'étranger au moment de l'enquête. Ils peuvent cependant résider temporairement dans leur pays d'origine, par exemple pour des vacances ou pour rendre visite à la famille. Les *migrants de retour* ont vécu à l'étranger pendant une période continue d'au moins un an, mais sont retournés dans leur pays d'origine où ils vivent au moment de l'enquête.

Les migrants actuels ou de retour peuvent être récents ou non récents. Etant donné que l'enquête s'intéresse particulièrement à la migration récente, les migrants de retour récents définis comme des personnes ayant à la fois quitté et regagné leur pays d'origine au cours des dix dernières années, ce qui représente vraisemblablement une faible proportion de l'ensemble des migrants de retour.

Dans le contexte de l'étude, un *non-migrant* est une personne n'ayant jamais migré à l'étranger.

Les ménages sont également subdivisés en ménages migrants récents, ménages migrants non récents et ménages non-migrants. Un *ménage migrant récent* est défini comme un ménage dont au moins un membre - qui est toujours considéré comme un membre de ce ménage - a quitté son pays d'origine au cours des dix dernières années et y est retourné depuis après avoir vécu à l'étranger pendant une période continue d'au moins un an ou vit actuellement à l'étranger et a quitté son pays d'origine il y a au moins trois mois. Un *ménage migrant non récent* est donc un ménage dans lequel *toutes* les migrations de personnes toujours considérées comme faisant partie du ménage ont eu lieu il y a plus de dix ans. Les ménages migrants récents et non récents peuvent être affectés aux catégories migrants actuels ou migrants de retour, ou à une combinaison des deux.

Enfin, un *ménage non-migrant* est un ménage dont aucun membre n'a jamais migré à l'étranger ou dont aucun membre ne vit actuellement à l'étranger de façon continue depuis plus de trois mois.

En principe, tout migrant récent, qu'il soit de retour ou actuel, remplit les conditions pour répondre aux questions concernant son expérience de la migration. Cependant, pour réduire

le nombre de répondants potentiels invités à remplir un long questionnaire individuel (et donc pour réduire la charge de l'interview sur les ménages) et éviter les réponses en double et/ou les réponses concernant différents ménages dans le passé, un seul migrant récent par ménage a été sélectionné pour une interview de type long (voir aussi Section 3.2.1). Ce migrant est appelé *principal acteur de migration*, ou PAM. Des règles ont été définies pour sélectionner les PAM: les principaux acteurs de migration potentiels (PAMP) sont tous les migrants récents du ménage âgés de 18 à 65 ans, nés dans le pays où est réalisée l'enquête, et qui avaient au moins 18 ans au moment de la dernière migration hors du pays en question. Suivant ces critères, il se peut que plusieurs membres du ménage entrent en ligne de compte. Dans ce cas, parmi les PAMP identifiés, seul celui qui a migré le premier à l'étranger au cours des dix dernières années sera retenu comme PAM. Si plusieurs PAMP ont migré en même temps, des critères supplémentaires sont appliqués.

Le choix du PAM suivant la procédure ci-dessus implique que la personne interviewée sur son expérience de la migration n'est pas nécessairement celle qui a débuté le processus de migration dans le ménage. La limite de dix ans fixée pour les longues interviews sur l'expérience de la migration et les conditions de vie avant le départ permet de minimiser les défaillances de mémoire, et présente également l'avantage de ne pas retenir uniquement le point de vue des chefs de ménage ou des migrants économiques, mais d'autoriser aussi les réponses des personnes ayant migré en tant que dépendants (seules les personnes ayant migré enfants sont exclues). Dans chaque ménage, une personne est sélectionnée comme *personne de référence*. En principe, la personne de référence est le chef du ménage sur le plan économique, c'est-à-dire, la personne qui apporte la contribution la plus importante aux revenus du ménage. Il lui a été demandé de répondre aux questions du questionnaire ménage; dans les ménages qui ne comportent pas de PAM, la personne de référence est invitée à répondre aux questions des modules H et J (voir Section 3.2.1).

3.2 Plan du questionnaire³

3.2.1 Niveau micro

L'enquête au niveau micro a pour objectif de décrire et d'interpréter le contexte de l'individu et du ménage qui explique la décision de migrer ou de rester. Compte tenu du large cadre théorique choisi pour élaborer les questionnaires, les données à collecter sont nombreuses. Pour l'élaboration des questionnaires, le travail d'autres chercheurs sur le terrain, en particulier de ceux liés à quelques-unes des études mentionnées à la Section 2.3, et des études sur le plan d'enquêtes migratoires (Bilsborrow *et al.*, 1984, 1997) nous ont été très utiles. Des thèmes prioritaires ont été fixés de façon à garder le volume de questions dans des limites raisonnables. Des projets de questionnaire ont été envoyés aux équipes nationales pour commentaire et ont été discutés à une réunion d'experts d'horizons professionnel, régional et culturel différents. L'une des préoccupations majeures du projet était de disposer de questionnaires aussi semblables que possible, mais dans une certaine mesure, les équipes ont été autorisées soit à ajouter des questions présentant un intérêt particulier uniquement pour leur pays, soit à en supprimer, pour la raison opposée, ou parce qu'elles étaient considérées comme trop sensibles et susceptibles d'hypothéquer les résultats des travaux sur le terrain. Par exemple, dans les enquêtes réalisées au Ghana et au Sénégal, des questions sur la double nationalité des enfants de migrants ont été ajoutées; de même, une série de questions très détaillées concernant les dépenses (en espèces ou en nature) et la mesure dans laquelle celles-ci ont été couvertes par les transferts des migrants a été incluse dans le questionnaire ménage au Sénégal. Les questions concernant l'appartenance ethnique et la religion ont été supprimées en Egypte et au Maroc. En outre, au cours des tests pilotes réalisés dans plusieurs pays participants, une question concernant le sentiment de privation relative (demandant aux répondants d'évaluer

³ Les questionnaires sont disponibles sur demande.

la situation économique de leur ménage par rapport à celle d'autres ménages) n'a pas abouti à des résultats satisfaisants, soit parce que reconnaître une relative aisance peut amener d'autres personnes à réclamer leur part, soit parce qu'il est jugé incorrect de se comparer aux autres. Dans ces cas, il a été décidé finalement d'abandonner la question. Plus important peut-être, la série de questions sur la migration clandestine a été éliminée au Sénégal. Bien sûr, il n'est jamais facile d'interviewer sur un thème aussi sensible, mais la chose était devenue impossible au Sénégal en raison du déroulement simultané d'une campagne d'information générale qui tentait d'expliquer pourquoi la migration n'était pas la solution aux problèmes de la population. Comme cette campagne était financée en partie par l'Union européenne, il était difficile de convaincre les autorités locales et les répondants que le projet EMI n'y était pas liée.

Il s'est révélé nécessaire dans certains cas de modifier le libellé d'une question pour mieux la faire coller à l'environnement culturel. Les exemples les plus frappants concernent le niveau d'instruction et l'état civil, qui ont été ajustés au système d'éducation et aux traditions matrimoniales de chaque pays. Plus intéressant est l'exemple des différences dans la structure de la propriété des terres et de l'utilisation du sol au Maroc et au Sénégal, qui ont requis un remaniement des questions concernant la propriété (foncière) et les possessions du ménage.

Les questionnaires d'enquête et le matériel d'information étaient disponibles en anglais et en français. Le cas échéant, l'équipe nationale des pays concernés s'est chargée de la traduction dans la ou les langues locales. En outre, les équipes des pays d'origine ont aidé pour la traduction celles des pays d'accueil. Afin de réduire les risques de glissement de sens en cours de traduction, des contacts fréquents ont été entretenus avec les équipes nationales pour discuter et expliquer les questions et les concepts de l'enquête, en particulier au moment d'évaluer les résultats pilotes, au cours de la formation des enquêteurs au lancement des travaux sur le terrain. Ces contacts ont pris la forme de visites d'un membre de l'équipe coordinatrice du NIDI auprès des équipes nationales.

Les séries de questionnaires couvrent les ménages et, au sein de chaque ménage, les différents membres âgés de 18 à 65 ans. Dans les pays d'origine, les groupes cibles étaient les suivants:

- ménages migrants actuels récents ou de retour récents: ménages dont au moins un membre a émigré il y a au maximum dix ans;
- ménages non-migrants ou ménages migrants non récents: ménages composés uniquement de migrants non récents et/ou de non-migrants.

Dans les pays d'accueil, seuls les ménages migrants récents ont été inclus.

Tous les questionnaires partagent la même conception et présentation modulaire de base. Chaque ménage a reçu un questionnaire ménage et un ou plusieurs individuels. Les modules sont standardisés pour des raisons de comparabilité, mais comme nous l'avons mentionné plus haut, il est possible d'intégrer les conditions spécifiques à un pays particulier. Il existe huit types de questionnaires, trois pour les pays d'accueil et quatre pour les pays d'origine (voir Tableau 3.1). Au Sénégal, un questionnaire individuel supplémentaire - essentiellement une version très abrégée des autres questionnaires individuels - a été conçu pour les co-épouses (à l'exception de la première femme). Les tests pilotes ont révélé que les informations obtenues auprès des co-épouses étaient très redondantes par rapport à celles fournies par la première femme (ce qui est en partie lié au fait que les femmes ne pouvaient normalement être interviewées qu'en présence d'autres membres de la famille). Les questionnaires individuels sont en grande partie identiques, à l'exception de variations dans le libellé et de l'inclusion ou de l'exclusion de certaines questions en fonction du type

d'enquêté (migrant actuel, migrant de retour, non-migrant), ou du type de pays (d'origine ou d'accueil). Le questionnaire non-migrant pour les pays destinataires est différent, car il n'inclut que deux modules (E et F, voir Tableau 3.2 ci-dessous).

Les questionnaires individuels ont été appliqués en fonction de la classification de la personne plutôt que celle du ménage. Par exemple, les questionnaires non-migrants ont été distribués aux membres de ménages non-migrants (dans les pays d'origine), mais aussi aux non-migrants dans les ménages migrants.

La section ménage des questionnaires est divisée en quatre modules et les questionnaires individuels en comprennent dix (voir Tableau 3.2). Suivant le type d'enquêté, la version longue ou courte du questionnaire individuel est utilisée.

Dans la *grille ménage* (module A), les informations habituelles sur chaque membre du ménage (année et mois de naissance, sexe, liens avec le chef du ménage, etc.) ont été recueillies auprès du chef du ménage du point de vue économique (ou, en son absence, le membre du ménage le mieux qualifié pour répondre). La grille ménage a également servi à déterminer l'éligibilité des membres du ménage pour les questionnaires individuels.

Tableau 3.1 Questionnaires pour enquêtes de type 'ménage' et individuelles

Questionnaires ménage	
1	pays d'origine
2	pays d'accueil
Questionnaires individuels*	
3	non-migrant, pays d'origine
4	migrant de retour, pays d'origine
5	migrant courant, pays d'origine
6	migrant courant, pays d'accueil
7	non-migrant, pays d'accueil
8	co-épouses (uniquement Sénégal)

* Les questionnaires 3-6 comprennent chacun une version longue et une version courte. Les versions longues sont présentées uniquement aux PAM dans les ménages migrants récents et aux personnes de référence dans les ménages non-migrants.

Tableau 3.2 Thèmes couverts dans les enquêtes 'ménage' et individuelles

Modules ménage	
A	grille ménage
B	habitat et conditions de logement du ménage
C	conditions économiques du ménage
D	fonds reçus par le ménage
Modules individuels	
E	caractéristiques sociales et démographiques et interaction sociale (et intégration)
F	travail
G	passé migratoire
H	composition du ménage dans le pays d'origine juste avant la dernière migration
J	situation économique juste avant la dernière migration
K	raisons de la dernière migration à l'étranger
L	information possédée avant migration sur le dernier pays d'accueil
M	réseaux migratoires et assistance
N	expériences dans le pays d'accueil
P	intentions de migration future

Dans les trois autres modules du questionnaire ménage (modules B à D), le chef de ménage est interrogé sur les conditions de logement, les conditions économiques et les possessions du ménage et sur l'idée qu'il se fait de sa situation financière et économique par rapport aux autres ménages, ainsi que sur les fonds reçus de l'étranger et l'utilisation qui en a été faite.

Tout adulte âgé de 18 à 65 ans est éligible pour un entretien *individuel*, en tant que migrant international actuel, migrant international de retour, migrant non international ou non-migrant. Seuls les PAM ont reçu une liste longue 'migrants' (modules E à P), alors que les personnes de référence des ménages non-migrants ont reçu la liste longue 'non-migrants' (modules E, à J et module P). Tous les autres enquêtés éligibles pour l'interview ont reçu une liste courte seulement (modules E, F, G et P; pour les non-migrants dans les pays d'accueil, modules E et F uniquement). Dans les sous-échantillons de ménages marocains et sénégalais, la liste courte a été remplacée, pour réduire la charge de chaque individu, par une série plus restreinte de questions jointes en annexe à la grille ménage (voir l'Appendice 10.1).

Lorsque les membres du ménage éligibles n'étaient pas disponibles pour une interview individuelle, l'entretien direct a été remplacé, le cas échéant, par des entretiens avec des personnes interposées. Celles-ci sont autorisées dans les pays d'origine pour les migrants actuels (y compris les PAM), mais pas pour les PAM migrants de retour, qui doivent toujours être interviewés personnellement. S'il est fait appel à des personnes interposées, les questions sur le comportement et les opinions ainsi que certaines questions sur l'expérience des migrants à l'étranger ont été éliminées.

Le module E contient, entre autres, des questions sur la situation familiale et le nombre d'enfants, à la fois au moment de l'interview et, le cas échéant, au moment de la dernière migration; sur l'alphabétisation, le niveau d'instruction et les langues parlées; sur le pays de résidence des parents et des frères et sœurs, sur les positions sur le rôle des sexes, entre autres dans le processus de migration et sur l'affiliation à une organisation quelconque.

Le module F concerne le travail, le chômage et les prestations et comporte une série de questions personnelles sur les projets entre autres en matière de migration.

Le module G retrace le passé migratoire de la personne (tous les endroits où elle a vécu au moins un an) y compris le moment ou la durée et les raisons générales de changer d'endroit. Quelques questions visant à évaluer l'importance des migrations saisonnières sont également incluses.

Tous les modules consacrés aux questions détaillées sur la migration (H à N) portent sur le contexte de la dernière migration du pays d'origine. La préférence est donnée à la dernière migration plutôt qu'à la première afin de réduire les risques de défaillance de mémoire et également parce que le projet s'intéresse à la migration récente.

Les modules H et J représentent une partie, certes petite, mais importante, du questionnaire individuel: le PAM est interrogé sur la composition du ménage avant la dernière migration, sur sa situation au regard de l'emploi à ce moment-là, et sur son sentiment de privation relative. Les réponses à ces questions devraient faciliter l'analyse des facteurs de migration, par comparaison avec les ménages non-migrants. Une série comparable de questions est donc posée à la personne de référence des ménages non-migrants: dans ce cas, la période de référence est de cinq ans avant l'interview, c'est-à-dire la moitié de la période de dix ans s'appliquant aux migrants récents.

Le module K demande les raisons d'émigrer des PAM, c'est-à-dire les raisons de quitter le pays d'origine et de choisir une destination particulière. Les motivations de la migration de retour sont en outre analysées. Les questions de ce module concernent les motivations

personnelles du migrant plutôt que la raison officielle d'admission dans un pays. Enfin, le module comprend des questions sur le regroupement familial.

Le court module L vise à saisir les informations (perçues) qu'avait le migrant sur plusieurs aspects liés au dernier pays de destination au moment de migrer, sur les sources d'information et leur impact sur la décision.

Le module M se concentre entièrement sur les réseaux et sur le rôle positif ou non qu'ils ont joué, selon les enquêtés, dans le processus de migration (soit d'eux-mêmes, soit de parents ou amis). Ce module demande en outre les raisons officielles d'admission, interroge sur la migration clandestine, sur les itinéraires empruntés et sur les ressources utilisées pour payer la migration, etc.

Le dernier module PAM (N) contient une série de questions sur l'expérience de travail dans le pays de destination et quelques-unes sur la nationalité, la naturalisation et l'appartenance ethnique.

Enfin, le module P interroge sur les intentions de migration future et, le cas échéant, demande dans quelle mesure les projets se sont concrétisés. A nouveau, il y a plusieurs questions, de comportement et d'opinions sur la capacité de la migration à améliorer la vie et sur la façon dont les migrants sont considérés dans la communauté. Ce module finit par une question sur les revenus, ventilés dans la plupart des pays.

Dans plusieurs pays participants, les travaux qualitatifs sur le terrain ont fait partie intégrante de l'étude. Au Ghana, des discussions thématiques ont été organisées en vue d'analyser la perception de la migration internationale et les expériences personnelles à cet égard. En Egypte, comme on craignait de ne pas trouver assez de ménages comportant des migrants vers les pays européens, il était prévu au départ de réaliser une petite enquête dans les aéroports, où des Egyptiens revenant d'Italie seraient interviewés. Or, on s'est aperçu, au cours d'une opération de sélection, que l'un des villages observés comptait un nombre important de ménages dont des membres avaient migré en Italie. Il a donc été décidé de remplacer l'enquête dans l'aéroport par une étude de cas de ce village et de quelques villages environnants présentant le même modèle de migration et de destinations, (ménages comportant à la fois des migrants vers l'Italie et d'autres ménages).

3.2.2 Niveau macro

Le questionnaire au niveau macro a pour objectif de fournir des informations sur les aspects contextuels ou structurels de l'environnement des personnes, à la fois dans les pays d'origine et les pays de destination, qui influent sur les choix et les possibilités de migrer.

Trois niveaux d'observation sont distingués en vue de classer les différents facteurs liés à l'environnement: le niveau local (ou la *communauté*), le niveau *régional* et le niveau *national*. L'enquête comporte une dimension temporelle par la collecte d'informations contextuelles sur trois points au cours des dix dernières années, en vue d'évaluer la situation particulière au moment où la décision de migrer ou de ne pas migrer a été prise. Des lignes directrices générales ont été établies pour chaque niveau: un questionnaire central (priorité élevée) et un questionnaire complémentaire (priorité faible). On s'attendait à ce que toutes les informations ne soient pas disponibles dans tous les pays et à tous les niveaux et qu'une partie des informations collectées soit de nature qualitative ou prenne la forme d'estimations.

L'enquête au niveau macro se fonde en premier lieu sur des données existantes et sur papier (de nature quantitative ou qualitative), même si, au niveau de la communauté, il est normalement nécessaire de collecter les données primaires au moyen d'interviews des enquêtés clés. Les fichiers administratifs, les recensements et les enquêtes, les banques de

données centrales, les organisations internationales, nationales et régionales ainsi que les publications de résultats de la recherche constituent les principales sources. Par conséquent, aucun format fixe n'a été prescrit pour la collecte de données, même si des préférences et des définitions sont indiquées dans les lignes directrices.

Les Tableaux 3.3 et 3.4 dressent la liste des thèmes couverts dans les enquêtes au niveau macro respectivement pour les pays d'origine et d'accueil. Dans les pays d'origine, les informations ont été collectées au niveau national et/ou régional sur des indicateurs démographiques et de santé (composition et croissance de la population, taux de mortalité et de fécondité, santé des enfants, migration etc.) des indicateurs économiques (PIB, dette, inflation et taux d'intérêt, transferts, prix du marché pour les cultures commerciales, niveaux de salaire, réparation du revenu, etc.), sur des indicateurs de développement (services de santé et services d'utilité publique, dépenses gouvernementales dans certains secteurs, infrastructures de transports et de communications, existence d'un système de sécurité sociale), ainsi que sur la structure de l'emploi et le chômage, l'éducation, l'existence de programmes de développement et de restructuration économique, la distribution des rôles entre les sexes pour ce qui est de l'accès aux ressources et à leur contrôle, etc. En outre, la composition de la population sur le plan ethnique, linguistique et/ou religieux a été évaluée. Les aspects géographiques, tels que les terres arables, la topographie et les fluctuations saisonnières concernant par exemple les précipitations, ont été décrits.

Une place importante est accordée à la législation dans plusieurs domaines (y compris les successions et la migration) et aux aspects politiques susceptibles d'avoir un impact, comme le type de gouvernement, la situation en matière de droits de l'Homme, les relations internationales etc.

Tableau 3.3 Thèmes couverts dans l'enquête macro concernant les pays d'origine

Niveaux national et régional
A Population, santé et migration
B Indicateurs macro-économiques et sociaux
C Aspects socioculturels
D Indicateurs de modernisation et de développement
E Législation et aspects politiques (uniquement niveau national)
F Aspects géographiques
Niveau local (communauté)
A Population, santé et migration
B Aspects sociaux et économiques
C Aspects socioculturels
D Disponibilité de services et d'infrastructures dans la communauté
E Aspects géographiques et physiques

Tableau 3.4 Thèmes couverts dans l'enquête macro concernant les pays d'accueil

Niveaux national et régional
A Aspects de la migration (y compris statistiques et aspects politiques)
B Indicateurs macro-économiques
C Aspects sociaux et démographiques
Niveau local (communauté)
A Population et migration
B Aspects économiques
C Aspects sociaux et cadre de vie

Plusieurs indicateurs nationaux et/ou régionaux sont pertinents également au niveau local (par exemple situation au regard de la migration, santé, structure de l'emploi et niveau de salaire, existence de projets de développement, degré d'instruction, composition ethnique, traditions locales en matière de succession, taux d'intérêt locaux etc.). En outre, la présence dans la communauté d'un certain nombre d'équipements est enregistrée, de même que les informations sur les infrastructures de communications et de transports, les coûts du transport, la situation agricole locale y compris l'évolution au niveau des méthodes de production et des technologies, les catastrophes naturelles et les problèmes de pollution.

La collecte de données au niveau macro dans les pays d'accueil met l'accent sur les règles et les réglementations concernant l'admission et l'intégration, la présence de populations immigrées de pays d'origine spécifiques; les sentiments de la population indigène vis-à-vis de l'immigration et des immigrés; ainsi que les indicateurs économiques, y compris la structure de l'emploi, le niveau de salaire, les besoins de main-d'œuvre saisonnière, les taux de chômage, la présence d'organisations de migrants, les échanges commerciaux et les investissements à l'étranger, etc. Au niveau local, les conditions de logement ont été également observées.

3.3 Plans de sondage

Les plans de sondage élaborés dans chaque pays participant aux Enquêtes sur les Migrations Internationales (EMI) doivent respecter au moins trois exigences:

- tenir compte du fait que la migration est un processus en chaîne et que les migrants proviennent de régions spécifiques et qu'ils ont tendance, une fois arrivés dans le pays d'accueil, à se concentrer dans des régions particulières. Il importe donc, du point de vue théorique, de collecter les données permettant une analyse pertinente du processus de migration dans le contexte de zones géographiques spécifiques. Les procédures de sondage doivent donc garantir l'interview d'un nombre suffisant de ménages dans quelques zones déterminées plutôt que la répartition de l'échantillon sur l'ensemble du pays;
- définir des méthodes appropriées pour l'identification et l'échantillonnage d'un nombre suffisant de migrants internationaux, ceux-ci ayant tendance à être des éléments - très - rares dans la population totale d'un pays;
- pallier, de façon efficace et à moindres coûts, l'absence de cadres de sondage et d'informations sur la répartition géographique des migrants internationaux. A cet égard, les enquêtes par sondage représentatives au niveau national représentent une lourde charge financière car elles exigent l'élaboration de cadres de sondage au niveau national. En outre, la mise en œuvre et la gestion logistique d'enquêtes nationales sur le terrain sont très coûteuses.

Tous les plans de sondage nationaux tiennent compte de ces contraintes. Dans les pays d'origine, il est conseillé aux équipes de choisir quatre régions, par un choix raisonné⁴, sur la base de la combinaison des critères suivants: (1) développement économique relativement élevé ou relativement faible, et (2) tradition migratoire bien établie ou récente. Ce choix avait pour but de permettre l'étude de différents types de flux migratoires sous différentes conditions économiques. L'accent dans les pays d'origine a été placé sur l'échantillonnage des migrants vers toutes les destinations internationales et des non-migrants. Dans chacune des quatre régions type résultant de l'application de ces critères, un sondage aléatoire indépendant, stratifié, disproportionné et à phases multiples a été effectué pour échantillonner la population cible de l'enquête. L'objectif statistique était de produire des données représentatives au niveau des régions. Pour éviter toute confusion quant à la

⁴ Au Sénégal, deux régions seulement ont été sélectionnées.

population de référence pour laquelle les résultats de l'enquête sont représentatifs, il convient de clarifier le concept de 'région'. Dans la plupart des pays couverts dans l'enquête, il s'agit d'une unité artificielle résultant de la sélection, par un choix raisonné, d'un certain nombre de zones géographiques ou administratives dont on sait ou on suppose qu'elles contiennent une proportion relativement élevée de ménages migrants. Ces zones peuvent être, par exemple, des provinces ou des circonscriptions électorales et peuvent comprendre chacune plusieurs unités géographiques ou administratives plus petites. Dans ce sens, une région peut très bien contenir une ou plusieurs zones, limitrophes ou non.

Dans les pays d'accueil, cette régionalisation n'est pas prise en compte explicitement dans les cadres de sondage, l'objectif *a priori* étant de produire des résultats représentatifs au niveau de l'ensemble du pays. On a, en outre, veillé à échantillonner les immigrants de deux pays particuliers, en excluant ceux originaires d'autres pays ainsi que la population indigène. Les cadres de sondage des pays d'accueil se heurtent à deux problèmes particuliers: la population cible est encore plus rare et un nombre inconnu - mais probablement important - d'immigrants y réside de façon illégale.

Malgré ces différences, les cadres de sondage des pays d'origine et des pays d'accueil présentent un certain nombre de points communs:

- on s'est efforcé d'exploiter les informations quantitatives et qualitatives disponibles de façon à inclure une proportion suffisante de la population cible dans l'échantillon. Les sources d'informations consultées sont entre autres les recensements récents, les enquêtes économiques et les principaux informateurs;
- les ménages ou les individus n'ont été sélectionnés qu'à l'issue de plusieurs phases d'échantillonnage, c'est-à-dire qu'ils ont été retenus après la sélection de certaines zones géographiques et/ou administratives à différents niveaux d'agrégation spatiale; par exemple, les villages à l'intérieur de circonscriptions et les circonscriptions à l'intérieur de provinces;
- un screening et une stratification sont généralement prévus au cours de l'avant-dernière phase d'échantillonnage. Avant l'échantillonnage des ménages, des opérations de screening à grande échelle ont été effectuées dans les zones de travail sur le terrain qui avaient été sélectionnées au cours de cette avant-dernière phase. A l'aide d'un court questionnaire de screening, des questions ont été posées aux ménages situés dans les zones de travail sur le terrain, ce qui a permis au minimum d'attribuer le statut de 'ménage migrant récent' ou 'autre type de ménage'. Dans la plupart des pays, le screening a permis une stratification plus détaillée du groupe des 'ménages migrants récents' en 'migrants récents actuels' et 'migrants récents de retour' et du groupe des 'autres ménages' en 'migrants non récents' et 'non-migrants';
- une part disproportionnée de l'échantillon cible total a été allouée à la strate 'statut migratoire du ménage'. A l'issue du screening dans les zones de travail sur le terrain, les ménages ont été subdivisés en différentes strates en fonction du statut migratoire du ménage et l'échantillon cible total a été réparti en privilégiant la strate des ménages migrants récents.

Les plans de sondage et les procédures d'échantillonnage mis en œuvre dans les pays devaient permettre de sélectionner efficacement et à moindres coûts un nombre suffisant de migrants.

Les objectifs des plans de sondage sont doubles: (1) produire des résultats représentatifs au niveau national (pays d'accueil) ou régional (pays d'origine) et (2) tirer des échantillons aléatoires dans lesquels les ménages ayant une caractéristique particulièrement rare sont sur-représentés. Le second objectif reflète le fait que certains types de ménages ont plus de chance de se retrouver dans l'échantillon que d'autres. Cependant, tant que les probabilités

de sélection⁵ sont connues et non égales à zéro, il est possible de calculer des pondérations pour tous les ménages de l'échantillon de façon à ce que l'échantillon ainsi pondéré soit représentatif de la population totale de la région étudiée.

Les plans de sondage et les modalités d'application présentés à l'Appendice 10.1 permettent d'évaluer les résultats dans les analyses suivantes. Le Tableau 3.5 donne une vue d'ensemble, par pays, des principales données concernant les plans de sondage et leur mise en œuvre. Il concerne le statut migratoire des ménages au moment de l'enquête principale. Le statut migratoire de certains ménages, tel qu'il a été déterminé lors de l'enquête *screening*, est différent du statut migratoire tel qu'il a été enregistré lors de l'enquête principale. Plus la période entre l'enquête *screening* et l'enquête principale est longue, plus la probabilité de l'écart devient importante.

Tableau 3.5 Synthèse des informations relatives aux plans de sondage et à la mise en œuvre, par pays

Pays	Niveau de représentativité statistique visé	Ménages passés au screening	Echantillon cible	Ménages interviewés avec succès	Nombre total d'interviews de ménages réalisées avec succès, par statut migratoire du ménage		
					Egyptiens	Ghanéens	
Pays d'accueil							
Italie	national	non déclaré	1.605	1.177	508	669	
Espagne	national	non déclaré	1.200	1.113	515	598	
Pays d'origine					migrants récents*	migrants non récents	non-migrants
Turquie	régional	12.838	1.773	1.564	656	173	735
Maroc	régional	4.512	2.030	1.953	1.061	399	493
Egypte	régional	27.438	2.588	1.941	992	332	617
Ghana	régional	21.504	1.980	1.571	709	43	819
Sénégal	régional	13.298	1.971	1.740	711	462	567

* Y compris ménages comportant des migrants récents mais pas de PAM.

3.4 Traitement des données

Durant la phase d'élaboration du questionnaire des enquêtes sur les ménages, le NIDI a interrogé les équipes nationales sur leur équipement informatique (matériel et logiciel). Les équipes ont en outre été invitées à autoévaluer leur niveau d'expertise en matière de traitement des données, ce qui a permis d'adapter le contenu et la durée de la formation à leurs besoins.

Compte tenu de la structure complexe et des procédures de sélection pour la collecte de données sur le terrain, les équipes nationales ont été invitées à aider le NIDI à développer une stratégie intégrée de traitement de données pour tous les pays d'enquête. Elles ont toutes accueilli favorablement cette initiative.

Il a fallu respecter certaines conditions préalables importantes pour élaborer une stratégie intégrée de traitement des données qui présente un niveau de qualité satisfaisant:

⁵ En général, la probabilité de sélection d'un ménage dans une unité de sondage primaire (USP), c'est-à-dire p.ex. un village, est égale au nombre de ménages (n) à sélectionner dans l'unité de sélection primaire divisé par le nombre de ménages (N) figurant dans cette unité, c'est-à-dire (n/N).

- connexion de courrier électronique sur Internet, suffisamment fiable pour envoyer et recevoir les mises à jour des programmes de saisie de données et des fichiers;
- accord sur l'utilisation d'un programme de saisie de données, qui sera développé par le NIDI et permettra un traitement harmonisé des données du questionnaire;
- mise en œuvre des procédures fixées par le NIDI concernant la préparation des données et la création de fichiers, de façon à constituer une série de bases nationales contenant des données plausibles et cohérentes.

Pour faciliter les analyses comparatives des données de l'enquête sur la migration dans les sept pays, il a fallu s'efforcer d'harmoniser le plan des bases et le format des fichiers (voir l'Appendice 10.2). Il a été décidé d'utiliser le logiciel ISSA pour définir une base commune et une série concomitante de programmes de saisie nationaux. Grâce à la convivialité des programmes choisis, la formation des opérateurs de saisie n'a pas pris trop de temps. Un cours typique se déroulait de la façon suivante: une série d'écrans de saisie reproduisant le format des questionnaires est présentée aux opérateurs. Toutes les données concernant un même ménage ont été examinées au moyen d'une série de contrôles d'ordre de grandeur et de cohérence, qui comparaient les données introduites à différentes parties des questionnaires ménage et des questionnaires individuels, et garantissaient la présence de séries plausibles et cohérentes dans la base de données. Si le programme de saisie détectait une incohérence, un message apparaissait à l'écran en précisant exactement la nature de l'erreur. Selon le message affiché, la saisie pouvait être bloquée jusqu'à ce que l'erreur soit corrigée. En outre, durant l'introduction des réponses aux questions de la grille ménage, les programmes déterminaient le statut migratoire du ménage entier et de chaque membre. Ces informations servaient entre autres à ne présenter aux opérateurs que les écrans pertinents. Un volume important d'instructions de contrôle intégrées ralentissait certes la saisie, mais garantissait la plausibilité et la cohérence des données finales ainsi que l'uniformité des opérations de saisie et de contrôle dans les enquêtes nationales.

Toutes les séries de données nationales se conforment au format *Standard Recode File* (Nations Unies, 1993). Le logiciel ISSA (*Integrated System for Survey Analysis*) a été conçu par *Institute of Resource Development* à *Macro International Inc.* pour le projet d'enquêtes sur la démographie et la santé. Ce logiciel est utilisé entre autres pour le traitement des données des enquêtes sur la fécondité et la famille financées par la CEE/FNUAP dans la région de la CEE. Bien que ses tâches en matière de traitement de données soient multiples, le logiciel ISSA est utilisé principalement pour la conception d'une version d'exécution autonome d'un programme de saisie de données et pour des opérations de préparation interactives et/ou par lots.

Après la création d'une base de données ISSA spécifique à un pays, plusieurs sous-bases consultables au moyen du logiciel statistique SPSS (*Statistical Package for the Social Sciences*) ont été constituées. Ces sous-bases SPSS ont été utilisées à des fins d'analyse pour les rapports nationaux et pour le rapport comparatif.

Le plan de la base de données (y compris le développement d'une interface conviviale de saisie) a été défini parallèlement à celui du questionnaire. Après le développement d'une application de saisie ISSA spécifique à un pays, il est arrivé à des membres du personnel du NIDI d'aller sur le terrain dans le pays d'enquête ou, à l'inverse, à une équipe nationale de se rendre au NIDI pour être formée aux procédures de traitement de données et à la bonne utilisation de l'application de saisie. A l'issue de cette formation, les équipes ont également reçu un soutien technique pour les activités locales de traitement de données. Malgré des différences considérables dans le calendrier et la mise en œuvre des procédures établies par le NIDI, les bases de données nationales créées contiennent, en fin de compte, des données plausibles et cohérentes dans chaque pays participant.

3.5 Conclusions: atouts et faiblesses

Les enquêtes spécifiques sur la migration offrent une opportunité unique d'étudier les facteurs de migration, comme l'ont montré les nombreuses enquêtes réalisées précédemment. L'avantage de l'approche actuelle est que les enquêtes sont effectuées dans plusieurs pays, d'origine ou d'accueil, plus ou moins simultanément et sur la base d'instruments d'enquête comparables. En outre, une attention particulière a été accordée aux procédures d'échantillonnage, dans le souci de respecter les règles du sondage aléatoire et de repérer les migrants dans la population totale, autant dire les aiguilles dans la meule de foin.

Les enquêtes ont eu lieu dans un nombre de pays d'accueil plus restreint que prévu au départ (compte tenu de contraintes budgétaires), ce qui limite quelque peu la possibilité de réaliser des analyses comparatives. En outre, compte tenu de l'absence presque totale de cadres de sondage appropriés, la préparation des sondages s'est révélée très onéreuse et longue, ce qui explique en partie que l'on ait opté pour des plans de sondage régionaux plutôt que nationaux.

L'étude a été réalisée dans des pays relativement stables, ne connaissant pas de conflits civils explosifs ou de soubresauts politiques extrêmes. Ce type de projet - enquêtes nécessitant une période préparatoire relativement longue - n'aurait pas pu être réalisé dans des situations susceptibles d'engendrer des flux de réfugiés; de tels mouvements contraints et forcés sont donc exclus du champ d'étude. Cela ne signifie pas non plus que le phénomène de migration des demandeurs d'asile soit totalement exclu, notamment, lorsque des raisons économiques entrent également en jeu.

Pour des raisons substantielles et pratiques, des plans de sondages régionaux plutôt que nationaux ont été choisis, particulièrement dans les pays d'origine: (1) la conceptualisation de la migration comme un processus en chaîne et (2) le coût élevé et la durée de la préparation et la mise en œuvre de l'échantillonnage probabiliste, étant donné le manque de cadres de sondages appropriés.

L'objectif de l'échantillonnage a été que les échantillons doivent produire les résultats de recherche représentatifs de la population au niveau de la région. Cependant, le concept de la 'région' a une signification différente d'un pays à l'autre. Cela a des conséquences sur l'aire géographique et la population pour lesquelles les résultats de l'enquête sont représentatifs. Dans la plupart des pays, le concept de 'région' doit être interprété comme une région géographique composée d'un nombre d'unités administratives non adjacentes (par exemple, provinces ou districts). Plus précisément, en Turquie, en Egypte, au Maroc, au Sénégal et en Espagne les unités géographiques de taille plus petite (sous-district, district de recensement, zone électorale) ont été échantillonnées de façon aléatoire à l'intérieur des régions par méthode d'échantillonnage probabiliste, souvent en plusieurs étapes. Ainsi, les résultats de l'enquête sont représentatifs de la population qui réside dans les aires géographiques définies comme 'régions'. Au Ghana, au sein de chaque région, un nombre de districts électoraux ont été identifiés, en utilisant des informations fournies par les informateurs, et à l'intérieur de celle-ci, une zone électorale a été sélectionnée. Les résultats produits par cette approche sont, statistiquement parlant, non-représentatifs de la population des régions, mais sont représentatifs seulement de la population résidant dans les zones électorales sélectionnées qui sont beaucoup plus petites que les régions dans leur ensemble. Bien qu'en Espagne le but ait été de produire des résultats représentatifs au niveau national, divers problèmes de la mise en œuvre ont fait qu'ils ne le soient que partiellement pour un certain nombre de provinces. En Italie, une approche d'échantillonnage non conventionnelle, mais innovatrice, a produit les résultats qui sont représentatifs des huit provinces de l'Italie centrale et septentrionale dans lesquelles, d'après

les statistiques officielles, résident environ 80 pour cent d'immigrés égyptiens et 35 pour cent d'immigrés ghanéens.

Les enquêtes réalisées dans les pays d'origine sont exposées à deux problèmes. Premièrement, les ménages ayant migré entièrement sont exclus et de ce point de vue, l'étude des facteurs de migration est biaisée. Deuxièmement, dans les ménages dont les migrants sont actuellement à l'étranger, les informations concernant les personnes absentes doivent être fournies par des personnes interposées, ce qui exclut les questions sur les opinions. En outre, les personnes interposées ont souvent des difficultés à répondre aux questions concernant l'expérience des migrants à l'étranger. Lorsque les personnes restées dans le pays ont peu d'informations sur l'expérience et/ou l'environnement des membres de leur famille (par exemple, si les migrants se trouvent en situation irrégulière et/ou n'ont pas encore eu l'occasion de communiquer avec leur famille ou si les personnes restées au pays ont un faible niveau d'instruction ou aucune expérience de la vie en dehors de leur propre communauté), les informations données par personne interposée peuvent laisser à désirer malgré la bonne volonté de l'enquêté.

Les enquêtes réalisées dans les pays d'accueil ne peuvent, par définition, observer que les migrants qui ont choisi de migrer dans ce pays. Ceux qui ont opté pour d'autres destinations, qui sont retournés dans leur pays et en particulier, les groupes témoins de personnes ayant choisi de ne pas migrer sont exclus. Les enquêtes réalisées au lieu de destination ont donc l'avantage de collecter des informations de première main auprès des migrants, mais les conclusions qu'elles permettent de tirer sur les facteurs de migration sont limitées.

Au cours de la phase préparatoire du projet, une attention considérable a été accordée à la définition des concepts-clés, comme le ménage ou la migration et à l'identification des répondants principaux dans le ménage. Dans la pratique, il semblait peut-être plus difficile d'établir des définitions du ménage qui s'adaptent à tous les environnements culturels et tiennent compte du contexte migratoire (comportant à la fois les membres résidents et les membres non-résidents du ménage).

Les opérations de 'screening' peuvent avoir abouti à une certaine sous-déclaration des émigrants, les ménages jugeant plus sage de cacher le départ de l'un des leurs. La meilleure solution a été trouvée par les équipes nationales ayant réussi à établir une coopération avec les autorités, les représentants clés et, par leur biais, les enquêtés individuels.

Le gros des travaux sur le terrain a été réalisé entre l'été 1996 (Turquie) et l'hiver 1997/1998 (Sénégal). Il n'y a donc pas de simultanéité totale. Même si l'on peut s'attendre à certaines conséquences sur la comparabilité entre les pays, celles-ci resteront probablement limitées, car l'objectif du projet est d'étudier les déterminants plutôt que de mesurer les flux sur une période spécifique. L'effet de la non-simultanéité des enquêtes dans huit pays de l'Afrique occidentale (voir Section 2.3) est jugé négligeable par Bocquier et Traoré (1998); il faut dire que dans ce cas, le décalage n'était que de neuf mois.

Etant donné que la migration internationale est perçue comme un sujet sensible dans un grand nombre de pays participants, les équipes ont consacré beaucoup de temps et d'efforts à s'assurer la coopération des autorités et de la population sur le terrain. La plupart des équipes nationales ont déclaré que les travaux sur le terrain étaient influencés par la nature sensible du sujet. Dans les pays d'origine, quelques enquêtés craignaient que leurs réponses risquent de provoquer le renvoi des membres de leur famille émigrés (Maroc, Sénégal et Ghana en particulier): ou qu'ils doivent payer des impôts sur les transferts reçus de l'étranger. Comme on pouvait s'y attendre, ce problème était particulièrement sérieux dans les cas de migration clandestine. A nouveau, il semble indispensable de s'efforcer de s'assurer la collaboration de la population et d'instaurer un climat de confiance sur le terrain.

Comme dans toute enquête, on s'attend à quelques problèmes avec la chronologie et les dates des événements cités, bien que l'importance de la migration dans la vie d'une personne laisse à penser que les réponses sont assez précises, à l'exception peut-être des informations données par les personnes interposées. Il convient en tout cas d'étudier l'influence des répondants interposés sur les résultats de l'enquête. Premièrement, l'interrogation de personnes interposées exclut naturellement toutes les questions concernant les attitudes et les opinions. Deuxièmement, les membres de la famille restés dans le pays d'origine n'ont souvent qu'une vague idée de la vie et du travail des migrants et, dans certains cas, ne savent même pas où ils se trouvent, soit parce que leurs connaissances géographiques sont lacunaires, voire inexistantes, soit parce que les migrants se trouvent en situation irrégulière et/ou n'ont pas encore communiqué avec leur famille. Le principal atout des enquêtes réalisées dans les pays d'origine ne réside donc pas tant dans l'analyse des conditions des migrants eux-mêmes, mais dans celle de la migration, par opposition à non-migration, du rôle que la migration joue dans la vie des personnes restées au pays et des effets de la migration de retour.

Même si chaque questionnaire individuel n'a pas exigé trop de temps, la charge totale de l'interview du ménage pourrait très bien être considérable si le ménage comprenait un grand nombre d'adultes. En outre, s'il était impossible d'interroger certaines personnes, des membres du ménage ont dû répondre plusieurs fois, une fois pour eux-mêmes mais aussi, en se faisant les interprètes d'autres membres du ménage.

Les questionnaires comprennent un grand nombre d'éléments considérés comme importants dans l'explication de la migration d'un point de vue théorique. C'était une véritable gageure que de tenter d'intégrer des environnements culturels différents dans une série de questionnaires, et de chercher un compromis concernant les définitions - en particulier, la délimitation de la migration internationale.

La comparabilité entre les pays est quelque peu réduite pour les questions ayant dû être adaptées à l'environnement culturel du pays respectif. Cependant, une identité complète entre les questionnaires n'aurait abouti qu'à une comparabilité artificielle.

La combinaison de données micro et macro et la possibilité d'intégrer une partie des données macro dans la base micro, permettant ainsi une analyse à différents niveaux et une observation des causes premières de la migration, constituent les points forts de l'étude. En outre, l'inclusion dans l'enquête ménage et l'enquête individuelle de questions concernant la situation avant la migration ou la situation cinq ans avant l'interview permet une meilleure estimation des facteurs de migration que les données se référant uniquement à la situation actuelle, auxquelles la plupart des études doivent recourir.

Comme tous les adultes sont interrogés sur les caractéristiques personnelles, l'éducation, le travail, l'expérience et les attitudes vis-à-vis de la migration, le rôle des femmes dans les processus migratoires est pris en compte au même titre que celui des hommes. Cela est d'autant plus vrai que les femmes ont les mêmes chances que leurs homologues masculins d'être PAM; en effet, le premier critère d'éligibilité n'est pas d'ordre économique mais d'ordre chronologique: le PAM est la première personne à avoir migré au cours des dix dernières années.

4. CARACTERISTIQUES DES PAYS INCLUS DANS L'ENQUÊTE

4.1 Introduction

La situation démographique et économique de chacun des sept pays inclus dans l'enquête sera décrite brièvement dans les sections suivantes. Pour ce qui est de la démographie, l'accroissement de la population, sa composition, la fécondité, la mortalité et la migration sont pris en compte. En outre, certains indicateurs sanitaires sont indiqués pour les cinq pays d'origine. Les aspects économiques sont illustrés par l'évolution du produit intérieur brut (PIB) et la situation du marché du travail. Des comparaisons avec l'ensemble de l'Union sont établies pour les pays d'accueil (Italie et Espagne), mais aussi pour la Turquie. Les conditions économiques dans les quatre autres pays d'origine sont comparées avec les pays appariés dans l'enquête (l'Italie pour l'Egypte et le Ghana; l'Espagne pour le Maroc et le Sénégal).

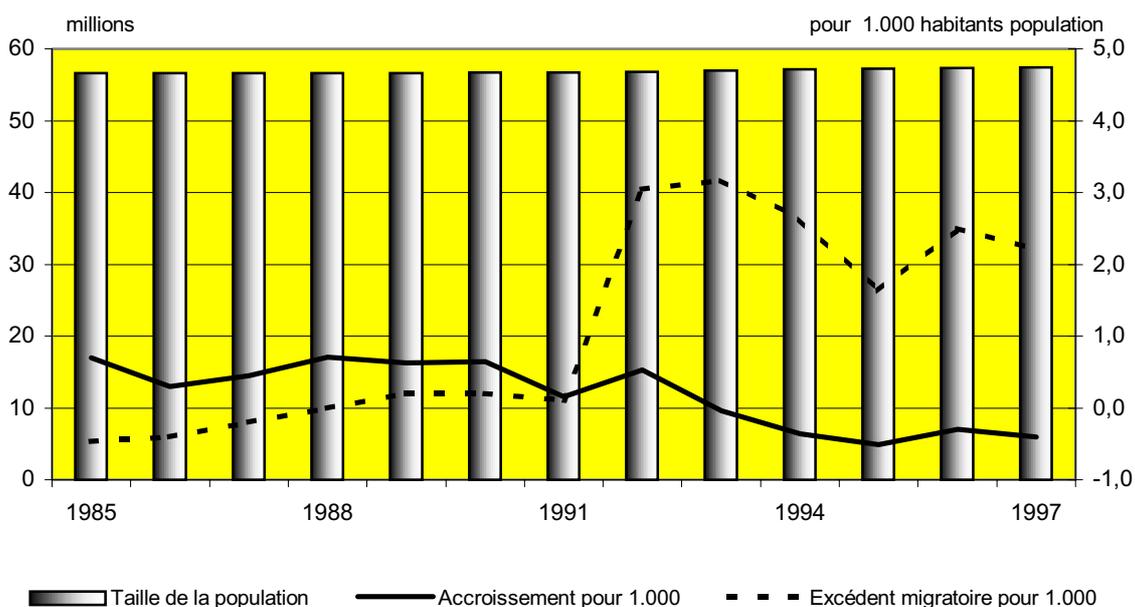
En raison de la disponibilité et de la fiabilité limitées des données, tous les thèmes ne pourront être couverts de façon appropriée dans tous les pays concernés et une grande prudence s'impose dans les conclusions.

4.2 Italie

Au premier janvier 1998, la population totale résidente de l'Italie était estimée à 57,6 millions. La population italienne a connu une croissance modeste au cours de ces dernières années. Cette croissance est due en grande partie à la migration nette, l'accroissement naturel étant négatif (Figure 4.1).

Le taux de fécondité italien est l'un des plus faibles du monde. Son déclin a commencé dans les années 70, avec des différences marquées suivant les régions. En l'Italie méridionale, le renouvellement des générations était assuré jusqu'au début des années 80, alors que dans le reste du pays, le recul a été plus rapide.

Figure 4.1 Evolution démographique, 1985-1997, Italie



Source: Conseil de l'Europe, 1998.

En 1995, l'indice synthétique de fécondité était de 1,18 enfant par femme, chiffre le plus bas jamais atteint en Italie. Parallèlement au déclin de la fécondité, l'allongement de l'espérance de vie à la naissance et pour les personnes âgées a contribué à la modification significative de la pyramide des âges de la population italienne (Figure 4.2). En 1994, l'espérance de vie à la naissance était de 74,3 ans pour les hommes et de 80,7 ans pour les femmes.

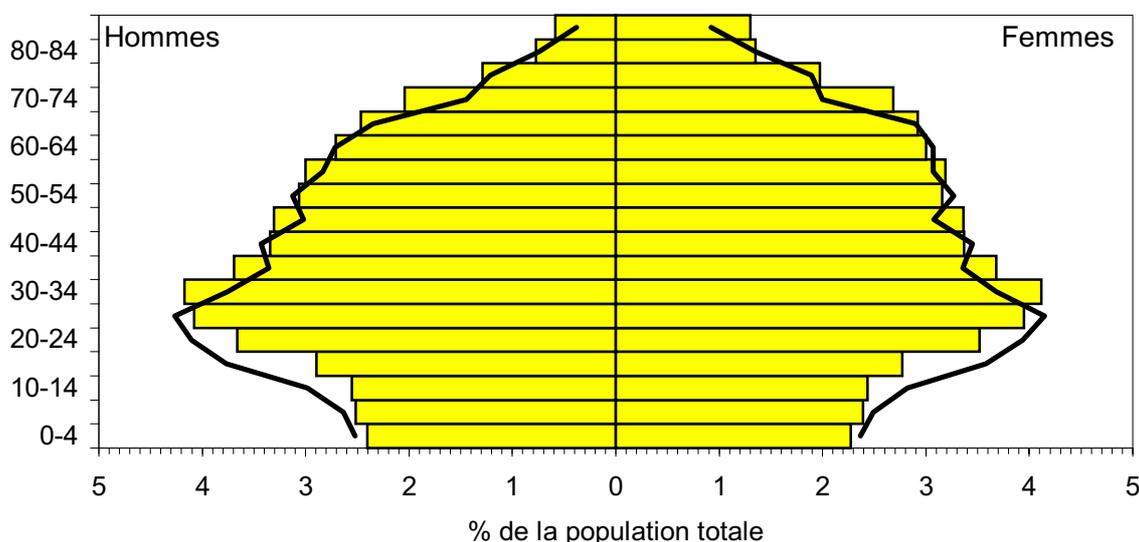
La plupart des Italiens sont catholiques (98 pour cent). A part l'italien, quelques autres langues sont parlées localement (allemand, français et slovène).

L'Italie a été l'un des principaux pays d'émigration d'Europe au moins jusqu'au milieu des années 80. Depuis le début des années 90, l'émigration a quasiment stoppé et de nouveaux flux migratoires en provenance du tiers monde et de l'Europe de l'Est sont apparus. La population étrangère a donc commencé à augmenter et de nombreuses dispositions législatives ont été introduites pour traiter les différents aspects du phénomène; l'immigration reste un souci permanent de l'agenda politique de l'Italie.

Fin 1996, le nombre de citoyens étrangers résidant en Italie était de 885 milles c'est-à-dire moins de 1,5 pour cent de la population résidente. Sur cette population étrangère, 85 pour cent venait de pays hors de l'UE (voir aussi Figure 4.3). La plupart se sont établis dans les régions du nord (environ 50 pour cent) et appartenaient aux classes en âge de travailler. Conformément aux données de 1994 de la base de données d'Eurostat, les principales nationalités représentées étaient les Marocains (12 pour cent), les Yougoslaves (République fédérale: 6 pour cent), les Tunisiens (6 pour cent) et les Allemands (5 pour cent).

Il faut garder à l'esprit que les migrants illégaux ne sont pas - ou quasiment pas - inclus dans les chiffres cités plus haut. Parmi les pays européens, l'Italie abrite probablement la population illégale la plus importante. Les procédures de régularisation qui ont eu lieu en 1986, 1990 et 1996 donnent une petite idée du nombre de sans-papiers. Ces démarches ont abouti respectivement à 120 milles, 220 milles et 240 milles régularisations.

Figure 4.2 Pyramide des âges au 1er janvier 1992 et 1998, Italie

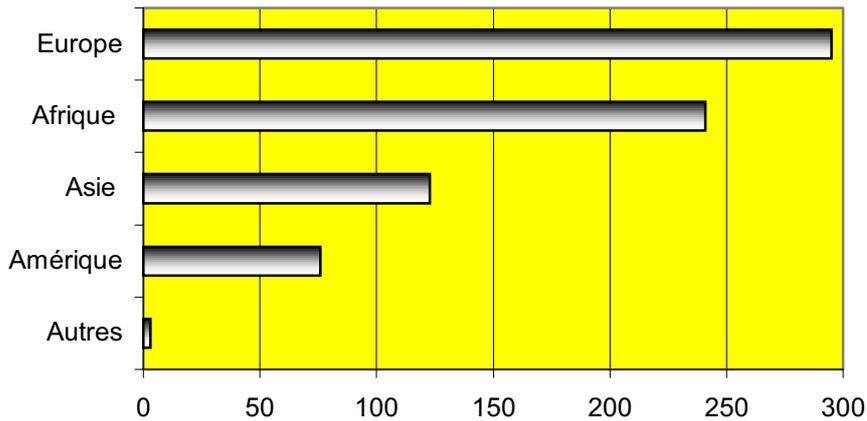


Population totale 1992: 56,8 million

Population totale 1998: 57,6 million

■ 1998 — 1992

Source: Conseil de l'Europe, 1998.

Figure 4.3 Population étrangère, Italie, 1er janvier 1996

Pourcentage de la population totale: 1,29

Egypte: 15.000; Ghana: 10.000

x 1.000

Source: Conseil de l'Europe, 1998.

La perspective d'un séjour illégal séduit cependant un grand nombre de citoyens de pays d'origine. L'opinion selon laquelle il est facile de vivre en Italie sans permis de résidence parce que les contrôles sont peu nombreux et que, même en cas d'arrestation, les expulsions sont rares, est encore très répandue. En outre, les migrants s'attendent à être régularisés tôt ou tard (Reyneri, 1998a).

Le changement radical du rôle de l'Italie dans le système migratoire européen a été fortement influencé par un bouleversement des caractéristiques démographiques, économiques et sociales du pays qui n'a pas manqué, comme c'est souvent le cas, de se refléter dans l'évolution démographique du pays. En un peu plus de 30 ans, l'Italie a connu des changements extraordinaires à cet égard. Il n'est pas une caractéristique démographique aujourd'hui qui ne présente des valeurs et tendances diamétralement opposées à la situation d'avant 1960. A cette période, parallèlement à l'essor économique, le pays a également connu un baby-boom d'une ampleur considérable. En outre, l'Italie était alors l'un des principaux réservoirs de main-d'œuvre pour les industries de l'Europe centrale et septentrionale et la mobilité sud/nord n'a jamais été aussi grande que dans ces années-là. Le défi démographique de cette époque consistait à remédier au déséquilibre entre l'accroissement de la population et celui des ressources, particulièrement marqué dans le sud du pays.

A partir de cette situation - typique d'une société mutant rapidement d'un système fondamentalement agricole et rural à un système industriel et urbain - l'Italie est devenue très rapidement une société postindustrielle. Trente ans plus tard, le déclin continu et marqué du nombre de naissances a ramené le taux de fécondité italien aux niveaux les plus bas d'Europe. Le principal problème démographique qui se pose aujourd'hui est l'ajustement de la structure sociale et économique du pays au poids croissant (à la fois en termes absolus et relatifs) de la population âgée.

A présent, l'Italie semble participer pleinement au processus d'évolution démographique qui caractérise les sociétés postindustrielles développées et qui, par opposition au système démographique typique de la période industrielle, a été défini comme la deuxième transition démographique.

Les traits caractéristiques de ce nouveau modèle démographique sont les suivants:

- stabilité de la taille de la population;
- augmentation absolue et relative de la taille de la population âgée;
- développement de différentes formes de vie familiale;
- augmentation de l'immigration et de la mobilité interne, davantage liée au cycle de la vie familiale qu'aux nécessités économiques et caractérisée par la tendance à fuir les grandes agglomérations urbaines.

Dans ce cadre de développement général, la situation italienne présente quelques traits particuliers, liés avant tout au clivage économique et social entre nord et sud. Du point de vue économique, la richesse par habitant correspond en Italie plus ou moins au niveau moyen de l'Union européenne. Mesuré en termes de taux de change courant, le produit intérieur brut (PIB) par habitant est un peu plus faible que la moyenne de l'UE, mais un peu plus élevé sur la base des parités de pouvoir d'achat (Figure 4.4). Les variations du PIB d'un pays peuvent être considérées comme un indicateur global du développement économique. Il ressort de la Figure 4.5 qu'au cours de la période 1985-1995, la croissance annuelle du PIB en Italie est similaire à celle de l'ensemble de l'Union européenne (deux pour cent), mais, dans les années suivantes, elle reste inférieure à la moyenne de l'UE, ce qui témoigne d'un développement économique moins favorable.

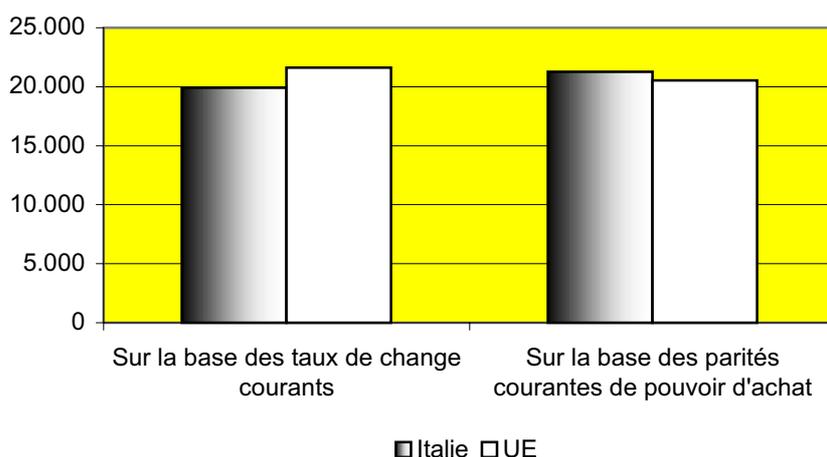
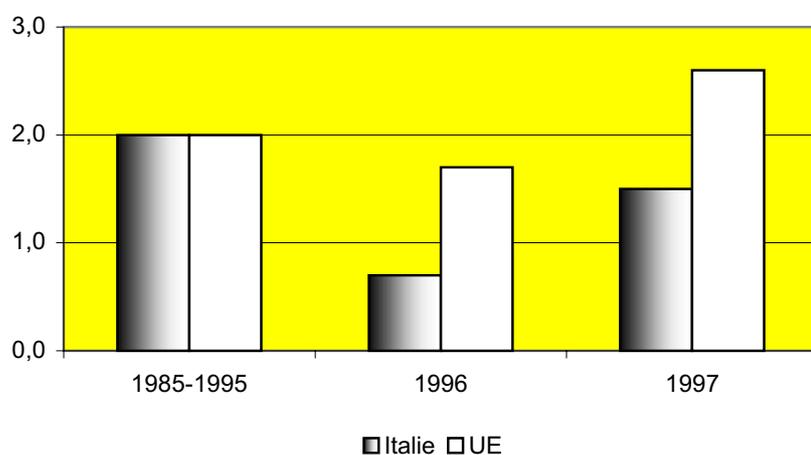


Figure 4.4 PIB par habitant en dollars, 1997, Italie

Source: OCDE, 1999.

Figure 4.5 Accroissement annuel du PIB réel, 1985-1997, Italie (%)



Source: OCDE, 1998.

L'Italie est considérée comme un pays à chômage élevé; son taux de chômage total est parmi les plus hauts d'Europe (12 pour cent en 1997). La Figure 4.6 montre que les femmes sont beaucoup plus touchées que les hommes. Cette image est confirmée par la Figure 4.7 qui indique les taux d'activité par sexe et par âge. L'Italie a un système d'emploi défavorable aux femmes et aux jeunes vivant chez leurs parents et favorable au contraire aux hommes des classes d'âge de forte activité et aux chefs de famille (Reyneri, 1998b).

A première vue, les taux de chômage élevés semblent être en contradiction avec la forte immigration clandestine. A y regarder de plus près, on s'aperçoit que peu d'Italiens sont en réelle concurrence avec les travailleurs migrants. Pour ces derniers, en particulier, pour les sans-papiers, l'économie souterraine italienne exerce un effet d'attraction particulier (Reyneri, 1998a).

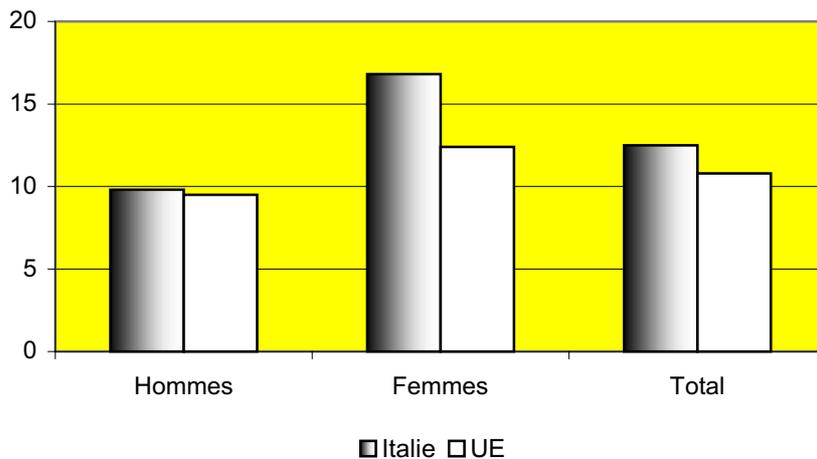
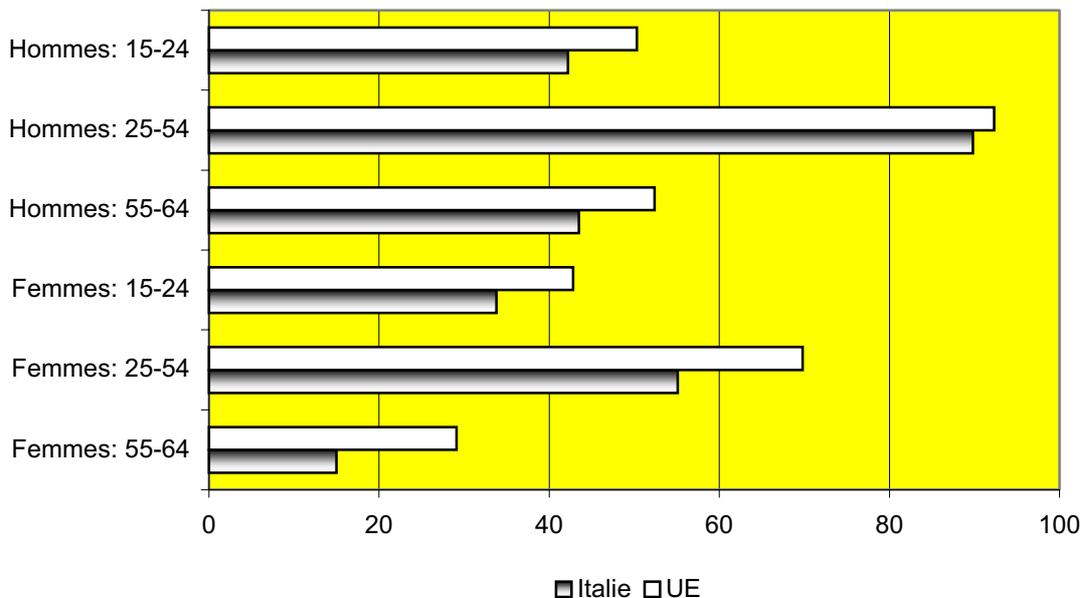


Figure 4.6 Pourcentage de chômeurs dans la population active, 1997, Italie

Source: OCDE, 1998.

Figure 4.7 Taux d'activité par sexe et par âge, 1997, Italie (%)



Source: OCDE, 1998.

4.3 Espagne

La population espagnole au début de 1998 était estimée à 39,3 millions d'habitants (Figure 4.8). Par rapport à l'année précédente, cela ne représente qu'un accroissement de 0,13 pour cent. La principale raison du ralentissement de la croissance de la population espagnole est la baisse de l'accroissement naturel à la suite du recul constant et considérable de la fécondité depuis la fin des années 70. En 1980, l'indice synthétique de fécondité se situait au niveau de remplacement des générations (2,2), mais il a baissé de façon continue depuis lors, passant à 1,36 en 1990 et à 1,15 en 1997 (Conseil de l'Europe, 1998).

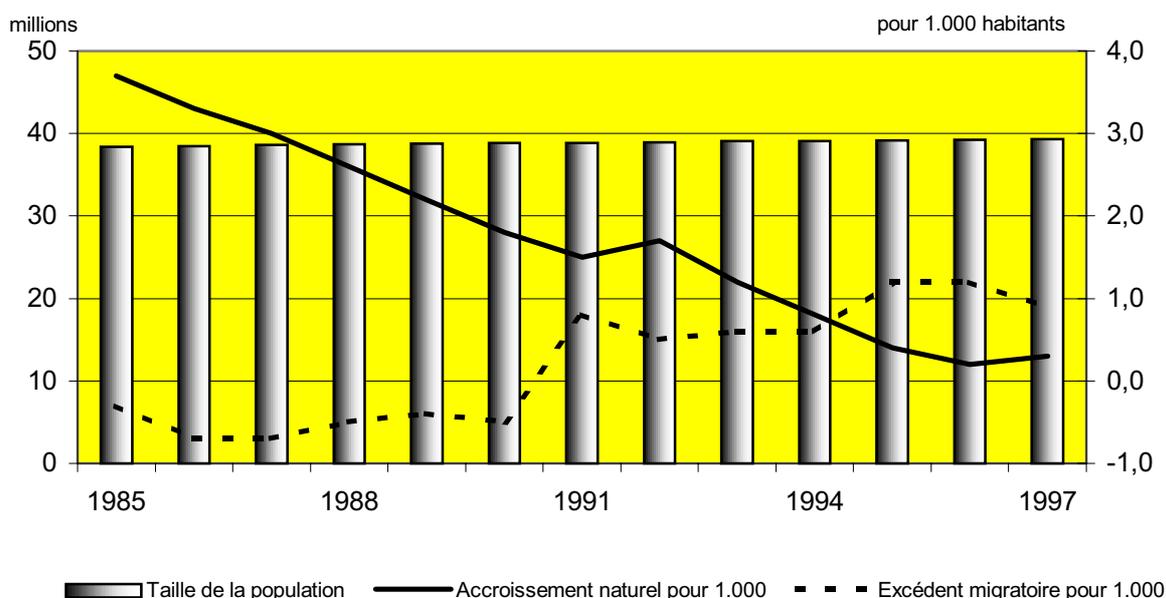
Le déclin de la fécondité est également le principal facteur de vieillissement de la population espagnole (voir Figure 4.9). Le deuxième facteur est la baisse de la mortalité. En 1994, l'espérance de vie à la naissance était de 74,4 ans pour les hommes et de 81,5 pour les femmes.

La migration nette est positive depuis 1991, mais n'a pas de répercussions visibles sur la pyramide des âges. Le solde migratoire, positif depuis peu, est dû principalement au nombre croissant d'immigrants issus de pays en développement d'Afrique, d'Asie et d'Amérique Latine, ainsi que d'autres pays de l'Union européenne (Hoggart et Lardiés, 1996). Conformément aux chiffres officiels de l'immigration en Espagne pour 1996, la plupart des immigrants viennent du Maroc, d'Allemagne, du Royaume-Uni et du Pérou.

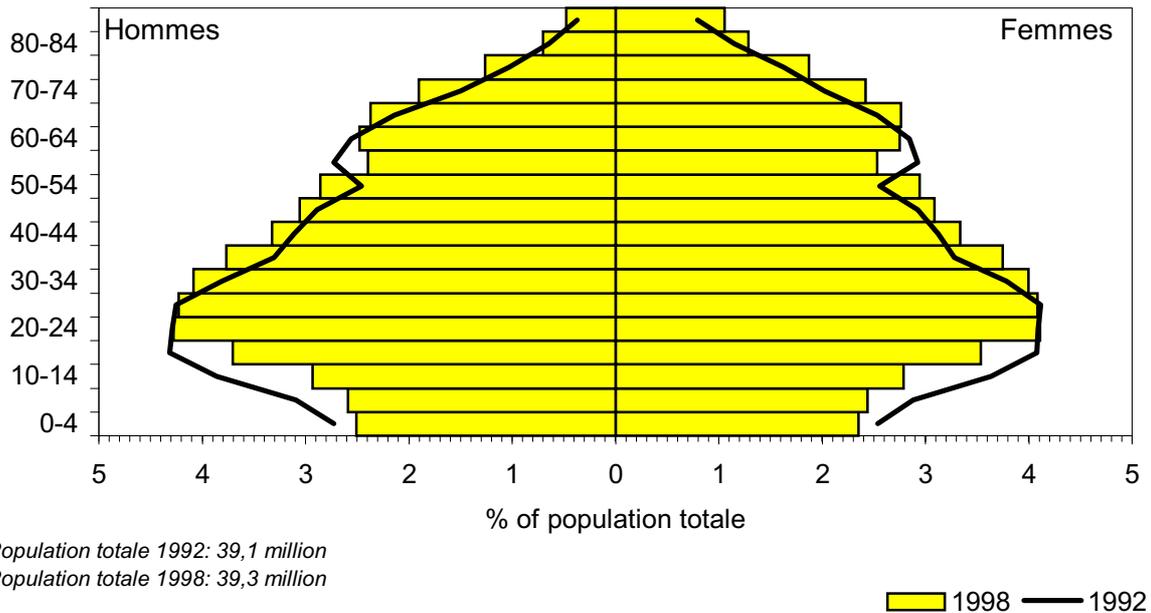
La grande majorité des Espagnols est catholique (99 pour cent). Les langues parlées en Espagne sont le castillan (74 pour cent), le catalan (17 pour cent), le galicien (7 pour cent) et le basque (2 pour cent); (CIA Factbook, 1999).

Début 1998, le nombre de citoyens étrangers enregistrés résidant en Espagne était de 610 milles, soit 1,5 pour cent de la population totale. Les principales nationalités étaient les Marocains (18 pour cent), les Britanniques (11 pour cent) et les Allemands (8 pour cent). Les Américains sont plus fortement représentés que les Asiatiques (voir Figure 4.10).

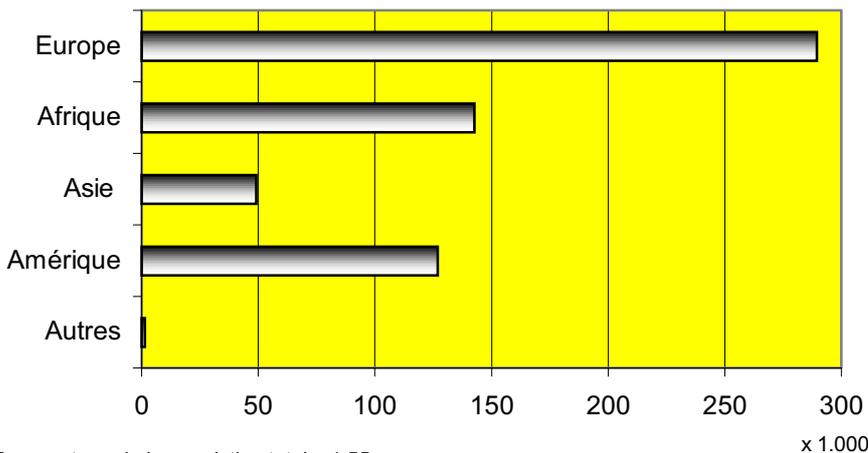
Figure 4.8 Evolution de la population, 1985-1997, Espagne



Source: Conseil de l'Europe, 1998.

Figure 4.9 Pyramide des âges au 1er janvier 1992 et 1998, Espagne

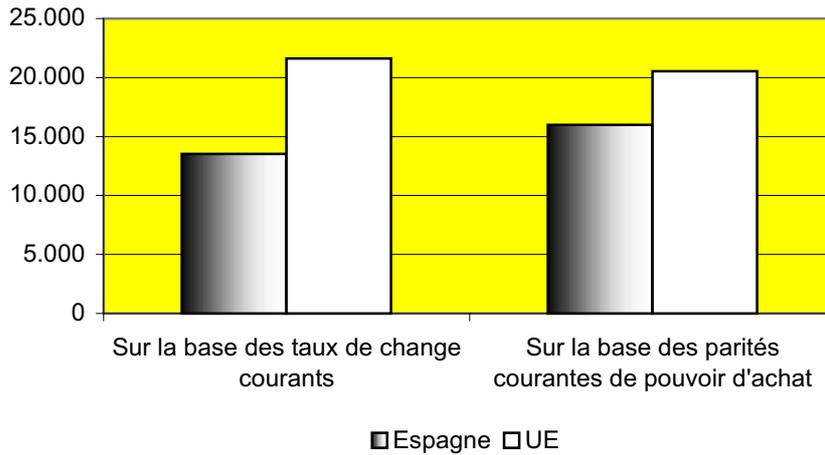
Source: Conseil de l'Europe, 1998.

Figure 4.10 Population étrangère en Espagne, 1er janvier 1998

Source: Conseil de l'Europe, 1998.

Les migrants illégaux ne sont pas, ou quasiment pas, inclus dans les chiffres cités plus hauts. Il n'est pas facile de se faire une idée du nombre de migrants sans papier en Espagne. Gonvalvez-Pérez (1990) a estimé le nombre de résidents étrangers enregistrés à environ 70 pour cent du total de la population étrangère. Compte tenu des trois campagnes de régularisation lancées entre 1985 et 1995, par lesquelles le séjour de certaines catégories de sans-papiers a été légalisé, la proportion d'illégaux a peut-être un peu reculé (Sarrible, 1996).

L'économie capitaliste mixte de l'Espagne génère un PIB par habitant quelque peu inférieur à la moyenne de l'Union européenne. Mesuré en termes de taux de change courants, le PIB par habitant était en 1997 de 37 pour cent inférieur à la moyenne de l'UE. Sur la base des parités de pouvoirs d'achat, il était de 22 pour cent inférieur au niveau de l'ensemble de l'Union (voir Figure 4.11).

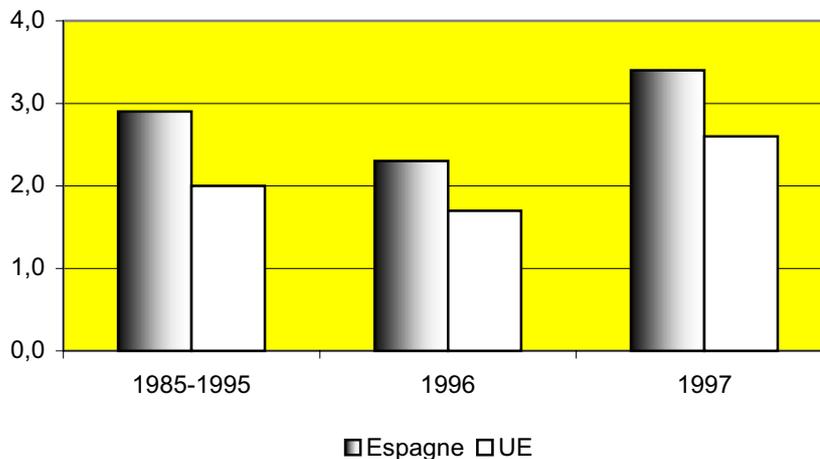
Figure 4.11 PIB par habitant en dollars, 1997, Espagne

Source: OCDE, 1999.

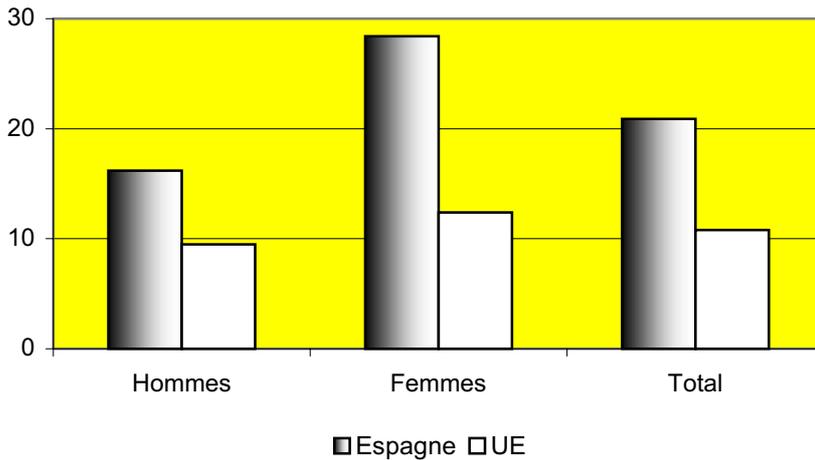
La Figure 4.12 montre que l'écart entre l'Espagne et l'UE au niveau du PIB par habitant s'est réduit de façon constante, grâce notamment au processus de libéralisation en cours, à la privatisation et à la dérégulation de l'économie, ainsi qu'à l'introduction de réformes fiscales. En 1997, le taux d'accroissement annuel du PIB se situait à 3,4 contre 2,6 pour l'ensemble de l'Union. Les perspectives pour les années à venir sont également favorables (OCDE, 1997).

Avec 21 pour cent, le taux de chômage reste cependant le plus élevé de l'UE. Pour des raisons politiques, le gouvernement n'a réalisé que des réformes limitées de la législation du travail ou des fonds de pensions, lesquels sont déterminants pour la durabilité des progrès économiques internes de l'Espagne et de sa compétitivité dans une zone à monnaie unique (CIA Factbook, 1999).

Comme le montre la Figure 4.13, le chômage touche beaucoup plus les femmes que les hommes. Il faut cependant faire preuve d'une grande prudence dans l'observation du chômage avant de tirer des conclusions sur le bien-être économique. Dans des pays comme l'Espagne ou l'Italie, le fait que de nombreux chômeurs ou inactifs partagent un logement avec une personne active atténue l'impact du chômage sur les ménages, ce qui rend probablement soutenables des taux élevés d'inactivité (OCDE, 1998).

Figure 4.12 Accroissement annuel du PIB réel, 1985-1997, Espagne (%)

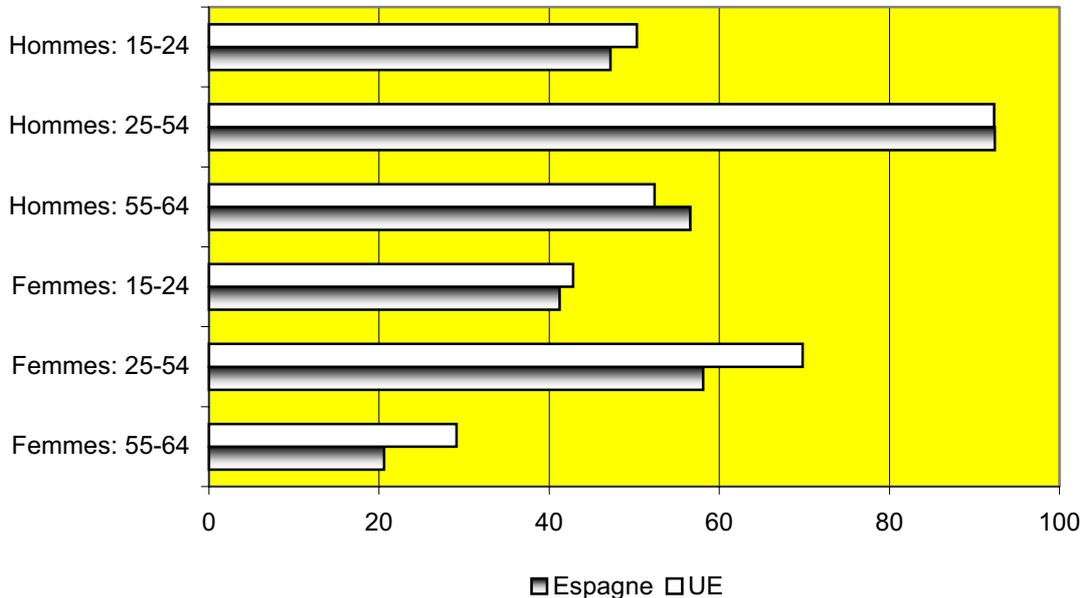
Source: OCDE, 1998.

Figure 4.13 Taux de chômage dans la population active, 1997, Espagne

Source: OCDE, 1998.

Les taux d'activité présentés à la Figure 4.14 mettent en exergue la différence entre les hommes et les femmes en Espagne. En particulier, les femmes espagnoles de plus de 25 ans ayant un emploi sont beaucoup moins nombreuses que leurs consœurs européennes. Pour les hommes, les taux sont semblables. A noter que les hommes des classes d'âge les plus élevées sont plus actifs en Espagne que dans l'ensemble de l'Union.

Enfin, de même qu'en Italie, le chômage élevé semble être en contradiction avec l'immigration (clandestine), également élevée. Apparemment, l'économie de l'Espagne offre également de nombreuses possibilités pour les migrants (sans papiers).

Figure 4.14 Taux de participation par sexe et par âge, 1997, Espagne (%)

Source: OCDE, 1998.

4.4 Turquie

La population de la Turquie au début de 1998 était estimée à 64,3 millions, ce qui dépasse légèrement celle de l'Égypte ou de l'Iran, les deux grands pays du Moyen-Orient. En 1997, l'accroissement de la population totale était de 1,6 pour cent en raison principalement de l'accroissement naturel (Figure 4.15).

Entre 1970 et 1990, l'indice synthétique de fécondité a chuté rapidement de 5,6 à 3,0. Cette baisse s'est poursuivie dans les années 90, mais à un rythme plus lent (1996: 2,5). On s'attend à ce que le taux de renouvellement des générations (à savoir, l'indice conjoncturel de fécondité de 2,1 enfant par femme) soit atteint dans quelques années. Les conséquences de la baisse de la fécondité sur la pyramide des âges sont déjà nettement visibles (voir Figure 4.16). Mais la Turquie a encore une population jeune et donc en progression rapide. Plus de la moitié des Turcs ont moins de 25 ans.

En particulier, l'amélioration des taux de survie infantile a largement contribué à rehausser l'espérance de vie à la naissance, laquelle est passée de 66 ans pour les femmes et 63 ans pour les hommes (1989) à respectivement 71 et 66 (1996). Le taux de mortalité infantile a baissé de façon continue, passant d'environ 250 décès sur 1.000 naissances vivantes en 1950 à 42 en 1996 (voir également Tableau 4.1). Cette évolution est généralement imputée à la baisse de la fécondité, à l'amélioration des conditions de vie, au niveau d'instruction des femmes ainsi qu'aux services de santé et aux campagnes spéciales de vaccination (OCDE, 1998).

La population de la Turquie comprend deux principaux groupes ethniques: les Turcs et les Kurdes. Les estimations quant à la taille du dernier varient. Par exemple, Özsoy *et al.* (1992) ont avancé une estimation approximative de 12 pour cent en 1992, basée sur des données de recensement sur la population dont le kurde est soit la langue maternelle soit la deuxième langue (CIA Factbook, 1999; source de l'estimation non indiquée). Le turc est la langue officielle, le kurde et l'arabe sont également parlés. Presque tous sont musulmans, pour la plupart musulmans sunnites (CIA Factbook, 1999).

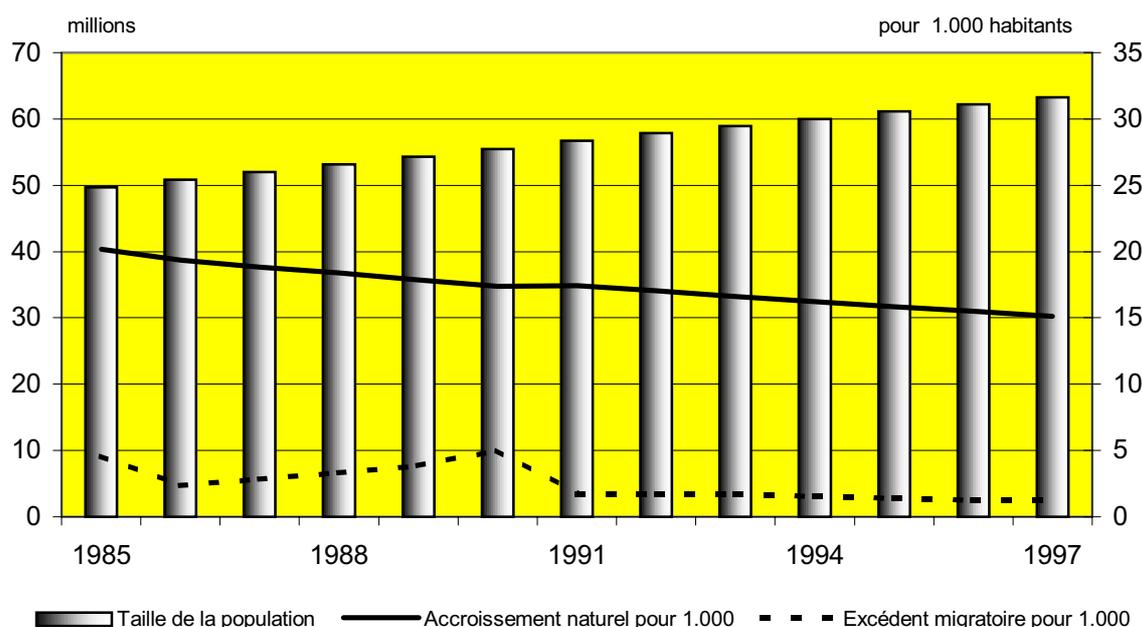
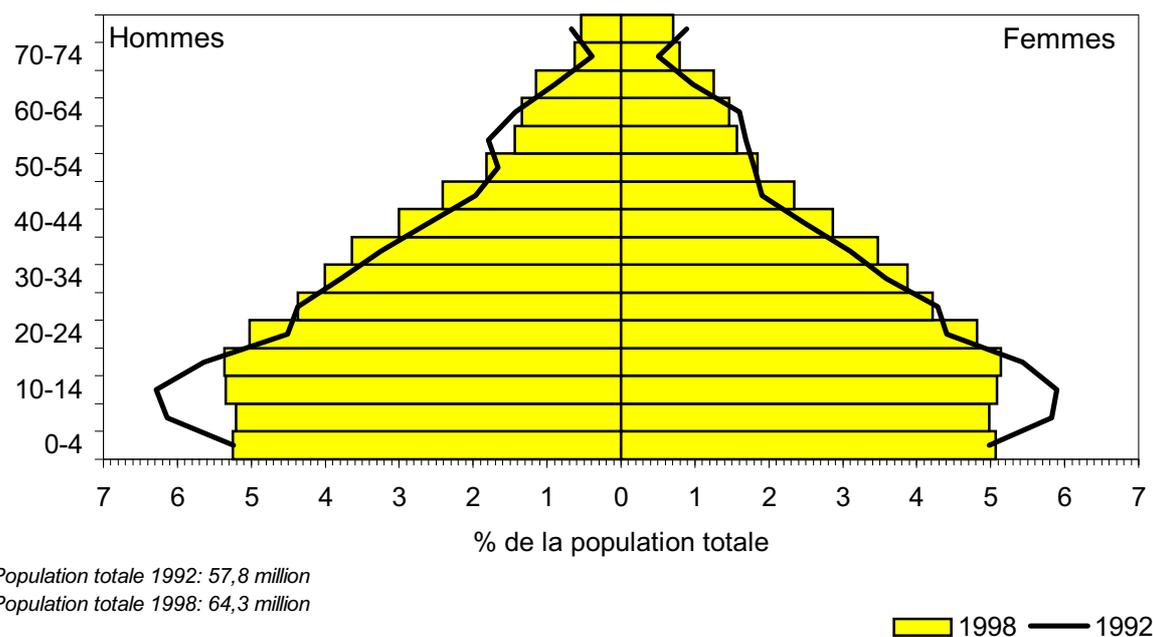


Figure 4.15 Evolution de la population, 1985-1997, Turquie

Source: Conseil de l'Europe, 1998.

Figure 4.16 Pyramide des âges au 1er janvier, 1992 et 1998, Turquie

Source: Conseil de l'Europe, 1998.

Tableau 4.1 Quelques indicateurs démographiques et sanitaires, Turquie

Thème	Année(s)	Unité	
Population urbaine	1997	% de la population totale	72
Espérance de vie à la naissance			
hommes	1996	années	66
femmes	1996	années	71
Indice synthétique de fécondité	1996	par femme	2,6
Taux de mortalité maternelle	1990/96	pour 100.000 naissances vivantes	180
Taux de mortalité infantile	1996	pour 1.000 naissances vivantes	42
Taux d'analphabétisme des adultes			
hommes	1995	% des hommes de plus de 15 ans	8
femmes	1995	% des femmes de plus de 15 ans	28
Enfants âgés de 10-14 au travail	1997	% de tous les enfants âgés de 10-14	22
Accès à un système sanitaire	1995	% de la population totale	94
Accès à de l'eau salubre			
zone urbaine	1995	% de la population en zone urbaine	98
zone rurale	1995	% de la population en zone rurale	85

Source: Banque mondiale, 1998; Institut national des statistiques, Turquie.

La capitale est Ankara, mais la ville la plus peuplée est Istanbul avec plus de dix millions d'habitants. Plus de 70 pour cent de la population vit dans des zones urbaines (Banque mondiale, 1998)

Beaucoup ont émigré pour travailler en Europe dans les années 60, au moment où les pays européens, en particulier l'Allemagne, ont commencé à recruter de la main-d'œuvre turque. Compte tenu de ses effets bénéfiques sur le taux de chômage et sur la balance des paiements grâce aux transferts des travailleurs, les gouvernements turcs successifs ont soutenu l'émigration.

Bien que l'émigration de la main-d'œuvre vers l'Europe occidentale ait cessé au début des années 70, les flux migratoires se sont poursuivis dans les années suivantes sous forme de regroupement familial et de constitution de familles (par le biais de mariages). En outre, deux autres formes de migration se manifestent: l'exode lié à des raisons politiques (en particulier les Kurdes depuis le milieu des années 80) et la migration de main-d'œuvre clandestine (Koray, 1996).

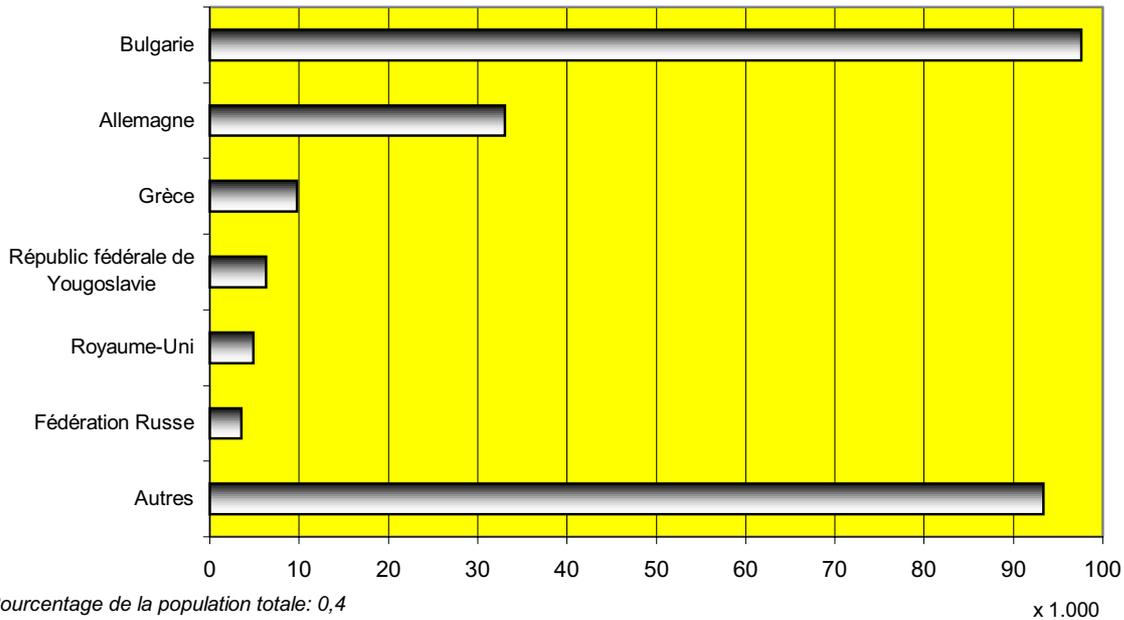
Malgré le recul considérable des taux d'émigration vers les pays occidentaux, les chiffres nets restent positifs. En outre, dans les années 90, la Communauté des Etats indépendants (CEI) a attiré un grand nombre de Turcs. La main-d'œuvre turque migre aujourd'hui en priorité vers la CEI, les pays d'Afrique du Nord et les pays du Golfe (Koray, 1996).

L'évolution ci-dessus peut évoquer un déficit migratoire annuel net important. En fait, comme le montre la Figure 4.15, le solde migratoire a été légèrement positif au cours des dix dernières années. Outre le nombre considérable de migrants de retour (Içduygu, 1996), cela s'explique par l'immigration massive de ces dernières années à partir de pays voisins (Bulgarie), pays au sud et à l'est de la Turquie et Républiques turques de l'ex-Union soviétique. Globalement, les entrées nettes entre 1985 et 1990 sont estimées à au moins 500 milles personnes (OCDE, 1998).

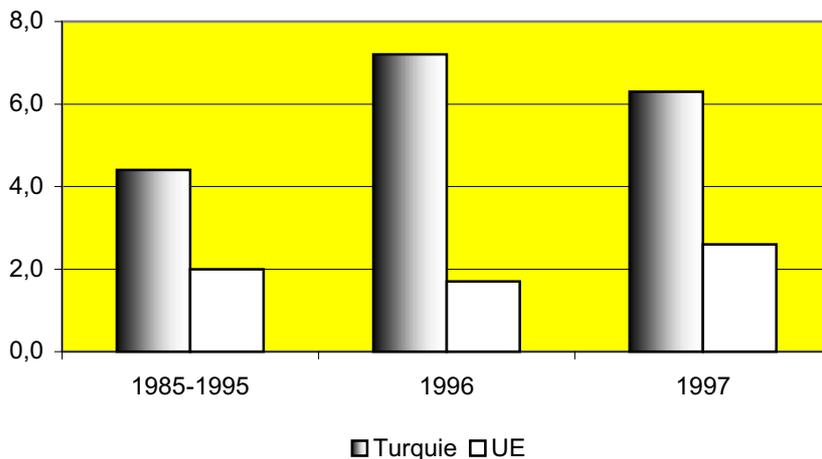
Les données les plus récentes sur la population étrangère en Turquie proviennent du recensement de 1990. A cette date, environ 250 milles citoyens étrangers vivaient en Turquie, c'est-à-dire moins de 0,5 pour cent de la population totale. Le groupe principal était les Bulgares (presque 100 milles, principalement d'ethnie turque). La Figure 4.17 donne quelques précisions.

Après le recensement de 1990, la Turquie a connu plusieurs pressions migratoires de l'Irak (en particulier des Kurdes), de la Bosnie, mais aussi de pays africains et asiatiques. Cependant, pour la plupart de ces migrants, la Turquie n'est pas la destination finale, mais seulement un pays de transit. Avec sa politique libérale en matière de visa, sa proximité géographique de l'Europe et son niveau de vie proche du standard européen, la Turquie tend à s'affirmer comme une zone de transit pour les demandeurs d'asile et autres migrants (souvent illégaux) (OIM, 1996).

D'importants bouleversements économiques se sont produits depuis 1980. Au cours des années 60 et 70, la migration de la main-d'œuvre était considérée comme un moyen de réduire le chômage et le déficit de la balance des paiements. Les fonds transférés par les salariés représentaient en moyenne 34 pour cent de la valeur des importations totales de la Turquie dans les années 70 (Banque centrale de Turquie, 1986). A partir de 1980, la stratégie de 'substitution aux importations' a été remplacée par une stratégie orientée vers l'exportation. Le développement d'entreprises privées a en outre été encouragé (Koray, 1996). Ces changements politiques ont entraîné une croissance remarquable des exportations et un essor économique considérables (Figure 4.18).

Figure 4.17 Population étrangère en Turquie, 21 octobre 1990

Source: Conseil de l'Europe, 1998.

Figure 4.18 Accroissement annuel du PIB en termes réels, 1985-1997, Turquie (%)

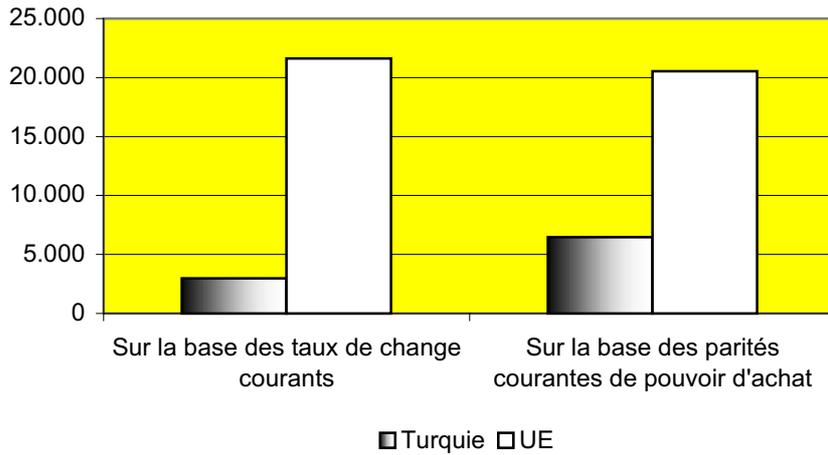
Source: OCDE, 1998.

Malgré ces améliorations, les écarts de niveau de vie entre la Turquie et l'Europe et les différences perçues en matière de revenus sont restées considérables. Sur la base des taux de change courants, le PIB par habitant en 1997 n'a atteint que 13 pour cent du niveau moyen de l'Union européenne. Exprimé en parités de pouvoir d'achat, il était de 31 (Figure 4.19).

Conformément à la Figure 4.20, le taux de chômage officiel en Turquie est plus bas que celui de l'Union européenne, à la fois pour les hommes et pour les femmes. On estime cependant que 10 à 20 pour cent de la population en âge de travailler est sous-employée ou travaille dans des secteurs marginaux de l'économie (Martin, 1991). La majorité des chômeurs ont moins de 25 ans.

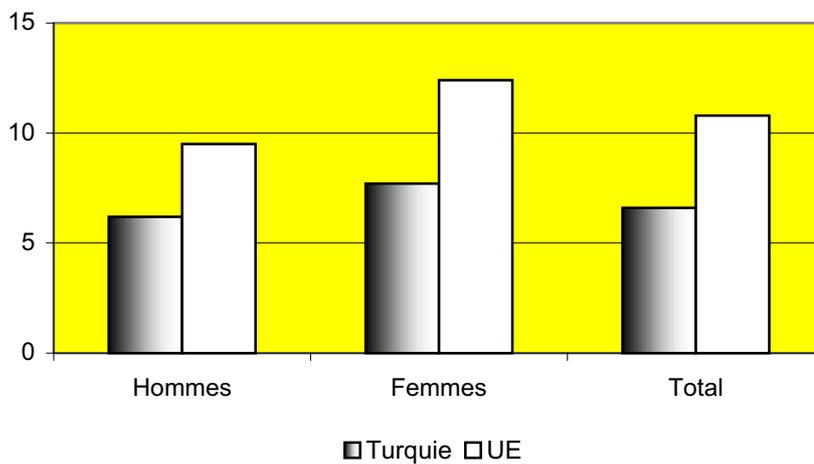
A l'exception des hommes âgés de 25 à 55 ans, les taux d'activité en Turquie sont beaucoup plus faibles que dans l'UE (Figure 4.21). La différence est frappante pour les femmes âgés de 25 à 55 ans.

Figure 4.19 PIB par habitant en dollars, 1997, Turquie



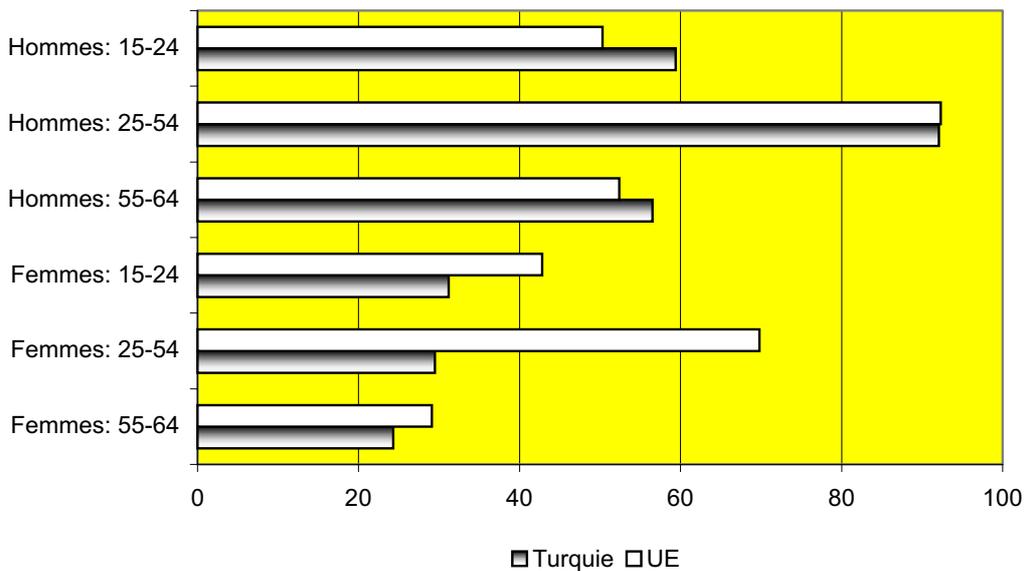
Source: OCDE, 1999.

Figure 4.20 Pourcentage de chômeurs dans la population active, 1997, Turquie



Source: OCDE, 1998.

Figure 4.21 Taux d'activité par sexe et par âge, 1997, Turquie (%)



Source: OCDE, 1998.

4.5 Maroc

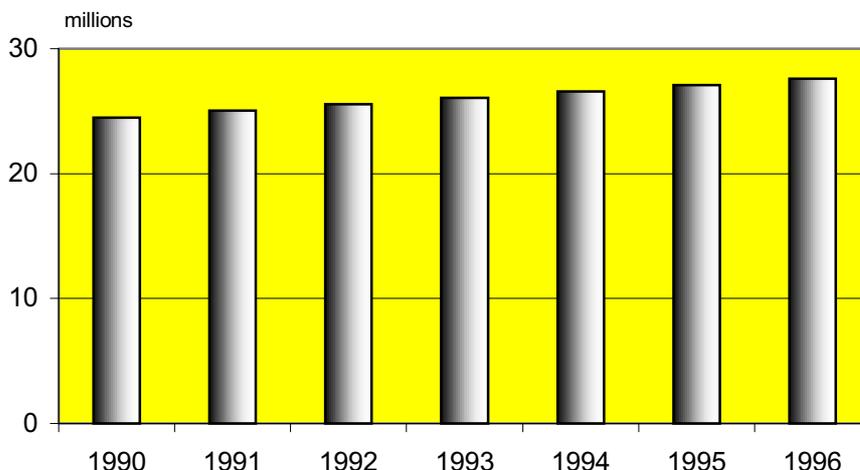
La population du Maroc vers le milieu de l'année 1996 était estimée à 27,6 millions d'habitants (Figure 4.22). Comparé à l'année précédente, ce chiffre représente un accroissement de 500 milles personnes (1,9 pour cent). Dernièrement, l'augmentation de la population d'une année à l'autre s'est légèrement tassée. Bien que des données récentes fiables fassent défaut, on peut supposer que la croissance nette actuelle de la population marocaine résulte d'un accroissement naturel positif et d'un solde migratoire négatif.

La principale raison du ralentissement de l'accroissement de la population semble être le déclin de la fécondité. La politique de planning familial déjà introduite par les autorités marocaines en 1966 a contribué au net recul des taux de fécondité, d'environ 6 au cours de la deuxième moitié des années 70 à 3,3 en 1996 (voir aussi Tableau 4.2). Cette évolution est confirmée par l'évolution de la pyramide des âges (Figure 4.23). La baisse de la mortalité est une autre caractéristique démographique importante: en moins de 20 ans, l'espérance de vie à la naissance est passée de 55 à 66 ans. La mortalité infantile s'est réduite de moitié au cours de cette période. Comparé aux autres pays africains observés dans l'enquête, le taux actuel de mortalité maternelle est modéré: plus faible qu'au Ghana et au Sénégal, mais plus élevé qu'en Egypte. Comparé au niveau européen, ce taux reste quand même très élevé (période 1990-1996: 372 au Maroc contre par exemple 7 seulement en Espagne).

Environ la moitié de la population marocaine vit dans des zones urbaines. Les principales villes sont Casablanca, Rabat, Marrakech et Fès. Presque tous les Marocains appartiennent au groupe ethnique arabe ou berbère et pratiquement tous sont de religion musulmane. L'arabe est la langue officielle, mais plusieurs langues berbères sont parlées. Le français est généralement la langue des affaires, de l'administration et de la diplomatie (CIA Factbook, 1999). Les taux d'analphabétisme sont élevés, notamment parmi les femmes (près de 70 pour cent en 1995). L'une des conséquences (ou des causes) du faible niveau d'instruction est la fréquence du travail des enfants. Le chiffre officiel (quatre pour cent des enfants âgés de 10 à 14 ans au travail) reste cependant relativement faible comparé aux autres pays d'Afrique observés dans l'enquête.

Le Tableau 4.2 présente deux des indicateurs de santé pouvant être déterminés. Moins de la moitié de la population semble avoir accès à un système sanitaire. En ce qui concerne l'accès à l'eau salubre, il existe un contraste criant entre les zones urbaines (98 pour cent) et les zones rurales (14 pour cent).

Figure 4.22 Evolution de la population, Maroc



Source: World Resources Institute *et al.*, 1998.

Figure 4.23 Pyramide des âges au 1er juillet 1995, Maroc

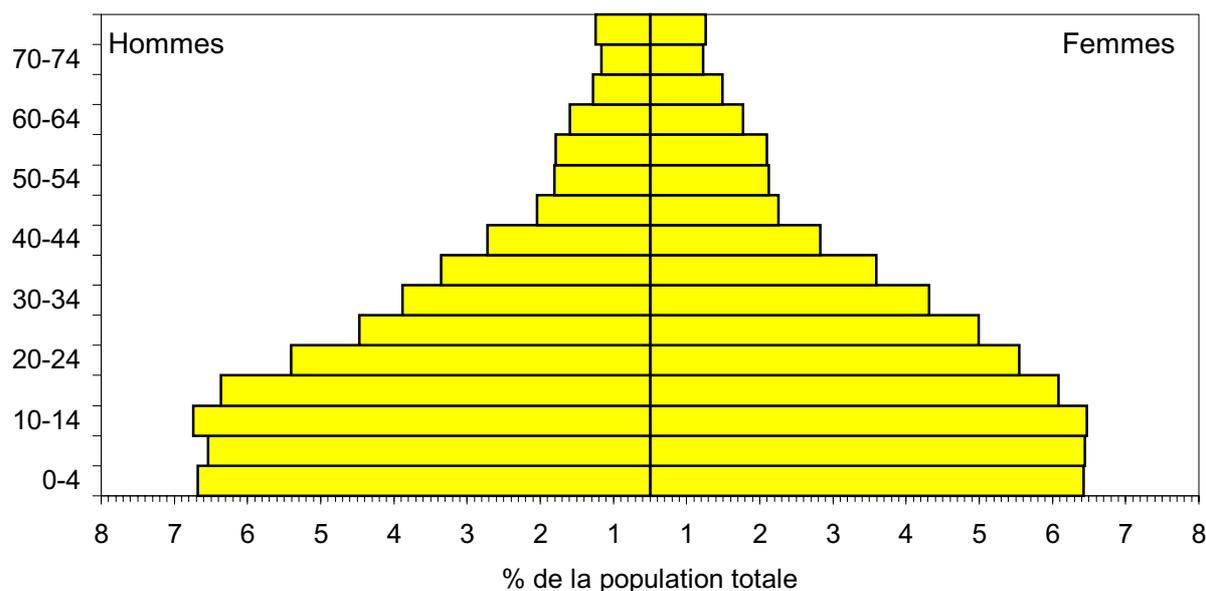


Tableau 4.2 Quelques indicateurs démographiques et sanitaires, Maroc

Thème	Année(s)	Unité	
Population urbaine	1997	% de la population totale	53
Espérance de vie à la naissance			
hommes	1996	années	64
femmes	1996	années	68
Indice synthétique de fécondité	1996	par femme	3,3
Taux de mortalité maternelle	1990/96	pour 100.000 naissances vivantes	372
Taux de mortalité infantile	1996	pour 1.000 naissances vivantes	53
Taux d'analphabétisme des adultes			
hommes	1995	% des hommes de plus de 15 ans	43
femmes	1995	% des femmes de plus de 15 ans	69
Enfants âgés de 10-14 au travail	1997	% de tous les enfants âgés de 10-14	4
Accès à un système sanitaire	1995	% de la population totale	40
Accès à l'eau salubre			
zone urbaine	1995	% de la population en zone urbaine	98
zone rurale	1995	% de la population en zone rurale	14

Source: Banque mondiale, 1998.

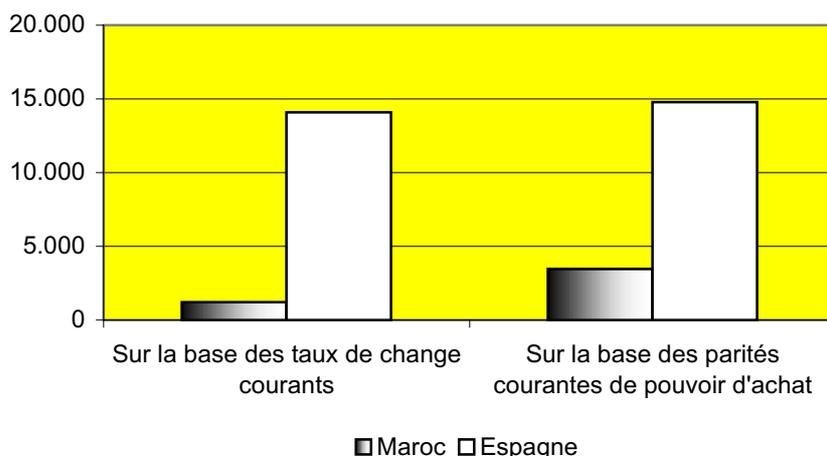
Depuis les années 60, on enregistre un mouvement d'émigration des travailleurs marocains, à destination principalement de la France qui, en une quinzaine d'années, a recruté plusieurs dizaines de milliers de travailleurs non qualifiés. D'autres pays européens ont également cherché à recruter des Marocains, par exemple la Belgique, les Pays-Bas et, dans une moindre mesure, l'Allemagne. Pour les autorités marocaines, cette migration s'inscrivait parfaitement dans la stratégie de lutte contre un chômage élevé et de réduction du déficit de la balance des paiements grâce aux transferts des migrants. En 1991, par exemple, les transferts ont atteint 8 pour cent du PIB et 80 pour cent du déficit de la balance des biens et des services (Berrada, 1993).

Après l'arrêt du recrutement de main-d'œuvre étrangère au début et vers la moitié des années 70, les flux migratoires se sont poursuivis sous forme de regroupements familiaux et, plus tard, de constitution de familles (par mariage). Si l'on en juge par les visites fréquentes au Maroc et la progression continue des transferts aux familles, l'attachement des Marocains à leur pays n'a pas faibli. Cette forte solidarité familiale s'est également traduite par l'émergence de réseaux migratoires qui expliquent la poursuite de la migration en Europe malgré les mesures drastiques prises par les pays d'accueil pour endiguer les flux. Les possibilités très limitées d'émigrer (légalement) dans les pays d'Europe occidentale ont amené les candidats potentiels à s'orienter vers d'autres destinations et à mettre au point différents subterfuges pour émigrer coûte que coûte, parfois au péril de leur vie (Berrada, 1993).

D'après les données d'Eurostat, la plupart des citoyens marocains vivant dans l'Union européenne résident en France (1990: 573 milles), aux Pays-Bas (1996: 150 milles), en Belgique (1996: 140 milles), en Italie (1993: 96 milles), en Allemagne (1996: 82 milles) et en Espagne (1996: 75 milles).

Confronté aux problèmes typiques des pays en voie de développement, le Maroc s'efforce de contenir les dépenses publiques, de réduire les contraintes pesant sur l'activité et le commerce extérieur et de garder la maîtrise de l'inflation (CIA Factbook, 1998). Le PIB par habitant est inférieur à dix pour cent du niveau espagnol sur la base des taux de change courants et à un quart de ce niveau sur la base des parités de pouvoir d'achat (Figure 4.24). La Banque mondiale (1998) rapporte qu'un marocain sur cinq doit subvenir à ses besoins avec moins de deux dollars par jour (aux prix de 1985 sur le marché international). Cette proportion est néanmoins beaucoup plus faible que par exemple au Sénégal ou en Egypte.

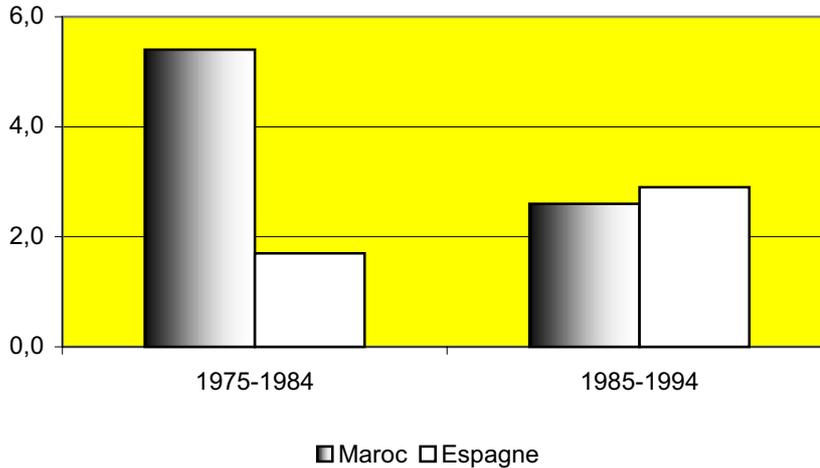
Figure 4.24 PIB par habitant en dollars, 1995, Maroc



Source: World Resources Institute *et al.*, 1998.

Comme d'autres pays africains, le Maroc a connu des taux de croissance du PIB élevés de 1975 à 1985 environ et modérés par la suite (Figure 4.25). Les taux actuels suffisent à peine à équilibrer la croissance démographique, si bien que le PIB par habitant reste plus ou moins inchangé. En 1997, le PIB en termes réels a même reculé (2,2 pour cent) en conséquence de périodes de sécheresse qui ont réduit l'activité dans le secteur-clé de l'agriculture et freiné les exportations (CIA Factbook, 1999).

Figure 4.25 Accroissement annuel du PIB en termes réels, 1975-1994, Maroc (%)



Source: World Resources Institute *et al.*, 1998.

Le chômage est élevé au Maroc: le taux de chômage officiel en 1997 était estimé à 16 pour cent (CIA Factbook, 1999). En réalité, la situation est pire encore à cause du sous-emploi généralisé. Environ la moitié de la main-d'œuvre est employée dans l'agriculture, secteur où les emplois sont particulièrement vulnérables en raison des aléas climatiques: la sécheresse a été l'une des principales causes de l'exode rural (Berrada, 1993).

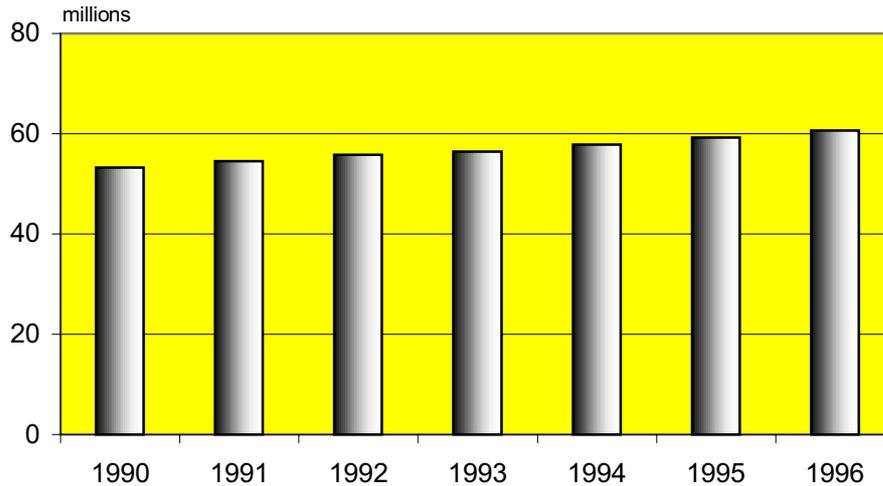
4.6 Egypte

L'Égypte est le pays le plus peuplé du Moyen-Orient. Sa population à la mi-1996 était estimée à 60 millions d'habitants (Figure 4.26).

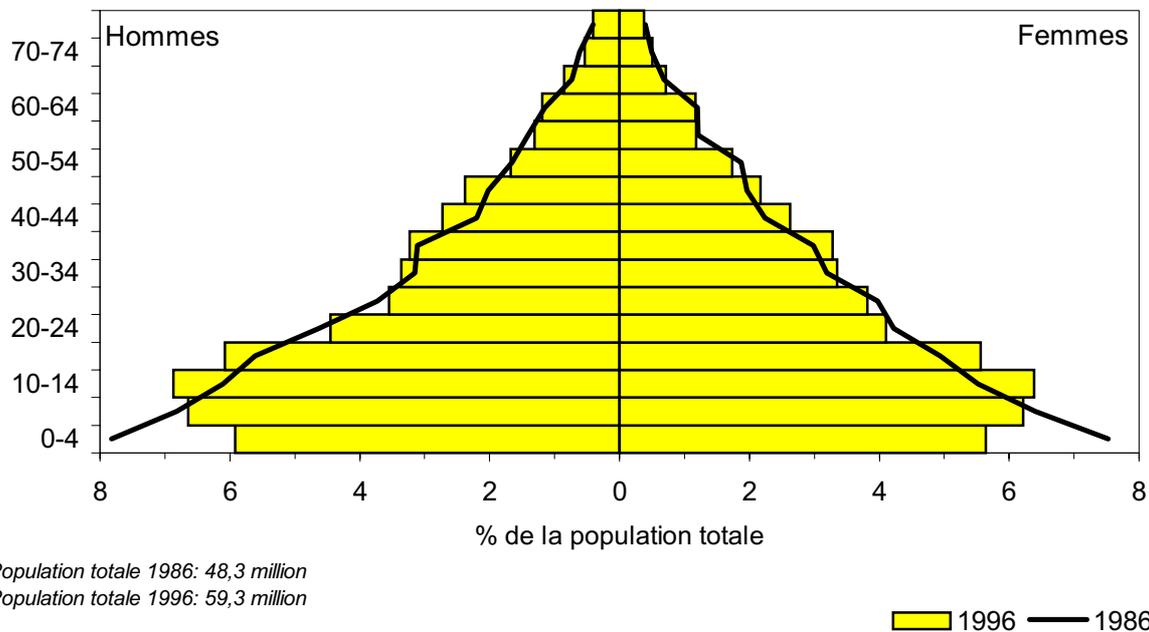
Le taux d'accroissement démographique est passé de 2,8 pour cent en 1985 à 2,5 pour cent en 1991 et à 2,1 pour cent en 1995. Il devrait descendre en dessous de la barre des 2,0 pour cent à la fin du siècle.

L'engagement continu dans les campagnes de planning familial, soutenues par l'assistance donateurs et l'accent mis par les médias sur les avantages des familles restreintes ont entraîné une baisse des taux de fécondité (Farrag, 1996). L'indice synthétique de fécondité est passé de 5,1 en 1980 à 3,3 en 1996, tendance illustrée clairement par l'évolution de la pyramide des âges au cours des dix dernières années (Figure 4.27). En 1996, l'espérance de vie à la naissance était de 64 ans pour les hommes et de 67 ans pour les femmes (Tableau 4.3). Ces chiffres sont plus élevés que ceux du Ghana et du Sénégal, presque identiques à ceux du Maroc et un peu plus bas que ceux de la Turquie.

Au cours de la période 1990-1996, 170 mères sont mortes en Égypte pour 100 milles naissances vivantes. Ce taux de mortalité maternelle est élevé comparé aux pays européens (par exemple Italie: 12), mais faible par rapport aux autres pays africains (par exemple Ghana: 740; Sénégal: 510). On peut tirer les mêmes conclusions concernant le taux de mortalité infantile, qui est passé de 120 en 1980 à 53 en 1996.

Figure 4.26 Evolution de la population, 1990-1996, Egypte

Source: World Resources Institute *et al.*, 1998.

Figure 4.27 Pyramide des âges en 1986 et en 1996 (dates de recensement), Egypte

Source: CAPMAS, Le Caire.

Près de la moitié de la population égyptienne (45 pour cent) vit en zone urbaine. La majeure partie de la population urbaine se concentre dans les deux villes principales, le Caire et Alexandrie. Les groupes ethniques sont essentiellement les Egyptiens, les Bédouins et les Berbères (99 pour cent au total). La grande majorité de la population (94 pour cent) est musulmane, pour la plupart musulmane sunnite. L'arabe est la langue officielle. Le français et l'anglais sont en général compris par les classes cultivées (CIA Factbook, 1999).

Le niveau d'instruction est faible en Egypte, en particulier pour les femmes. Bien que la proportion de filles dans l'enseignement primaire ait augmenté, passant de 38 pour cent en 1971 à 44 pour cent en 1986, les taux féminins d'analphabétisme sont encore très élevés (61 pour cent en 1995) et tendent à se concentrer dans les pauvres régions rurales de la Haute-Egypte. Cela explique en partie le faible taux d'activité des femmes, estimé à dix pour cent en 1990 (Farrag, 1996). Une autre cause (ou conséquence) du faible niveau d'instruction est la fréquence du travail des enfants âgés de 10 à 14 ans.

Tableau 4.3 Quelques indicateurs démographiques et sanitaires, Egypte

Thème	Année(s)	Unité	
Population urbaine	1997	% de la population totale	45
Espérance de vie à la naissance			
hommes	1996	années	64
femmes	1996	années	67
Indice synthétique de fécondité	1996	par femme	3,3
Taux de mortalité maternelle	1990/96	pour 100.000 naissances vivantes	170
Taux de mortalité infantile	1996	pour 1.000 naissances vivantes	53
Taux d'analphabétisme des adultes			
hommes	1995	% des hommes de plus de 15 ans	36
femmes	1995	% des femmes de plus de 15 ans	61
Enfants âgés de 10-14 au travail	1997	% de tous les enfants âgés de 10-14	10
Accès à un système sanitaire	1995	% de la population totale	11
Accès à de l'eau salubre			
zone urbaine	1995	% de la population en zone urbaine	82
zone rurale	1995	% de la population en zone rurale	50

Source: CAPMAS, Le Caire; Banque mondiale, 1998.

Le Tableau 4.3 présente deux des indicateurs de santé pouvant être déterminés: l'accès à un système sanitaire et l'accès à de l'eau salubre. Seule une petite minorité de la population semble bénéficier d'un système sanitaire; la situation à cet égard est plus favorable dans la plupart des autres pays africains. En revanche, l'Egypte est mieux placée en ce qui concerne l'accès à de l'eau salubre: plus de 80 pour cent en zone urbaine.

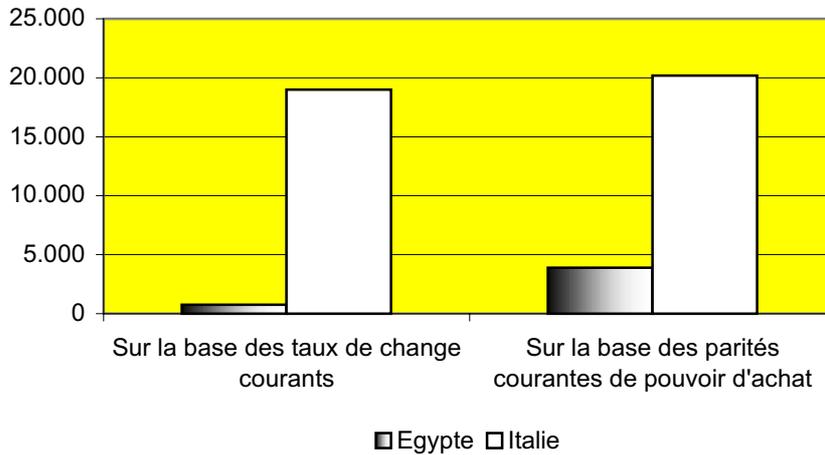
En Egypte, l'émigration a toujours été beaucoup plus forte que l'immigration. Selon le département d'état des Etats-Unis (1997), environ deux millions d'Egyptiens vivent à l'étranger, essentiellement pour des raisons économiques. Entre 1965 et 1975 environ, la majorité des migrants étaient des travailleurs agricoles. Plus récemment, lorsque l'Arabie Saoudite est devenue la destination favorite, la proportion de migrants qualifiés a fortement augmenté (Farrag, 1996). Dans l'Union européenne, la plupart des Egyptiens vivent en Italie (1994: 19 milles), en Allemagne (1996: 13 milles), en Grèce (1996: 7 milles) et en France (1990: 6 milles).

Comparé par exemple à l'Italie, le PIB par habitant est très bas en Egypte (Figure 4.28). Une grande partie de la population vit dans la pauvreté. D'après la Banque mondiale (1998), environ la moitié des Egyptiens dispose de moins de deux dollars par jour pour vivre (aux prix de 1985 sur le marché international). Du milieu de la décennie 70 au milieu de la décennie 80, l'Egypte a connu des taux de croissance élevés du PIB (Figure 4.29). A partir du milieu des années 80, le taux de croissance économique globale est descendu à un peu plus de deux pour cent, ce qui suffit à peine à équilibrer la croissance de la population; le PIB par habitant est donc resté quasiment inchangé.

Les chiffres du chômage diffèrent. Les résultats de l'Enquête par sondage sur la population active indiquent un taux de chômage de dix-sept pour cent en 1992 (Farrag, 1996), bien que d'autres sources montrent des taux plus faibles de neuf à dix pour cent pour la seconde

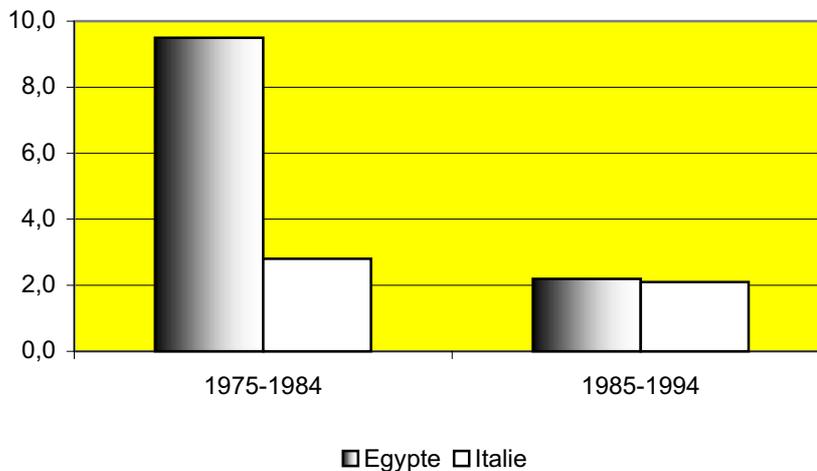
moitié des années 90 (recensement et CIA Factbook, 1999). Compte tenu de cette évolution et du faible niveau de vie, la pression migratoire devrait vraisemblablement se poursuivre à moyen et à long terme. De nombreux Egyptiens ayant déjà émigré par le passé à la recherche de meilleures conditions de vie, l'importance des transferts pour l'économie égyptienne a augmenté considérablement. Les recettes du commerce extérieur résultant de transferts ont dépassé en 1992/93 le montant total des revenus des exportations de pétrole, des droits de Suez Canal et du tourisme (Farrag, 1996).

Figure 4.28 PIB par habitant en dollars, 1995, Egypte



Source: World Resources Institute *et al.*, 1998.

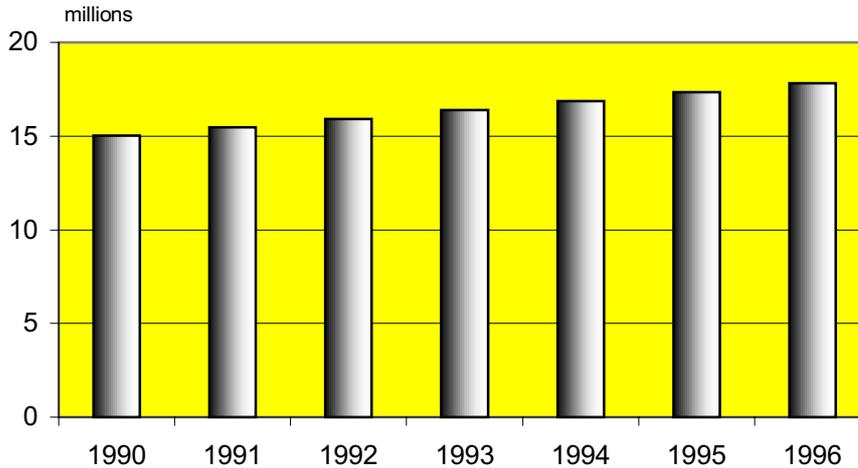
Figure 4.29 Accroissement annuel du PIB en termes réels, 1975-1994, Egypte (%)



Source: World Resources Institute *et al.*, 1998.

4.7 Ghana

La République du Ghana fut la première colonie d'Afrique Noire à obtenir son indépendance, en 1957. La population actuelle est estimée à environ 19 millions d'habitants. La croissance démographique atteint trois pour cent par an, mais tend à reculer (Figure 4.30). Bien que l'on ne dispose pas de données actuelles récentes, on peut supposer que cette évolution résulte d'un accroissement naturel positif considérable et d'un déficit migratoire modéré.

Figure 4.30 Evolution de la population, 1990-1996, Ghana

Source: World Resources Institute *et al.*, 1998.

L'indice synthétique de fécondité par femme en 1996 est estimé à 5,0 (Tableau 4.4). Par rapport aux autres pays africains observés dans l'enquête, ce taux est beaucoup plus élevé qu'en Egypte et qu'au Maroc et un peu plus faible qu'au Sénégal. Conformément à la tendance générale, l'indice synthétique de fécondité du Ghana recule rapidement (de 6,1 en 1992 à 4,3 en 1998; CIA Factbook, 1999).

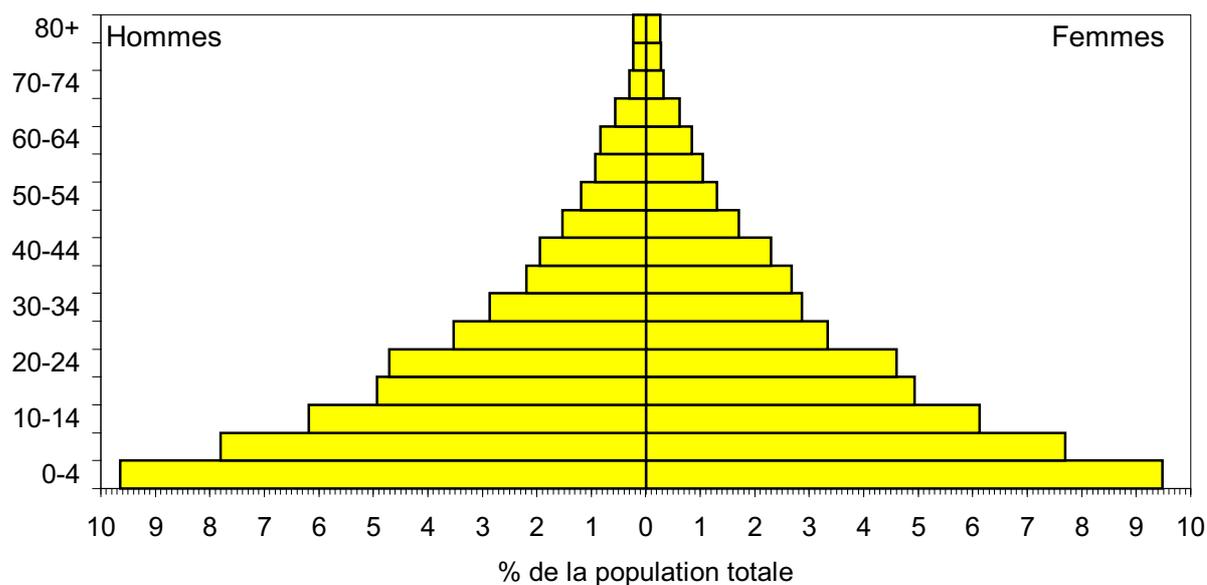
La forte fécondité se reflète dans la pyramide des âges (Figure 4.31). En 1998, près de la moitié de la population avait moins de 15 ans et seulement trois pour cent, 65 ans ou plus⁶. Compte tenu de l'allongement de l'espérance de vie à la naissance, ce dernier pourcentage devrait cependant augmenter considérablement dans les années à venir. Pour les hommes, l'espérance de vie à la naissance en 1996 était de 57 ans et pour les femmes, de 61 ans.

Au cours de la période 1990-1996, on enregistre au Ghana 740 décès de mères pour 100 milles naissances vivantes. Ce taux de mortalité maternelle est le plus élevé des pays africains observés dans l'enquête. Il en est de même pour le taux de mortalité infantile (71 pour 1.000 naissances vivantes en 1996).

Bien que le Ghana ait attiré par le passé de nombreux migrants d'autres pays d'Afrique pour les besoins de la production de cacao, les crises économiques ont fait de ce pays un important pays d'émigration. La population ghanéenne vivant à l'étranger est estimée à environ dix pour cent, notamment au Nigeria (Adepoju, 1995). En raison de liens coloniaux historiques, la plupart des Ghanéens ayant choisi l'Union européenne vivent au Royaume-Uni (1996: 31 milles); l'Allemagne vient ensuite (22 milles).

Les mouvements de réfugiés constituent une autre caractéristique importante de la démographie du Ghana. Sur les quelque 110 milles réfugiés résidant au Ghana en 1994, environ 90 milles étaient des Togolais ayant fui la violence politique dans leur pays au début de 1993. La plupart des Togolais se sont établis dans la région de la Volta parmi leurs frères ethniques. Environ 20 milles Libériens vivaient au Ghana fin 1994, chassés par la guerre civile ravageant leur pays. Un grand nombre d'entre eux étaient des résidents de longue durée. A la suite de conflits ethniques dans le nord-est du Ghana au début de 1994, au moins 20 milles Ghanéens sur un groupe initial de 150 milles, ont quitté leur région et n'avaient pas regagné leur lieu de résidence à la fin de l'année. Environ cinq milles ont élu domicile au Togo à cause de ce conflit (Ghana homepage, 1999).

⁶ A cause d'importantes différences entre les sources utilisées pour les Figures 4.31 et 4.30, les données pour cette dernière n'ont pas été présentées pour 1997 et 1998.

Figure 4.31 Pyramide des âges en 1998, Ghana

Source: Université de Ghana, 1999.

Tableau 4.4 Quelques indicateurs démographiques et sanitaires, Ghana

Thème	Année(s)	Unité	
Population urbaine	1997	% de la population totale	37
Espérance de vie à la naissance			
hommes	1996	années	57
femmes	1996	années	61
Indice synthétique de fécondité	1996	par femme	5,0
Taux de mortalité maternelle	1990/96	pour 100.000 naissances vivantes	740
Taux de mortalité infantile	1996	pour 1.000 naissances vivantes	71
Taux d'analphabétisme des adultes			
hommes	1995	% des hommes de plus de 15 ans	24
femmes	1995	% des femmes de plus de 15 ans	47
Enfants âgés de 10-14 au travail	1997	% de tous les enfants âgés de 10-14	13
Accès à un système sanitaire	1995	% de la population totale	27
Accès à de l'eau salubre			
zone urbaine	1995	% de la population en zone urbaine	70
zone rurale	1995	% de la population en zone rurale	49

Source: Banque mondiale, 1998.

Les Ghanéens relèvent de six groupes ethniques principaux. Les Akans (Ashantis et Fantis) sont les plus nombreux, suivis des Mole-Dagbanes, des Ewes, des Ga-Adangbes, des Guans et des Gurmas. Trente-huit pour cent de la population, de religion traditionnelle, 30 pour cent est musulmane, 24 pour cent chrétienne. L'anglais est la langue officielle, le ga, la principale langue indigène. Le fanti, le haussa, le fantéewe, le gaadanhe, l'akan, le dagbandim et le mampusi sont également parlés (CIA Factbook, 1999).

Le gouvernement du Ghana a lancé un programme d'alphabétisation fonctionnelle dans le cadre des mesures de réforme économique de 1988. Compte tenu du succès de la phase pilote du projet, celui-ci a été élargi à l'ensemble du pays en 1991. La 'Non-Formal Education Division (NFED)' du ministère de l'Éducation a été créée et chargée de gérer le programme dont l'objectif est de réduire le taux d'analphabétisme en dix ans et de contribuer à l'alphabétisation fonctionnelle des quelque 5,6 millions d'analphabètes avant l'an 2000 (Buagbe, 1999). Ce programme a déjà porté ses fruits si l'on en juge par le taux d'analphabétisme relativement bas pour l'Afrique.

Environ un tiers des Ghanéens vivent en milieu urbain. La population se concentre dans le sud du pays, les plus fortes densités étant observées dans les zones urbaines et dans les régions productrices de cacao. Les régions les plus peuplées sont Ashanti (environ 2 millions), Eastern (environ 1,7 million) et Greater Accra (environ 1,5 million).

Malgré sa richesse en ressources naturelles, le Ghana fait partie des pays les plus pauvres de l'Afrique occidentale. Calculé sur la base des taux de change courants (Figure 4.32), le PIB par habitant n'atteignait que 364 dollars en 1995, ce qui représente à peine deux pour cent du chiffre italien par exemple. Mesuré en parités de pouvoir d'achat, il équivalait à 2.030 dollars (soit dix pour cent du chiffre italien).

Le Ghana dépend fortement de l'aide internationale financière et technique. La production d'or, de bois et de cacao est la principale source de devises. L'économie intérieure continue de tourner autour de l'agriculture de subsistance, qui représente 41 pour cent du PIB et occupe 60 pour cent de la main-d'œuvre, des petits exploitants pour l'essentiel. Entre 1975 et 1985, le PIB a affiché des taux de croissance moyens négatifs (Figure 4.33). Les périodes de sécheresse dévastatrices ont sans aucun doute pesé lourd dans cette évolution. Depuis le milieu des années 80, le taux de croissance global du Ghana s'est redressé pour dépasser les 4 pour cent.

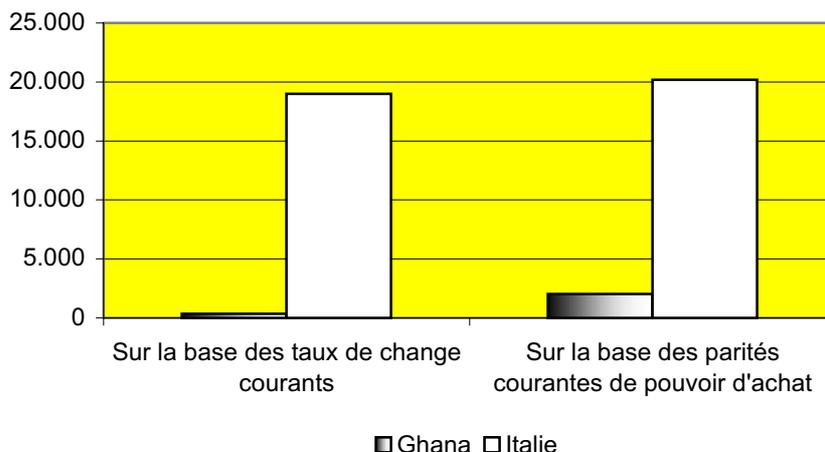
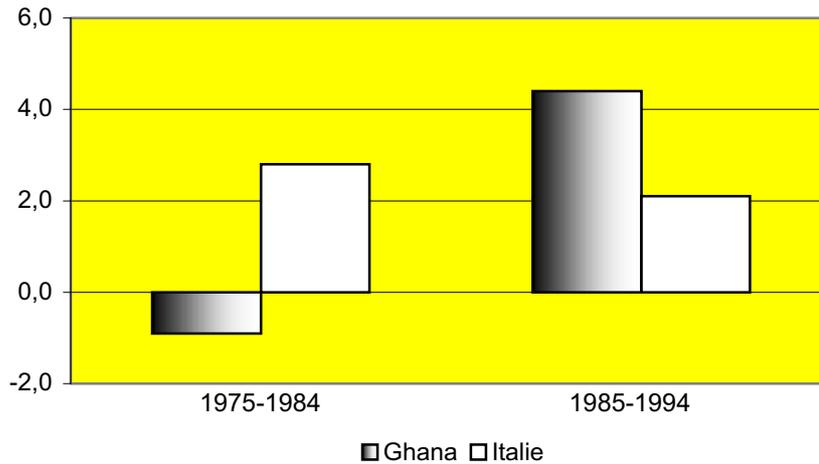


Figure 4.32 PIB par habitant en dollars, 1995, Ghana

Source: World Resources Institute *et al.*, 1998.

Figure 4.33 Accroissement annuel du PIB en termes réels, 1975-1994, Ghana (%)

Source: World Resources Institute *et al.*, 1998.

La plupart des efforts du gouvernement visant à restaurer la productivité de l'économie ghanéenne ont porté sur la dynamisation des exportations du pays. Le secteur des exportations a repris vigueur au début des années 90 grâce notamment au cacao, à l'or et au bois. L'augmentation des exportations a été néanmoins contrecarrée par celle des importations, ce qui explique que les Ghanéens sont de plus en plus exposés à l'inflation (CIA Factbook, 1999).

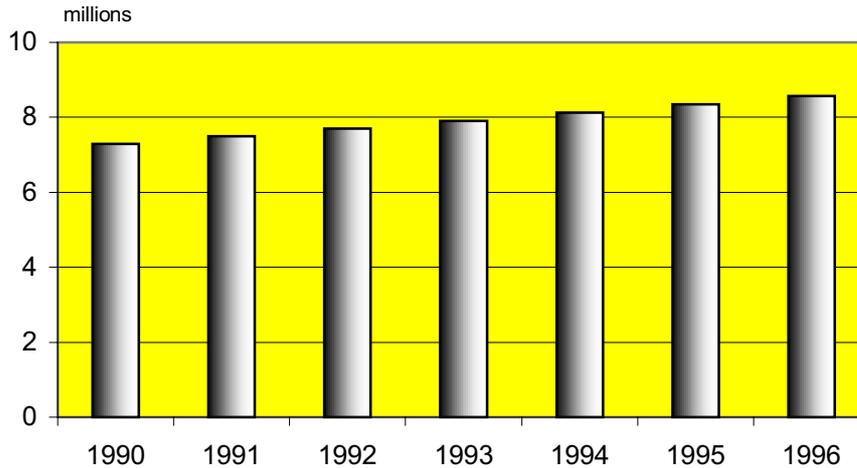
Le taux de chômage était estimé à environ 20 pour cent en 1997. Malgré la reprise du marché des exportations, de nombreux Ghanéens continuent à trouver un emploi dans l'administration ou à s'en remettre au secteur informel pour gagner leur vie (Ghana homepage, 1999).

4.8 Sénégal

Le Sénégal est indépendant de la France depuis 1960. D'après les estimations les plus récentes, la population vers le milieu de 1998 était de 9,7 millions (CIA Factbook, 1999) et le taux de croissance annuelle entre mi-1997 et mi-1998 s'élevait à 3,3 pour cent. L'augmentation de ce taux, qui était en moyenne de 2,7 pour cent pour la période 1990-1996 va à l'encontre de la tendance générale observée dans les autres pays africains participant à l'enquête (voir Figure 4.34).

La forte croissance de la population est due principalement à des taux de fécondité élevés. Une femme sénégalaise donne vie en moyenne à six enfants. Ce nombre élevé est fortement lié au statut de la femme au Sénégal. Un grand nombre d'entre elles, environ 50 pour cent vivent dans des unions polygames. En outre, elles sont souvent confinées dans des rôles traditionnels et ont des possibilités d'études très limitées (Senegal homepage, 1999).

Contrairement à la situation par exemple au Maroc et en Egypte, il n'existe aucun signe de recul de la fécondité. Le contraire semble vrai: si l'on en croit les dernières estimations, la fécondité serait en hausse au Sénégal. La baisse de la mortalité contribue en outre à la forte croissance démographique. Bien que l'espérance de vie à la naissance soit encore relativement faible, les signes d'amélioration sont manifestes. En 1987, l'espérance de vie à la naissance, tant pour les hommes que pour les femmes, était de trois ans moins longue qu'en 1996. Une évolution similaire est constatée pour les taux de mortalité maternelle infantile.

Figure 4.34 Evolution de la population, 1990-1996, Sénégal

Source: World Resources Institute *et al.*, 1998.

Les quelques estimations de flux migratoires internationaux à destination et en provenance du Sénégal font état d'un solde migratoire nul (CIA Factbook, 1999). Cependant, compte tenu de la situation économique et sociale du pays et des possibilités limitées d'enregistrer les migrants (sans parler des migrants illégaux), il semble plus réaliste de supposer un solde migratoire négatif.

Le nombre de Sénégalais vivant dans l'UE est limité. La plupart d'entre eux résident en France (1990: 44 milles), en Italie (1994:19 milles), en Espagne (1996: 4 milles) et en Allemagne (1996: 2.500).

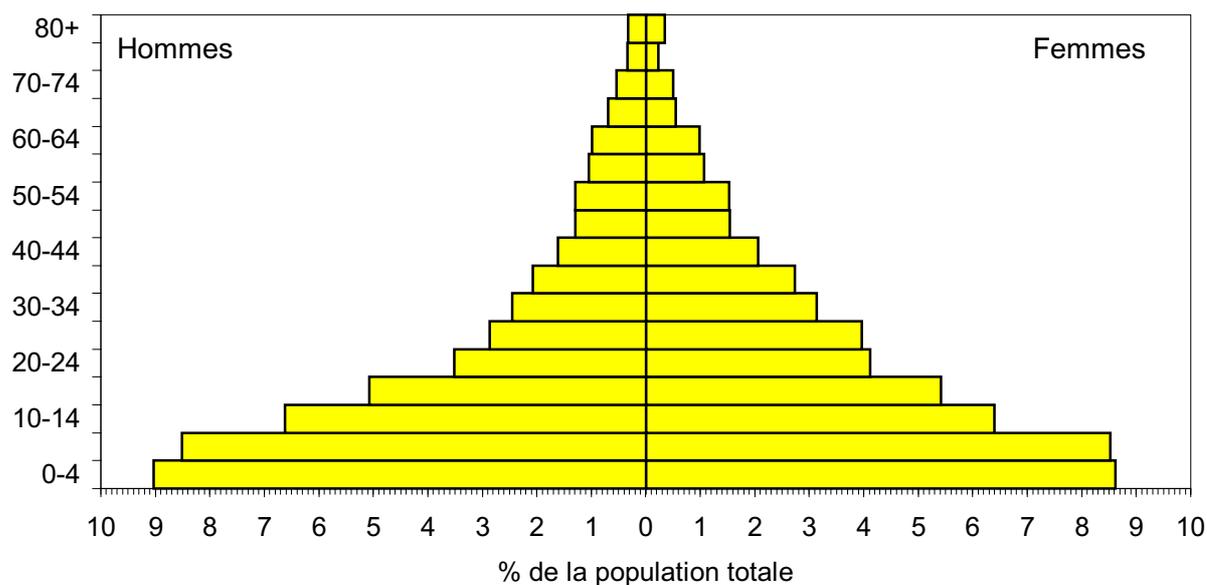
La pyramide des âges au Sénégal, présentée à la Figure 4.35, est caractéristique d'une population en croissance rapide. Près de la moitié des Sénégalais ont moins de 15 ans, la proportion de personnes âgées (65+) n'est que de trois pour cent.

Près de la moitié de la population du Sénégal vit en zone urbaine (Tableau 4.5). Dakar est le centre économique du pays, mais aussi de loin la ville la plus peuplée. Sa population actuelle est de 2,1 millions. Les autres centres urbains importants, Thiès, Kaolack et Saint-Louis, se situent à l'ouest du pays.

La population sénégalaise comprend une grande diversité ethnique. Les principaux groupes sont les Wolof (44 pour cent de la population), les Fulani et les Toucouleur (24 pour cent), les Serer (15 pour cent), les Diola (5 pour cent) et les Malinke (4 pour cent). Le français est la langue officielle au Sénégal, et parmi les langues africaines, le wolof est la langue comprise du plus grand nombre. Les Sénégalais sont à 90 pour cent des musulmans sunnites, environ 6 pour cent sont de confession chrétienne et 4 pour cent, de croyance traditionnelle. (CIA Factbook, 1999).

Trois femmes sur quatre de plus de 15 ans ne savent ni lire ni écrire. Le statut des femmes, comme nous l'avons remarqué plus haut, contribue à ce taux d'analphabétisme élevé. Pour les hommes, ce taux est évidemment plus bas (57 pour cent en 1995). L'école au Sénégal est en théorie obligatoire pour tous les enfants de 6 à 12 ans. Pourtant, à la fin des années 80, le taux de scolarisation à l'école primaire n'était que de 48 pour cent et celui à l'école secondaire, de 13 pour cent (CIA Factbook, 1999). Le pourcentage relativement élevé d'enfants au travail (30 pour cent des enfants de 10 à 14 ans) s'inscrit dans la logique des résultats susmentionnés.

Figure 4.35 Pyramide des âges au 20 novembre 1991, Sénégal



Source: Nations Unies, 1998.

Tableau 4.5 Quelques indicateurs démographiques et sanitaires, Sénégal

Thème	Année(s)	Unité	
Population urbaine	1997	% de la population totale	45
Espérance de vie à la naissance			
hommes	1996	années	49
femmes	1996	années	52
Indice synthétique de fécondité	1996	par femme	5,7
Taux de mortalité maternelle	1990/96	pour 100.000 naissances vivantes	510
Taux de mortalité infantile	1996	pour 1.000 naissances vivantes	60
Taux d'analphabétisme des adultes			
hommes	1995	% des hommes de plus de 15 ans	57
femmes	1995	% des femmes de plus de 15 ans	77
Enfants âgés de 10-14 au travail	1997	% de tous les enfants âgés de 10-14	30
Accès à un système sanitaire	1995	% de la population totale	58
Accès à de l'eau salubre			
zone urbaine	1995	% de la population en zone urbaine	82
zone rurale	1995	% de la population en zone rurale	28

Source: Banque mondiale, 1998.

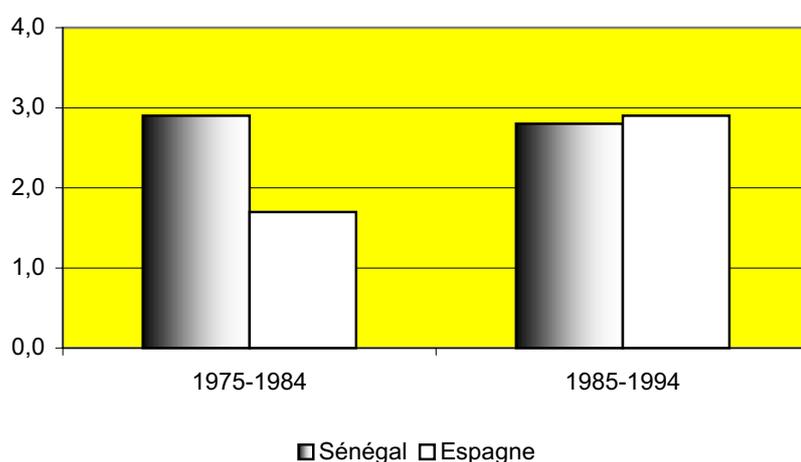
Le Sénégal est un pays essentiellement agricole. Plus de 70 pour cent de la main-d'œuvre est active dans l'agriculture, en grande partie dans la production de cacahouètes. Depuis 1983, le gouvernement applique un programme d'ajustement structurel visant à réduire le rôle de l'Etat, à encourager le secteur privé et à stimuler la croissance économique. La conjoncture reste cependant déprimée. Une dévaluation de 50 pour cent du franc CFA (monnaie locale basée sur le franc français) en janvier 1994 a donné un coup de fouet au

tourisme et aux exportations principales. La reprise du tourisme a néanmoins été contrariée par des conflits internes. Les contrôles de prix et les subventions de l'état ont été abolis progressivement. Après s'être contractée de 2,1 pour cent en 1993, l'économie sénégalaise a opéré un net redressement, grâce au train de réformes mis en place, la croissance du PIB en termes réels atteignant 5,6 pour cent en 1996 et 4,7 pour cent en 1997 (voir aussi Figure 4.36). L'inflation annuelle est passée en dessous de 3 pour cent et le déficit budgétaire a été réduit à moins de 1,5 pour cent du PIB (Senegal homepage, 1999).

Malgré les récents progrès de la situation économique, les faibles ressources du pays, la dégradation de l'environnement et la croissance démographique non maîtrisée continueront à entraver l'amélioration des conditions de vie à moyen terme. Pour 1995, le PIB par habitant s'élève à 586 dollars à taux de change courants (soit 4 pour cent du niveau espagnol) (Figure 4.37) et à 1.830 dollars en parités de pouvoir d'achat (12 pour cent du niveau espagnol).

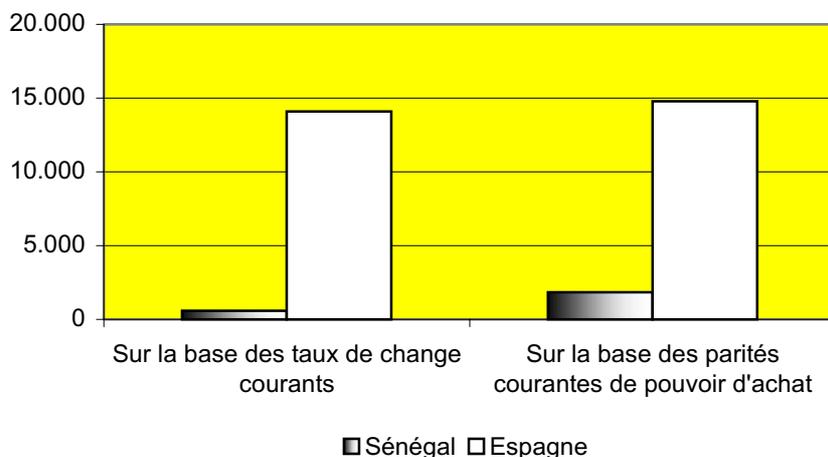
Aucune donnée récente sur le chômage (et le sous-emploi) n'est disponible, mais on peut supposer que le sous-emploi chronique est l'un des principaux problèmes du Sénégal (CIA Factbook, 1999).

Figure 4.36 Accroissement annuel du PIB en termes réels, 1995, Sénégal (%)



Source: World Resources Institute *et al.*, 1998.

Figure 4.37 PIB par habitant en dollars, 1975-1994, Sénégal



Source: World Resources Institute *et al.*, 1998.

5. MIGRATION RECENTE: PROFIL DU MIGRANT ET DU NON-MIGRANT

5.1 Introduction

Combien de personnes migrent et dans quelle mesure sont-elles représentatives de la population de leur pays ou région d'origine? Combien de foyers sont touchés par la migration? La migration attire-t-elle particulièrement les personnes ayant un haut niveau d'instruction et/ou les chômeurs? Compte tenu du taux d'accroissement démographique élevé des pays observés dans l'étude, la migration sert-elle de débouché pour la main-d'œuvre ne trouvant pas de travail sur le marché national ou représente-t-elle pour les pays d'origine une perte de ressources humaines précieuses en termes de compétence et d'expérience?

La recherche au niveau micro, souvent réalisée dans les pays d'accueil, est généralement axée sur les migrants eux-mêmes: qui sont-ils, d'où viennent-ils et pourquoi migrent-ils? Par exemple, il est bien connu que les hommes jeunes sont fortement représentés dans la population migrante et de nombreuses études décrivent les caractéristiques socio-économiques des migrants après la migration. La présente étude a deux grands mérites: premièrement, dans les pays d'origine, les données collectées concernent à la fois les ménages migrants et non-migrants, ce qui permet d'établir des comparaisons entre ces deux groupes. Ensuite, pour analyser les déterminants de la migration internationale, il est souhaitable de disposer d'informations sur la situation des migrants avant leur migration; les PAM des ménages migrants récents ont été invités à répondre à un certain nombre de questions sur leur situation juste avant leur dernière migration à partir du pays d'origine⁷. Il faut en outre, pour permettre des comparaisons avec les non-migrants, collecter l'information pour une période correspondant à la situation des migrants avant la migration. Etant donné que l'expérience migratoire étudiée peut remonter jusqu'à dix ans avant l'enquête, les personnes de référence non-migrantes sont interviewées sur leur situation familiale et économique environ cinq ans avant l'enquête.

Il importe de garder à l'esprit que les échantillons ne sont pas représentatifs au niveau national. Ils ne peuvent donc être interprétés qu'au niveau régional et les pays ne peuvent pas être comparés dans leur ensemble. Comme les régions échantillonnées ont été choisies (entre autres critères) pour l'importance relativement forte de la émigration internationale, les données auront tendance à indiquer une plus grande concentration de migrants qu'au niveau national.

Les déterminants de la migration sont complexes et interconnectés. Les facteurs au niveau macro tels que la structure de l'emploi et les possibilités offertes sur le marché du travail, les niveaux de salaire, les régimes de gestion et de propriété des sols, le transport et la communication, les liens de parenté et les systèmes de succession, les équipements de la communauté, le développement économique, les disparités régionales, la structure ethnique, etc. peuvent contribuer à expliquer les écarts dans l'intensité migratoire entre plusieurs communautés et/ou régions. Les caractéristiques des personnes et des ménages, qui jouent également un rôle dans la décision de migrer, sont analysées dans le présent chapitre. En particulier, les facteurs démographiques sont pris en compte (Section 5.2.2) ainsi que certaines caractéristiques socio-économiques d'individus et de ménages (Section 5.2.3). Au préalable, l'étendue de la migration dans les régions observées est décrite à la Section 5.2.1.

⁷ Pour les détails relatifs aux concepts utilisés, voir Section 3.1.

5.2 Caractéristiques des ménages migrants et non-migrants

5.2.1 Schémas régionaux de migration

Dans la plupart des pays, quatre régions ont été sélectionnées pour l'enquête (voir Section 3.3 et l'Appendice 10.1). Deux d'entre elles, caractérisées par une migration établie de longue date, devraient enregistrer une migration relativement forte. Dans les deux autres régions, la migration est un phénomène plus récent, quoiqu'important. Les régions où l'on pouvait s'attendre à des taux de migration négligeables n'ont pas été incluses dans l'étude en raison des difficultés à localiser des ménages comprenant des migrants internationaux. Il est donc très probable que les taux généraux de la migration internationale dans les différents pays soient largement inférieurs aux niveaux régionaux indiqués ici.

Cependant, comme on pouvait s'y attendre, même dans ces 'régions à forte migration', la plupart des ménages ne comptent aucun migrant international, notamment dans les régions sélectionnées au Ghana (62-77 pour cent) et en Turquie (66-86 pour cent) (voir Tableau 5.1). En revanche, dans la région de Basse-Egypte rurale, ainsi que dans la région sénégalaise de Touba et les régions marocaines de Nador et de Tiznit, le pourcentage des ménages n'ayant aucun migrant international est inférieur à 50 pour cent. Dans les régions étudiées, la migration internationale concerne donc une proportion particulièrement élevée du total des ménages.

En Egypte et en Turquie, les ménages ayant des migrants récents tendent à être moins fréquents dans les régions moins développées, mais cette structure ne se retrouve pas dans les autres pays. Les ménages migrants récents sont particulièrement nombreux en Egypte, notamment dans les régions rurales de Basse- et Haute-Egypte, ainsi qu'au Maroc, dans la région de Tiznit. Représentant moins de dix pour cent de l'ensemble des ménages, les ménages ayant des migrants récents sont particulièrement rares dans les régions turques de Denizli/Uşak et de Gaziantep/Kahramanmaraş, toutes deux relativement développées. En général, la plupart des régions comptent de 20 à 30 pour cent de ménages migrants récents.

Le Caire/Alexandrie en Egypte, Denizli/Uşak en Turquie, Nador et Tiznit au Maroc ainsi que les deux régions sénégalaises comptent un nombre relativement important de ménages migrants non récents (plus de 20 pour cent). Ces régions, à l'exception des deux sénégalaises, se caractérisent par une longue tradition migratoire. Hormis Denizli/Uşak, Caire/Alexandrie et Dakar/Pikine, les ménages migrants récents y sont plus nombreux que les non récents, bien que la différence dans les deux dernières régions soit petite. Bien sûr, cette situation s'explique en partie par le fait que les ménages migrants non récents ont eu plus d'opportunités d'émigrer en totalité, mais aussi par l'ampleur de la poursuite de l'émigration, du moins par rapport au retour des personnes qui avaient quitté le pays il y a plus de dix ans.

Les écarts régionaux les plus marqués sont observés au Maroc, en Egypte et en Turquie. Les régions étudiées en Turquie et au Ghana comptent toutes entre 14 et 38 pour cent de ménages migrants, alors que le Maroc, l'Egypte et le Sénégal en recensent de 34 à 57 pour cent (Tiznit faisant exception avec 79 pour cent). Les taux relativement faibles observés en Turquie sont dus en partie au fait que la migration concerne souvent des ménages entiers, même si elle a eu lieu en plusieurs étapes (regroupements familiaux). En outre, compte tenu de l'amélioration progressive du développement économique de la Turquie, l'émigration n'est peut-être plus une option aussi séduisante que par le passé. Au Ghana, les ménages tendent à être de taille relativement modeste (voir Section 5.2.3) et la migration semble souvent concerner des ménages entiers, qui, une fois partis du pays, sont exclus de l'enquête. Au Sénégal et en Egypte, la migration se limite plus souvent à certains membres du ménage, le reste de la famille restant au pays. Le Maroc connaît une situation intermédiaire.

Tableau 5.1 Répartition des ménages par statut migratoire, par région* (%)

		Ménages migrants récents	Ménages migrants non récents	Ménages non-migrants	N non-pondéré
Turquie	Denizli/ Uşak	7	24	69	393
	Gaziantep/Kahramanmaraş	8	6	86	393
	Yozgat/Aksaray	24	10	66	374
	Adiyaman/Şanlıurfa	16	8	76	404
Maroc	Nador	30	21	49	413
	Larache	28	12	61	379
	Settat	30	10	60	560
	Tiznit	47	32	21	252
	Khenifra	22	15	63	348
Egypte	Le Caire/Alexandrie	19	21	60	532
	Haute et Basse, urbaines	23	11	66	461
	Basse, rurale	44	13	43	552
	Haute, rurale	39	8	52	396
Ghana	Greater Accra	19	5	76	410
	Ashanti	32	6	62	267
	Eastern	25	5	69	460
	Brong Ahafo	23	0	77	434
Sénégal	Dakar/Pikine	20	21	59	789
	Diourbel/Touba	28	21	50	951

* Turquie: Denizli et Uşak: région développée, flux migratoires bien établis.
Gaziantep et Kahramanmaraş: région développée, flux migratoires récents.
Yozgat et Aksaray: région peu développée, flux migratoires bien établis.
Adiyaman et Şanlıurfa: région peu développée, flux migratoires récents.

Maroc: Nador: région développée, flux migratoires bien établis.
Larache: région développée, flux migratoires récents.
Settat: région développée, flux migratoires récents.
Tiznit: région peu développée, flux migratoires bien établis.
Khenifra: région peu développée, flux migratoires récents.

Egypte: Le Caire, Alexandrie: région développée, flux migratoires bien établis.
Basse- et Haute-Egypte: urbaines: région développée, flux migratoires récents (Dakhalia, Sharkia, Menoufia, Bahera, Gizeh, Sohag, Menia, Qena).
Basse-Egypte, rurale: région peu développée, flux migratoires bien établis (Dakhalia, Sharkia, Menoufia, Bahera).
Haute-Egypte, rurale: région peu développée, flux migratoires récents (Gizeh, Sohag, Menia, Qena).

Ghana: Greater Accra: région développée, flux migratoires bien établis.
Ashanti: région développée, flux migratoires récents.
Eastern: région peu développée, flux migratoires bien établis.
Brong Ahafo: région peu développée, flux migratoires récents.

Sénégal: Dakar/Pikine: région développée, flux migratoires récents.
Diourbel/Touba: région peu développée, flux migratoires récents.

Dans l'ensemble, nous avons trouvé, dans la plupart des régions, une proportion assez élevée de ménages concernés par la migration, mais il existe des écarts considérables entre les pays. Il y a plusieurs explications à cela: outre les influences au niveau macro, telles que l'histoire de la migration et les structures socio-économiques nationales, les caractéristiques au niveau du ménage et de l'individu constituent des facteurs potentiels de migration. Nous allons étudier plusieurs de ces facteurs dans les sections suivantes⁸.

⁸ Pour une analyse plus détaillée des différences régionales, nous renvoyons aux rapports nationaux des différents pays. Dans les chapitres suivants du rapport comparatif, l'aspect régional est exclu de l'analyse.

5.2.2 Caractéristiques démographiques

Il apparaît de façon générale que la migration intéresse particulièrement les hommes jeunes, surtout en ce qui concerne la migration de travailleurs, la migration illégale (sans-papiers) ou si des conditions culturelles s'opposent à la migration de femmes non accompagnées, comme dans les pays musulmans. Cependant, dans certains pays, l'émigration de femmes jeunes est importante, par exemple aux Philippines et au Sri Lanka où elles partent pour les pays du Golfe pour travailler en tant que domestiques (voir par exemple Barsotti et Lecchini, 1994; Eelens *et al.*, 1992; Lim, 1998; Santo Tomas, 1998), ainsi qu'en Turquie et au Maroc, où un grand nombre ont quitté le pays pour rejoindre leur mari ou se marier avec un compatriote résidant déjà en Europe occidentale (voir par exemple Esveldt *et al.*, 1995).

Les données recueillies sur les cinq pays d'origine inclus dans notre étude confirment la forte représentation des hommes jeunes (Figure 5.1). La majorité des migrants internationaux (récents ou non récents) dans les cinq pays concernés sont des hommes. Largement plus de 40 pour cent, sauf au Ghana (35 pour cent), étaient âgés d'une vingtaine d'années au moment de leur dernière migration. Les hommes de la classe d'âge 30-39 ans constituent, dans tous les pays, le deuxième groupe par ordre d'importance, environ 20 à 25 pour cent de tous les migrants. En Turquie et au Maroc, les hommes de moins de 20 ans sont relativement nombreux également, ce qui s'explique probablement par les lois en vigueur dans de nombreux pays de l'Union européenne concernant les regroupements familiaux pour ces groupes de migrants établis de longue date.

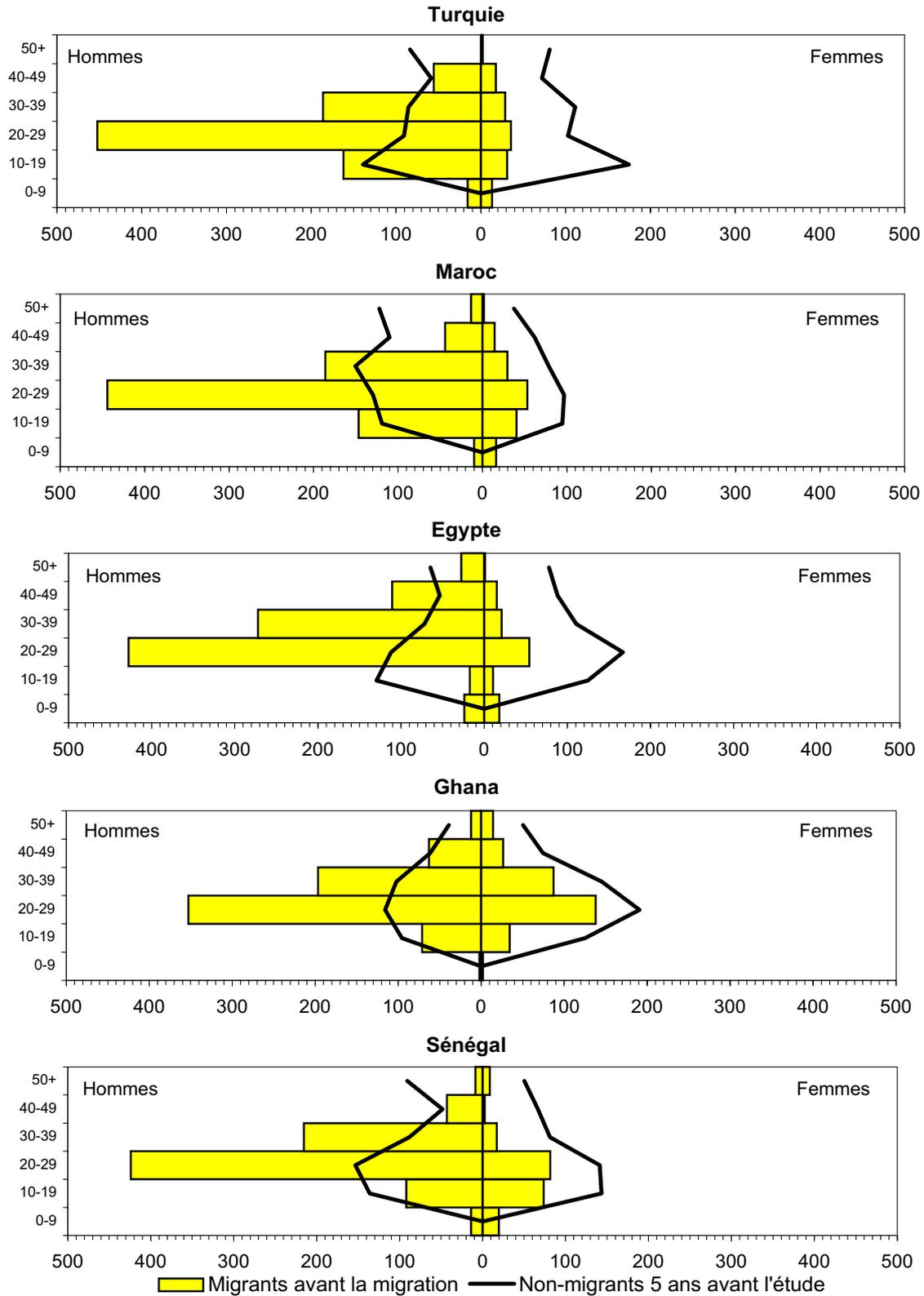
Les femmes sont beaucoup moins nombreuses à migrer. Au Ghana uniquement, près d'un migrant sur quatre est une femme, d'une vingtaine ou d'une trentaine d'années. Les flux migratoires turcs et marocains sont dominés par les hommes, malgré l'important phénomène de regroupements familiaux et de mariages. Ces résultats sont probablement influencés par le fait que seules les personnes qui font encore partie d'un ménage dans le pays d'origine sont incluses dans l'enquête. Les femmes, qui émigrent plus souvent que les hommes pour des raisons de regroupement familial ou de mariage, ont donc moins de chance d'apparaître dans les enquêtes réalisées dans le pays d'origine.

La majorité des personnes de référence non-migrantes (principalement chefs du ménage du point de vue économique) étaient mariés ou l'avaient été, cinq ans avant l'enquête: environ 80 pour cent ou plus, sauf au Ghana (69 pour cent) (voir Tableau 5.2). Le jeune âge des migrants se reflète dans leur situation de famille: le pourcentage de migrants non célibataires (mariés, veufs ou divorcés) tourne autour de 55 à 60 au Ghana et en Egypte et de 45 au Sénégal et au Maroc. En Turquie uniquement, deux PAM sur trois étaient mariés avant d'émigrer. Parmi les hommes de moins de 30 ans, les migrants sont légèrement plus nombreux que les non-migrants à être mariés, sauf au Maroc, où seulement un migrant sur quatre déclare être marié, contre un non-migrant sur deux.

Les quelques PAM féminins sont plus susceptibles d'être mariés que leurs homologues masculins. L'écart le plus important est observé au Sénégal, où 91 pour cent des migrantes sont mariées, contre seulement 37 pour cent des migrants. Ces femmes quittent leur pays pour des raisons de regroupement familial; la migration de femmes célibataires est rare et n'est généralement pas bien considérée dans cette société musulmane.

Compte tenu de la faible moyenne d'âge des migrants et de la proportion relativement élevée de célibataires, on ne s'étonnera pas que de nombreux PAM résidaient encore chez leurs parents juste avant leur dernière migration. Le deuxième grand groupe vivait avec le conjoint (et les enfants). Les jeunes, émigrant à partir du foyer de leurs parents sont particulièrement nombreux au Maroc, au Sénégal et en Egypte (environ 40 à 50 pour cent). Ces chiffres tranchent avec ceux du Ghana, où seulement 16 pour cent habitaient encore chez leurs parents avant d'émigrer, et où presque un sur trois vivait seul, situation qui n'est généralement pas très bien acceptée socialement dans les autres pays.

Figure 5.1 Répartition par sexe et par âge: avant la migration ou cinq ans avant l'enquête, par pays d'origine (%)*



* Personnes âgées 18 à 65 ans lors de l'enquête et éligibles pour un interview individuel.
 N - Turquie: non-migrants 1.462 hommes, 1.940 femmes, resp. 0, 1 manquant; migrants 875, 207, 112, 40;
 Maroc: non-migrants 1.007, 870, 0, 0; migrants 1.422, 240, 11, 5;
 Egypte: non-migrants 1.804, 2.784, 0, 0; migrants 1.429, 191, 160, 19;
 Ghana: non-migrants 940, 1.339, 0, 0; migrants 542, 228, 67, 30;
 Sénégal: non-migrants 1.899, 2.388, 1, 0; migrants 1.467, 201, 167, 38.

Tableau 5.2 Pourcentage de non-célibataires avant la migration ou cinq ans avant l'enquête, par sexe et par pays d'origine*

	Non-migrants 5 ans avant l'enquête			Migrants avant la migration		
	hommes	femmes	total	hommes	femmes	total
Turquie						
% non-célibataires	84	74	79	64	80	66
N	374	350	724	476	48	524
manquant	6	1	7	5	1	6
Maroc						
% non-célibataires	87	81	86	38	81	44
N	419	39	458	782	104	886
manquant	22	1	23	2	-	2
Egypte						
% non-célibataires	78	89	84	60	60	60
N	280	334	614	870	31	901
manquant	-	-	-	-	-	-
Ghana						
% non-célibataires	60	77	69	54	63	56
N	370	398	768	501	174	675
manquant	11	15	26	7	5	12
Sénégal						
% non-célibataires	80	97	84	37	91	45
N	484	82	566	602	48	650
manquant	1	-	1	1	-	1

* PAM et personnes de référence non-migrantes.

Parmi les personnes de référence non-migrantes interrogées sur leur situation cinq ans auparavant, environ trois sur quatre ont répondu qu'elles vivaient alors avec leur conjoint ou avec leur conjoint et enfants (voir Tableau 5.3). Les ménages composés d'une seule personne ne représentent une alternative importante qu'au Ghana (27 pour cent des personnes de référence).

La différence entre migrants et non-migrants est particulièrement frappante au Sénégal et au Maroc. Dans ces deux pays, 71 et 78 pour cent des personnes de référence non-migrantes vivaient respectivement avec leur conjoint, mais seulement 28 et 38 pour cent des PAM étaient dans ce cas, la moitié environ habitaient chez leurs parents (47 pour cent au Sénégal et 51 pour cent au Maroc).

La taille du ménage est très différente suivant les pays, allant des grands ménages polygames fréquents au Sénégal aux petits ménages nucléaires au Ghana. Indépendamment des différences nationales concernant la taille moyenne d'un ménage, les ménages des PAM avant leur dernière migration étaient en moyenne plus grands que ceux des personnes de référence non-migrantes 5 ans avant l'interview. La taille moyenne d'un ménage non-migrant en Egypte, en Turquie et au Maroc est de 5,2 à 5,5 et celle d'un ménage migrant récent, de 6,0 à 6,5 (Tableau 5.4). Les ménages sénégalais comptent généralement beaucoup plus de membres: 9,0 dans les ménages non-migrants et 10,6 dans les ménages migrants. C'est au Ghana que l'effectif est le plus réduit: 3,8 parmi dans les premiers et 4,3 dans les seconds; les ménages d'une personne y sont relativement nombreux, comme le montre le Tableau 5.3.

Tableau 5.3 Composition du ménage avant la migration ou cinq ans avant l'enquête, par pays d'origine (%)*

	Non-migrants	Migrants
Turquie		
vivant seul	12	19
avec conjoint/enfants (et autres)	73	61
avec enfants (et autres à l'exclusion du conjoint)	2	3
avec les parents (et autres à l'excl. du conjoint et des enfants)	13	16
avec d'autres membres de la famille et d'autres personnes	0	0
total	100	100
N	728	524
manquant	3	6
Maroc		
vivant seul	9	4
avec conjoint/enfants (et autres)	78	38
avec enfants (et autres à l'exclusion du conjoint)	5	6
avec les parents (et autres à l'excl. du conjoint et des enfants)	7	51
avec d'autres membres de la famille et d'autres personnes	1	1
total	100	100
N	455	885
manquant	26	3
Egypte		
vivant seul	5	2
avec conjoint/enfants (et autres)	69	55
avec enfants (et autres à l'exclusion du conjoint)	11	4
avec les parents (et autres à l'excl. du conjoint et des enfants)	15	39
avec d'autres membres de la famille et d'autres personnes	1	1
total	100	100
N	610	900
manquant	4	1
Ghana		
vivant seul	27	31
avec conjoint/enfants (et autres)	53	41
avec enfants (et autres à l'exclusion du conjoint)	9	5
avec les parents (et autres à l'excl. du conjoint et des enfants)	8	16
avec d'autres membres de la famille et d'autres personnes	3	7
total	100	100
N	757	673
manquant	37	14
Sénégal		
vivant seul	8	6
avec conjoint/enfants (et autres)	71	28
avec enfants (et autres à l'exclusion du conjoint)	10	9
avec les parents (et autres à l'excl. du conjoint et des enfants)	5	47
avec d'autres membres de la famille et d'autres personnes	7	10
total	100	100
N	565	649
manquant	2	2

* PAM et personnes de référence non-migrantes.

Tableau 5.4 Taille moyenne du ménage avant la migration ou cinq ans avant l'enquête, par pays d'origine*

	Non-migrants cinq ans avant l'enquête			Migrants avant la migration		
	taille du ménage	N	manquant	taille du ménage	N	manquant
Turquie	5,4	728	3	6,0	521	9
Maroc	5,5	465	16	6,5	885	3
Egypte	5,2	613	1	6,0	901	-
Ghana	3,8	763	31	4,3	675	12
Sénégal	9,0	553	14	10,6	622	29

* PAM et personnes de référence non-migrantes.

Les PAM sont généralement plus jeunes que les personnes de référence des ménages non-migrants, mais cette différence n'explique pas les écarts constatés dans la taille du ménage. Chez les moins de 30 ans, la différence entre les ménages migrants et les ménages non-migrants se creuse au Sénégal (6,5 contre 10,4) et au Maroc (4,1 contre 6,6); c'est-à-dire que les chefs de ménages non-migrants de moins de 30 ans vivent dans des ménages relativement petits, mais que les PAM de moins de 30 ans viennent de ménages relativement grands.

En résumé, les migrants sont principalement des hommes d'une vingtaine ou d'une trentaine d'années et dans certains cas (par exemple en Turquie), de moins de 20 ans. La migration des femmes n'est importante qu'au Ghana. La faible moyenne d'âge se reflète dans la situation familiale des migrants. De nombreux migrants habitaient chez leurs parents avant de partir pour l'étranger, même si un groupe assez important était marié et vivait avec leur conjoint (et enfants). La faible proportion de femmes dans tous les pays sauf au Ghana est liée aux conditions culturelles du pays d'origine: la migration de femmes non mariées ou non accompagnées n'est généralement pas bien considérée dans les sociétés musulmanes. Or, sur les cinq pays observés dans l'enquête, la religion musulmane n'est pas prédominante uniquement dans les quatre régions sélectionnées au Ghana. Des regroupements familiaux ont bien lieu, notamment au Maroc et en Turquie, comme en témoignent les grandes communautés implantées dans de nombreux pays européens. Les migrants égyptiens et sénégalais laissent beaucoup plus souvent leur famille au pays. Pour les Egyptiens, cette situation est influencée par le fait que les regroupements familiaux ne sont pas autorisés dans un grand nombre des principaux pays d'accueil (pays du Golfe et pays du Moyen-Orient). Dans la société sénégalaise, qui comprend de grandes familles polygames, les épouses et enfants des migrants sont souvent inclus dans le ménage du père du mari (ou d'un autre parent masculin assez âgé). Aujourd'hui, compte tenu de la difficulté croissante d'émigrer légalement vers de nombreux pays, la migration de familles entières et les regroupements familiaux sont devenus des options beaucoup moins accessibles pour les nouveaux candidats qui ne peuvent compter sur d'importantes communautés migrantes ayant des droits bien établis.

5.2.3 Caractéristiques socio-économiques

Au cours des années 60, un grand nombre de migrants recrutés sur les marchés du travail européens avait un niveau d'études relativement faible, en particulier par rapport à la population des pays d'accueil, mais aussi, dans une certaine mesure, par rapport à celle du pays d'origine. Parmi ceux partis travailler à l'étranger, nombreux étaient ceux à n'avoir suivi (quasiment) aucun enseignement formel. Un phénomène de 'fuite de cerveaux' a cependant également été observé, d'une part parce que les étudiants ne sont pas toujours retournés dans leur pays d'origine après avoir suivi des études à l'étranger et d'autre part, parce que des travailleurs qualifiés ont quitté le pays (voir par exemple Fadayomi, 1996; Kritz et Caces, 1992; Twum-Baah *et al.*, réd., 1995). Les pays d'origine se sont parfois montrés préoccupés

par la perspective de perdre de la main d'œuvre qualifiée, mais les inquiétudes se sont généralement dissipées compte tenu des retombées favorables liées aux transferts financiers effectués par les travailleurs. Au vu de l'amélioration des niveaux d'instruction dans les principaux pays d'origine, les migrants devraient - toutes choses égales par ailleurs - être eux aussi mieux qualifiés qu'auparavant. Mais le sont-ils davantage que leur compatriotes non-migrants? La migration concerne-t-elle en particulier les personnes instruites?

Au Maroc et au Sénégal, au moment de la migration ou cinq ans avant l'enquête, la grande majorité des migrants et des non-migrants (plus de 70 pour cent) n'avait pas terminé l'enseignement primaire; très peu avaient achevé le secondaire ou avaient un niveau d'études plus élevé. Parmi les migrants et non-migrants turcs, la plupart détiennent un certificat d'études primaires (près de 60 pour cent), mais la proportion n'ayant pas atteint ce niveau reste importante. Globalement pour ces trois pays, plus de 90 pour cent n'ont pas été plus loin que le primaire. Au Ghana et en Egypte, le pourcentage des personnes ayant suivi un enseignement secondaire est plus élevé et les migrants ont un niveau d'instruction nettement supérieur à celui des non-migrants: environ un non-migrant sur quatre a terminé au moins l'enseignement secondaire; cette proportion est de presque un sur deux parmi les migrants. Dans les trois autres pays, on ne constate quasiment aucune différence entre les migrants et les non-migrants à l'exception de la Turquie où les premiers tendent à être sur-représentés parmi les personnes ayant atteint le niveau secondaire (voir Figure 5.2).

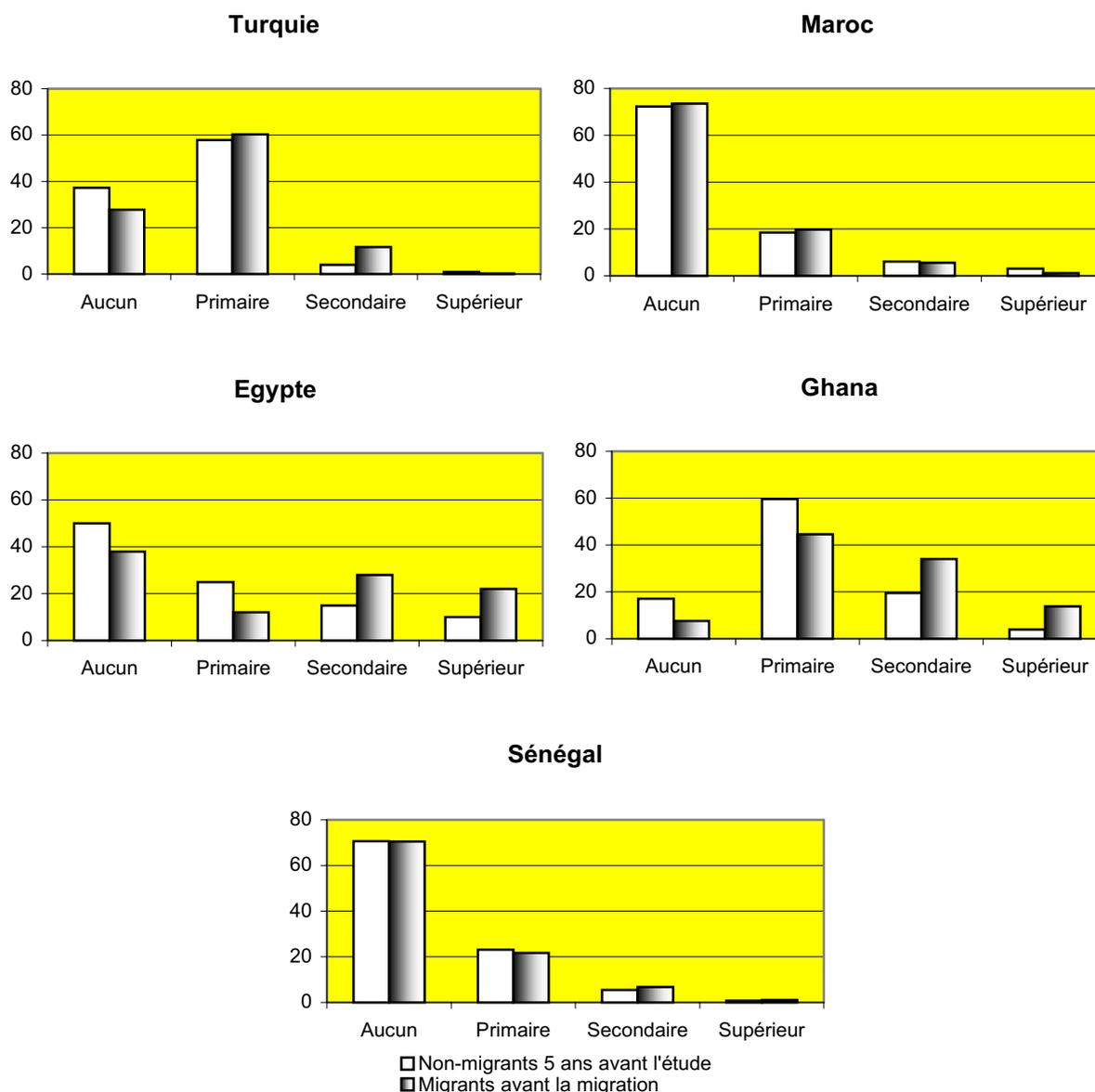
Etant donné que les PAM sont en moyenne plus jeunes que les personnes de référence non-migrantes, les différences d'âge peuvent fausser quelque peu ces résultats. Dans la plupart des pays (à l'exception du Ghana), le niveau d'instruction de la population s'est amélioré rapidement, comme en témoignent les écarts importants entre les groupes d'âge: parmi les moins de 30 ans, la part des personnes n'ayant reçu aucune instruction ou une instruction très faible est bien plus réduite que dans la catégorie des plus de 30 ans. Les différences observées entre les migrants et les non-migrants restent en général quasiment inchangées entre les deux groupes d'âge, même si elles se sont réduites quelque peu parmi les Ghanéens de moins de 30 ans.

Au total, en Turquie, en Egypte et au Ghana, les migrants sont généralement un peu plus instruits que les non-migrants. Au Sénégal et au Maroc, où les niveaux d'instruction généraux sont les plus bas, il n'y a quasiment pas de différence entre les deux groupes. Comparés aux pays de destination occidentaux, les niveaux d'études des migrants, quoiqu'en augmentation, sont encore faibles, de nombreux migrants n'ayant pas dépassé le niveau primaire.

La migration est-elle une solution permettant d'absorber la main-d'œuvre excédentaire d'un pays, c'est-à-dire les personnes au chômage tendent-elles davantage à migrer en vue de trouver du travail ailleurs? Les jeunes sont-ils découragés de se mettre à la recherche d'un emploi, conscients de leurs minces chances de trouver du travail ou un emploi répondant à leurs qualifications et compétences?

Les structures reprises à la Figure 5.3 sont fortement influencées par les différences dans les répartitions par âge et par sexe des groupes non-migrants et migrants. En Egypte, 82 pour cent des migrants masculins et 84 pour cent des non-migrants masculins exerçaient une activité professionnelle. Les hommes d'au moins 30 ans étaient plus susceptibles de travailler que ceux de moins de 30 ans, la différence étant due en partie à la forte proportion d'étudiants parmi les hommes plus jeunes. Même si un nombre relativement faible de répondants a indiqué être au chômage avant de migrer ou cinq ans avant l'enquête, le chômage était plus prononcé chez les migrants que chez les non-migrants: dix pour cent des hommes migrants de moins de 30 ans étaient chômeurs avant d'émigrer, contre seulement quatre pour cent des non-migrants cinq ans avant l'enquête.

Figure 5.2 Niveau d'instruction: avant la migration ou cinq ans avant l'enquête, par pays d'origine (%)*

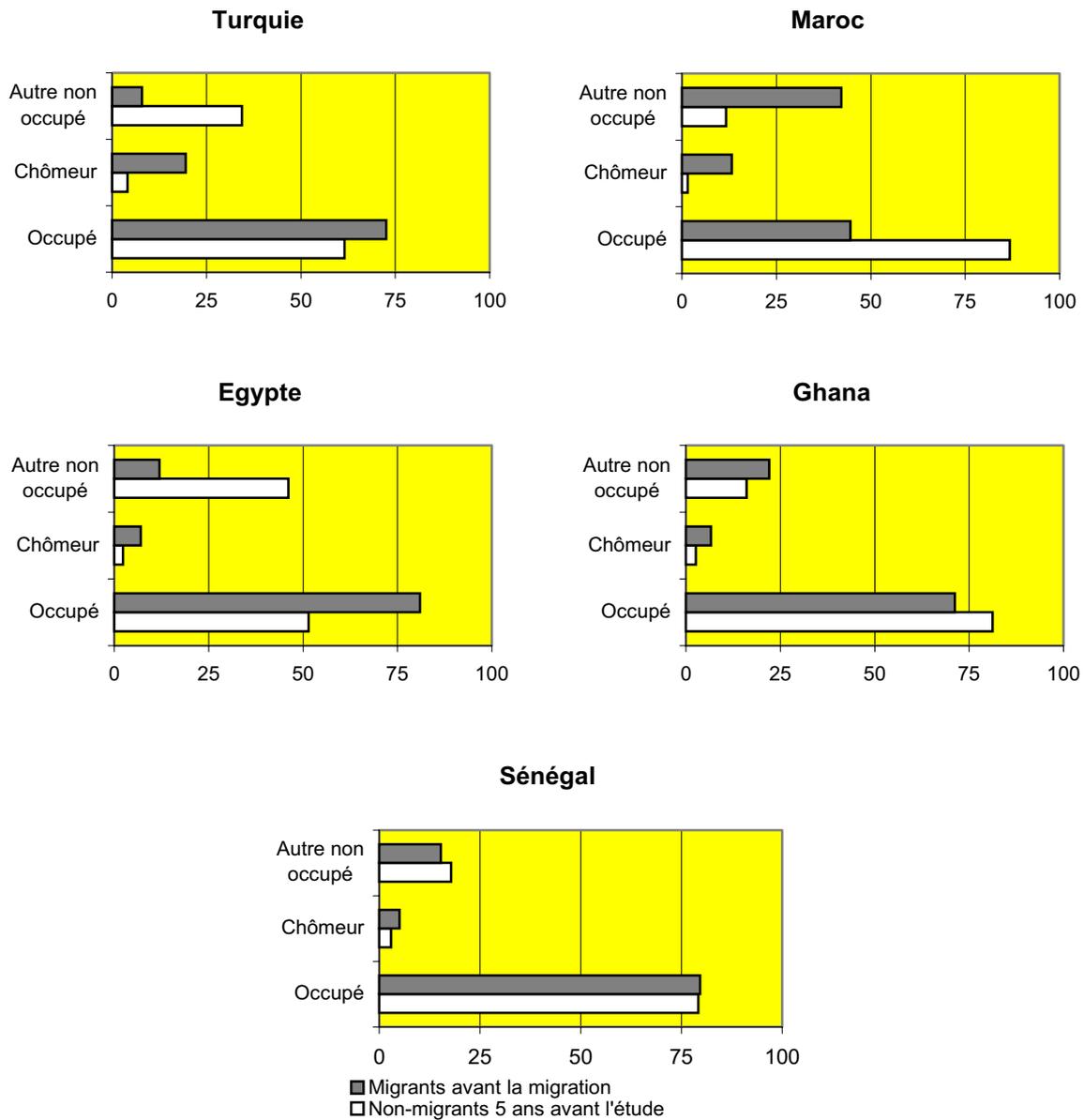


* Personnes âgées 18 à 65 ans lors de l'enquête et éligibles pour un interview individuel.
 N - Turquie: 3.342 non-migrants, 1.014 migrants, respectivement 103 et 111 manquant;
 Maroc: 1.835, 1.478, 80, 194; Égypte: 4.568, 1.611, 20, 16; Ghana: 2.160, 675, 119, 132;
 Sénégal: 3.683, 1.702, 606, 170.

La plupart des femmes non-migrantes étaient des femmes au foyer. Les quelques PAM féminins de l'enquête exerçaient plus souvent une activité professionnelle, les femmes au foyer étant en minorité dans ce groupe.

En Turquie également, la grande majorité des migrants et des non-migrants masculins étaient actifs (74 et 87 pour cent respectivement). Le taux plus faible observé chez les migrants s'explique par leur taux de chômage nettement plus élevé: 20 pour cent contre seulement 5 pour cent des non-migrants. Les femmes non-migrantes sont davantage susceptibles d'être au foyer que leurs consœurs PAM (même s'il y a peu de femmes PAM); néanmoins, plus d'un tiers des femmes non-migrantes travaillait également.

Figure 5.3 Activité économique ou situation au regard de l'emploi avant: la migration ou cinq ans avant l'enquête, par pays d'origine (%)*



* PAM et personnes de référence non-migrantes.

N - Turquie: 685 non-migrants, 520 migrants, respectivement 46 et 10 manquant;

Maroc: 437, 878, 44, 10; Egypte: 590, 897, 24, 2; Ghana: 737, 663, 57, 24; Sénégal: 561, 645, 6, 6.

Le Maroc se démarque des autres pays par son pourcentage nettement inférieur de migrants masculins ayant exercé une activité professionnelle avant la migration: seulement 50 pour cent, contre 91 pour cent pour les hommes non-migrants. La différence la plus forte concerne les hommes de moins de 30 ans, catégorie où les non-migrants étaient deux fois plus nombreux à travailler que les migrants. Cette différence est due en partie au plus fort pourcentage de migrants au chômage avant leur départ (17 pour cent, contre seulement 5 pour cent parmi les jeunes hommes non-migrants). Le plus frappant est le pourcentage élevé d'hommes qui ne travaillaient pas pour d'autres raisons. Certains d'entre eux étudiaient, mais la plupart de cette catégorie ont déclaré qu'ils étaient sans emploi et qu'ils ne cherchaient pas non plus de travail: 26 pour cent de migrants masculins de moins de 30 ans (contre seulement 3 pour cent de non-migrants) et 16 pour cent de migrants masculins d'au moins 30 ans (contre 6 pour cent de non-migrants dans ce groupe d'âge). Après discussion avec l'équipe marocaine, nous avons pris conscience de l'existence d'une très

forte 'culture de la migration' au Maroc, où presque tout le monde compte des migrants dans sa famille ou dans son cercle d'amis. En outre, les faibles perspectives de trouver un emploi sûr, incitent les jeunes à ne pas chercher de travail, de façon à ne se fermer aucune porte si une possibilité de migration se présentait.

Au Ghana, de même que dans les autres pays, le chômage des migrants masculins est plus élevé que celui de leurs pairs non-migrants. Les femmes y exercent plus souvent une activité professionnelle et il y a peu d'écart entre les migrantes (80 pour cent) et les non-migrantes (87 pour cent).

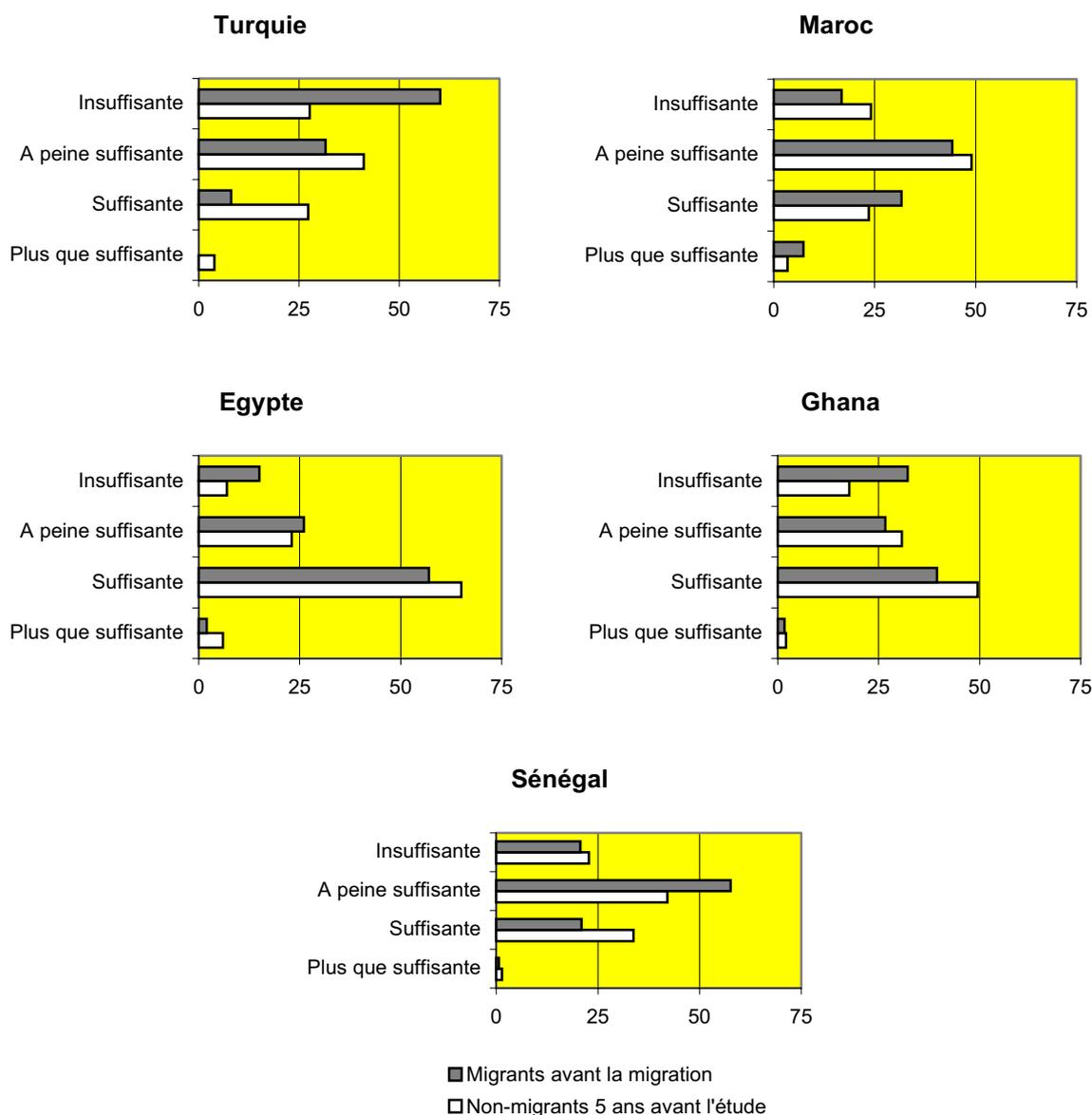
Enfin, le Sénégal répète le modèle bien connu de la prédominance de travailleurs parmi les hommes. Il y a peu de différences entre les migrants et les non-migrants, et entre les jeunes et les plus anciens. L'échantillon contenait peu de femmes parmi les personnes de référence (chefs de ménage) et les migrants (PAM).

Bien qu'il y ait relativement peu de PAM féminins (sauf au Ghana), l'impression générale qui se dégage est que ces femmes ont exercé plus souvent une activité professionnelle avant de migrer que les non-migrantes cinq ans avant l'enquête.

La majorité des migrants et des non-migrants étaient actifs avant d'émigrer ou cinq ans avant l'enquête, mais nous avons déjà constaté que le chômage constituait une certaine incitation à la migration. Dans un contexte plus large, la perception de la pauvreté influence-t-elle la décision d'émigrer? En d'autres termes, est-ce que les plus démunis émigrent ou un certain seuil de richesse est-il requis pour que les migrants potentiels puissent effectivement quitter le pays. Des études au niveau macro ont montré que les flux migratoires dans les pays les plus pauvres étaient moins importants que dans les pays caractérisés par un certain développement économique. L'argument selon lequel le développement économique entraîne une réduction de la migration n'est donc considéré valable qu'à long terme. Les exemples classiques en Europe sont l'Italie et l'Espagne, qui sont passés du statut de pays d'origine à celui de pays d'accueil durant la dernière décennie.

Pour répondre à cette question, il a été demandé aux personnes de référence de ménages non-migrants ainsi qu'aux PAM de ménages migrants récents si la situation financière de leur ménage était suffisante ou insuffisante (mesurée en quatre catégories, voir Figure 5.4) pour subvenir à tous les besoins de base du ménage, cinq ans avant l'enquête ou avant la dernière migration. Une grande prudence s'impose naturellement dans l'interprétation des réponses, car elle reflète des avis rétrospectifs qui peuvent avoir été colorés par des expériences réalisées depuis lors. En outre, les comparaisons internationales sont hasardeuses, car cette question peut être considérée différemment suivant le contexte culturel. Par exemple, au Ghana, on ne montre pas sa richesse en public pour éviter que d'autres viennent réclamer leur part. Dans d'autres cultures, indiquer que l'on pense être plus riche que d'autres peut être interprété comme une manifestation injustifiée de fierté et d'arrogance. D'un autre côté, certaines personnes peuvent être réticentes à admettre vis-à-vis d'un tiers leur condition de pauvreté.

On peut néanmoins tirer certaines conclusions de la Figure 5.4. En Turquie, en Egypte et au Ghana, les migrants déclarent plus souvent que la situation financière de leur ménage était insuffisante que les non-migrants. La différence entre les migrants et les non-migrants est plus frappante en Turquie: la majorité du premier groupe décrivent leur situation comme étant insuffisante (60 pour cent) ou tout juste suffisante (32 pour cent), tandis que les non-migrants sont beaucoup plus nombreux à déclarer que leur situation était suffisante ou largement suffisante (31 pour cent, contre seulement 8 pour cent des migrants).

Figure 5.4 Situation financière du ménage: avant la migration ou cinq ans avant l'enquête, par pays d'origine (%)*

* PAM et personnes de référence non-migrantes.

N - Turquie: 726 non-migrants, 157 migrants, respectivement 5 et 3 manquant; Maroc: 479, 135, 2, 0; Égypte: 614, 391, aucun manquant; Ghana: 768, 251, 26, 61; Sénégal: 556, 199, 11, 0.

En Égypte, les personnes à juger leurs ressources financières insuffisantes sont moins nombreuses, mais cette réponse est deux fois plus fréquente chez les migrants que chez les non-migrants (15 contre 7 pour cent). Le fait que près de deux migrants sur trois affirment que leur situation financière avant d'émigrer était suffisante peut être influencé en partie par leur réticence à admettre leur relative pauvreté.

Comme en Égypte, la majorité des répondants au Ghana considèrent leur situation comme suffisante ou tout juste suffisante, 80 pour cent des non-migrants et 66 pour cent des migrants. Cependant, presque deux fois plus de migrants que de non-migrants estiment que leurs ressources étaient insuffisantes (18 et 32 pour cent respectivement).

La situation au Sénégal est différente: il n'y a presque pas de différence entre les migrants et les non-migrants en ce qui concerne la déclaration de ressources insuffisantes (21-23 pour cent). C'est parmi les personnes évaluant leur situation financière comme tout juste suffisante que les migrants se détachent, alors que les non-migrants ont davantage tendance à juger leur situation suffisante.

Enfin, le Maroc fait exception dans le sens où les migrants sont davantage susceptibles que les non-migrants de déclarer leur situation suffisante ou même largement suffisante. Ces résultats sont étonnants si l'on se rappelle que le chômage est relativement élevé parmi les migrants. Une explication possible est que les réponses peuvent être biaisées par des expériences ultérieures, ou que les migrants, même au chômage, ont vécu dans des ménages relativement aisés (chez leurs parents).

En conclusion, dans quatre pays sur cinq, l'hypothèse évidente selon laquelle la pauvreté incite à la migration semble se confirmer. En particulier dans le cas du Sénégal, les résultats semblent conforter l'hypothèse selon laquelle les plus pauvres ne peuvent pas émigrer à cause du manque de ressources et que ceux qui disposent de quelques moyens - mais juste assez - ont à la fois la possibilité (financière) et la motivation pour partir.

5.3 Conclusions

La migration internationale a touché une forte proportion de ménages, du moins dans les régions incluses dans l'étude. Etant donné que celles-ci ont été sélectionnées précisément en raison de l'importance de la migration, il faut rappeler que les résultats ne sont pas représentatifs de chaque pays dans sa totalité.

De grandes similarités entre les pays ont été constatées dans les sections précédentes, tel que le fait bien établi que la plupart des migrants internationaux sont des hommes ayant quitté leur pays âgés d'une vingtaine ou d'une trentaine d'années. Les migrants féminins sont relativement bien représentés au Ghana uniquement.

Compte tenu du jeune âge de la population migrante, la forte représentation des migrants célibataires et habitant encore chez leurs parents avant leur départ n'est guère surprenante, plus particulièrement au Maroc, en Egypte et au Sénégal. Vivre seul n'est courant qu'au Ghana; ce mode de vie est en effet rare et mal considéré dans les sociétés musulmanes. Les non-migrants sont habituellement des hommes mariés vivant dans des ménages avec leur(s) femme(s) (et enfants).

Parmi les migrants, les femmes sont plus susceptibles d'être mariées que les hommes, ce qui s'explique par le fait qu'une partie des femmes émigrent dans le cadre de regroupements familiaux. La migration de femmes non accompagnées ou célibataires n'est pas bien considérée dans les pays musulmans. Des regroupements familiaux ont eu lieu en particulier dans le cas de la migration turque et marocaine, bien que cela n'apparaisse pas très nettement dans les enquêtes, étant donné que les regroupements familiaux se traduisent souvent par la disparition complète du ménage dans le pays d'origine. Le Sénégal et l'Egypte sont moins touchés par ce phénomène. Les pays de destination traditionnels des migrants égyptiens ont une politique beaucoup plus stricte concernant les regroupements familiaux que les pays européens, si bien que les femmes et les enfants restent souvent au pays. Il en va de même pour la migration sénégalaise dans le cas des flux vers de nouvelles destinations; en outre, les structures familiales polygames ont probablement à la fois facilité et imposé la permanence des femmes et des enfants dans le pays d'origine.

Même s'il a augmenté - avec rapidité dans certains pays - le niveau d'instruction de la plupart des migrants reste faible. En Turquie, en Egypte et au Ghana, les migrants sont mieux instruits que les non-migrants, également après contrôle des différences d'âge entre les deux groupes interviewés à ce sujet. Dans les régions sénégalaises et marocaines étudiées, où les niveaux d'instruction sont les plus bas, il n'y a guère de différence entre migrants et non-migrants.

Dans chacun des cinq pays, la grande majorité des migrants et non-migrants masculins travaillaient avant de migrer ou cinq ans avant l'enquête. Le facteur commun dans tous ces pays est le niveau élevé de chômage parmi les migrants avant leur migration. Le Maroc semble être un cas particulier car un grand nombre d'hommes, généralement jeunes, (étudiants exclus) ont déclaré qu'ils ne travaillaient pas et ne cherchaient pas non plus de travail. Cela s'explique peut-être par les possibilités limitées de trouver un emploi, associées à la culture migratoire omniprésente qui incite les jeunes gens à chercher des moyens d'émigrer (comme tant de leurs amis et parents) plutôt que d'essayer de construire leur avenir au Maroc.

Le chômage s'impose comme l'un des facteurs de la migration. Une autre façon de prendre la mesure de conditions économiques difficiles a été de demander aux ménages d'évaluer rétrospectivement leur situation financière: disposaient-ils alors des ressources suffisantes pour subvenir à leurs besoins fondamentaux? Les résultats indiquent que la pauvreté favorise la migration: en Turquie, en Egypte et au Ghana, les migrants ont plus souvent déclaré qu'ils considéraient leurs ressources financières comme insuffisantes que les non-migrants. Au Sénégal, la même chose s'applique au groupe qui a évalué sa situation financière tout juste suffisante, mais pour les plus démunis, il n'y avait pas de différence entre les migrants et les non-migrants, ce qui s'explique peut-être par la difficulté pour les plus pauvres de financer leur voyage. Au Maroc uniquement, les migrants ont évalué leur situation financière de façon plus positive que les non-migrants, ce qui est surprenant si l'on tient compte du fait que le chômage est relativement élevé dans leurs rangs. Peut-être les migrants de ce pays, quoique au chômage eux-mêmes, vivaient-ils dans des ménages relativement aisés (chez leurs parents).

Nous avons exploré dans ce chapitre certaines caractéristiques des migrants et des non-migrants et de leur ménage en nous attardant quelque peu sur les facteurs de migration. Nous allons à présent nous pencher sur les motivations individuelles en tant qu'autres déterminants de la migration.

6. POURQUOI ET OÙ: MOTIFS ET DESTINATIONS

6.1 Introduction

Le présent chapitre démarre par une discussion sur les principales raisons invoquées par les migrants récents⁹ de leur dernière émigration de leur pays d'origine (Section 6.2). Bien que les enquêtes permettent une analyse assez détaillée des motivations, souvent multiples, de la migration, dans le cadre de ce premier rapport les raisons de migration seront regroupées dans seulement trois catégories générales: raisons économiques, raisons familiales et autres raisons. Pour chaque pays d'origine observé, les principales motivations des migrants récents sont étudiées par sexe et par région de destination. Pour cette dernière variable, une distinction est faite entre les pays de l'Union européenne (UE) et les pays tiers. Les principales motivations de départ sont étudiées pour des migrants actuels récents dans les pays d'accueil, et des comparaisons sont effectuées entre les groupes de migrants correspondants. Par exemple, les motivations des migrants récents égyptiens interviewés en Egypte par rapport à celles des migrants récents actuels égyptiens interrogés en Italie. La qualité des données de ce dernier groupe peut être considérée comme supérieure en raison du plus faible recours à des personnes interposées.

La Section 6.3 se concentre sur les principales destinations des migrants récents et met en évidence les similarités et les divergences concernant le modèle de répartition des flux migratoires vers les cinq pays d'origine. Il sera également traité du niveau d'orientation vers l'UE.

Les raisons de quitter le pays d'origine, mais aussi de choisir un pays d'accueil spécifique sont analysées à la Section 6.4. Afin d'éviter les réponses en double dans l'enquête, il a été demandé uniquement aux PAM d'expliquer pourquoi ils ont choisi un pays particulier¹⁰. Ici également, pour chaque pays d'origine et d'accueil observé, les raisons sont examinées par sexe et par destination UE ou pays tiers.

En outre, la relation entre les raisons de la dernière émigration du pays d'origine et de l'immigration dans un pays de destination particulier (en rapport avec la dernière migration) est étudiée. Cette analyse est néanmoins entravée par le fait que les groupes de répondants soient différents: les PAM (interrogés sur les raisons de choisir un pays particulier) ne sont qu'une sélection parmi le groupe des migrants récents (interrogés sur les raisons de quitter le pays d'origine). Cela implique entre autres que les migrants récents âgés de moins de 18 ans au moment de leur dernière migration sont exclus, aussi bien que des autres migrants récents qui n'ont pas été éligibles pour être le PAM. Si l'on tient compte également de l'éventuelle distorsion des réponses données par des personnes interposées au sujet des migrants actuels (y compris les PAM), notamment dans les pays d'origine, il est clair qu'une grande prudence s'impose avant de tirer des conclusions.

En fin, la Section 6.5 constitue une synthèse des principaux résultats.

6.2 Raisons de migrer

Le module G¹¹ du questionnaire décrit le passé migratoire de tous les migrants internationaux.

⁹ Cette catégorie inclut à la fois les migrants actuels et les migrants de retour.

¹⁰ Pour plus de détails, voir Section 3.1.

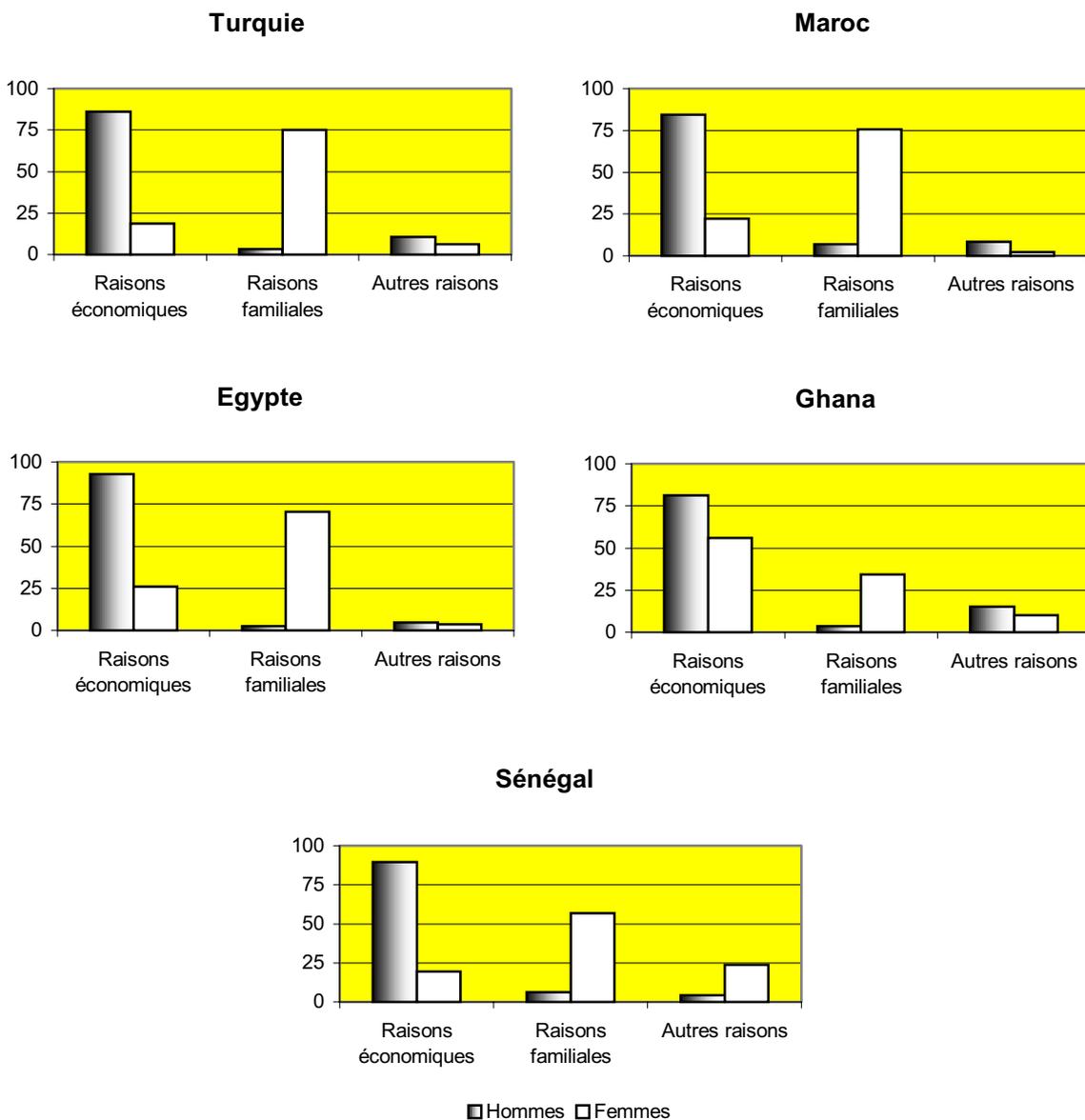
¹¹ Le module G contient le passé migratoire de la personne (tous les endroits où elle a vécu au moins un an), y compris les dates et la durée ainsi que les raisons générales de quitter chaque endroit.

Les répondants ont été invités à indiquer la principale raison qui les a poussés à quitter le pays d'origine. Ils avaient le choix entre les raisons regroupées ici en trois catégories:

- raisons économiques, y compris toutes les raisons relatives à l'emploi ou le chômage, aussi bien que toutes les raisons relatives à l'amélioration de l'emploi, au meilleur revenu ou au meilleur niveau de vie;
- raisons familiales telle que la réunification familiale ou le mariage;
- autres raisons, comme par exemple les raisons relatives à l'école ou aux études, à la peur de la guerre ou des persécutions, à la retraite, la fin du contrat de travail, le mal du pays, l'expulsion, etc.

A la Figure 6.1, les principales raisons de départ invoquées par les hommes et par les femmes sont reprises pour chaque pays d'origine suivant les trois catégories.

Figure 6.1 Principales raisons de la dernière émigration du pays d'origine, par sexe et par pays d'origine (%)*



* Migrants récents.

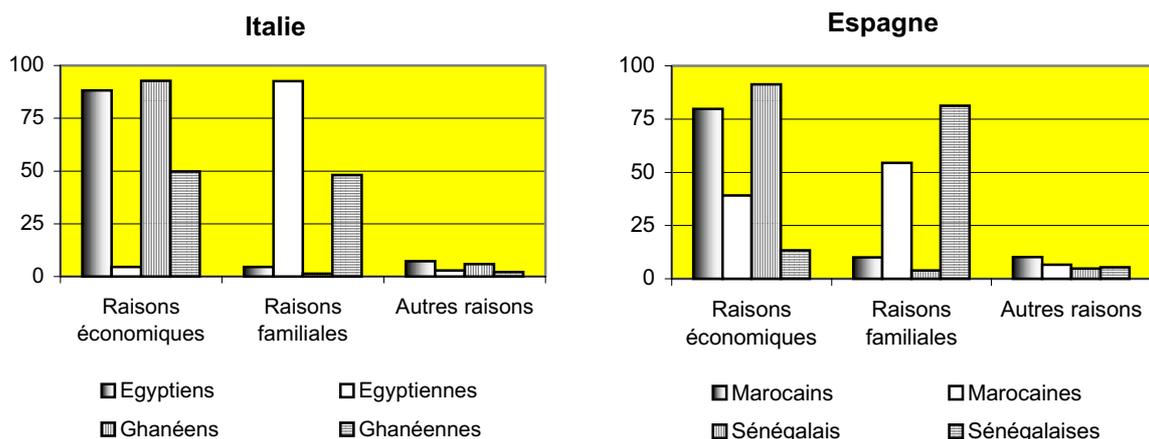
N - Turquie: 616 hommes, 113 femmes, 14 et 1 manquant; Maroc: 919, 164, 5, 1; Egypte: 1.022, 96, 4, 0; Ghana: 506, 204, 15, 9; Sénégal: 799, 78, 12, 1.

L'impression générale est claire: les raisons économiques prédominent chez les migrants récents masculins et les raisons familiales, chez leurs homologues féminins. Les autres raisons ne jouent souvent, en tant que raison principale, qu'un rôle très limité.

Pour les hommes, le pourcentage des 'raisons économiques' déclarées comme étant le principal motif pour quitter le pays, varie entre 81 pour les Ghanéens et 93 pour les Egyptiens. Les migrants récents masculins partent rarement pour des raisons familiales comme raison principale (de deux pour cent en Egypte à sept pour cent au Maroc). Pour ce qui est des 'autres raisons', l'éventail est quelque peu plus large: de 4 pour cent au Sénégal à 15 pour cent au Ghana, pourcentage relativement élevé dû principalement au niveau d'instruction de la population. Le Ghana se distingue aussi des autres pays de l'enquête au niveau des raisons invoquées par les migrants récents féminins. Pour ces femmes, uniquement au Ghana, les raisons économiques (56 pour cent) priment sur les raisons familiales (34 pour cent). Le rôle mineur de l'islam dans les régions étudiées au Ghana par rapport aux autres pays (voir également Chapitre 4) n'est sans doute pas étranger à cette situation. Dans les autres pays, le pourcentage des raisons familiales avancées par les femmes varie de 57 au Sénégal à 75 en Turquie.

Dans les pays d'accueil également, les migrants actuels récents ont été invités à indiquer la principale raison de leur émigration à partir du pays d'origine. Les résultats sont indiqués à la Figure 6.2¹². Les réponses confirment dans une large mesure les conclusions concernant les pays d'origine. Pour les Egyptiens vivant en Italie, les différences entre les hommes et les femmes sont encore plus marquées que pour les migrants récents vivant en Egypte: presque toutes les Egyptiennes d'Italie ont quitté l'Egypte principalement pour des raisons familiales. Pour les Ghanéennes résidant en Italie, les motivations économiques du départ sont importantes, de même que pour celles interrogées au Ghana, mais pour les premières, les différences entre les raisons économiques et familiales sont négligeables. Les raisons liées aux études, fréquemment mentionnées par les migrants récents masculins au Ghana, n'apparaissent pratiquement pas dans les réponses données par leurs homologues résidant en Italie. Il semblerait que le migrant soucieux d'améliorer son niveau d'études choisit d'autres destinations que l'Italie.

Figure 6.2 Principales raisons de la dernière émigration par pays de destination, par sexe, par pays d'accueil et par groupe migrant (%)*



* Migrants récents actuels.

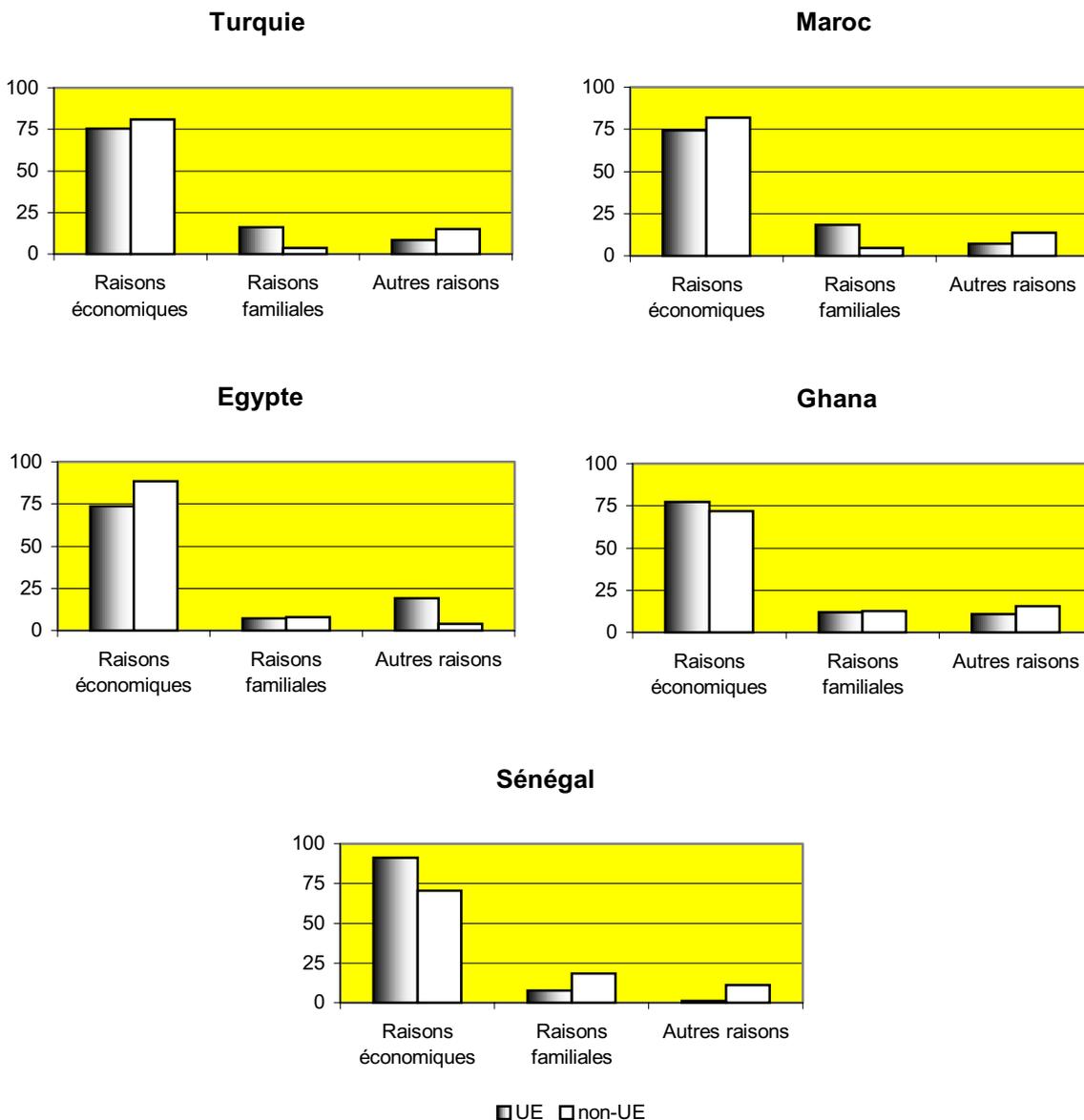
N - en Italie: Egyptiens 516 hommes, 176 femmes, 6 manquant; Ghanéens 567, 232, 10;
en Espagne: Marocains 512 hommes, 315 femmes, 58 manquant; Sénégalais 461, 75, 36.

¹² Le même modèle se retrouve pour les Turcs et les Marocains au Pays-Bas; voir rapport Pays-Bas.

Cependant, l'inclusion des migrants de retour dans les interviews réalisées au Ghana ainsi que l'influence des réponses données par les personnes interposées peuvent également expliquer (en partie) cette différence. L'écart entre les hommes et les femmes émigrées du Maroc en Espagne est moins prononcé que dans leur pays d'origine: l'Espagne attire davantage de Marocaines pour des raisons principalement économiques et moins pour des raisons familiales, comme raison principale, que ne le laisseraient supposer les réponses données au Maroc. Bien que les nombres soient modestes, la situation inverse est constatée pour les migrantes récentes sénégalaises résidant en Espagne: davantage de motifs familiaux et moins de motifs économiques.

On peut se demander si les principales raisons de quitter le pays d'origine varient en fonction du pays d'accueil. A ce sujet, une distinction est faite à la Figure 6.3 entre les pays de l'UE et les pays tiers pour les cinq pays d'origine.

Figure 6.3 Principales raisons de la dernière émigration du pays d'origine, par région de destination et par pays d'origine (%)*



* Migrants récents.

N - Turquie: 553 Union européenne, 170 hors de l'Union européenne, 21 manquant;

Maroc: 1.024, 50, 17; Egypte: 113, 1.002, 7; Ghana: 256, 408, 70; Sénégal: 488, 388, 14.

Cette figure ne fait apparaître que de légères différences lorsque les principales raisons de la dernière émigration sont croisées avec la zone de destination.

Les raisons familiales sont invoquées plus souvent par les migrants récents turcs et marocains à destination de pays de l'UE, alors que la situation inverse est constatée pour les migrants sénégalais. Ces résultats s'expliquent par la tradition migratoire vers les pays de l'UE (longue pour les Turcs et les Marocains, courte pour les Sénégalais, à l'exception de ceux en France). Dans le cas du Ghana et de l'Égypte, les raisons familiales ne paraissent pas être liées à la région de destination. Il existe en outre quelques différences sensibles en ce qui concerne la catégorie 'autres raisons'. Celles-ci, généralement liées à l'école ou aux études, sont observées plus fréquemment (sauf en Égypte) concernant la migration vers des pays non membres de l'UE. Cela peut indiquer que les pays de l'UE attirent généralement moins de migrants pour des raisons d'études que les autres pays. Cela ne serait guère surprenant étant donné les politiques d'admission restrictives de l'Union européenne. Pratiquement la seule façon d'entrer légalement dans (la majorité) des pays de l'Union européenne sont la réunion familiale, le mariage ou, avec moins de certitude de réussir, l'asile (voir par exemple Schoorl et Idema, 1997). Des exceptions sont faites uniquement pour l'enseignement de haut niveau ou les catégories professionnelles particulières. Le niveau d'instruction relativement élevé des migrants égyptiens (voir Chapitre 5), pourrait contribuer à expliquer la position spécifique de l'Égypte dans ce contexte.

6.3 Pays d'accueil

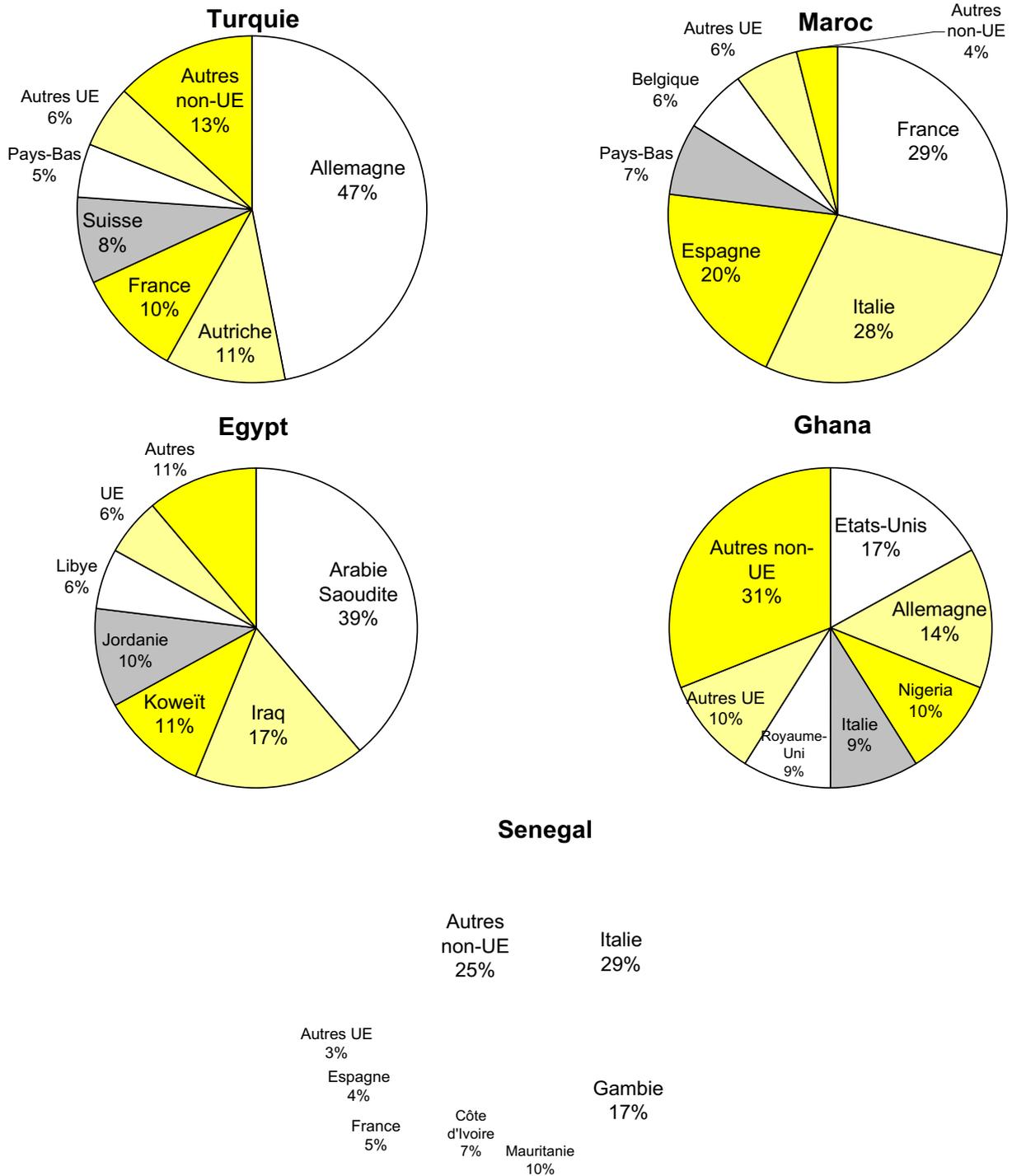
La Figure 6.4 présente les principaux pays de destination de la dernière migration de tous les migrants récents pour l'ensemble des pays observés dans notre étude. Rappelons que les ménages qui ont migré entièrement ne sont pas inclus dans les enquêtes réalisées dans les pays d'origine. Dans cette mesure, l'étude des déterminants de la migration peut donc être biaisée. Il importe d'en avoir conscience pour l'analyse des résultats ci-après¹³.

Alors que les raisons d'émigrer présentent des similitudes étonnantes entre les pays, de grandes différences sont constatées dans le modèle de répartition des flux migratoires dans les pays respectifs (voir Chapitre 4). L'émigration à partir de la Turquie et du Maroc (telle que mesurée dans l'enquête) est fortement orientée vers l'UE. Seulement quatre pour cent des migrants marocains se dirigent vers un pays hors de l'UE. Le pourcentage correspondant pour la Turquie est nettement supérieur (21), mais il inclut des flux considérables vers un pays hors de l'UE, à savoir la Suisse (10 pour cent). Le fait que l'émigration à partir de la Turquie et du Maroc soit dirigée principalement vers les pays de l'UE ne signifie pas que les mêmes pays de l'UE sont concernés. Parmi les cinq pays de destination privilégiés de ces deux pays, seuls la France et les Pays-Bas sont communs. Près de la moitié de la migration turque est orientée vers l'Allemagne, suivie de très loin par l'Autriche et la France (environ dix pour cent pour ces deux derniers). En revanche, l'Allemagne et l'Autriche n'attirent pas les Marocains, dont la destination de prédilection est la France, talonnée par l'Italie (28 pour cent) et l'Espagne (20 pour cent). Pour leur part, ces deux derniers pays ne semblent pas attractifs pour les Turcs.

Les pays africains subsahariens ont des modèles d'émigration complètement différents. Seule une minorité d'émigrants ghanéens et sénégalais choisissent comme destination des pays de l'UE (43 et 41 pour cent respectivement).

¹³ Ce biais est probablement plus évident pour les Turcs et les Marocains que pour les autres populations enquêtées. Néanmoins, ses effets sont atténués du fait que la migration de ménages entiers découle souvent d'une migration ancienne et que la présente étude se concentre sur la migration récente.

Figure 6.4 Principaux pays d'accueil, par pays d'origine (%)*



* Migrants récents.

N - Turquie: 736, 8 manquant; Maroc: 1.077, 14; Egypte: 1.121, 1; Ghana: 699, 35; Sénégal: 888, 2.

Les pays de destination des Ghanéens sont très variés, avec, en tête, les Etats-Unis, l'Allemagne, le Nigeria et l'Italie. Cela est moins vrai pour le Sénégal: hormis l'Italie, les migrants sénégalais choisissent en priorité d'autre pays africains (Gambie, Mauritanie et Côte d'Ivoire). La France et l'Espagne jouent un rôle modeste.

L'émigration des Egyptiens vers les pays de l'UE n'est pas très développée (seulement 6 pour cent). Les migrants égyptiens donnent la préférence aux pays du Moyen-Orient. L'Arabie saoudite est la destination favorite (près de 40 pour cent); viennent ensuite l'Irak (17 pour cent), le Koweït (11 pour cent) et la Jordanie (10 pour cent).

La grande variété des modèles de répartition de l'émigration dans les pays enquêtés illustre, entre autres, l'influence de l'histoire de chacun de ces pays. De précédents liens coloniaux (par exemple entre le Maroc et la France, le Maroc et l'Espagne, le Ghana et le Royaume-Uni, le Sénégal et la France) continuent à se refléter dans les flux migratoires bien après la fin de la colonisation officielle. Bien sûr, le fait de parler une même langue et de disposer de réseaux bien établis jouent un grand rôle, même en l'absence d'anciens liens coloniaux (par exemple en ce qui concerne les Egyptiens qui se rendent dans des pays de langue arabe). En outre, des événements historiques tel que le recrutement massif de travailleurs turcs à la fin des années 60 et au début des années 70 influencent encore fortement la poursuite de l'émigration. Ici aussi, le rôle des réseaux migratoires ne doit pas être sous-estimé (voir Chapitre 7 pour plus de précisions). D'autres événements, comme la récente guerre d'Irak, peuvent stopper brutalement les flux (d'Egypte vers l'Irak). Les politiques d'admission différentes (en particulier en ce qui concerne les regroupements familiaux) biaisent les résultats dans le sens où les destinations vers lesquelles ont émigré une part disproportionnée de ménages entiers sont sous-représentées dans la présente enquête (par exemple: les Pays-Bas pour les Turcs). Enfin, la situation géographique et la proximité/l'éloignement jouent un rôle dans le choix du pays d'accueil, qu'ils soient combinés ou non avec d'autres facteurs (par exemple Sénégal et Gambie, Maroc et Espagne, Ghana et Nigeria).

6.4 Attrait des pays

Les raisons du choix d'un pays d'accueil particulier ont été demandées à tous les PAM. Les enquêtés ont été invités à indiquer les deux raisons principales. Comme dans la Section 6.2, les raisons de la migration ont été groupées en trois catégories générales: les raisons économiques, les raisons familiales et autres raisons.

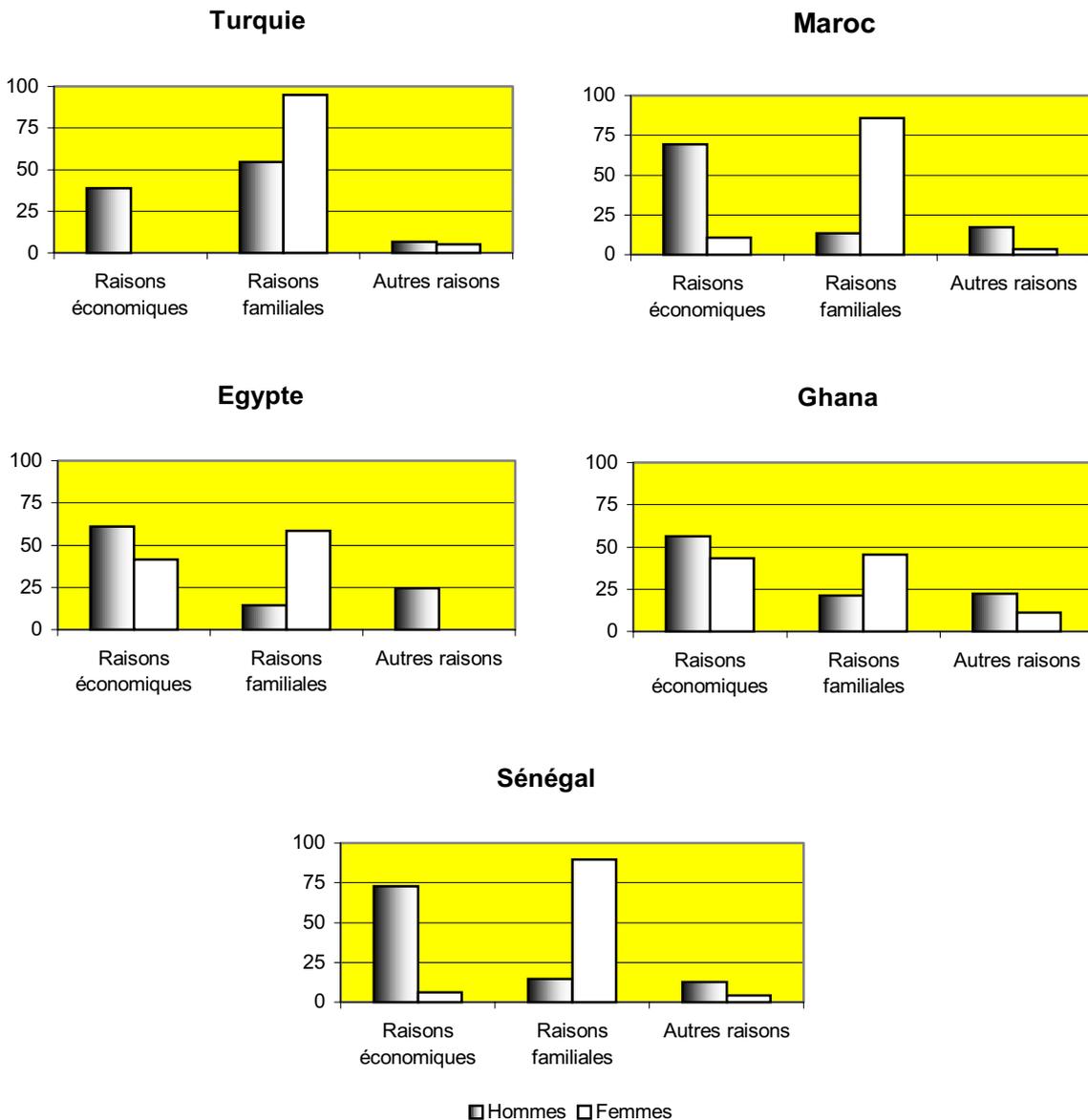
Même si les raisons de quitter un pays et les raisons de choisir un pays de destination spécifique peuvent être parfois étroitement liées, il convient de les distinguer clairement. Par exemple, un migrant quitte le pays pour trouver du travail (raison économique) et choisit une destination où les membres de la famille peuvent l'aider à trouver un emploi (raison familiale). Un autre exemple: la décision de partir est motivée par des considérations de revenu (raison économique) et la destination est déterminée par la souplesse des politiques d'admission (autres raisons).

Du point de vue de l'analyse, l'établissement de comparaisons entre les raisons de quitter le pays d'origine et celles de choisir une destination particulière permet de tirer des conclusions intéressantes. Cependant, il est important de noter que les groupes des enquêtés sont différents. Les questions sur les raisons de partir ont été posées à tous les migrants récents alors que celles sur le choix de la destination ne l'ont été qu'à une partie de ce groupe, les PAM. Il faut donc se montrer prudent avant de tirer des conclusions, car les motivations exprimées par les PAM ne sont pas nécessairement représentatives de celles de tous les migrants récents¹⁴.

La Figure 6.5 présente les principales raisons du choix du dernier pays d'accueil pour les PAM de chaque pays d'origine.

¹⁴ Naturellement, il est possible d'analyser les raisons de quitter le pays d'origine des PAM uniquement, mais ces analyses n'ont pas encore été réalisées au moment de la présente première publication.

Figure 6.5 Principales raisons du choix du dernier pays d'accueil, par sexe et par pays d'origine (%)*



* PAM.

N - Turquie: 418 hommes, 46 femmes, 64 manquant; Maroc: 756, 97, 35;
Egypte: 843, 27, 29; Ghana: 476, 165, 0; Sénégal: 556, 45, 51.

Bien que, comme nous l'avons noté précédemment, les comparaisons directes ne soient pas très fiables, il existe quelques différences frappantes avec la Figure 6.1. Pour les migrants turcs masculins, la prédominance des raisons économiques de quitter le pays d'origine ne se reflète pas dans le choix de la destination. En effet, de nombreux Turcs quittent leur pays pour des raisons économiques et choisissent le pays d'accueil pour des raisons familiales. Pour les migrants égyptiens et ghanéens également, l'importance du facteur économique décline rapidement lorsqu'il s'agit de décider de partir pour un pays spécifique pour des motifs familiaux. Pour les migrants marocains et sénégalais, les raisons de quitter et de choisir un pays particulier ne sont pas très différentes.

Bien que le nombre de PAM féminins soit relativement faible, les résultats tendent à montrer qu'il existe peu d'écart entre les Figures 6.1 et 6.5 en ce qui concerne les migrants féminins. Les raisons familiales restent les principales raisons de choisir un pays particulier.

Les Ghanéennes font une nouvelle fois exception car les raisons économiques sont également importantes.

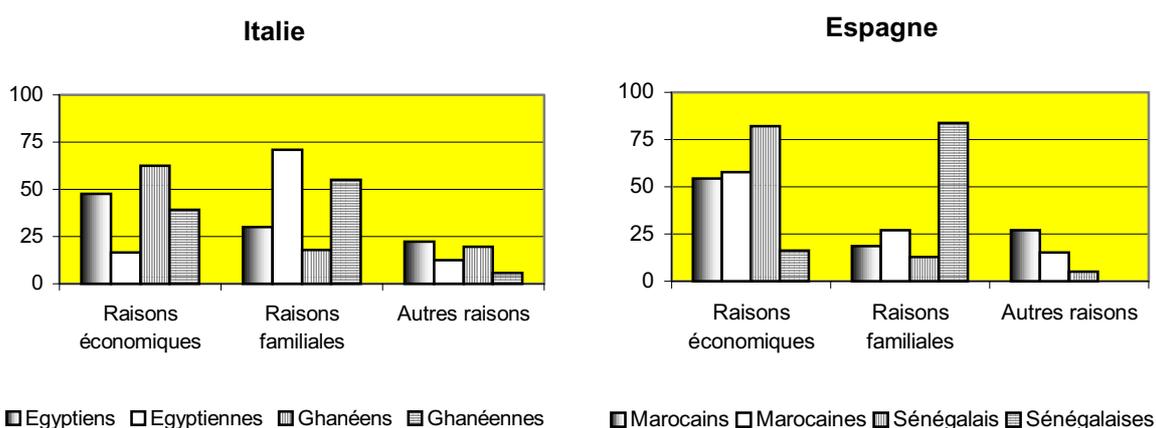
Pour résumer ce qui précède, le contraste marqué entre les migrants hommes et femmes en ce qui concerne le motif du départ s'atténue en ce qui concerne celui du choix d'une destination particulière. Cela se vérifie en particulier pour la Turquie, l'Egypte et le Ghana.

Compte tenu des similarités historiques de la migration et donc de l'existence d'importants réseaux familiaux, il est quelque peu surprenant que ces réseaux pèsent davantage dans le choix de la destination des PAM masculins turcs que de leurs homologues marocains. Il est difficile d'expliquer cette différence entre Turcs et Marocains.

Il semble que, sur la base de leur perception de la situation socio-économique dans le pays d'origine, les PAM masculins marocains sont beaucoup plus nombreux que les Turcs à motiver leur choix d'émigrer en premier lieu par des raisons économiques, même s'ils ont un pays particulier pour des raisons familiales. Les conditions économiques plus favorables en Turquie qu'au Maroc (voir également Chapitre 4) peuvent y avoir contribué.

Les PAM des pays étudiés résidant en Italie et en Espagne ont également été invités à indiquer la principale raison du choix de ce pays particulier. Les résultats sont présentés à la Figure 6.6. Pour les migrants égyptiens et ghanéens résidant en Italie, ainsi que pour les migrants sénégalais d'Espagne, la similitude avec la Figure 6.5 est nette. Manifestement, les motivations des Egyptiens et des Ghanéens d'Italie pour le choix de ce pays correspondent à celles de l'ensemble des migrants égyptiens et ghanéens pour le choix du pays d'accueil. La même chose s'applique aux Sénégalais d'Espagne. Les résultats ne présentent de réelles divergences que pour les Marocains interviewés en Espagne: pour les Marocaines, le choix de l'Espagne a été plus souvent déterminé par des raisons économiques que ne le laisseraient penser les résultats de la Figure 6.5, alors que l'inverse est vrai pour les hommes¹⁵. L'Espagne semble donc occuper une position particulière par rapport aux autres destinations choisies par les Marocains, à la fois sur le plan géographique (l'Espagne est le pays UE le plus proche du Maroc) et psychologique (les Marocains considèrent qu'il est relativement facile d'entrer en Espagne, même sans les documents requis (voir Chapitre 7).

Figure 6.6 Principales raisons de choisir le dernier pays d'accueil, par sexe, par pays d'accueil et par groupe de migrants (%)*



* PAM.

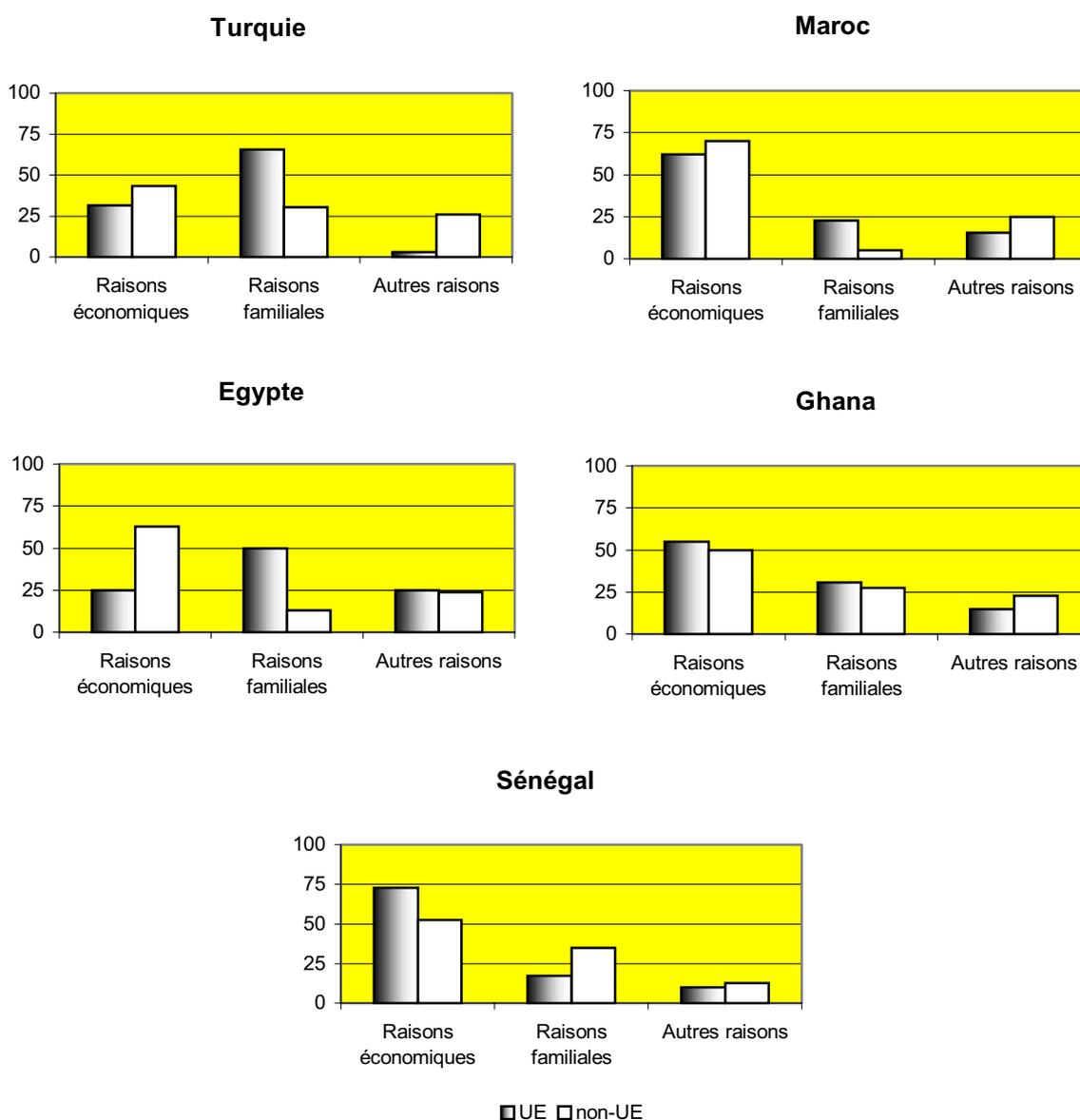
N - en Italie: Egyptiens 482 hommes, 24 femmes, 2 manquant; Ghanéens 543, 123, 0;
en Espagne: Marocains 410 hommes, 136 femmes, 52 manquant; Sénégalais 399, 43 femmes, 72.

¹⁵ Une conclusion similaire avait été tirée en ce qui concerne les raisons de quitter le pays d'origine (Figure 6.2 comparée à la Figure 6.1).

Enfin, la Figure 6.7 se concentre sur les différences entre les raisons du choix de pays de l'UE et de pays hors de l'UE. Ces différences sont manifestes pour les PAM turcs. Les raisons familiales déterminent deux migrations sur trois en UE, contre une sur quatre vers d'autres destinations. Les raisons économiques semblent peser davantage dans le cas de pays hors de l'UE. Les PAM turcs ne mentionnent quasiment aucun autre motif pour migrer en UE; les autres raisons invoquées pour le choix de destinations hors de l'UE sont souvent liées aux possibilités de suivre des études et à l'impression que les procédures d'admission y sont faciles.

Comme nous l'avons vu précédemment, la situation des PAM marocains est tout à fait différente de celle des turcs. Bien que les raisons familiales jouent un rôle plus important dans le choix de l'UE (23 pour cent) que dans le choix d'autres destinations (5 pour cent), les raisons économiques restent prédominantes (62 pour cent).

Figure 6.7 Principales raisons motivant le choix d'une destination de l'UE ou hors de l'UE, par pays d'origine (%)*



* PAM.

N - Turquie: 352 UE, 103 non-UE, 66 manquant; Maroc: 805, 43, 40; Egypte: 88, 775, 32; Ghana: 220, 337, 60; Sénégal: 361, 230, 61.

Une fois encore, cela pourrait indiquer que, sur la base de leur perception de la situation socio-économique dans le pays d'origine, les PAM marocains sont beaucoup plus nombreux que les PAM turcs à motiver leur choix essentiellement par des raisons économiques, même s'ils ont en fait émigré dans le pays pour des raisons familiales. Les conditions économiques moins favorables au Maroc qu'en Turquie (voir aussi Chapitre 4) peuvent y avoir contribué.

Il n'est pas utile d'étudier plus avant les différences entre les destinations de l'UE et hors de l'UE dans le cas marocain, l'émigration vers les pays tiers y étant quasiment inexistante (voir aussi Figure 6.4). Cette analyse n'est pas pertinente non plus dans le cas égyptien, où la situation inverse se vérifie, à savoir une émigration quasiment nulle vers les pays de l'UE.

Les PAM égyptiens choisissent leur pays d'accueil (au Moyen-Orient) essentiellement pour des raisons économiques. Les raisons familiales n'ont que peu d'importance. Les autres motivations (pour le choix de destinations hors de l'UE) sont souvent liées à la facilité des procédures d'admission.

La motivation des PAM ghanéens dans le choix d'un pays d'accueil spécifique n'est pratiquement pas influencée par la distinction entre l'UE et les pays tiers. Le fait que les Etats-Unis, pays comparable à l'UE, soient la principale destination hors de l'UE des Ghanéens peut expliquer (en partie) la similarité des modèles. Indépendamment de la distinction entre les pays de l'UE et les pays tiers, environ la moitié des PAM ghanéens interviewés ont choisi leur pays d'accueil pour des raisons économiques; les raisons familiales étaient prédominantes pour un tiers. Dans la catégorie des 'autres raisons', à la fois pour des destinations de l'UE et hors de l'UE, les possibilités de suivre des études ont été mentionnées le plus souvent.

Pour les Sénégalais, les raisons économiques de choisir un pays sont à l'origine de trois départs pour l'UE sur quatre contre un sur deux vers les autres pays. D'un autre côté, les raisons familiales sont plus souvent invoquées en ce qui concerne les migrations vers les pays tiers (35 pour cent contre 17 pour cent). Cela n'est guère surprenant compte tenu de la courte tradition migratoire vers l'UE (à l'exception de la France) et de l'ancienneté des liens migratoires avec d'autres pays africains.

6.5 Conclusions

De façon générale, les cinq pays d'origine présentent de nombreuses similarités en ce qui concerne les raisons de quitter le pays d'origine et celles de choisir une destination particulière. D'importantes différences semblent cependant exister dans les modèles de répartition des flux migratoires à partir des pays respectifs, y compris le degré d'orientation vers l'UE. La variété impressionnante de ces modèles dans les pays étudiés met en évidence le poids de l'histoire. D'anciens liens coloniaux continuent de se refléter dans la migration bien après la fin de la colonisation officielle. Bien entendu, le fait de parler la même langue et de disposer de réseaux bien établis jouent également un rôle important, même en l'absence de liens coloniaux. En outre, des événements historiques tels que le recrutement massif de travailleurs turcs et marocains, à la fin des années 60 et au début des années 70, ont encore une forte influence sur la poursuite des flux de migration. Ici aussi, le rôle des réseaux migratoires ne doit pas être sous-estimé (voir aussi Chapitre 7). D'autres événements, tels que les guerres et les conflits civils, peuvent engendrer de brusques flux d'émigration massive (de réfugiés) à partir du pays concerné et stopper les flux d'immigration en provenance d'autres pays. En outre, le rôle des politiques d'admission (et de leurs modifications) et la perception de ces politiques par les migrants (potentiels) peuvent influencer fortement les modèles de répartition des flux. Par exemple, de fréquentes campagnes de régularisation (comme en Italie et en Espagne) peuvent encourager la

migration illégale vers ces pays. Enfin, la situation géographique et la proximité/l'éloignement constituent un critère important dans le choix du pays d'accueil, qu'il soit combiné ou non avec d'autres facteurs.

La décision de quitter le pays d'origine est motivée par des raisons très différentes selon les hommes et les femmes. De façon générale, les motifs économiques prédominent pour les premiers et les motifs familiaux pour les secondes. L'importance des autres raisons, comme raison principale, liées pour la plupart aux possibilités de suivre des études, est souvent limitée. Cette conclusion reflète le modèle général d'émigration des pays d'origine, qui commence par le départ de migrants - essentiellement des hommes - souhaitant trouver du travail, suivre des études ou échapper à des persécutions, et se poursuit par les migrations successives dans le cadre de regroupements familiaux, qui concernent en premier lieu les femmes.

Le Ghana fait exception à la règle selon laquelle la grande majorité des femmes migrantes quittent leur pays pour des raisons familiales: les motifs économiques semblent être plus importants pour les Ghanéennes. Le rôle mineur de l'islam dans ce pays par rapport aux autres pays étudiés n'est sans doute pas étranger à cette situation.

Le fort contraste entre les motivations des hommes et des femmes quittant leur pays d'origine (excepté au Ghana), est confirmé par les migrants égyptiens interviewés en Italie et par les migrants marocains et sénégalais interrogés en Espagne.

Il n'existe que de légères différences dans les principales raisons de migrer vers des pays de l'UE ou des pays tiers. Les raisons familiales sont invoquées plus souvent par les migrants récents turcs et marocains partis pour un pays de l'UE, alors que la situation inverse se vérifie pour les migrants sénégalais. Il existe, en outre, quelques différences considérables en ce qui concerne la catégorie 'autres raisons'. Excepté pour l'Egypte, les autres raisons (liées principalement à l'école et à l'université) sont plus fréquemment invoquées pour la migration vers des pays hors de l'UE. Cela pourrait indiquer que les pays de l'UE attirent généralement moins de migrants désireux de suivre des études que les autres pays. Cela n'est pas surprenant compte tenu des politiques d'admission restrictives de l'Union européenne, qui, dans la pratique, ne reconnaît quasiment que les regroupements de parents très proches et le mariage comme possibilités légales d'entrer sur le territoire de la plupart des Etats membres.

La migration à partir de la Turquie et du Maroc est fortement orientée vers l'UE. Cela ne veut pas dire pour autant que les mêmes pays de l'UE sont concernés. Si l'on considère les cinq destinations de prédilection, la Turquie et le Maroc ont seulement la France et les Pays-Bas en commun. D'un autre côté, l'Allemagne (première destination pour les Turcs) et l'Autriche (deuxième destination) n'attirent pas les Marocains, alors que l'Italie (deuxième destination pour les Marocains) et l'Espagne (troisième destination) n'attirent pas les Turcs. Seule une minorité d'émigrants ghanéens et sénégalais opte pour un pays de l'UE. L'éventail des pays de destination des Ghanéens est très large, avec les Etats-Unis, l'Allemagne, l'Italie et le Nigeria aux quatre premières places. Ce phénomène est moins marqué au Sénégal. Outre la forte orientation vers l'Italie, les émigrants sénégalais se sont rendus en particulier dans d'autres pays africains (Gambie, Mauritanie et Côte d'Ivoire). La France et l'Espagne occupent une place modeste. L'émigration des Egyptiens vers les pays de l'UE est négligeable; en effet, ils se dirigent principalement vers les pays du Moyen-Orient (Arabie saoudite, Irak, Koweït et Jordanie). La migration vers l'Irak a cessé après la guerre du Golfe.

En particulier en Turquie, en Egypte et au Ghana, le fort clivage hommes/femmes au sujet de la raison de quitter le pays d'origine est moins marqué s'agissant de la raison de choisir une destination particulière. Pour les Turcs, les Egyptiens et les Ghanéens masculins, les facteurs économiques cèdent nettement du terrain aux considérations d'ordre familial lorsqu'il s'agit de choisir le pays d'accueil. Les raisons du départ et du choix d'une

destination particulière ne diffèrent pas beaucoup pour les migrants masculins marocains et sénégalais. Ces écarts sont également insignifiants pour les migrants féminins. Pour les migrants égyptiens et ghanéens résidant en Italie, ainsi que pour les migrants sénégalais d'Espagne, les principales raisons du choix du pays d'accueil ressemblent fort aux réponses obtenues à ce sujet dans les pays d'origine respectifs. On ne constate des résultats réellement différents que pour les Marocains interviewés en Espagne: pour les femmes, le choix de l'Espagne a été plus souvent déterminé par des motifs économiques que ne le laisserait supposer l'enquête réalisée au Maroc, alors que l'inverse est vrai pour les hommes. Cela peut indiquer une position particulière de l'Espagne par rapport à d'autres destinations de prédilection des Marocains, à la fois sur le plan géographique (l'Espagne est le pays de l'UE le plus proche du Maroc) et psychologique (les Marocains considèrent qu'il est relativement facile de s'introduire en Espagne, même sans les papiers requis; voir Chapitre 7).

Les différences de motivation entre le choix de pays de l'UE et de pays tiers sont manifestes pour les migrants turcs: les raisons familiales déterminent deux migrations sur trois vers l'UE contre une sur quatre vers des pays tiers. Les raisons économiques semblent peser davantage dans le choix de pays hors de l'UE. Ce sont quasiment les seules raisons invoquées pour se rendre dans l'UE. Les autres raisons de choisir des destinations hors de l'UE sont souvent liées aux possibilités de suivre des études et à la souplesse des procédures d'admission. Cette conclusion reflète l'histoire de la migration turque vers l'UE dans le contexte des différentes politiques d'admission, caractérisée d'abord par la migration de travailleurs vers la fin des années 60 et le début des années 70, puis par des regroupements familiaux et la formation de familles dans les années suivantes. Bien que l'on puisse s'attendre à des conclusions similaires concernant la migration des Marocains vers l'UE, l'enquête aboutit à des résultats différents dans le sens où les raisons économiques restent prédominantes pour les PAM qui ont choisi de migrer vers un pays de l'UE au cours des dix dernières années. Il semble que, sur la base de leur perception de la situation socio-économique dans le pays d'origine, les PAM marocains sont beaucoup plus nombreux que les PAM turcs à motiver leur choix principalement par des raisons économiques, même s'ils ont en fait émigré pour des raisons familiales. Les conditions économiques moins favorables au Maroc qu'en Turquie (voir aussi Chapitre 4) peuvent y avoir contribué.

Les raisons invoquées par les Ghanéens pour le choix d'un pays d'accueil particulier ne varient pas fortement suivant les pays de l'UE d'une part et les pays tiers d'autre part. L'orientation de l'émigration des Ghanéens vers des pays hors de l'UE occidentaux (Etats-Unis) pourrait expliquer ce phénomène. Pour les Sénégalais, les raisons économiques de choisir un pays sont déterminantes pour trois migrations vers l'UE sur quatre, contre une sur deux vers d'autres pays. D'un autre côté, les raisons familiales jouent un plus grand rôle dans l'émigration vers les pays hors de l'Union (principalement vers d'autres pays d'Afrique).

7. EN MOUVEMENT: MECANISMES DE LA MIGRATION

7.1 Introduction

L'information joue un rôle essentiel dans la prise de décision en matière de migration. Elle affecte la décision de migrer ou de ne pas migrer, mais aussi le choix de la destination. Outre les caractéristiques individuelles telles que le sexe, le niveau d'instruction et l'âge, d'autres facteurs sont également considérés comme essentiels dans la décision de migrer: la nature, le volume et la source des informations (Hugo, 1987). L'information permet aux migrants potentiels de mieux mettre en balance les coûts et les avantages de la migration, mais joue également un rôle au niveau de la motivation.

L'information est canalisée, entre autres, par des réseaux. L'existence de réseaux personnels (fondés sur la famille, le cercle d'amis et l'appartenance à une communauté) dans les pays de destination potentiels sont l'un des principaux facteurs de stimulation et de maintien de la migration internationale (Massey *et al.*, 1987; Boyd, 1989; Hugo, 1981; Gurak et Caces, 1992). Une étude approfondie réalisée aux Philippines sur le système migratoire a montré que le soutien apporté par le réseau était la variable déterminante dans la prévision des comportements migratoires (Sycip et Fawcett, 1988). Les réseaux se chargent non seulement de faire passer l'information, mais aussi de transmettre les transferts financiers, de trouver un travail ou un logement avant l'arrivée des migrants et de fournir une assistance financière. En réduisant ainsi les coûts et les risques, le réseau facilite la décision de migrer.

Les réseaux sont également un moyen d'accéder (légalement ou illégalement) à un pays particulier, par exemple par mariage entre membres de réseaux. Les politiques d'admission restrictives de la plupart des pays de l'Union européenne, qui ne reconnaissent dans la pratique que les regroupements de parents proches et le mariage comme possibilités légales d'entrer sur leur territoire, renforcent encore le rôle de la famille et des réseaux (Schoorl et Idema, 1997).

Le fonctionnement des réseaux dans le processus de migration peut être fortement influencé par le type de société dont est issu le migrant. Les réseaux migratoires peuvent jouer un rôle déterminant dans la poursuite de la migration dans les sociétés caractérisées par un sens de la famille très développé, des obligations réciproques, des liens étroits entre les migrants et leur communauté d'origine (entretenus et renforcés par des visites et des transferts réguliers d'argent) et l'autorité de la famille au niveau de la prise de décisions (voir par exemple Esveldt *et al.*, 1995).

Les réseaux migratoires jouent un rôle important dans les processus de migration légaux et illégaux: compte tenu des politiques d'admission restrictives des pays de l'Union européenne, les permis de séjour sont accordés presque exclusivement aux membres proches de la famille et aux candidats au mariage parmi les migrants résidents. Cela implique que les migrants qui ne remplissent pas ces conditions doivent utiliser d'autres méthodes pour entrer dans le pays et y résider. Les réseaux portent également assistance dans ce type de migration.

La première partie de ce chapitre (Section 7.2) traite du rôle de l'information dans le processus migratoire. Nous répondons à la question de savoir si les migrants disposent d'informations sur le pays d'accueil, observons les thèmes sur lesquels portent les informations et présentons les sources d'informations. Nous analysons ensuite, dans la deuxième partie (Section 7.3), le rôle des réseaux migratoires en nous attardant sur leur taille, sur l'impact du réseau pour les hommes et pour les femmes et pour les migrants vers des pays de l'UE et des pays hors de l'UE. En outre, nous analysons le rapport entre

l'existence de réseaux et l'information sur le pays d'accueil. Par exemple, les migrants pouvant s'appuyer sur un réseau disposent-ils généralement de plus d'informations que les autres et recourent-ils à d'autres sources d'information? Enfin, le dernier aspect étudié dans ce contexte concerne la fréquence à laquelle les migrants sont rejoints par des membres de la famille ou des amis.

La Section 7.4 concerne les stratégies d'admission et de migration. Les migrations sans papiers vers une destination quelconque par le passé et vers le pays d'accueil actuel (ou dernier en date) sont étudiées. L'une des questions centrales est de savoir si les réseaux des migrants clandestins sont distincts de ceux des migrants réguliers. Les migrants déclarant être entrés dans le dernier pays de destination sans papiers disposent-ils plus souvent de réseaux dans le pays de destination que ceux qui y sont entrés légalement? Cette information se limite toute fois à la dernière destination, étant donné que les questions sur les réseaux concernent uniquement la migration (avec ou sans papiers) vers le dernier pays d'accueil. En outre, les migrants entrés avec les papiers officiels, mais dont le visa est périmé, ne sont pas inclus dans les analyses si bien que les résultats concernant l'utilisation de réseaux par les migrants illégaux n'ont qu'une valeur indicative. La migration illégale vers une destination quelconque par le passé est également étudiée dans cette partie du chapitre. Le nombre de migrants déclarant être entrés dans le pays ou y être restés sans les papiers requis est observé, de même que la stratégie utilisée, le taux de succès des tentatives de séjour clandestin et les principales destinations de prédilection. La dernière section du chapitre (7.5) fait la synthèse des résultats et conclusions.

Comme dans les chapitres précédents, une distinction terminologique est faite entre les enquêtés dans le pays d'accueil et ceux dans le pays d'origine. Par exemple les 'Marocains' et les 'Marocains dans le pays d'origine' se réfèrent aux Marocains étudiés dans le cadre de l'enquête réalisée au Maroc alors que les 'Marocains en Espagne' concernent les Marocains interviewés en Espagne. Les 'Marocains dans le pays d'origine' peuvent inclure également les Marocains vivant à l'étranger (en dehors du Maroc, probablement même en Espagne) dès lors qu'ils sont couverts par l'enquête effectuée au Maroc.

7.2 Le rôle de l'information

7.2.1 Information

De façon générale, la grande majorité des enquêtés possédait des informations sur leur dernier pays d'accueil avant de migrer. Les Tableaux 7.1 et 7.2 présentent les chiffres relatifs aux différents groupes de migrants séparément dans les pays d'origine et les pays d'accueil. Il ne faut pas oublier, pour interpréter les résultats concernant les informations disponibles avant la migration, qu'aucune précision n'est donnée au sujet de la qualité de l'information.

Dans les pays d'origine, le pourcentage de migrants ne disposant d'aucune information avant leur départ varie approximativement entre 20 et 40 pour cent. Les Ghanéens semblent être les mieux informés tandis que les Turcs ne disposent souvent d'aucune information. Les Ghanéens étaient mieux renseignés sur presque tous les sujets que les autres groupes de migrants et l'éventail de sujets couverts était généralement plus large.

En ce qui concerne les pays d'accueil, les Sénégalais résidant en Espagne sont les plus nombreux à n'avoir aucune information. Près de deux tiers des migrants sénégalais semblaient tout ignorer de l'Espagne avant leur arrivée. Il n'y a pas d'explication claire à ce phénomène. Cela pourrait être la conséquence de la tradition relativement récente de la migration des Sénégalais en Espagne, de la grande distance entre le Sénégal et l'Espagne ou encore du nombre limité de Sénégalais émigrant dans ce pays (voir Chapitre 4).

Tableau 7.1 Migrants possédant des informations sur le pays d'accueil, par thème et pays d'origine (%)*

	Turquie	Maroc	Egypte	Ghana	Sénégal
Thèmes					
niveau des salaires	36	63	64	54	42
possibilité de trouver du travail	46	64	62	68	64
coût de la vie	26	28	50	55	35
allocations chômage/incapacité	17	14	7	18	3
allocations familiales	20	12	4	22	4
système de soin de santé	28	13	14	25	10
règles d'admission des étrangers	25	24	26	35	36
système d'enseignement	15	10	12	31	12
attitude envers les étrangers	23	12	15	33	26
fiscalité	7	8	5	17	4
Aucune information	40	28	24	20	22
N	514	854	901	643	581
Manquant	18	34	-	44	70

* PAM: le total des pourcentages ne correspond pas à 100 car il était possible de mentionner plusieurs thèmes.

Tableau 7.2 Migrants disposant d'informations sur le pays d'accueil, par thème, pays d'accueil et groupe de migrants (%)*

	Italie		Espagne	
	Egyptiens	Ghanéens	Marocains	Sénégalais
Thèmes				
niveau des salaires	45	32	57	15
possibilité de trouver du travail	56	57	68	27
coût de la vie	26	17	49	14
allocations chômage/incapacité	9	2	26	8
allocations familiales	9	3	20	6
système de soins de santé	13	9	27	11
règles d'admission des étrangers	33	21	13	12
système d'enseignement	10	5	20	4
attitude envers les étrangers	33	21	14	15
fiscalité	8	4	9	7
Aucune information	31	31	15	64
N	508	543	594	508
Manquant	-	1	4	6

* PAM: le total des pourcentages ne correspond pas à 100 car il était possible de mentionner plusieurs thèmes.

En revanche, les Marocains d'Espagne sont relativement bien informés. Seuls 15 pour cent d'entre eux ont affirmé ne rien savoir de l'Espagne avant de migrer (c'est-à-dire beaucoup moins que ce qu'ont déclaré leurs compatriotes au Maroc). Une explication possible est que le Maroc n'est pas très éloigné de l'Espagne. Il a été constaté, dans des études précédentes, que les migrants potentiels en savaient plus long sur les destinations proches que sur les destinations lointaines (Gould et White, 1974; Schwartz, 1973). Il est probablement relativement facile d'obtenir des informations sur l'Espagne à la télévision, sur d'autres médias et auprès de migrants qui y ont déjà vécu.

Les résultats concernant l'information avant la migration sont différents pour les hommes et pour les femmes. Il faut cependant se garder de tirer de conclusions trop hâtives compte tenu du nombre restreint de femmes interviewées¹⁶. Les chiffres tendent à montrer que les hommes sont généralement mieux informés que les femmes, et qu'ils sont moins nombreux à ne disposer d'aucune information. En Turquie, les hommes turcs semblent faire exception à cet égard: 43 pour cent d'entre eux ignoraient tout du pays d'accueil avant d'émigrer, contre seulement 20 pour cent des femmes.

Contrairement aux femmes turques, les Marocaines ne disposaient pour la plupart d'aucune information (68 pour cent). Les hommes semblent relativement bien informés (22 pour cent étaient dans ce cas) par rapport à leurs compatriotes femmes et aux hommes turcs. Parmi les migrants égyptiens, presque un quart ne savait rien de leur futur pays de résidence. En Egypte, les pourcentages d'hommes et de femmes n'ayant aucune information sont à peu près équivalents (avec un léger avantage pour les hommes au niveau des connaissances). Aucune différence entre les sexes n'est constatée pour les Ghanéens et pour les Sénégalais.

La conclusion générale selon laquelle les hommes tendent à être mieux informés que les femmes s'applique également aux groupes de migrants dans les pays d'accueil. Parmi les migrants ghanéens résidant en Italie, le pourcentage de femmes ne disposant d'aucune information est de 45 contre 28 pour cent pour les hommes. Les femmes marocaines interrogées en Espagne confirment également cette tendance générale; près de 20 pour cent d'entre elles ignoraient tout de l'Espagne avant d'arriver (contre 14 pour cent des hommes). Les Sénégalaises en particulier ont été très nombreuses dans ce cas (82 pour cent, contre 62 pour cent des hommes). Ces résultats vont dans le sens des constatations faites aux Pays-Bas pour les Turcs et les Marocains (voir rapport Pays-Bas). Les Egyptiens d'Italie constituent la seule exception au modèle général. Environ un tiers (31 pour cent) ne disposait d'aucune information, mais il n'y a pas d'écart important entre les hommes et les femmes (les pourcentages sont de 31 et 36 pour cent respectivement).

La différence entre les sexes s'explique en partie par le fait que la plupart des femmes émigrent pour des raisons familiales, soit pour suivre leur famille ou leur mari, soit en vue d'un mariage (voir Chapitre 6). La destination est donc déjà déterminée par la présence de membres de la famille ou du futur mari et les informations sur les pays d'accueil potentiels ne leur sont donc pas d'une utilité directe. Les hommes, en revanche, émigrent en premier lieu pour des raisons économiques, si bien qu'il est essentiel pour eux de savoir quel pays leur offre les meilleures perspectives, par exemple pour trouver du travail.

7.2.2 Thèmes couverts par les informations

Les Tableaux 7.1 et 7.2 présentés ci-dessus dressent la liste des sujets sur lesquels les migrants étaient informés. Les thèmes les plus souvent mentionnés sont d'ordre économique: 'possibilité de travailler' et 'niveau des salaires', généralement dans cet ordre. Cela n'est pas réellement surprenant car la plupart des enquêtés sont masculins et originaires de pays où l'homme subvient aux besoins matériels du ménage. Les informations dont disposait déjà le migrant tendent à concerner les thèmes présentant un intérêt personnel direct.

Le thème le moins souvent mentionné dans les pays d'origine et dans les pays d'accueil est celui de la fiscalité. En ce qui concerne les pays d'origine, seuls les migrants ghanéens avaient quelques informations à ce sujet. D'autres thèmes sur lesquels de nombreux migrants possédaient peu d'informations avant leur arrivée sont les allocations de chômage/ d'incapacité, les allocations familiales, le système des soins de santé et le système

¹⁶ Dans le cas de la Turquie, de l'Egypte, du Sénégal, des Egyptiens en Italie, et des Sénégalais en Espagne, le nombre de PAM féminins interviewés était inférieur à 50.

d'enseignement. Les migrants turcs et ghanéens sont les plus nombreux à avoir des connaissances dans ces domaines. Environ un quart des migrants turcs et ghanéens avaient quelques informations sur le système des soins de santé. Ces deux groupes de migrants ainsi que les Sénégalais disposaient souvent d'informations sur l'attitude de la population envers les étrangers. Les Marocains et les Egyptiens étaient moins bien informés à ce propos. A nouveau, seuls les migrants ghanéens (interrogés au Ghana) ont déclaré posséder quelques informations sur le système d'enseignement. Il est vrai que leur intérêt pour cette question est directement lié à leur objectif: une part assez importante des migrants ghanéens sont partis à l'étranger pour y suivre des études (fréquemment vers les Etats-Unis ou le Royaume-Uni).

De façon générale, environ 20 à 35 pour cent des migrants interrogés dans les pays d'origine et dans les pays d'accueil disposaient d'informations sur les règles concernant l'admission des étrangers. On peut en conclure que 65 à 80 pour cent des migrants ignoraient tout des réglementations en la matière à leur arrivée dans le pays d'accueil! Les résultats pour les migrants marocains et sénégalais résidant en Espagne sont les plus étonnants: près de 90 pour cent d'entre eux ne savaient rien des règles d'admission en Espagne avant leur arrivée dans ce pays. Ces données suggèrent que les candidats à la migration tentent leur chance, en général sachant que les règlements d'admission sont stricts, attirés par la présence de membres de leur famille ou d'amis dans le pays d'accueil et comptent sur eux pour recevoir une assistance. En particulier, les migrants sénégalais interrogés en Espagne semblaient n'avoir pratiquement aucune information sur ce pays avant leur départ (voir plus haut). Il est possible qu'ils émigrent avec l'aide de communautés musulmanes dont ils étaient membres au Sénégal (notamment ceux issus de la région de Touba). Il semble que pour les Sénégalais, la présence d'un réseau en Espagne soit le principal facteur d'attraction, même s'ils déclarent se rendre en Espagne essentiellement pour des raisons économiques (voir Chapitre 6).

Les résultats font apparaître que les hommes sont généralement mieux informés que les femmes sur les sujets économiques. En ce qui concerne les autres thèmes, ils possèdent généralement davantage - ou du moins autant - d'informations que les femmes au moment de migrer. Pour certaines groupes de migrants, les femmes semblent avoir des informations sur la plupart des sujets socioculturels ou socio-économiques, tels que le système des soins de santé et le système d'enseignement, le coût de la vie, les allocations familiales, l'attitude envers les étrangers et les réglementations en matière d'admission des étrangers. Il est cependant impossible de tirer des conclusions nettes sur la base de ces chiffres, car ils portent pour la plupart sur de petits effectifs de femmes. Seules les femmes ghanéennes en savaient bien davantage sur le coût de la vie et le système des soins de santé que leurs compatriotes masculins.

Les différents types de migration (comme nous l'avons déjà vu, les femmes émigrent principalement pour rejoindre des membres de leur famille ou leur mari et les hommes, pour des raisons économiques) peuvent être à l'origine de la différence générale entre les sexes. Même lorsque les hommes émigrent avec leur famille, ils restent responsables du ménage du point de vue économique, conformément aux cultures principalement islamiques de la plupart de ces groupes migrants. La situation semble différente pour les femmes ghanéennes (souvent chrétiennes) qui semblent généralement mieux informées que tous les autres groupes de migrantes sur un grand nombre de thèmes (il est vrai qu'elles émigrent également plus souvent pour des raisons économiques que les autres femmes, voir Chapitre 6).

Le Tableau 7.3 présente le nombre moyen de thèmes sur lesquels les migrants étaient informés (par région de destination) en ce qui concerne les pays d'origine.

Tableau 7.3 Nombre moyen de thèmes couverts par l'information, par région de destination et pays d'origine*

	UE	Non-UE	Total	N	Manquant
Turquie	2,4	2,5	2,4	503	29
Maroc	2,5	2,3	2,5	846	42
Egypte	3,3	2,5	2,6	895	4
Ghana	3,8	3,5	3,6	563	122
Sénégal	2,4	2,3	2,4	590	60

* PAM.

Comme nous l'avons vu précédemment, les Ghanéens disposent d'un nombre relativement important d'informations et la différence entre les Ghanéens qui se rendent en Union européenne et ceux qui se rendent vers d'autres destinations est minime. La même tendance est constatée pour les autres pays d'origine. Uniquement pour les migrants égyptiens se rendant vers les destinations de l'UE, l'éventail de thèmes couverts semble être plus large en moyenne que pour ceux qui se rendent dans d'autres pays (principalement arabes). Il est cependant difficile de tirer des conclusions fiables sur ce point, étant donné les faibles effectifs de migrants marocains se rendant vers des destinations hors de l'UE et de migrants égyptiens ayant opté pour des destinations de l'UE.

En ce qui concerne les autres pays d'origine, les différences au niveau du nombre de sujets couverts entre les migrants se rendant dans un pays de l'UE et ceux ayant choisi une autre destination sont réduites. Cela ne conforte pas l'hypothèse selon laquelle les migrants allant dans une destination éloignée sont moins bien informés sur leur futur pays d'accueil que ceux qui s'orientent vers un pays plus proche. Les Sénégalais constituent un exemple éloquent à cet égard: si l'on compare les Sénégalais se rendant dans un pays de l'UE (principalement Italie; voir Chapitre 6) et les Sénégalais émigrant dans un pays hors de l'UE (principalement les pays africains voisins), on constate que le nombre moyen de thèmes sur lesquels ils possédaient des informations est identique (Tableau 7.3). Cette tendance est plus évidente lorsque les destinations hors de l'UE sont réparties en deux groupes: d'une part les Etats-Unis ou le Canada et d'autre part, les pays africains. Les Ghanéens qui se rendent dans un autre pays africain disposent d'informations sur un éventail moins large de sujets (2,7 contre 4,0) que ceux qui ont émigré aux Etats-Unis ou au Canada.

7.2.3 Sources d'informations

Les principales sources d'information (à la fois dans les pays d'origine et les pays de destination, y compris les Pays-Bas) sont la famille et les amis résidant dans le pays d'accueil (Tableau 7.4 et 7.5). Dans les pays d'origine, le pourcentage varie de 56 pour cent pour les migrants égyptiens à 83 pour cent pour les Marocains. La deuxième source par ordre d'importance est la famille et les amis résidant dans le pays d'origine, de 34 pour cent pour les Turcs à 67 pour cent pour les Marocains.

Seuls les migrants ghanéens mentionnent les agences (dans le pays d'origine et dans le pays d'accueil) comme sources d'information. Les Ghanéens disposent d'informations sur un nombre relativement élevé de sujets, et semblent se tourner vers de nombreuses sources différentes pour obtenir des informations. Outre les agences, les migrants ghanéens font également appel aux écoles et aux touristes pour s'informer. La télévision et la presse constituent une source assez importante pour les autres groupes de migrants également, excepté pour les Sénégalais et les Egyptiens qui misent presque exclusivement sur les membres de leur famille et ne font quasiment aucune mention des médias (télévision, radio ou presse).

Tableau 7.4 Sources d'information sur le pays d'accueil, par pays d'origine (%)*

	Turquie	Maroc	Egypte	Ghana	Sénégal
Visite/séjour préalable dans le pays	7	5	13	9	14
Famille dans le pays d'accueil	74	83	56	69	70
Famille dans le pays d'origine	34	67	47	34	45
Télévision/radio	31	25	5	19	5
Presse/etc.	19	19	5	30	2
Ecole	5	14	1	22	3
Agences dans le pays d'origine	7	7	1	10	5
Agences dans le pays d'accueil	1	5	0	8	1
Touristes	-	6	0	9	2
Autres sources	1	1	3	2	4
N	325	625	675	519	482
Manquant	1	-	-	1	7

* PAM.

Tableau 7.5 Sources d'information sur le pays d'accueil, par pays d'accueil et groupe de migrants (%)*

	Italie		Espagne	
	Egyptiens	Ghanéens	Marocains	Sénégalais
Visite/séjour préalable dans le pays	6	8	10	11
Famille dans le pays d'accueil	55	50	69	59
Famille dans le pays d'origine	44	42	43	24
Télévision/radio	18	14	33	5
Presse/etc.	20	22	13	5
Ecole	5	10	9	3
Agences dans le pays d'origine	5	7	4	2
Agences dans le pays d'accueil	0	0	1	1
Touristes	0	-	12	11
Autres sources	1	3	6	14
N	344	456	502	200
Manquant	-	-	-	1

* PAM.

Ces résultats confirment les hypothèses avancées dans de précédentes études (voir par exemple Fawcett et Arnold 1987). Goodman (1981) donne l'explication suivante à l'importance des réseaux personnels comme source d'information: les migrants accordent une plus grande crédibilité aux informations données par des amis et des membres de la famille en qui ils ont confiance. Les migrants minimisent donc l'incertitude liée au pays d'accueil en prenant leur décision sur la base d'informations obtenues par le biais de contacts personnels plutôt que sur le marché ou auprès de sources officielles, même si les possibilités offertes semblent comparables. Les résultats ci-dessus confortent cette thèse.

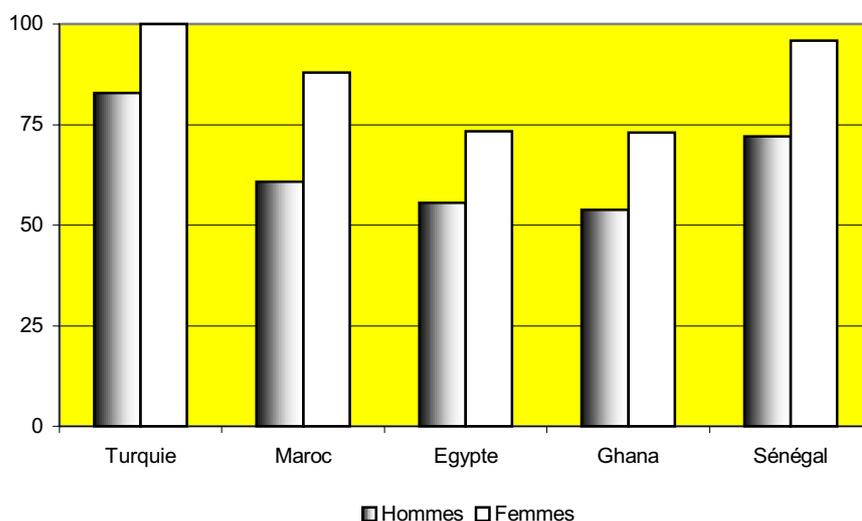
7.3 Réseaux migratoires

Les réseaux migratoires entrent en jeu dans la décision de migrer (voir par exemple Massey *et al.*, 1987; Boyd, 1989; Fawcett, 1989). Ils servent à réduire les coûts et les risques liés à la migration et en font ainsi une option plus attrayante (Ritchey, 1976; Wilpert, 1992). En outre, ils apportent une assistance avant, pendant, et après la migration, non seulement en donnant l'information, mais aussi, par exemple, en finançant les coûts du voyage ou en aidant à trouver un logement ou un emploi (Choldin, 1973; Gurak et Kritz, 1987; Hugo,

1981). La migration internationale devient ainsi une stratégie séduisante de survie ou d'amélioration des conditions de vie (Lomnitz, 1976; Massey *et al.*, 1993).

La plupart des migrants interrogés dans les pays d'origine et les pays d'accueil (y compris les Pays-Bas) pouvaient compter sur un réseau dans le pays d'accueil avant de migrer (Figures 7.1 et 7.2). Les migrants dans ce cas sont moins nombreux en Egypte et au Ghana, mais restent majoritaires. Parmi tous les groupes de migrants, les femmes semblent disposer plus souvent d'un réseau dans le pays d'accueil que les hommes. Les pourcentages varient de 56 pour cent pour les migrants égyptiens à 85 pour cent pour les migrants turcs. Le pourcentage élevé de femmes pouvant s'appuyer sur un réseau dans le pays d'accueil reflète l'importance des raisons familiales pour la migration; la présence de réseaux (membres de la famille ou partenaire) est souvent la véritable raison de leur départ (voir Chapitre 6).

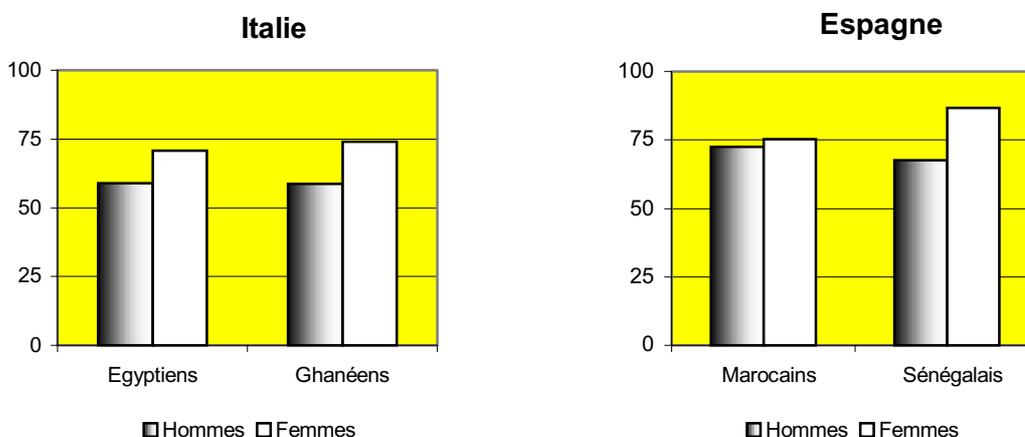
Figure 7.1 Réseau avant la migration dans le pays d'accueil, par sexe et par pays d'origine (%)*



* PAM.

N - Turquie: 475 hommes, 48 femmes, 7 manquant; Maroc: 759, 101, 28; Egypte: 864, 30, 5; Ghana: 486, 168, 33; Sénégal: 584, 47, 20.

Figure 7.2 Réseau avant la migration dans le pays d'accueil, par sexe, par pays d'accueil et par groupe de migrants (%)*



* PAM.

N - Egyptiens: 484 hommes, 24 femmes, aucun manquant; Ghanéens: 543, 123, aucun manquant; Marocains: 440, 153, 5; Sénégalais: 456, 46, 12.

Les modèles concernant les réseaux sont légèrement différents entre les migrants qui se rendent vers un pays de l'UE et ceux qui choisissent une destination hors de l'UE (Figure 7.3).

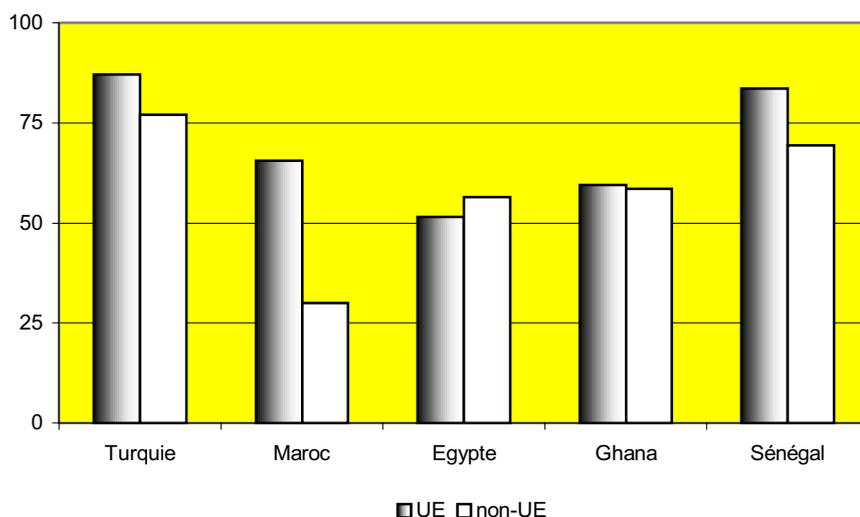
Dans le cas des migrants turcs, marocains et sénégalais qui migrent vers les pays hors de l'Union européenne, l'existence des réseaux migratoires est plus rare. Etant donné que les migrants turcs et notamment marocains ne choisissent que très rarement une destination hors de l'Union (voir Chapitre 5), ce résultat n'est significatif que dans le cas sénégalais.

Plusieurs ouvrages spécialisés ont émis l'hypothèse suivant laquelle le nombre (et éventuellement la nature) des liens, plutôt que la simple présence d'un réseau, affecte la migration. Comme le soulignent Sycip et Fawcett (1988), les enquêtés ayant davantage de perspectives et pouvant compter sur des parents adultes dans le pays d'accueil sont plus susceptibles d'émigrer dans ce pays. La taille du réseau peut jouer un certain rôle (surtout pour ceux qui n'émigrent pas uniquement pour des raisons familiales) parce que la chance pour le migrant de trouver de l'assistance est d'autant plus élevée que le réseau est important.

La taille des réseaux varie considérablement d'un pays à l'autre. Les migrants turcs disposent en moyenne des plus grands réseaux dans le pays d'accueil (6,1) et les migrants ghanéens, des plus petits (2,3). La grande taille des réseaux turcs s'explique par le pourcentage relativement élevé de réseaux de quatre personnes ou plus (42 pour cent, contre environ 20 pour cent pour les autres groupes de migrants). Le réseau de la majorité des groupes de migrants comprend en moyenne environ trois personnes.

Dans les pays d'origine et les pays d'accueil, la taille du réseau varie entre les sexes: bien que les femmes tendent à disposer plus souvent d'un réseau que les hommes, celui-ci est (parfois considérablement) plus petit que le réseau des ces derniers. Cela est vrai pour tous les groupes de migrants féminins. Pour les femmes, la taille du réseau varie de 1,6 à 2,3 personnes en moyenne contre 2,2 à 6,7 pour les hommes. Ceci est probablement lié encore une fois au modèle de migration: la plupart des femmes émigrent pour des raisons familiales (dans le cas d'un mariage, le réseau peut même se limiter à une seule personne).

Figure 7.3 Réseau avant la migration dans le pays d'accueil, par région de destination et par pays d'origine (%)*



* PAM.

N - Turquie: 384 EU, 126 non-EU, 20 manquant; Maroc: 806, 46, 36; Egypte: 92, 798, 9; Ghana: 222, 349, 46; Sénégal: 366, 257, 28.

En fait, environ 70 pour cent des migrantes de la plupart des groupes ont un réseau d'une seule personne. Pour les hommes, ce pourcentage varie entre 30 et 50 pour cent. Le réseau des femmes peut être constitué principalement de la personne qu'elles veulent rejoindre et c'est cet aspect qui est décisif, et non l'existence ou la taille du réseau lui-même. On peut conclure que pour les personnes n'émigrant pas pour des raisons familiales, la taille du réseau semble avoir quelque importance, car celui-ci est généralement plus grand.

Les Tableaux 7.6 et 7.7 montrent que les migrants disposant d'un réseau ont plus souvent des informations et sur un plus large éventail de thèmes que les migrants dépourvus de réseaux. Les résultats pour les différents groupes de migrants sont remarquablement similaires. Les migrants turcs et sénégalais se démarquent légèrement des autres groupes, car l'écart entre ceux qui ont un réseau et ceux qui n'en ont pas est particulièrement marqué. Les résultats pour les groupes de migrants dans les pays d'accueil, l'Espagne et l'Italie, sont très similaires à ceux des pays d'origine. Les chiffres précédents concernant les Turcs et les Marocains aux Pays-Bas vont dans le même sens (voir rapport Pays-Bas).

Les sources d'information du groupe doté d'un réseau et du groupe dépourvu de réseau sont analysées en vue d'établir s'il existe une relation entre les réseaux et l'information. Les résultats sont présentés aux Tableaux 7.8 et 7.9. Les migrants qui ont de la famille ou des amis dans le pays d'accueil s'adressent en priorité à eux pour obtenir des informations. Les migrants qui ne connaissent personne dans le pays d'accueil avant de migrer mentionnent quand même qu'ils utilisent cette source d'information, mais dans des proportions beaucoup moindres. Les personnes de référence en question sont sans doute des parents ou amis ayant déjà donné des informations auparavant et ayant quitté le pays depuis.

Tableau 7.6 Pourcentage de migrants possédant des informations sur le pays d'accueil et nombre moyen de thèmes couverts selon l'existence ou l'absence de réseaux dans le pays d'accueil, par pays d'origine*

Réseau	Turquie		Maroc		Egypte		Ghana		Sénégal	
	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non
Information (%)	64	37	79	63	84	66	87	71	88	53
Nombre de thèmes	2,6	1,4	2,9	1,8	2,9	2,2	3,9	3,2	2,5	1,5
N	384	126	522	313	483	411	376	251	470	116
Manquant		20		53		5		60		65

* PAM.

Tableau 7.7 Pourcentage de migrants possédant des informations sur le pays d'accueil et nombre moyen de thèmes couverts selon l'existence ou l'absence de réseaux dans le pays d'accueil, par pays d'accueil et groupe de migrants*

Réseau	Italie				Espagne			
	Egyptiens		Ghanéens		Marocains		Sénégalais	
	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non
Information (%)	77	58	75	60	87	79	41	26
Nombre de thèmes	3,0	1,6	2,0	1,2	3,2	2,4	1,4	0,7
N	296	212	393	273	428	164	347	155
Manquant		-		-		6		12

* PAM.

Tableau 7.8 Sources d'information sur le pays d'accueil selon l'existence ou l'absence d'un réseau dans le pays d'accueil, par pays d'origine (%)*

Réseau	Turquie		Maroc		Egypte		Ghana		Sénégal	
	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non
Visite/séjour préalable dans le pays	7	10	4	8	12	16	8	12	16	10
Famille dans le pays d'accueil	78	40	88	71	73	29	84	44	84	-
Famille dans le pays d'origine	33	50	68	67	39	60	35	32	44	49
Télévision/radio	31	40	26	20	5	6	11	31	3	8
Presse/etc.	18	30	19	18	4	8	24	39	1	3
Ecole	4	10	12	16	0	1	16	32	2	8
Agences dans le pays d'origine	5	18	6	9	0	3	7	16	3	15
Agences dans le pays d'accueil	-	-	3	8	-	1	7	12	2	-
Touristes	**	**	5	9	-	1	5	15	1	5
Autres sources	-	9	1	2	2	4	2	2	-	28
N	264	60	420	198	399	271	326	179	402	76
Manquant	2		7		5		15		11	

* PAM.

** Non interrogés.

Tableau 7.9 Sources d'information sur le pays d'accueil selon l'existence ou l'absence d'un réseau dans le pays d'accueil, par pays d'accueil et groupe de migrants (%)*

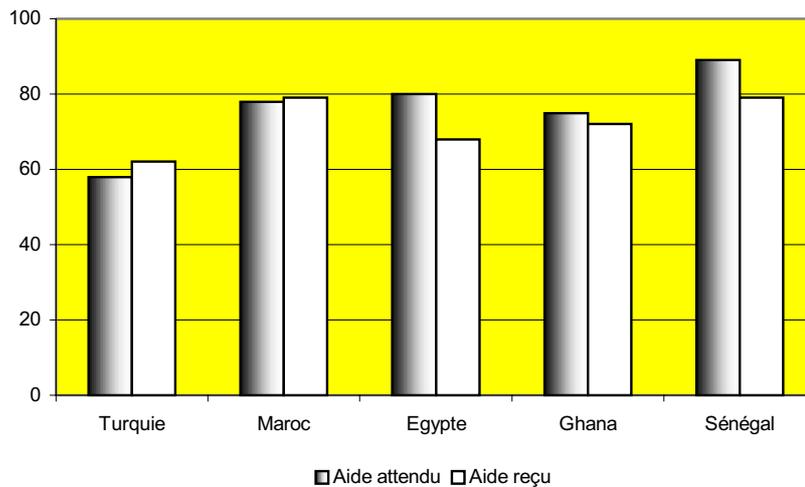
Réseaux	Italie				Espagne			
	Egyptiens		Ghanéens		Marocains		Sénégalais	
	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non
Visite/séjour préalable dans le pays	7	6	12	-	10	10	12	8
Famille dans le pays d'accueil	74	17	70	12	83	27	71	15
Famille dans le pays d'origine	35	62	38	49	45	38	23	31
Télévision/radio	16	22	8	27	31	42	5	5
Presse/etc.	18	22	14	36	11	21	4	10
Ecole	5	6	8	14	6	16	3	3
Agences dans le pays d'origine	2	10	5	9	1	10	1	3
Agences dans le pays d'accueil	0	-	1	-	1	-	1	-
Touristes	0	-	-	-	11	14	11	13
Autres sources	1	-	2	6	5	12	7	39
N	225	119	297	159	369	131	150	46
Manquant		-		-		2		4

* PAM.

Les migrants ne pouvant s'appuyer sur un réseau dans le pays d'accueil ont généralement reçu plus souvent des informations de parents ou d'amis résidant dans le pays d'origine. En outre, la plupart des groupes se renseignent auprès des médias (télévision, radio, journaux), d'écoles et d'agences dans le pays d'origine et parfois de touristes.

En résumé, les migrants dotés de réseaux font appel à des parents et des amis, en particulier ceux qui vivent dans le pays d'accueil, alors que les migrants dépourvus de réseau recourent à un plus large éventail de sources. Cette différence est marquée pour tous les groupes de migrants, sauf pour les Marocains. Les migrants sénégalais interrogés en Espagne et dans le pays d'origine mentionnent très souvent la catégorie 'autres sources', sans donner de précisions sur leur nature. Les attentes du migrant en matière d'assistance avant, pendant ou après la migration peuvent également influencer la décision de migrer. La grande majorité des migrants des pays d'origine et d'accueil s'attendent à recevoir de l'aide (Figures 7.4 et 7.5) et une grande partie en a effectivement reçu.

Figure 7.4 Migrants comptant sur une assistance et migrants ayant effectivement reçu de



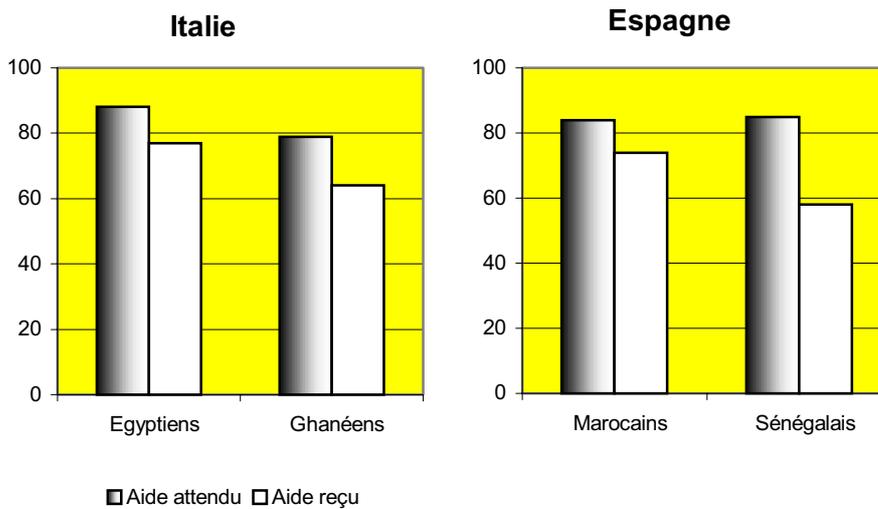
l'aide, par pays d'origine (%)*

* PAM.

N - Turquie: 113 attendue, 405 reçue, respectivement 3 et 8 manquant;

Maroc: 95, 494, 0, 32; Egypte: 215, 478, 0, 7; Ghana: 146, 372, 31, 18; Sénégal: 155, 479, 0, 29.

Figure 7.5 Migrants comptant sur une assistance et migrants ayant effectivement reçu de l'aide, par pays d'accueil et par groupe de migrants (%)*



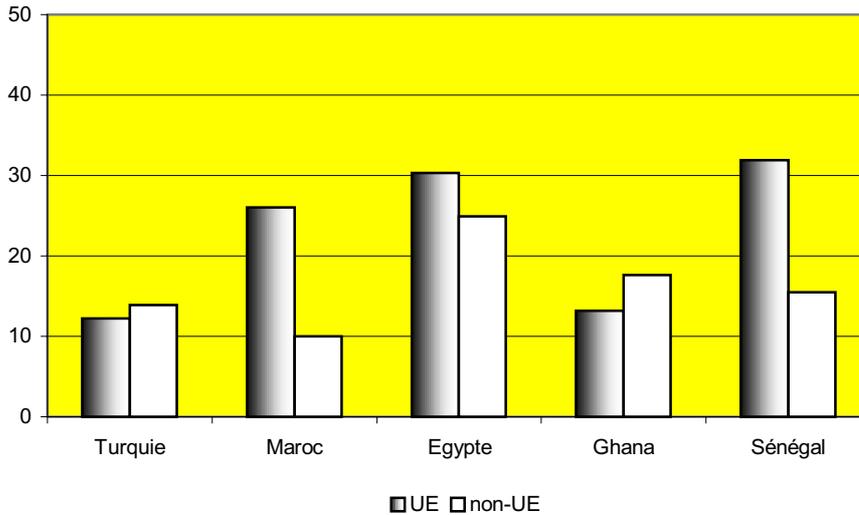
* PAM.

N - Egyptiens: 296 attendue, 296 reçue, aucun manquant;

Ghanéens: 391, 393, 2, 0; Marocains: 427, 429, 2, 1; Sénégalais: 352, 351, 0, 1.

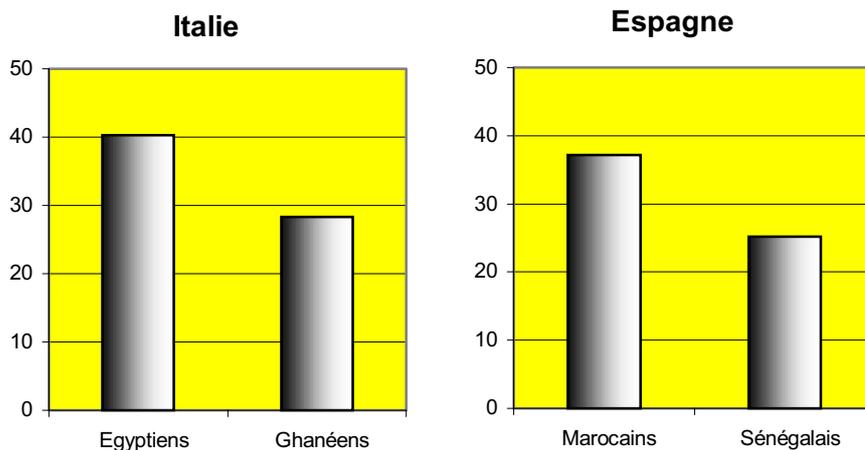
Cependant, parmi tous les groupes à l'exception des Turcs et des Marocains, les migrants ont bénéficié d'une aide plus limitée que prévu; en particulier, les migrants sénégalais vivant en Espagne ont été déçus dans leurs attentes.

Les résultats décrits soulignent l'importance des réseaux dans le transfert de l'information. Les réseaux peuvent attirer de nouveaux migrants et ainsi entretenir les flux migratoires. Le nombre de migrants qui ont été suivis par d'autres (nouveaux migrants) illustre également ce phénomène (Figures 7.6 et 7.7); 12 pour cent des migrants turcs à 26 pour cent des migrants marocains ont fait des émules.

Figure 7.6 Migrants suivis par des membres de la famille ou des amis du pays d'origine, par région de destination et par pays d'origine (%)*

* PAM.

N - Turquie: 384 EU, 126 non-EU, 20 manquant; Maroc: 800, 46, 42;
 Egypte: 92, 798, 9; Ghana: 226, 357, 34; Sénégal: 377, 262, 4.

Figure 7.7 Migrants suivis par des membres de la famille ou des amis du pays d'origine, par pays d'accueil et par groupe de migrants (%)*

* PAM.

N - Egyptiens: 508, aucun manquant; Ghanéens: 666, 0; Marocains: 594, 4; Sénégalais: 509, 5.

Si l'on répartit les destinations par pays de l'UE et pays hors de l'UE, le modèle devient plus différencié pour tous les groupes de migrants, excepté pour les Turcs. Les Marocains, les Egyptiens et les Sénégalais vivant dans un pays de l'UE sont beaucoup plus fréquemment suivis de nouveaux migrants que ceux résidant dans des pays hors de l'Union.

Les migrants résidant en Italie ou en Espagne indiquent relativement souvent que des parents ou des amis ont suivi leur exemple (de 25 pour cent pour les Sénégalais d'Espagne à 40 pour cent pour les Egyptiens d'Italie). Les réponses données par des personnes interposées (lorsque les migrants n'étaient pas présents eux-mêmes dans les pays d'origine), n'aboutissent qu'à des différences minimales dans le cas de l'Egypte et du Sénégal. En Egypte par exemple, les personnes qui ont répondu directement ont déclaré un peu plus souvent (29 contre 22 pour cent) avoir fait des émules. En revanche, au Sénégal, les personnes qui ont répondu directement ont mentionné moins fréquemment que les personnes interposées que leur exemple avait été suivi (16 contre 26 pour cent).

7.4 Politiques d'admission et stratégies de migration

Les réglementations des pays de l'UE en matière d'admission sont devenues plus strictes au cours de la dernière décennie. Un effet indésirable de cette plus grande sévérité est qu'elle peut provoquer une augmentation de la migration illégale et des demandes d'asile. Pour étudier la migration clandestine, l'enquête sur la migration internationale comportait des questions sur ce type de migration: "Avez-vous déjà essayé d'entrer dans un pays sans détenir tous les papiers requis ou y êtes-vous resté après l'expiration de votre visa ou de votre autorisation?" Pour désamorcer le caractère sensible de la question, une remarque générale a été introduite: "Il est connu que certaines personnes déjouent les réglementations d'admission d'autres pays". Compte tenu de la spécificité des questions sur la migration clandestine, les personnes qui ont refusé de répondre ou qui ont dit qu'elles ne savaient pas sont également incluses dans l'analyse. Nous supposons que dans la plupart des cas, ces enquêtés 'récalcitrants' ont effectivement essayé d'entrer dans un pays sans les papiers requis ou d'y rester avec un visa périmé. Les réponses données par les personnes interposées (interrogées à la place des migrants absents) concernant de façon générale la migration sans papiers ne semblent pas différer sensiblement des réponses données par les migrants eux-mêmes. Les informations plus détaillées sur les méthodes utilisées semblent cependant être moins fiables lorsque l'enquêté est une personne interposée.

Les niveaux de migration sans papiers varient fortement entre les pays, mais les taux de succès des tentatives de migration illégale sont très similaires. En d'autres termes, les migrants essayant de déjouer les règles sont généralement couronnés de succès. Si toutefois on inclut dans l'analyse les migrants qui ont échoué, n'ont pas essayé ou ont refusé de répondre, le pourcentage total de la migration clandestine fructueuse est beaucoup plus faible. Cette conclusion reste valable si les migrants ayant refusé de répondre étaient en fait des migrants illégaux couronnés de succès.

Il ne faut pas oublier que la migration sans papiers est un sujet très sensible et que la fiabilité des réponses peut en être affectée. Les questions sont encore plus délicates en cas d'interview directe des migrants dans le pays d'accueil plutôt que de personnes interposées, qui sont moins concernées personnellement. Il importe de ne pas perdre de vue cet aspect dans les comparaisons des pourcentages entre les pays. Le Tableau 7.10 présente les résultats des analyses sur la migration sans papiers.

Parmi les migrants turcs (uniquement les PAM), moins d'un quart ont répondu qu'ils avaient déjà essayé d'entrer dans un pays sans les papiers requis (12 pour cent) ou essayé de rester après l'expiration de leur visa ou de leur autorisation (10 pour cent; voir Tableau 7.10).

Tableau 7.10 Migrants ayant déjà essayé d'entrer dans un pays sans papiers ou étant restés après expiration du visa ou de l'autorisation, par pays d'origine (%)*

	N'ont jamais essayé		Ont déjà essayé		Refusent de répondre/ne savent pas	Total	N	Manquant
	ont respecté les règles	sont entrés sans papiers	sont restés après expiration du visa/de l'autorisation					
Turquie	72	12	10	6	100	524	6	
Maroc	66	8	2	25	100	888	-	
Egypte	93	2	4	1	100	899	-	
Ghana	66	4	6	24	100	668	19	

* PAM; pour Sénégal non applicable.

Le pourcentage de migrations sans papiers passe à 28 pour cent si on inclut le groupe qui a refusé de répondre ou qui a répondu qu'il ne savait pas. Tous les autres enquêtés ont déclaré qu'ils n'avaient jamais fait une telle tentative, ce qui signifie qu'environ 72 pour cent des migrants turcs ont affirmé n'être jamais entrés ou restés dans un pays sans les papiers requis.

Les migrants turcs admettant avoir déjà essayé d'entrer dans un pays sans papiers ou être restés après l'expiration de leur visa ou de leur autorisation ont, à ce qu'il paraît, le taux de succès le plus élevé. Seulement 13 pour cent environ des personnes ayant fait la tentative ont échoué. Cependant, si l'on inclut le groupe total des PAM turcs dans l'analyse, il ressort que seulement 17 pour cent ont déjà fait une tentative fructueuse. Si nous tenons compte du fait qu'une part importante des PAM a refusé de répondre à ces questions et si nous supposons que ces personnes ont essayé de migrer de façon illégale, le pourcentage de migration illégale fructueuse se situe entre 17 et 28 pour cent. Les principaux pays d'accueil pour ces migrants clandestins étaient l'Allemagne et la Suisse (près de 90 pour cent); environ deux tiers étaient des destinations de l'Union européenne et presque toutes, des pays européens. Ces pays recoupent les principaux pays d'accueil des migrants turcs légaux, ce qui n'est guère surprenant (si l'on prend également en considération les réseaux existants).

Parmi les migrants marocains, seuls dix pour cent ont indiqué qu'ils avaient déjà essayé d'entrer dans un pays sans les papiers requis ou de rester après l'expiration de leur visa ou autorisation. Ce pourcentage est très faible, mais un quart des migrants marocains ont refusé de répondre ou ont dit qu'ils ne savaient pas. Si l'on considère que ce groupe a effectivement essayé de migrer de façon illégale, 65 pour cent des Marocains au maximum ont respecté les règles d'admission du pays d'accueil. La forme la plus courante de la migration clandestine, pour les Marocains, est d'entrer sans les papiers requis.

Deux tiers des Marocains ayant reconnu qu'ils avaient déjà essayé d'entrer ou de rester dans le pays de façon illégale, ont effectivement réussi. Les pays d'accueil les plus souvent mentionnés par les Marocains dans le contexte de la migration clandestine sont l'Italie et l'Espagne. Plus de 80 pour cent souhaitent se rendre dans ces deux pays, et le reste a mentionné d'autres pays de l'UE. Il y a sans doute plusieurs raisons à cela. Le Maroc a une longue tradition de la migration vers les pays de l'UE tels que l'Espagne, la France, la Belgique et les Pays-Bas. En outre, les pays de l'UE sont à proximité et donc relativement faciles d'accès. L'Espagne et l'Italie combinent les avantages de la proximité, de la relative facilité d'entrer sans papiers ou de rester avec un visa périmé avec de bonnes perspectives de profiter des fréquentes campagnes officielles de régularisation (Commission européenne, 1996; Reyneri, 1998a).

Presque tous les migrants égyptiens ont affirmé n'avoir jamais essayé d'entrer ou de rester illégalement dans un pays. Seuls six pour cent ont reconnu avoir déjà essayé et un pour cent seulement ont refusé de répondre. Toutes les tentatives ont été couronnées de succès. Les destinations de prédilection des Égyptiens sont l'Arabie saoudite, l'Irak et la Jordanie (environ 24 pour cent pour chacun de ces pays). Seulement 20 pour cent des migrants égyptiens sans papiers ont opté pour un pays de l'UE (dont la moitié pour l'Italie). Ces pays sont les mêmes que pour les migrants légaux. La principale méthode utilisée par les migrants égyptiens est de rester dans le pays après l'expiration du visa.

Comme les Marocains, dix pour cent des migrants ghanéens ont dit n'avoir jamais essayé d'entrer de façon illégale dans un pays ou d'y rester après l'expiration du visa ou de l'autorisation. Environ deux tiers ont répondu qu'ils n'avaient jamais essayé et près d'un quart ont refusé de répondre ou ont dit qu'ils ne savaient pas. Ce taux élevé de non-réponses et de 'je ne sais pas' n'est égalé que par les Marocains. Parmi les migrants qui ont fait la tentative, seuls 14 pour cent ont échoué. Sur l'ensemble du groupe cependant, seulement cinq pour cent ont essayé et réussi à entrer ou à rester dans un pays de façon illégale.

Les Ghanéens se détachent des autres groupes de migrants par leur préférence pour des pays d'accueil africains (par exemple Nigeria: 29 pour cent, Côte d'Ivoire: 13 pour cent). Environ deux tiers ont dit avoir essayé d'entrer ou de rester illégalement dans un pays africain alors que moins de 20 pour cent se sont dirigés vers un pays de l'UE (principalement l'Allemagne et l'Italie). Pour presque tous les migrants, le dernier pays d'accueil est le même que celui dans lequel ils ont dit être entrés ou restés sans les papiers requis.

Il ne faut pas oublier que ces résultats reflètent le pourcentage de migrants dont la tentative de migrer ou de rester de façon illégale a réussi. Si l'on analyse le groupe total des PAM pour tous les groupes de migrants, le nombre d'enquêtés ayant essayé avec succès de contourner les règles d'admission est naturellement plus faible.

En ce qui concerne les résultats pour les pays d'accueil, les questions sur la migration sans papiers portent sur les tentatives d'entrer ou de rester dans un pays de façon illégale. Les questions ne concernent donc pas nécessairement l'Italie ou l'Espagne.

Environ 60 pour cent des Egyptiens interrogés en Italie ont dit qu'ils n'avaient jamais essayé d'entrer dans un pays sans les papiers requis ou de rester avec un visa ou une autorisation périmés (Tableau 7.11). Près d'un tiers ont admis d'emblée avoir déjà essayé de migrer sans papiers par le passé. Près de 90 pour cent de ceux qui ont reconnu avoir fait la tentative ont réussi. Cela correspond environ à un quart du groupe total, soit de 26 à 38 pour cent si on inclut les non-réponses. Pour la plupart des migrants égyptiens, le pays d'accueil est l'Italie.

Les Ghanéens se sont montrés moins coopératifs pour répondre aux questions sur la migration sans papiers. Près de 18 pour cent se sont abstenus; 60 pour cent ont dit n'avoir jamais essayé d'entrer ou de rester de façon illégale dans un pays, ce qui signifie que 22 pour cent ont déjà essayé de contourner les règles d'admission. Tous les migrants ghanéens ont cité l'Italie comme pays de destination de leur migration clandestine. Parmi les migrants reconnaissant avoir déjà essayé, environ deux tiers ont réussi. Sur le groupe total de migrants ghanéens résidant en Italie, seuls 14 pour cent ont déjà essayé et réussi. Si l'on ajoute les refus de répondre, cela signifie que le pourcentage de migrations clandestines se situe entre 14 et 38 pour cent.

Tableau 7.11 Migrants ayant déjà essayé d'entrer dans un pays sans papiers ou étant restés après expiration de leur visa ou autorisation, par pays d'accueil et groupe de migrants (%)*

	N'ont jamais essayé		Ont déjà essayé		Refusent de répondre/ne savent pas	Total	N	Manquant
	Ont respecté les règles	Sont entrés sans papiers	Sont restés après expiration du visa/de l'autorisation					
Italie								
Egyptiens	58	17	15	10	100	508	-	
Ghanéens	60	7	15	18	100	666	-	
Espagne								
Marocains	55	17	20	8	100	591	7	
Sénégalais	34	15	36	15	100	504	10	

* PAM.

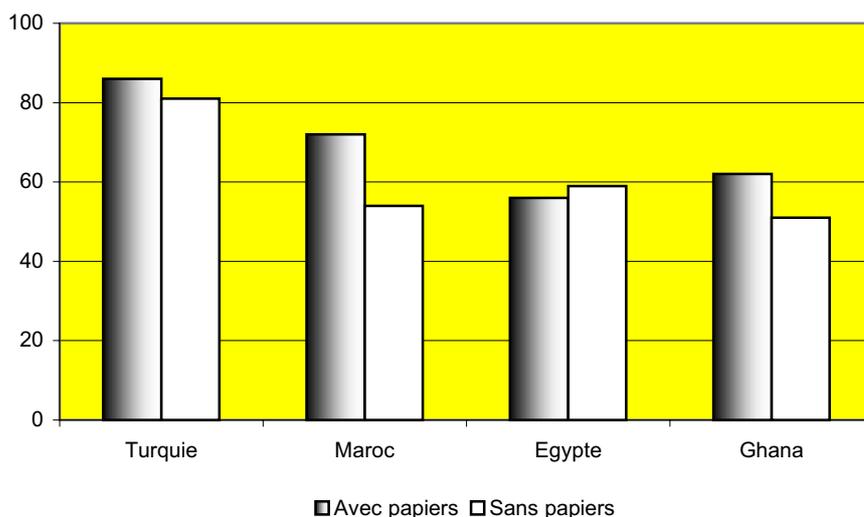
En Espagne, plus d'un tiers des Marocains et la moitié des Sénégalais reconnaissent avoir déjà essayé de contourner les règles; 8 pour cent des Marocains et 15 pour cent des Sénégalais ont refusé de répondre ou dit qu'ils ne savaient pas. Presque tous les Marocains et Sénégalais admettant avoir essayé de migrer de façon illégale ont réussi (97 et 98 pour cent respectivement). Pour le groupe total des PAM, ces pourcentages de migration fructueuse sont de 34 pour les Marocains et de 43 pour cent pour les Sénégalais et passent respectivement à 34-44 pour cent et à 43-62 pour cent si on inclut les non-réponses.

Les destinations favorites des Marocains et des Sénégalais pour ce type de tentative sont l'Espagne (97 et 87 pour cent respectivement). Les Sénégalais mentionnent également par exemple la France (trois pour cent), l'Italie (six pour cent) et le Maroc, alors que les Marocains affirment n'avoir essayé que dans les pays de l'UE. Peut-être les Sénégalais considèrent-ils le Maroc comme un pays de transit vers leur destination finale sur la côte nord de la Méditerranée: l'Espagne. Pour les Marocains, l'Espagne est l'un des pays de l'UE les plus proches et donc relativement facile d'accès.

Les pourcentages de tentatives fructueuses de migration sans papiers en Italie et en Espagne sont très élevés comparés à ceux indiqués par les migrants dans les pays d'origine. Cela peut résulter, entre autres, de la situation géographique des deux pays, de leur politique d'admission relativement souple caractérisée par de fréquentes campagnes de régularisations et du système de quotas applicable à la main-d'œuvre immigrée en Espagne (voir également Commission européenne, 1996).

Afin de constater s'il existe des différences entre les migrants légaux et les migrants illégaux quant à la disponibilité d'un réseau dans le pays d'accueil, nous avons analysé la question concernant l'entrée dans le dernier ou l'actuel pays d'accueil. Les résultats sont présentés aux Figures 7.8 et 7.9. Il ne faut pas oublier que, pour interpréter les résultats, les questions sur les réseaux concernent uniquement le dernier ou l'actuel pays d'accueil (avec ou sans papiers). Il est d'abord demandé aux migrants s'ils étaient en possession d'un visa, d'un permis de séjour ou d'un permis de travail à leur arrivée dans le pays. Une question sur le réseau existant dans le pays d'accueil avant la migration est ensuite posée.

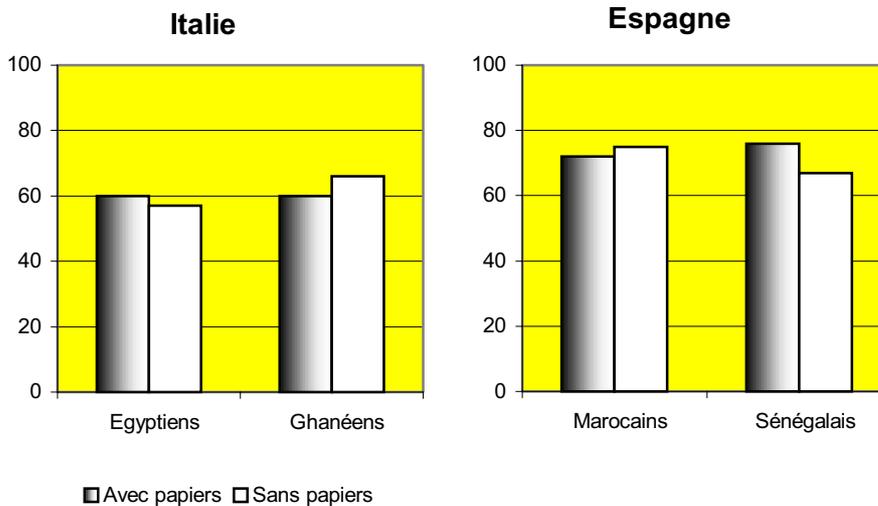
Figure 7.8 Pourcentage de migrants bénéficiant d'un réseau sur ceux entrés dans l'actuel ou le dernier pays d'accueil avec ou sans les papiers requis, par pays d'origine*



* PAM.

N - Turquie: 386 avec papiers, 131 sans papiers, 15 manquant;
Maroc: 504, 349, 35; Egypte: 843, 53, 5; Ghana: 437, 145, 105.

Figure 7.9 Pourcentage de migrants bénéficiant d'un réseau sur ceux entrés dans l'actuel ou le dernier pays d'accueil avec ou sans les papiers requis, par pays d'accueil et par groupe de migrants*



* PAM.

N - Egyptiens: 405 avec papiers, 102 sans papiers, 1 manquant;

Ghanéens: 584, 81, 1; Marocains: 346, 248, 4; Sénégalais: 405, 102, 7.

Les réseaux semblent également jouer un rôle important dans la migration illégale. Seuls les Marocains qui sont entrés sans papiers dans le dernier ou l'actuel pays d'accueil disposaient moins souvent d'un réseau. Pour tous les autres groupes de migrants, il n'existe presque aucune différence à ce sujet entre les migrants légaux et les migrants illégaux.

7.5 Conclusions

Le présent chapitre était consacré aux résultats des analyses concernant l'information, les réseaux et la migration sans papiers. Les données sur ces thèmes ne sont disponibles que pour les principaux acteurs de migration, si bien que les analyses et les conclusions ne concernent donc que ce groupe de migrants (récents).

En ce qui concerne les informations sur le pays d'accueil (disponibles avant la migration), il apparaît nettement que la majorité de tous les groupes migrants disposait d'un certain nombre d'informations avant leur départ. Les Sénégalais interviewés en Espagne constituent la seule exception à cette règle. Cependant, même parmi les Sénégalais, environ la moitié des migrants (46 pour cent) détenaient des informations avant de migrer. En général, la plupart des informations portent sur des sujets économiques, en particulier parmi les migrants masculins. Il est surprenant de constater que peu de migrants étaient informés au sujet des règles d'admission. On pourrait en effet s'attendre à ce qu'ils en sachent davantage sur les réglementations en matière d'admission et de permis de séjour étant donné qu'elles ont été modifiées dans la plupart des pays de l'UE (en général dans le sens d'un resserrement) depuis la fin du recrutement de main-d'œuvre et compte tenu de la longue tradition migratoire de certains groupes de migrants. Ces résultats pourraient indiquer que la décision de migrer est prise sur la base d'autres considérations (plus importantes). Il faudrait aller plus loin dans l'analyse pour constater s'il existe une différence entre les migrants à destination d'un pays de l'UE et ceux ayant opté pour un pays hors de l'UE au niveau de la connaissance des règles d'admission. Par exemple, une différence entre les pays de l'Union et les pays tiers, déjà mise en évidence dans l'analyse, est que les migrants se rendant dans un pays de l'UE font plus souvent des émules que ceux qui se dirigent vers d'autres destinations.

Les hommes sont mieux informés que les femmes. Cette conclusion s'applique à tous les groupes de migrants, excepté les Turcs et les Egyptiens résidant en Italie. Il n'y a pas de différences entre les sexes pour les Egyptiens d'Italie. Parmi les Turcs, les femmes sont mieux informées. Pour les Turcs interviewés aux Pays-Bas, c'est toutefois la première conclusion (selon laquelle les hommes sont mieux informés) qui s'impose. Cela pourrait être lié à l'histoire de la migration des Turcs aux Pays-Bas, amorcée par la migration de la main-d'œuvre (qui est dominée par les hommes). Le fait qu'un questionnaire différent ait été utilisé dans l'étude néerlandaise et que l'enquête ait été réalisée quelques années auparavant peut également influencer les résultats.

Bien que les femmes soient moins bien informées, elles sont plus nombreuses à disposer d'un réseau, même si celui-ci est de taille plus réduite que celui des hommes. Ce résultat s'explique clairement par les différentes motivations des migrants masculins et féminins. Les femmes tendent à migrer essentiellement pour rejoindre des membres de la famille ou un (futur) conjoint alors que les hommes ont principalement des motivations économiques. Il est donc logique que les femmes aient plus souvent une personne de référence dans le pays d'accueil puisque celle-ci constitue précisément la raison de leur migration. La taille plus petite du réseau résulte également de ce type de migration orientée vers la famille; les femmes connaissent principalement les personnes qu'elles vont rejoindre dans le pays d'accueil.

Les membres de la famille (et dans une mesure légèrement moindre, les amis) jouent un rôle majeur dans l'information des migrants. Les agences dans les pays d'origine et les pays d'accueil sont rarement mentionnées comme source d'information sur les futures destinations. Le recours aux agences en tant que canal d'information peut également être fonction de leur existence dans le pays concerné et du type d'information que ces agences - si elles existent - sont capables de fournir (voir aussi Fawcett et Arnold, 1987). Les résultats d'enquêtes précédentes indiquent de façon générale que les migrants ayant un statut socio-économique supérieur ont davantage tendance que les migrants ayant une situation moins favorable à utiliser d'autres sources d'information, comme les médias, en plus de la famille ou les amis (Goodman, 1981). Il faudrait approfondir l'analyse pour étudier cet aspect.

Les pays d'accueil choisis par les migrants légaux et illégaux sont identiques. Par exemple, les destinations de prédilection des Marocains et des Turcs, avec ou sans papiers, sont les pays de l'UE. Il apparaît également que les migrants clandestins disposent aussi souvent de réseaux que les migrants réguliers. Cela peut expliquer la similarité des destinations; les réseaux ont donc une grande importance pour ces deux types de migration. La conclusion finale que l'on peut tirer concernant la migration illégale est que le nombre d'entrées ou de séjours clandestins diffère de façon significative entre les groupes de migrants. Les migrants ayant réussi dans leur tentative d'entrer ou de séjourner illégalement dans le pays d'accueil sont nombreux. Il ne faut pas oublier que les questions liées à la migration clandestine sont très sensibles et que les enquêtés sont probablement récalcitrants ou donnent des réponses 'socialement acceptables'. Nos conclusions peuvent donc également être affectées par ces biais et il est difficile de procéder à une quelconque généralisation sur la migration sans papiers.

8. EVOLUTION FUTURE DE LA MIGRATION: INTENTIONS ET POTENTIEL

8.1 Introduction

La migration internationale joue un rôle important à l'heure actuelle. Toutefois, il est souvent difficile, par manque de statistiques fiables et comparables dans de nombreux pays, de déterminer l'évolution récente et la situation actuelle en la matière. De plus, lorsque ces statistiques existent, leur valeur est diminuée par le phénomène de migration clandestine, qui est probablement le corollaire inévitable de la réduction des possibilités de migration légale et du fossé qui continue à séparer les pays en matière de richesse et d'opportunités.

Au vu des problèmes que pose la mesure des migrations actuelles, la prévision de l'évolution future s'avère encore plus ardue. L'extrapolation des observations passées est aléatoire, comme le montrent les projections démographiques disponibles (cf. par exemple Keilman, 1990). Les prévisions pourraient tenir compte, pour l'évaluation de la demande, des répercussions de la modification des politiques d'admission. En outre, les résultats des enquêtes sur les intentions migratoires pourraient être combinés à des données économiques au niveau macro en vue de fournir des indications en ce qui concerne l'offre.

Toutefois, la notion d'intention est vague et n'est peut-être que l'expression de rêves et de souhaits irréalisables, en tous les cas bien plus que la planification consciente. Par conséquent, on ne peut utiliser ces intentions en tant qu'indicateurs des comportements migratoires futurs. Tant dans les pays d'origine que d'accueil, les intentions d'émigrer n'ont vraisemblablement qu'une valeur prédictive réduite. Il est probable que la majorité des migrants potentiels ne quitteront jamais le pays d'origine où ils vivent. Même les migrants qui, au départ, s'étaient installés avec la ferme intention de retourner dans leur pays d'origine et de ne rester que temporairement dans le pays d'accueil revoient souvent leurs plans au fil du temps parce que leurs objectifs économiques ont changé ou parce que, arrivés à l'âge adulte, les enfants refusent de suivre leurs parents, etc.

Afin de mieux évaluer l'évolution future de la migration, nous avons demandé aux enquêtés ayant l'intention d'émigrer s'ils envisageaient de le faire dans les deux ans et, si oui, s'ils avaient déjà entrepris des démarches spécifiques pour préparer leur émigration.

Le présent chapitre porte sur ces intentions migratoires. Parmi tous ceux qui n'ont pas encore émigré, combien en ont l'intention? Qui sont-ils et ont-ils déjà effectué des démarches préparatoires à cet effet? Existe-t-il une différence entre les intentions des non-migrants et celles des migrants de retour, dont l'expérience en la matière pourrait influencer leur décision de partir ou de rester? Quelle est la destination privilégiée des migrants potentiels et pourquoi?

Il est évident que les intentions migratoires sont influencées tant par la situation socio-économique du pays de départ que par les espérances des migrants potentiels quant aux pays de destination.

Tous les enquêtés interrogés dans les pays d'origine ont dû indiquer s'ils avaient l'intention d'émigrer. Dans les pays d'accueil, la question a été formulée de manière légèrement différente: les enquêtés ont-ils l'intention de rester dans leur pays d'accueil, de retourner dans leur pays d'origine ou d'émigrer à nouveau vers un autre pays. En fonction des réponses, nous leur avons également demandé à quel moment ils avaient l'intention d'émigrer et quelles raisons motivaient leur intention d'émigrer ou de rester. Pour ce dernier point, les enquêtés ont été priés de citer les deux raisons principales expliquant leur

intention, mais seule la première a été retenue pour les analyses présentées dans ce chapitre.

Toutes les personnes de 18 à 65 ans dans chacun des ménages considérés ont été interrogées quant à leurs intentions. Dans ce chapitre, nous nous intéressons aux groupes suivants:

- les non-migrants et les migrants de retour dans les pays d'origine. Les questions ont porté sur leurs intentions d'émigrer, pour la première fois en ce qui concerne les non-migrants et une nouvelle fois pour les migrants de retour;
- les migrants actuels dans les pays d'accueil. Ont-ils l'intention de retourner dans leur pays d'origine ou d'émigrer à nouveau vers un autre pays?

8.2 Intentions migratoires

8.2.1 Pays d'origine

Le Tableau 8.1 fait apparaître plusieurs éléments en ce qui concerne les intentions migratoires générales.

- La majorité des enquêtés n'ont pas l'intention d'émigrer.
- Toutefois, les intentions de migrer sont assez fortes dans les populations interrogées dans les régions observées du Ghana et du Sénégal: environ 40 pour cent de la population envisage d'émigrer. En Egypte, les candidats à l'émigration sont moins nombreux (14 pour cent). La Turquie et le Maroc se situent entre ces deux extrêmes (respectivement 27 et 20 pour cent).
- Les migrants de retour, qui ont déjà une expérience de la migration internationale, sont plus enclins à quitter leur pays d'origine que les non-migrants qui n'ont aucune expérience en la matière. Dans les deux pays d'Afrique occidentale considérés, un migrant de retour sur deux pense émigrer à nouveau et, même au Maroc, qui présente les intentions migratoires les plus faibles, un migrant de retour sur quatre envisage de s'établir à nouveau à l'étranger. Toutefois, les non-migrants constituent de loin le groupe le plus important, de sorte que les intentions des migrants de retour n'ont qu'un impact minime sur les pourcentages globaux indiqués précédemment.
- La différence entre les intentions des migrants de retour et des non-migrants, hommes ou femmes, est la plus forte en Egypte. Au Ghana et en Turquie, les migrants de retour masculins sont plus nombreux à avoir l'intention d'émigrer à nouveau; on n'observe cependant pas de différence entre les non-migrantes et les migrantes de retour. Par ailleurs, les intentions migratoires sont, au Maroc et au Sénégal, aussi fréquentes chez les migrants de retour que chez les non-migrants masculins. Au Sénégal, les femmes migrantes de retour ont, fait étonnant, autant l'intention d'émigrer à nouveau que les hommes (quelle que soit leur expérience en matière de migration): seules les femmes non-migrantes sont, dans ce pays, moins enclines à émigrer. En Egypte également, les migrantes de retour sont bien plus nombreuses à avoir l'intention d'émigrer que les non-migrantes, dans la même proportion que les non-migrants masculins.
- Comme on pouvait s'y attendre, les hommes sont plus enclins à émigrer que les femmes, qu'ils soient migrants de retour ou non-migrants. En outre, les hommes non-migrants sont plus candidats à l'émigration que les femmes migrantes de retour. Ce phénomène est sans nul doute lié au fait que les hommes sont plus nombreux à émigrer effectivement, mais peut-être aussi à la situation des femmes qui, particulièrement dans les pays musulmans, ne prennent pas les décisions en matière de migration, du moins pas de manière autonome. Le contexte de l'interview peut également influencer les réponses; ainsi, lorsque d'autres membres du ménage y assistent, les femmes interrogées

n'expriment peut-être pas leur avis personnel. Cela ne se traduit cependant pas par un nombre plus important d'indécis.

Tableau 8.1 Intentions migratoires des migrants de retour et des non-migrants, par sexe et pays d'origine (%)

	Migrants de retour			Non-migrants			Total		
	hommes	femmes	total	hommes	femmes	total	hommes	femmes	total
Turquie									
Oui	41	21	38	33	21	26	34	21	27
Non	59	79	62	67	79	74	66	79	73
Indécis	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
N	388	85	473	1.476	1.968	3.444	1.864	2.053	3.917
Manquant	2	-	2	1	-	1	3	-	3
Maroc									
Oui	28	-	27	29	4	20	29	4	20
Non	67	100	68	58	85	68	58	85	68
Indécis	5	-	5	13	11	12	12	11	12
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
N	243	11	254	1.020	895	1.915	1.263	906	2.169
Manquant	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Egypte									
Oui	32	19	30	21	4	12	24	5	14
Non	64	78	66	71	94	84	69	93	82
Indécis	4	3	4	8	2	5	7	2	4
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
N	877	147	1.024	1.816	2.814	4.630	2.693	2.961	5.654
Manquant	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Ghana									
Oui	56	38	51	48	37	41	49	37	42
Non	35	49	39	42	55	49	41	54	49
Indécis	9	13	10	10	9	9	10	9	9
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
N	235	93	328	942	1.328	2.270	1.177	1.421	2.598
Manquant	1	1	2	4	14	18	5	15	20
Sénégal									
Oui	47	48	47	48	26	38	48	28	39
Non	46	52	48	41	70	54	42	68	53
Indécis	7	1	5	11	5	8	10	4	8
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
N	583	167	750	1.922	1.921	3.843	2.505	2.088	4.593
Manquant	-	-	-	2	1	3	2	1	3

Pourquoi certains émigrent-ils ou ont-ils l'intention d'émigrer et pourquoi certains préfèrent-ils demeurer dans leur pays d'origine? Dans une étude portant sur la migration tant intérieure qu'internationale, De Jong et Gardner (1981, p. 39) répertorient les motifs de migration les plus fréquemment cités: maximisation des avantages réels ou escomptés, mobilité sociale et revalorisation du statut social, satisfaction quant aux conditions de séjour, attaches avec des parents et des proches et adoption du mode de vie souhaité.

Comparativement, le motif de non-migration le plus fréquemment cité est le souhait de maintenir des liens sociaux et économiques fondés sur la communauté. Toutefois, la plupart des études s'intéressent davantage aux raisons de l'émigration au détriment de celles expliquant la non-migration, ce qui rend sans nul doute plus difficile encore l'explication et la prévision des comportements d'émigration et de non-migration.

La décision d'émigration est généralement motivée par une combinaison de différents facteurs (De Jong et Gardner, 1981, p. 43). Notre étude tente effectivement de répertorier ces raisons multiples, bien que l'analyse se limite, dans le présent chapitre, aux principaux motifs invoqués. Il est donc logique que le principal facteur de l'intention d'émigration soit, dans la majorité des cas, de nature économique: dans tous les pays sondés, entre 80 et 90 pour cent des non-migrants et des migrants de retour évoquent une raison économique, par exemple le chômage, l'insuffisance des revenus ou, de manière plus générale, le souhait d'amélioration du mode de vie (cf. Tableau 8.2). Viennent ensuite, dans des proportions diverses, la possibilité de suivre des études (au Ghana et, dans une moindre mesure, au Sénégal) et le regroupement familial (Maroc et Turquie). Par comparaison, les motifs économiques supplantent de loin les motifs familiaux (notamment le regroupement familial) ou autres (le plus important étant la possibilité de suivre des études).

Nous avons vu précédemment que les migrants de retour sont plus enclins à émigrer que les non-migrants, probablement parce qu'une première expérience facilite la migration ultérieure sur le plan psychologique. Mais ce n'est peut-être pas la seule explication: en Turquie, en Egypte et au Sénégal, plus de migrants de retour que de non-migrants motivent par des facteurs économiques leur intention de s'établir à l'étranger, ce qui signifie peut-être que la ou les migrations précédentes ne leur ont pas permis de réaliser les objectifs qu'ils s'étaient fixés.

Les raisons économiques de la non-migration relèvent de deux catégories contradictoires: certains enquêtés évoquent l'absence de nécessité sur le plan financier (le groupe le plus important), tandis que d'autres aimeraient s'établir ailleurs mais manquent de moyens pour le faire.

On note des différences importantes entre les pays en ce qui concerne les raisons de la non-migration (cf. Tableau 8.3). Le manque de moyens financiers est le motif le plus cité au Ghana (23 pour cent des non-migrants), au Sénégal (14 pour cent) et en Turquie (13 pour cent). Les non-migrants marocains (33 pour cent) et turcs (15 pour cent) sont nombreux à évoquer l'absence de nécessité sur le plan financier. Dans tous les pays, mais plus particulièrement en Egypte (64 pour cent) et, dans une moindre mesure, au Sénégal (40 pour cent) et au Maroc (30 pour cent), les liens familiaux constituent, pour les non-migrants, des raisons importantes de non-migration, ce qui confirme les observations de De Jong et Gardner (1981). Dans la catégorie des autres raisons, l'âge est de loin le plus mentionné ('je suis trop âgé pour m'installer à l'étranger').

Tableau 8.2 Raisons d'émigrer pour les non-migrants (N.M.) et les migrants de retour (M.R.), par pays d'origine (%)*

	Turquie		Maroc		Egypte		Ghana		Sénégal	
	N.M.	M.R.	N.M.	M.R.	N.M.	M.R.	N.M.	M.R.	N.M.	M.R.
Raisons économ.	80	91	91	80	83	86	79	73	89	93
Raisons familiales	7	2	5	7	9	7	5	12	3	2
Autres raisons**	13	7	5	14	8	7	15	15	8	5
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
N	506	141	186	62	376	269	813	163	926	254
Manquant	-	-	3	-	-	-	57	3	1	1

* Non-migrants en migrants de retour ayant l'intention d'émigrer.

** Autres raisons: l'éducation, l'aventure, la peur des persécutions, etc.

Tableau 8.3 Raisons de ne pas émigrer pour les non-migrants et les migrants de retour, par pays d'origine (%)*

	Turquie		Maroc		Egypte		Ghana		Sénégal		
	N.M.	M.R.	N.M.	M.R.	N.M.	M.R.	N.M.	M.R.	N.M.	M.R.	
Pas nécessaire sur le plan financier	15	22	33	14	9	21	10	30	6	16	
Manque de moyens	13	8	4	0	1	1	23	3	14	11	
Raisons familiales	20	7	30	10	64	42	23	23	40	36	
Autres raisons**	52	63	32	75	27	37	45	44	40	37	
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	
N		1.593	228	518	141	2.671	524	960	115	1.911	366
Manquant		4	3	18	3	1	-	163	5	6	-

* Non-migrants et migrants de retour sans intention d'émigrer.

** Autres raisons: l'âge avancé d'enquêtés, les problèmes de santé, la vie à l'étranger déplaisante, les études, les problèmes avec l'obtention de visa ou de passeport, etc.

Hormis au Maroc, plus de migrants de retour que de non-migrants motivent leur souhait de rester dans leur pays d'origine par l'absence de nécessité sur le plan financier ou par leur âge; ils invoquent moins fréquemment le manque de moyens.

Quelles sont les différences entre ceux qui ont l'intention d'émigrer et les autres? Les candidats à l'émigration sont-ils essentiellement, comme les migrants effectifs, des hommes jeunes, relativement plus instruits et assez souvent au chômage (cf. Chapitre 5)? La présence de membres de la famille (parents, enfants et/ou frères et sœurs) dans un autre pays incite-t-elle à émigrer? En outre, y a-t-il une différence entre les non-migrants et les migrants de retour, qui se représentent probablement de manière plus réaliste la vie à l'étranger?

Des analyses de régression, avec pour variable dépendante l'intention d'émigration, ont été réalisées pour tenter de répondre à ces questions. Les populations observées sont les non-migrants et les migrants de retour vivant dans les pays d'origine. Sont considérés comme variables indépendantes l'âge (moins de 30 ans et 30 ans et plus), le sexe, l'état civil (non-célibataire ou célibataire), le niveau d'études (aucun, primaire, secondaire, supérieur), la présence ou non de parents proches (père ou mère, frères ou sœurs, enfants) à l'étranger et la situation au regard de l'emploi (au travail ou non). La division en deux éléments de la variable dépendante (d'une part les 'oui', c'est-à-dire les intentions d'émigrer, et d'autre part les 'non' ou les 'ne savent pas') ou en trois ('oui', 'non' et 'indécis/ne savent pas') n'a pas eu d'incidence importante sur les résultats.

Comme l'a montré le Chapitre 5, les migrants récents sont principalement des hommes jeunes et célibataires. Dans plusieurs pays, la proportion de chômeurs (Turquie et Ghana) et d'autres non actifs (Maroc) est en outre plus importante. En Egypte, en Turquie et au Ghana, les migrants sont relativement plus instruits que les non-migrants.

Ceci se reflète généralement dans les intentions migratoires. Ceux qui ont l'intention de migrer sont eux aussi essentiellement jeunes et célibataires, au contraire de ceux qui n'en ont pas l'intention. La situation au regard de l'emploi et le degré d'instruction influencent différemment l'intention d'émigrer selon le pays observé, comme l'a déjà montré l'analyse concernant les migrants et les non-migrants effectifs. De manière générale, un plus haut niveau d'études incite à l'émigration, hormis au Maroc et en Turquie. On constate toutefois que, en Turquie, même si les personnes moins instruites sont plus enclines à émigrer, ce sont pourtant ceux qui ont un niveau d'études plus élevé qui s'établissent effectivement à l'étranger.

Dans tous les pays, la majorité des migrants et des non-migrants exercent une activité professionnelle, bien que la proportion de sans-emploi soit plus forte chez les migrants que chez les non-migrants (sauf en Egypte et au Sénégal). En revanche, ce sont les personnes pourvues d'un emploi qui, au Maroc, au Ghana et au Sénégal, sont plus enclines à émigrer. L'expérience de la migration internationale, qui incite à émigrer à nouveau, n'a une influence importante qu'en Egypte, au Ghana et au Sénégal. Le fait d'avoir de la famille à l'étranger ne semble avoir qu'une incidence limitée sur les intentions migratoires. En Egypte et au Ghana, ce facteur pousse à émigrer, tandis que, au Maroc, ce sont ceux qui n'ont pas de parents à l'étranger qui ont le plus l'intention d'émigrer.

Les mêmes analyses de régression ont été effectuées pour chacun des deux groupes (non-migrants et migrants de retour); elles montrent que, en ce qui concerne les migrants de retour, les plus enclins à émigrer sont principalement des hommes jeunes pourvus d'un emploi, et dans le cas de la Turquie, ayant un niveau d'éducation plus élevé, bien que la variance expliquée soit généralement faible et que les résultats pèchent par leur manque de cohérence. Etant plus nombreux, les non-migrants présentent des caractéristiques assez similaires à celles du groupe global: il s'agit d'hommes jeunes ayant une activité professionnelle et d'un niveau d'études soit faible (Maroc et Turquie) soit élevé (autres pays) qui ont l'intention de migrer. De manière générale, le fait d'avoir de la famille à l'étranger n'est apparemment pas un critère pertinent, hormis dans deux cas: il incite à émigrer les non-migrants égyptiens et ghanéens et les migrants de retour sénégalais.

Dans l'ensemble, la plupart des enquêtés n'ont pas l'intention d'émigrer. Dans certains pays d'origine néanmoins, notamment au Ghana et au Sénégal, des intentions de migrer sont assez prononcées. Les hommes y sont plus enclins que les femmes, de même que ceux qui ont déjà une première expérience de l'émigration par rapport à ceux qui n'en ont pas. Comme pour les migrants effectifs, les candidats à l'émigration sont généralement jeunes et célibataires. Les intentions d'émigrer sont, dans la grande majorité des cas, motivées par des facteurs économiques. Lorsque la décision de non-migration est expliquée par des raisons économiques, celles-ci sont de deux ordres contradictoires: soit l'enquêté n'éprouve pas le besoin financier d'émigrer, soit il manque de moyens pour ce faire. Comme on pouvait s'y attendre, les liens familiaux et l'âge jouent également un rôle important dans la décision de non-migration.

8.2.2 Pays d'accueil

Que peut-on dire des intentions migratoires des migrants vivant dans les pays d'accueil? Davantage de possibilités s'offrent à eux: ils peuvent bien sûr rester dans leur pays d'accueil, mais, s'ils choisissent d'émigrer, ils peuvent encore décider de rentrer dans leur pays d'origine ou de s'établir dans un troisième pays. On dit souvent que les migrants s'établissent

de manière temporaire dans les pays du sud de l'Europe avant de s'installer plus au nord. Il n'est pas possible de mesurer ce phénomène si le séjour de transit ne dure que très peu de temps. En revanche, les personnes établies en Espagne ou en Italie depuis une période relativement longue ont pu être interrogées sur leurs intentions d'émigrer à nouveau.

Les données recueillies montrent que très peu de migrants interrogés envisagent d'aller vivre dans un troisième pays (cf. Tableau 8.4). La majorité des enquêtés ont l'intention soit de rentrer dans leur pays de départ, soit de rester dans le pays d'accueil. Dans chacun des quatre groupes, seul un faible pourcentage de personnes ont l'intention d'émigrer vers un autre pays.

Tableau 8.4 Intentions d'émigration chez les migrants actuels, par sexe, pays d'accueil et groupe migratoire (%)

	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Italie						
	Egyptiens			Ghanéens		
Rester dans le pays d'accueil	35	26	32	31	39	33
Rentrer au pays	28	31	29	29	28	29
Emigrer ailleurs	4	1	3	6	2	5
Indécis	34	43	36	34	32	34
Total	100	100	100	100	100	100
N	533	180	713	592	238	830
Manquant			3			-
Espagne						
	Marocains			Sénégalais		
Rester dans le pays d'accueil	48	51	49	29	13	27
Rentrer au pays	15	12	14	33	19	31
Emigrer ailleurs	3	1	2	8	3	7
Indécis	33	36	34	31	65	35
Total	100	100	100	100	100	100
N	536	321	857	499	78	577
Manquant			69			21

- Peu d'enquêtés ont l'intention d'émigrer vers un troisième pays: en moyenne, le taux est inférieur à quatre pour cent, sauf dans le cas des hommes originaires d'Afrique occidentale qui vivent en Espagne et en Italie (de six à huit pour cent).
- Le retour dans le pays d'origine est plus populaire: la moyenne est d'environ 30 pour cent pour les hommes et les femmes dans chacun des groupes. Il y a toutefois deux exceptions: les Marocains en Espagne (14 pour cent) et les Sénégalaises dans ce même Etat membre qui, pour la plupart, n'ont pas exprimé d'opinion en la matière.
- Les enquêtés sont également nombreux à vouloir rester dans le pays d'accueil; c'est le cas de la moitié des Marocains établis en Espagne et d'environ un tiers des Egyptiens et Ghanéens vivant en Italie. Seules les Sénégalaises semblent moins enclines à rester en Espagne, mais, ici encore, le résultat est influencé par la très forte proportion de femmes n'exprimant pas d'opinion en la matière (deux sur trois). Le nombre d'indécis est important dans chacun des groupes: en général, environ une personne sur trois n'a pas encore pris de décision à ce sujet.

Pourquoi les migrants ont-ils l'intention de rentrer dans leur pays d'origine ou, au contraire, de rester dans le pays d'accueil? Comme pour les enquêtes menées dans les pays d'origine, les enquêtés ont dû fournir plusieurs raisons, mais seules les principales sont présentées ci-dessous (cf. Tableaux 8.5 et 8.6).

Un tiers des Sénégalais décidés à rester en Espagne et la moitié environ de ceux qui, dans les trois autres groupes de migrants, préfèrent demeurer dans le pays d'accueil motivent leur décision par la sécurité relative qu'ils y ont acquise (emploi satisfaisant ou, dans une moindre mesure, revenus suffisants). En revanche, un Sénégalais sur dix se dit obligé de rester dans le pays d'accueil parce qu'il n'a pas (encore) les moyens de rentrer chez lui. Souvent, la décision de rester est aussi justifiée par des raisons familiales.

Les liens familiaux sont importants pour tous les groupes, sauf pour les Sénégalais qui ne sont que rarement accompagnés par leur famille. D'autres migrants actuels souhaitent rester parce qu'ils n'ont pas (encore) atteint les objectifs qu'ils s'étaient fixés (38 pour cent des Sénégalais désireux de rester), parce qu'ils se sont habitués au mode de vie du pays d'accueil et/ou parce que leurs proches y vivent (13 pour cent des Ghanéens et 10 pour cent des Egyptiens établis en Italie).

Tableau 8.5 Raisons de rester pour les migrants actuels, par pays d'accueil et groupe migratoire (%)*

	Egyptiens en Italie	Ghanéens en Italie	Marocains en Espagne	Sénégalais en Espagne
Pas nécessaire sur le plan financier	50	47	50	33
Manque de moyens	3	5	3	11
Raisons familiales	21	16	24	3
Autres raisons	26	32	24	53
Total	100	100	100	100
N	211	261	389	147
Manquant	1	-	7	3

* Migrants actuels n'ayant pas l'intention de rentrer ou de migrer vers un autre pays.

Tableau 8.6 Raisons de rentrer au pays pour les migrants actuels, par pays d'accueil et par groupe migratoire (%)*

	Egyptiens en Italie	Ghanéens en Italie	Marocains en Espagne	Sénégalais en Espagne
Facteurs économiques de répulsion	8	6	4	5
Facteurs économiques d'attraction	13	26	31	32
Raisons familiales	30	42	29	46
Autres raisons	49	26	36	17
Total	100	100	100	100
N	185	221	119	190
Manquant	-	1	2	1

* Migrants actuels ayant l'intention de rentrer.

Les facteurs économiques d'attraction, les raisons familiales et l'insatisfaction quant au mode de vie dans le pays d'accueil constituent d'importants éléments incitant au retour. De 26 à 32 pour cent des migrants invoquent des facteurs économiques d'attraction, le principal étant l'intention de créer une entreprise dans le pays d'origine; les Egyptiens sont les seuls à moins citer ces raisons. A l'inverse, les facteurs économiques de répulsion, comme le chômage, les faibles niveaux de revenus ou le caractère insatisfaisant de l'emploi occupé, ne motivent guère au retour (de quatre à huit pour cent). Les raisons familiales jouent manifestement un rôle important, particulièrement dans les groupes de migrants qui ont laissé leur famille dans leur pays de départ; c'est le cas de près de 30 pour cent des Marocains et des Egyptiens, contre plus de 40 pour cent pour les deux pays d'Afrique occidentale. Le retour dans la famille est le plus invoqué, mais le retour est aussi assez souvent motivé par des problèmes avec un enfant. Dans la catégorie des autres raisons, le mal du pays, un sentiment général d'insatisfaction quant au mode de vie dans le pays

d'accueil ou des attaches très fortes avec le pays d'origine sont les plus invoqués: leur importance varie de 42 pour cent pour les Egyptiens vivant en Italie à seulement 5 pour cent pour les Sénégalais établis en Espagne.

Comme nous l'avons constaté, très peu de migrants actuellement établis en Espagne ou en Italie ont l'intention d'émigrer vers un troisième pays. Toutefois, une proportion importante d'enquêtés ont l'intention de rentrer dans leur pays d'origine, de rester dans leur pays d'accueil ou n'ont pas encore décidé. Les analyses de régression indiquent que, parmi les Marocains vivant en Espagne, ce sont les migrants sans emploi et ceux d'un niveau d'études élevé et n'ayant pas de famille ailleurs que dans leur pays d'origine qui sont les plus enclins à rentrer au pays. Egalement, parmi les Egyptiens en Italie, ne pas avoir un emploi influe sur l'intention de rentrer au pays. Le contraire est vrai pour les Sénégalais en Espagne. Pour les deux groupes d'Africains de l'ouest, l'âge (30 ans et plus) est un facteur pertinent. En outre, parmi les Ghanéens en Italie, l'éducation plus élevée et le fait d'être marié influe positivement sur l'intention de rendre au pays d'origine. L'analyse plus approfondie devrait dire à quel point les intentions de retourner sont associées avec le sentiment de migrants d'avoir réussi leur migration. Rentrant-ils au pays après avoir gagné une somme suffisante ou, plus généralement parlant, après avoir atteint leur but, ou bien, est ce que ce sont les personnes désenchantées par la migration qui rentrent? Les attentes des migrants influencent-elles leur intention de rentrer au pays d'origine?

En général, les migrants s'établissent à l'étranger sans leur famille. Dans quelle mesure ont-ils l'intention que celle-ci les rejoigne ultérieurement, si ce n'est déjà fait? La réponse à cette question dépend clairement, entre autres, des politiques d'admission mises en œuvre par les pays de destination.

Les questions ci-dessous ont été posées aux PAM dans les pays d'accueil:

“Durant votre séjour actuel en Italie/Espagne, votre conjoint est-il resté dans votre pays d'origine ou vous a-t-il accompagné(e)? Est-il arrivé en même temps que vous ou vous a-t-il rejoint plus tard? Ou étiez-vous ou êtes-vous célibataire?”

“Avez-vous l'intention d'inviter certains (autres) membres de votre famille à venir vous rejoindre? Dans l'affirmative, de qui s'agit-il (conjoint et/ou enfants)?”

Plus de 50 pour cent des Marocains en Espagne et des Egyptiens en Italie n'étaient pas mariés, de même qu'une proportion également importante (mais moindre) de Ghanéens en Italie (43 pour cent) et de Sénégalais en Espagne (37 pour cent) (cf. Tableau 8.7). Dans ces deux derniers groupes, le nombre d'enquêtés mariés non accompagnés de leur conjoint est élevé: c'est le cas de 37 pour cent des Ghanéens et même de 59 pour cent des Sénégalais. Jusqu'à présent, le regroupement familial est resté relativement faible: très peu de Sénégalais ont fait venir leur épouse (seulement quatre pour cent), contrairement aux Egyptiens (30 pour cent). Environ un Ghanéen et un Marocain sur cinq ont invité leur épouse à les rejoindre. La plupart des nombreuses Marocaines et Ghanéennes sont célibataires. Les Sénégalaises et les Egyptiennes, moins nombreuses, ont généralement émigré pour des raisons de regroupement familial. Dans l'ensemble (c'est-à-dire hommes et femmes confondus), le regroupement familial avec le conjoint (ou, dans certains cas, le mariage avec un conjoint natif du pays d'origine) représentait, selon les groupes de migrants, 10 pour cent (Sénégalais), 18 (Marocains), 24 (Ghanéens) et 32 pour cent (Egyptiens).

Tableau 8.7 Regroupement familial, par pays d'accueil et groupe migratoire (%)*

	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Italie						
		Egyptiens			Ghanéens	
Conjoint resté au pays	18	0	17	37	5	32
Regroupement familial (conjoint)	30	80	32	21	39	24
Célibataire	53	20	51	43	56	45
Total	100	100	100	100	100	100
N	483	24	507	541	120	661
Manquant			1			5
Espagne						
		Marocains			Sénégalais	
Conjoint resté au pays	25	8	21	59	7	55
Regroupement familial (conjoint)	19	15	18	4	77	10
Célibataire	56	77	62	37	16	35
Total	100	100	100	100	100	100
N	439	152	591	454	44	498
Manquant			7			17

* PAM.

Ces chiffres indiquent que le phénomène de regroupement familial peut encore prendre de l'ampleur. Est-ce le souhait des migrants?

Vu la quantité plus grande de regroupements familiaux potentiels, le premier groupe à étudier est celui des migrants qui ont laissé leur conjoint au pays. C'est en effet parmi eux que l'intention de faire venir son conjoint et/ou ses enfants est la plus fréquente: près de 40 pour cent chez les Egyptiens et 60 pour cent chez les Ghanéens vivant en Italie. De même, plus de la moitié des Marocains et des Sénégalais ont l'intention que leur famille les rejoigne (respectivement 51 et 57 pour cent). Pour toutes les nationalités de migrants considérées, très peu de femmes mariées ont laissé leur conjoint dans leur pays de départ. Parmi ceux qui ne sont pas actuellement mariés, l'intention de voir des membres de leur famille (des enfants, dans la plupart des cas, ou un futur conjoint) les rejoindre est bien moins fréquemment exprimée: il concerne généralement moins de 10 pour cent des enquêtés, sauf chez les Marocaines (13 pour cent), les Sénégalais (17 pour cent) vivant en Espagne ainsi que les Ghanéennes vivant en Italie (21 pour cent, dont la majorité souhaitent faire venir leurs enfants). Dans la dernière catégorie, c'est-à-dire celle des migrants déjà accompagnés de leur conjoint, il est normal que le nombre de personnes ayant l'intention de faire venir d'autres membres de la famille soit moindre. Il est difficile, en raison des faibles chiffres obtenus, de tirer une quelconque conclusion à ce sujet. Dans la majorité des cas, les intentions en faveur de la réunification familiale sont négligeables, à l'exception des Ghanéens, hommes et femmes, qui veulent voir leurs enfants les rejoindre (43 pour cent). (Le tableau relatif à ces données n'est pas présenté ici.). Si l'on combine ces trois facteurs (conjoint déjà présent, intention de faire venir des membres de la famille et intention d'émigrer soi-même), il est clair que ceux qui ne sont pas accompagnés de leur conjoint, mais qui veulent demeurer dans le pays d'accueil, sont plus enclins à souhaiter le regroupement familial (de 70 à 80 pour cent) (cf. Tableau 8.8).

Tableau 8.8 Migrants actuels ayant l'intention de faire venir leur famille, par intention de migrer ou non et situation familiale, et par pays d'accueil et groupe migratoire (%)*

	Egyptiens en Italie			Ghanéens en Italie			Marocains en Espagne			Sénégalais en Espagne		
	%	N	mnq.	%	N	mnq.	%	N	mnq.	%	N	mnq.
Conjoint au pays												
Rester	74	24	-	80	71	1	70	58	1	71	81	-
Rentrer	15	33	-	42	80	-	32	22	-	39	112	-
Emigrer à nouveau	-	3	-	67	7	1	50	2	-	29	14	-
Indécis	48	24	-	64	66	2	44	40	-	74	67	-
Conjoint dans le pays d'accueil												
Rester	-	40	-	44	55	-	9	54	1	40	10	-
Rentrer	-	39	-	28	50	-	7	14	-	27	12	-
Emigrer à nouveau	-	-	-	-	-	-	-	3	-	-	2	-
Indécis	3	76	-	61	30	-	13	34	-	11	25	1
Célibataires												
Rester	7	110	1	15	88	4	12	172	4	27	46	1
Rentrer	1	69	-	12	47	-	10	65	5	27	49	3
Emigrer à nouveau	-	11	1	-	32	-	-	12	1	15	20	-
Indécis	-	74	1	10	120	7	7	97	6	6	53	1
Total												
Rester	15	174	1	40	214	5	23	284	6	54	137	1
Rentrer	4	141	-	30	180	-	14	101	5	34	175	3
Emigrer à nouveau	-	14	1	11	39	1	6	17	1	19	36	-
Indécis	8	174	1	34	217	9	17	171	6	38	147	2

* PAM ayant l'intention de faire venir leur famille.

8.3 Réalisation des intentions d'émigration

8.3.1 Pays d'origine

Souvent, les intentions sont difficiles à mettre en œuvre dans la pratique. Elles sont généralement l'expression de souhaits et de rêves et sont rarement des indicateurs infaillibles des comportements futurs. En vue de cerner les intentions plus concrètes, nous avons demandé aux candidats à l'émigration dans combien de temps ils envisagent de partir et, s'ils ont l'intention de le faire dans les deux ans, s'ils ont déjà entrepris des démarches en ce sens.

Alors que, chez les non-migrants, les intentions d'émigrer varient entre 12 pour cent en Egypte et environ 40 pour cent dans les deux pays d'Afrique occidentale, le pourcentage de ceux ayant l'intention de le faire dans les deux prochaines années est en fait plutôt faible: il n'est que de 1 pour cent de l'ensemble de non-migrants en Egypte, de 2 pour cent en Turquie et d'environ 4 pour cent au Maroc et au Sénégal. Le chiffre le plus élevé (13 pour cent) est enregistré au Ghana (cf. Tableau 8.9). Les migrants de retour sont plus enclins à émigrer que les non-migrants (allant de 27 pour cent en Egypte à 51 pour cent au Ghana) et sont aussi plus nombreux que les non-migrants à avoir l'intention de le faire dans les deux ans: ici, les pourcentages sont approximativement deux fois supérieurs à ceux relevés pour les non-migrants.

L'écart important entre les intentions générales et les intentions d'émigrer dans les deux ans est dû au grand nombre d'enquêtés qui ne savent pas encore vraiment quand ils vont émigrer (plutôt qu'aux personnes prévoyant de le faire à plus longue échéance). Ceci témoigne une fois encore du caractère vague des intentions, également dû au fait que les enquêtés manquent de moyens financiers pour émigrer et qu'ils ignorent s'ils seront admis dans le pays de destination.

Tableau 8.9 Non-migrants et migrants de retour ayant l'intention d'émigrer, ayant l'intention d'émigrer dans les deux ans et ayant entrepris des démarches en ce sens, par pays d'origine (%)*

	Non-migrants			Migrants de retour			Total		
	%	N	manq.	%	N	manq.	%	N	manq.
Intentions d'émigrer*									
Turquie	26	3.444	1	38	473	2	27	3.917	3
Maroc	20	1.915	-	27	254	-	20	2.169	-
Egypte	12	4.630	-	30	1.024	-	14	5.654	-
Ghana	41	2.270	8	51	328	2	42	2.598	10
Sénégal	38	3.843	1	47	750	-	40	4.593	-
Dans les deux ans*									
Turquie	2	3.444	1	4	473	2	2	3.917	3
Maroc	4	1.915	-	8	254	-	4	2.169	-
Egypte	1	4.630	-	6	1.024	-	2	5.654	-
Ghana	13	2.270	8	23	328	2	14	2.598	10
Sénégal	5	3.843	1	7	750	-	5	4.593	-
Démarches entreprises*									
Turquie	1	3.444	1	2	473	2	1	3.917	3
Maroc	3	1.915	-	7	254	-	3	2.169	-
Egypte	0	4.630	-	4	1.024	-	1	5.654	-
Ghana	8	2.270	8	18	328	2	8	2.598	10
Sénégal	2	3.843	1	5	750	-	2	4.593	-

* Le nombre total de non-migrants et de migrants de retour = 100%.

Même si les intentions ont été ramenées aux deux prochaines années, elles n'en restent pas moins des souhaits purs et simples. Les candidats à l'émigration dans les deux ans ont-ils entrepris des démarches en ce sens¹⁷? Ici encore, les chiffres diminuent; ils sont inférieurs à un pour cent (en Egypte et en Turquie), ou avoisinent les deux à trois pour cent (Sénégal et Maroc) de l'ensemble des non-migrants. Le Ghana se distingue une fois encore: huit pour cent des non-migrants interrogés déclarent avoir effectué des démarches en vue de leur émigration. Les migrants de retour sont également plus susceptibles d'avoir pris des dispositions à cet effet. Le Ghana est encore en tête, avec 18 pour cent de migrants de retour qui ont déjà effectué des démarches pour émigrer à nouveau. Dans les quatre autres pays, les chiffres sont bien moins élevés (de sept pour cent au Maroc à moins de deux pour cent en Turquie).

¹⁷ La question n'a pas été posée, dans les enquêtes effectuées en Espagne et en Italie, aux migrants souhaitant rentrer dans leur pays d'origine.

Que nous apprennent ces résultats relatifs aux régions étudiées (à migration élevée) quant au potentiel d'émigration global? Tout d'abord, que les intentions migratoires générales sont les plus importantes au Ghana et au Sénégal (40 pour cent environ) et les plus faibles et Égypte (14 pour cent). Deuxièmement, que les intentions d'émigrer dans les deux ans ne représentent qu'une partie des intentions générales, la plupart des enquêtés n'ayant pas encore fixé de moment précis. Le taux est de 14 pour cent au Ghana mais, dans les autres pays, il est inférieur à 5 pour cent de la population. Troisièmement, moins de 1 pour cent des enquêtés turcs et Égyptiens ont entrepris des démarches en vue d'émigrer, contre 2,5 pour cent environ au Sénégal et au Maroc et 8 pour cent au Ghana.

Quelles démarches les migrants potentiels ont-ils entreprises? Les enquêtés disposent-ils de documents permettant la migration (passeport et/ou autres documents de sortie le cas échéant, visa d'entrée et/ou permis de séjour pour le pays de destination, titres de transport) ou en ont-ils fait la demande?

Examinons tout d'abord la situation au Ghana, où les migrants potentiels semblent préparer le plus activement leur émigration. En quoi consistent ces préparatifs? Parmi le petit nombre de migrants de retour ayant pris des dispositions, les mesures les plus fréquemment citées (83 pour cent) sont la possession ou la demande d'un passeport (ghanéen). Des proportions non négligeables d'enquêtés ont soit demandé, soit obtenu un visa d'entrée (17 et 7 pour cent) ou un permis de séjour (12 et 5 pour cent). Dans le plus nombreux groupe de non-migrants ayant l'intention d'émigrer dans les deux ans et ayant pris certaines dispositions en ce sens, les démarches effectivement entreprises sont en fait plutôt limitées et consistent principalement en la possession d'un passeport (42 pour cent) ou l'introduction d'une demande de passeport (15 pour cent). Les demandes de visa d'entrée (huit pour cent) et de permis de séjour (quatre pour cent) sont très peu nombreuses. La plupart des non-migrants n'ont pas encore effectué de démarches en vue d'obtenir ces documents ou déclarent qu'ils y pourvoiront ultérieurement (cf. Tableau 8.10). Dans les autres pays, la différence entre non-migrants et migrants de retour est comparable. A cet égard, les migrants de retour sont davantage susceptibles d'être déjà titulaires d'un passeport.

Parmi le petit nombre de migrants de retour sénégalais, une proportion assez importante indique ne pas avoir besoin de documents particuliers, probablement parce qu'ils ont une double nationalité. Un enquêté sur quatre a fait la demande d'un visa d'entrée, mais peu l'ont déjà obtenu. La moitié environ déclarent posséder un titre de transport ou être près d'en obtenir. Sur le total des non-migrants, un tiers ont un passeport et 13 pour cent en ont fait la demande; 6 pour cent ont introduit une demande de visa d'entrée, mais peu l'ont obtenu.

Tableau 8.10 Démarches entreprises par les non-migrants et les migrants de retour en vue de leur émigration, par pays d'origine (%)*

	Turquie		Maroc		Egypte		Ghana		Sénégal	
	N.M.	M.R.	N.M.	M.R.	N.M.	M.R.	N.M.	M.R.	N.M.	M.R.
Passeport										
demandé	11	14	9	16	9	13	15	30	13	10
obtenu	32	18	51	67	28	66	42	53	32	38
ni demandé, ni obt.	45	24	36	14	50	18	29	6	44	23
remis à plus tard	12	44	5	1	13	-	13	11	10	3
pas nécessaire	1	-	1	3	1	4	-	-	-	27
total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
N	62	15	329	67	72	57	260	64	122	47
manquant	26	-	-	-	-	-	7	-	2	1
Doc. de sortie										
demandé	7	13	4	14	1	7	8	14	9	13
obtenus	-	33	2	3	4	8	1	9	3	7
ni demandé, ni obt.	68	9	80	72	83	61	66	35	75	45
remis à plus tard	25	45	11	1	12	20	24	37	12	6
pas nécessaires	1	-	3	10	1	4	1	5	1	28
total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
N	58	14	329	67	72	57	249	64	122	47
manquant	30	1	-	-	-	-	18	-	2	1
Visa d'entrée										
demandé	17	1	4	13	1	7	8	17	6	25
obtenu	-	-	1	1	3	2	2	7	2	2
ni demandé, ni obt.	68	13	81	75	83	75	64	31	80	34
remis à plus tard	14	77	11	1	12	12	26	42	12	7
pas nécessaire	-	8	3	10	1	4	-	3	-	33
total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
N	59	14	329	67	72	57	252	64	122	47
manquant	29	1	-	-	-	-	15	-	2	1
Permis de séjour										
demandé	3	1	90	8	-	1	4	12	2	7
obtenu	-	-	5	7	3	8	-	5	1	7
ni demandé, ni obt.	79	47	5	73	84	75	59	29	82	48
remis à plus tard	14	52	-	1	12	12	33	48	15	7
pas nécessaire	4	-	10	10	1	4	3	5	-	30
total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
N	58	14	1	67	72	57	249	64	121	45
manquant	30	1	-	-	-	-	18	-	3	3
Titre de transport										
demandé	3	-	91	-	-	1	3	4	3	23
obtenu	-	-	2	-	3	-	1	9	1	28
ni demandé, ni obt.	75	13	2	76	72	76	53	28	72	41
remis à plus tard	22	87	5	12	24	18	40	56	25	9
pas nécessaire	-	-	9	12	1	4	2	4	-	-
total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
N	59	14	505	67	72	57	251	64	120	45
manquant	29	1	-	-	-	-	16	-	4	3

* Non-migrants et migrants de retour ayant l'intention d'émigrer dans les deux ans.

Au Maroc, deux migrants de retour sur trois et un non-migrant sur deux sont titulaires d'un passeport. Ici également, des demandes de visa d'entrée ont été introduites, mais n'ont pas encore abouti. Sur ce petit groupe, 18 pour cent de migrants de retour déclarent posséder un permis de séjour ou ne pas en avoir besoin. Les chiffres sont plus faibles en ce qui concerne les non-migrants, dont peu ont fait la demande ou obtenu des documents relatifs au pays de destination ou n'en ont pas besoin. Très peu de non-migrants disposent d'un titre de transport. La plupart reportent ces démarches à plus tard.

Parmi les migrants de retour turcs qui ont l'intention d'émigrer à nouveau, deux sur trois devront encore faire la demande d'un passeport. Signalons toutefois que ce groupe n'est guère nombreux, étant donné que très peu ont entrepris des démarches en vue de préparer leur nouvelle émigration. On relève aussi peu de non-migrants, mais un nombre relativement important de réponses sont manquantes à ce niveau. Des demandes de visas d'entrée ont été introduites, mais n'ont pas abouti.

Sur le petit nombre de migrants de retour égyptiens ayant l'intention d'émigrer à nouveau, la plupart sont titulaires d'un passeport (deux sur trois). Certains ont déjà un permis de séjour (8 pour cent). Parmi les non-migrants qui ont déclaré avoir accompli des démarches en vue d'émigrer dans les deux ans, seul un sur quatre possède un passeport et très peu, voire aucun, n'ont d'autres documents.

Enfin, par rapport aux non-migrants ayant l'intention d'émigrer, davantage de migrants de retour, qui ont déjà une certaine expérience de l'émigration, ont l'intention de s'établir à l'étranger dans les deux ans. Ils sont également plus susceptibles que les non-migrants d'avoir effectué des démarches. Néanmoins, celles-ci consistent généralement à faire la demande de documents dans le pays d'origine (passeport et/ou autres documents de sortie) plutôt qu'auprès du pays de destination (visa, permis de séjour, etc.).

Pour conclure et bien que les candidats à l'émigration soient nombreux dans certains pays (même si la majorité des enquêtés préfèrent rester dans leur pays d'origine), les intentions ne sont pas aisément mises en œuvre. Alors que les intentions générales d'émigration varient entre 14 pour cent (Égypte) et 42 pour cent (Ghana), les pourcentages d'enquêtés prévoyant de concrétiser leur projet d'émigration dans les deux ans sont bien moins élevés: de manière générale, moins de 5 pour cent envisagent de le faire, hormis au Ghana (14 pour cent). Si l'on observe le nombre de personnes ayant effectivement pris des dispositions en ce sens, les chiffres diminuent encore.

8.3.2 Pays d'accueil

Nous avons vu à la Section 8.2 que peu de migrants ont l'intention d'émigrer vers un troisième pays (seulement deux à trois pour cent des Marocains établis en Espagne ou des Égyptiens vivant en Italie). Pour les deux autres groupes, on relève des chiffres un peu supérieurs: cinq pour cent pour les Ghanéens en Italie et sept pour cent pour les Sénégalais en Espagne. Le retour dans le pays d'origine recueille davantage de suffrages: environ 30 pour cent des Sénégalais, des Ghanéens et des Égyptiens veulent rentrer au pays, contre seulement 14 pour cent des Marocains. L'option privilégiée n'est cependant pas de rester dans le pays d'accueil, un enquêté sur trois ne sachant pas encore s'il va émigrer ou non.

A quel moment les enquêtés ayant l'intention d'émigrer vers un autre pays ou de rentrer dans leur pays d'origine envisagent-ils de le faire? Moins de un pour cent des migrants résidant actuellement en Espagne veulent aller vivre dans un troisième pays dans les deux prochaines années (cf. Tableau 8.11). Ils ne représentent toutefois qu'une faible minorité de l'ensemble de ceux qui veulent émigrer vers un autre pays: plus de 90 pour cent ont l'intention de demeurer au moins deux ans encore en Espagne. En Italie, les chiffres sont légèrement plus élevés: 1,5 pour cent des migrants actuels ont l'intention d'émigrer vers un autre pays dans les deux ans.

Tableau 8.11 Migrants actuels ayant l'intention de migrer, ayant l'intention de migrer dans les deux ans et ayant effectué des démarches en ce sens, par pays d'accueil et groupe migratoire (%)*

	Egyptiens en Italie			Ghanéens en Italie			Marocains			Sénégalais en Espagne		
	%	N	mnq.	%	N	mnq.	%	N	mnq.	%	N	mnq.
Emigrer à nouveau	3	713	3	5	830	-	2	857	69	7	577	21
Dans les deux ans	2	713	3	1	830	-	0	857	69	1	577	21
Démarches entreprises	0	713	3	1	830	-	0	857	69	1	577	21
Rentrer au pays	29	713	3	29	830	-	14	857	69	31	577	21
Dans les deux ans	11	713	3	5	830	-	0	857	69	1	577	21

* Ensemble de migrants = 100%

Tout comme en Espagne, peu d'entre eux ont pris des dispositions à cet effet mais, parmi ceux qui veulent s'établir ailleurs, un plus grand nombre qu'en Espagne ont l'intention de le faire dans les deux ans. Dans les deux pays, les candidats à une émigration vers un autre pays sont cependant si peu nombreux que l'on ne peut guère tirer de conclusions pertinentes en la matière.

Environ 30 pour cent des migrants actuels (hormis les Marocains en Espagne, qui ne sont que 14 pour cent) a l'intention de rentrer dans leur pays d'origine, mais pas à court terme. Un Egyptien sur dix a l'intention de rentrer dans les deux ans (au total, 38 pour cent de migrants égyptiens envisagent de rentrer chez eux).

En ce qui concerne les trois autres nationalités, moins de cinq pour cent des enquêtés manifestent une intention de retour à court terme. Toutefois, l'incertitude quant à l'avenir est importante, comme le montrent les pourcentages élevés d'indécis.

8.4 Destinations privilégiées

Les paragraphes ci-dessous présentent les pays de destination finale de prédilection des candidats à l'émigration, à savoir les non-migrants et les migrants de retour dans les pays d'origine et les migrants actuels dans les pays d'accueil. Comme nous l'avons vu précédemment, seul un petit nombre des migrants actuels ont l'intention de s'établir dans un troisième pays; le retour au pays d'origine est plus fréquemment évoqué. Il n'est par conséquent guère possible de tirer des conclusions à partir des quelques migrants qui ont l'intention de migrer vers un autre pays. La seule observation que l'on peut faire est que les Marocains et les Sénégalais installés en Espagne préfèrent s'établir définitivement dans un autre Etat membre de l'UE, tandis que la majorité des Egyptiens et des Ghanéens vivant en Italie optent pour une destination hors de l'UE.

Si l'on considère les enquêtés vivant dans les pays d'origine et ayant l'intention d'émigrer, on peut tirer davantage de conclusions pertinentes à propos des pays de destination privilégiés par les non-migrants et les migrants de retour. Les principaux résultats sont présentés au Tableau 8.12.

Dans un premier temps, nous procédons à une comparaison avec le pays de destination effectif des migrants récents (c'est-à-dire des migrants actuels et de retour; cf. Figure 6.4). Ensuite, nous passons en revue les différences entre les préférences des non-migrants et des migrants de retour.

Tableau 8.12 Pays de destination finale préféré par les non-migrants et les migrants de retour ayant l'intention d'émigrer, par pays d'origine (%)

	Non-migrants	Migrants de retour	Total
Turquie			
Allemagne	64	63	64
Pays-Bas	9	7	8
Suisse	7	15	8
reste de l'UE	16	6	15
autres pays	4	9	5
total	100	100	100
N	621	149	770
manquant	200	22	222
Maroc			
Espagne	26	25	26
Italie	20	28	21
France	21	13	20
reste de l'UE	29	34	30
autres pays	3	0	2
total	100	100	100
N	208	56	264
manquant	3	4	7
Egypte			
Arabie saoudite	48	26	41
Koweït	16	24	19
Emirats arabes unis	11	9	11
UE	12	13	13
autres pays	12	27	17
total	100	100	100
N	440	247	687
manquant	-	3	3
Ghana			
Etats-Unis	42	36	41
Allemagne	15	9	14
Royaume-Uni	11	8	11
reste de l'UE	14	18	14
autres pays	18	30	19
total	100	100	100
N	764	147	911
manquant	45	10	55
Sénégal			
Etats-Unis	37	27	36
Italie	21	16	21
France	12	13	12
reste de l'UE	14	18	15
autres pays	16	25	17
total	100	100	100
N	968	236	1204
manquant	8	2	10

En ce qui concerne la Turquie, l'Allemagne est encore plus prisée par les non-migrants et les migrants de retour ayant l'intention d'émigrer que par les migrants effectifs; près de deux sur trois souhaiteraient s'y établir définitivement. Le même phénomène est également observé, bien que dans une moindre mesure, pour les Pays-Bas et les pays hors de l'UE. La Suisse maintient sa position (elle est citée par huit pour cent des migrants potentiels et huit pour cent de migrants actuels), tandis que l'Autriche et la France sont moins fréquemment mentionnées par les migrants potentiels que par les migrants récents. On observe des différences importantes entre les non-migrants et les migrants de retour turcs en ce qui concerne la Suisse (priviliégée par les migrants de retour), le reste de l'UE (priviliégié par les non-migrants) et les autres destinations hors de l'UE (priviliégiés par les migrants de retour)¹⁸.

L'Espagne, l'Italie et la France demeurent les destinations finales préférées des non-migrants et des migrants de retour marocains ayant l'intention d'émigrer. Par rapport aux migrants actuels, l'Espagne a gagné en importance, au détriment de la France et de l'Italie. Il n'y a pas de différence entre les non-migrants et les migrants de retour marocains en ce qui concerne l'Espagne. Ce n'est pas le cas de l'Italie (priviliégée par les migrants de retour) et de la France (priviliégée par les non-migrants).

L'Arabie saoudite est toujours le pays de destination favori des non-migrants et des migrants de retour égyptiens qui ont l'intention d'émigrer. Eu égard aux récents conflits, l'Iraq a disparu de la liste des destinations priviliégiées, au profit du Koweït qui occupe aujourd'hui la place de l'Iraq. Il convient également de noter que les Emirats arabes unis ont remplacé la Jordanie. Bien que modeste, la part de non-migrants et de migrants de retour ayant l'intention d'émigrer vers un Etat membre de l'UE est supérieure au nombre de migrants qui se sont effectivement établis dans l'UE au cours des dix dernières années. Par rapport aux migrants de retour égyptiens prêts à émigrer à nouveau, les non-migrants désireux de quitter leur pays ont une nette préférence pour l'Arabie saoudite et sont moins enclins à s'installer au Koweït.

Les Etats-Unis constituent, de loin, la destination priviliégiée des migrants potentiels ghanéens; viennent ensuite, dans des proportions moindres, l'Allemagne et le Royaume-Uni. Plus de 40 pour cent veulent aller vivre aux Etats-Unis, alors que seulement 18 pour cent des migrants récents s'y sont effectivement établis. L'Italie et le Nigeria ont par conséquent disparu de la liste des pays de prédilection.

Les résultats élevés enregistrés pour les Etats-Unis, l'Allemagne et le Royaume-Uni concernent plus particulièrement les non-migrants ghanéens, les chiffres relatifs aux migrants de retour étant significativement plus faibles.

Fait étonnant, les Etats-Unis sont également le pays de destination priviliégié des migrants potentiels sénégalais alors que très peu de migrants sénégalais s'y sont effectivement installés. L'Italie, qui est le premier pays de destination des migrants récents, est la deuxième destination priviliégiée des migrants potentiels, suivie par la France, qui vient en cinquième position pour les migrations effectives. La Gambie, la Mauritanie et la Côte d'Ivoire, qui sont des destinations fréquentes pour les migrants récents, ne figurent pas dans la liste des préférences. Comme au Ghana, les Etats-Unis sont plus fréquemment cités par les non-migrants. C'est également le cas de l'Italie. Les destinations finales de prédilection des migrants de retour sont plus variées.

¹⁸ Il convient de noter que, en Turquie, un nombre important de répondants (environ 20 pour cent) n'ont pas encore de préférence quant à leur destination finale. Dans les autres pays étudiés, la proportion d'indécis est pratiquement négligeable.

De manière générale, le pays de destination finale préféré par les non-migrants et les migrants de retour ayant l'intention d'émigrer est identique au pays d'accueil dans lequel les migrants récents se sont effectivement établis. Toutefois, il existe des exceptions importantes à cette règle. Ainsi, le souhait de nombreux Sénégalais et Ghanéens de s'installer aux Etats-Unis ne se vérifie pas dans la pratique. Pour les non-migrants notamment, les Etats-Unis semblent être le 'pays rêvé'. En outre, l'attrait de l'Allemagne pour les Turcs est à souligner. Malgré la part relativement importante de l'Allemagne dans la ventilation de l'émigration turque, les chiffres montrent qu'elle pourrait encore connaître une forte augmentation en cas de concrétisation des intentions d'émigration des non-migrants et des migrants de retour turcs. Enfin, on relève une différence importante en ce qui concerne la préférence des Egyptiens pour l'Arabie saoudite; près de la moitié des non-migrants égyptiens ayant l'intention d'émigrer souhaiteraient s'installer en Arabie saoudite, contre seulement un quart des migrants de retour.

Dans les pays d'origine, nous avons demandé aux non-migrants et aux migrants de retour ayant l'intention d'émigrer de citer la raison principale qui les pousse à choisir tel pays de destination plutôt que tel autre:

"Pour quelle raison envisagez-vous de vous établir dans ce pays?"

Les enquêtés ont été demandés de citer deux raisons les plus importantes, dont la première a été incluse dans l'analyse ici présentée. Comme dans le Chapitre 6, les raisons ont été regroupées en trois catégories, à savoir, les raisons économiques, les raisons familiales et les autres raisons.

La Figure 8.1 présente les principales raisons de la préférence pour certains pays de destination et ce, tant pour les femmes que pour les hommes. Le Tableau 8.13 montre les différences sur ce plan entre non-migrants et migrants de retour.

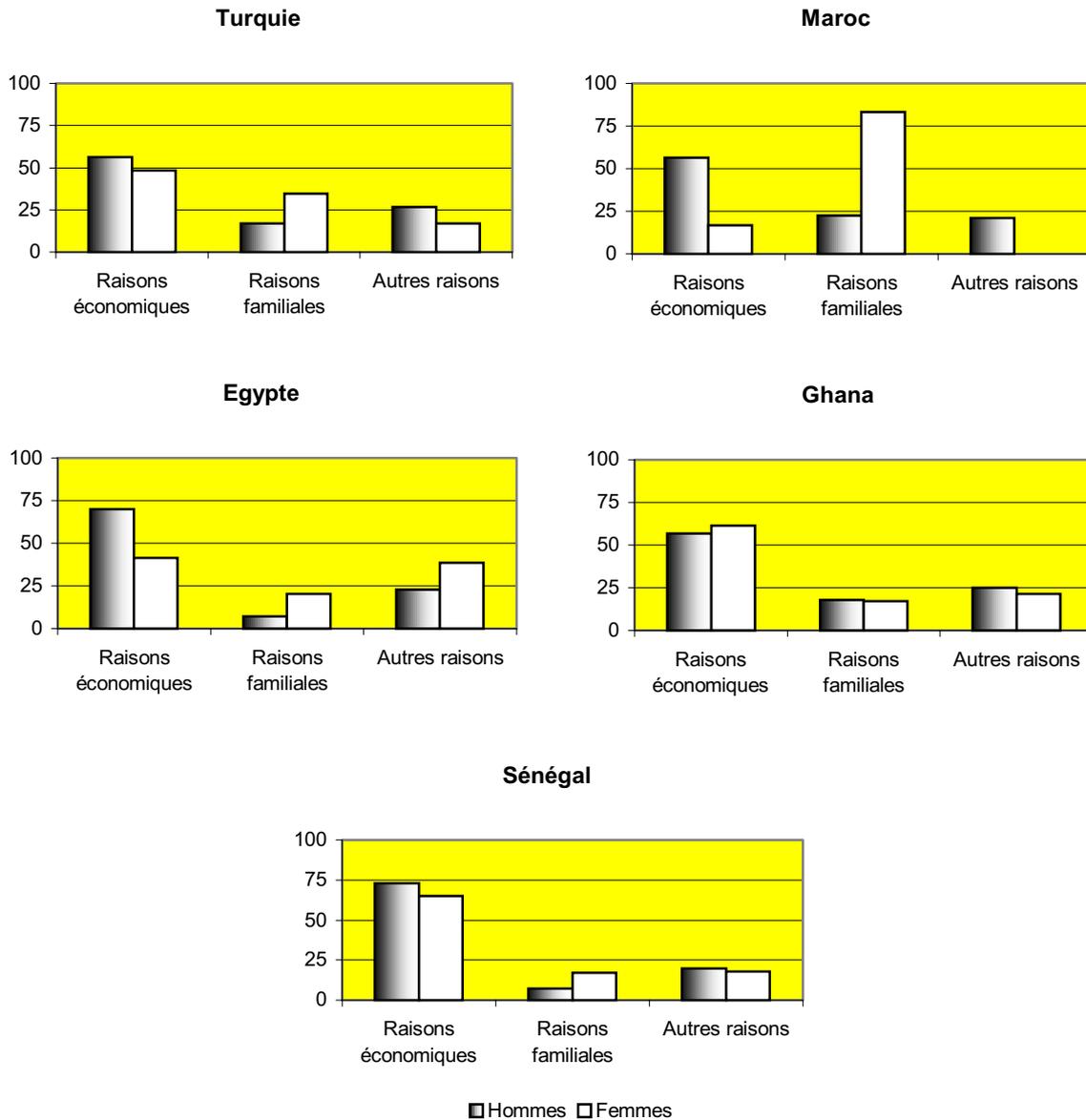
Dans tous les pays d'origine observés, la majorité des hommes ayant l'intention d'émigrer motivent leur choix par des raisons économiques. C'est principalement le cas en Egypte et au Sénégal. Hormis au Maroc, les motifs économiques sont aussi plus fréquemment cités par les femmes ayant l'intention d'émigrer, notamment au Sénégal et au Ghana.

Si l'on compare les Figures 8.1 et 6.5, on observe que les raisons familiales sont bien moins invoquées par les non-migrants et les migrants de retour que par les PAM, hormis au Maroc. Cette tendance est plus marquée en ce qui concerne les Turcs, hommes et femmes, les Sénégalaises et les Egyptiennes. Elle montre que, pour la plupart des enquêtés, ce sont des critères économiques qui motivent la préférence pour une destination donnée, mais que, dans la pratique, le pays de destination final est souvent choisi pour des raisons familiales. Il est clair que les politiques d'admission, généralement moins strictes à l'égard du regroupement familial que de l'émigration économique, jouent un rôle à cet égard.

Le Tableau 8.13 fait apparaître des différences considérables entre les non-migrants et les migrants de retour quant aux raisons du choix de la destination finale privilégiée. Toutefois, il n'est guère possible de tirer des conclusions à ce sujet en ce qui concerne les femmes, eu égard au petit nombre de migrantes de retour ayant l'intention d'émigrer à nouveau.

En ce qui concerne les hommes interrogés en Turquie, au Maroc et en Egypte, les raisons invoquées par les migrants de retour sont plus variées que celles indiquées par les non-migrants, notamment parce qu'un certain nombre de migrants de retour motivent leur choix par le fait qu'ils ont déjà séjourné dans le pays de destination en question. On constate clairement que les facteurs économiques sont davantage cités par les migrants de retour que par les non-migrants au Ghana et au Sénégal, contrairement à ce qui a été constaté pour les autres groupes.

Figure 8.1 Raison principale de la préférence pour un pays de destination finale donné des non-migrants et des migrants de retour ayant l'intention d'émigrer, par sexe et par pays d'origine (%)



N - Turquie: 250 hommes, 285 femmes, 3 et 7 manquant; Maroc: 148, 21, 7, 0;
 Egypte: 438, 108, 0, 0; Ghana: 472, 403, 55, 29; Sénégal: 648, 376, 1, 1.

La Figure 8.2 et le Tableau 8.14 montrent les différences entre les raisons invoquées lorsque le pays de destination finale choisi est un Etat membre de l'UE ou lorsqu'il s'agit d'un pays tiers.

En comparant les Figures 8.2 et 6.7, on observe que, comme indiqué précédemment, les raisons familiales sont bien moins invoquées, en Turquie, par les non-migrants et les migrants de retour désireux d'émigrer que par les PAM qui se sont déjà installés à l'étranger. Néanmoins, les motivations familiales ont davantage d'importance, même si c'est dans une moindre mesure, lorsque le pays de destination est un Etat membre de l'UE. De même, les critères économiques sont plus fréquemment cités dans le cas des Etats membres de l'UE.

Tableau 8.13 Raison principale de la préférence pour un pays de destination finale donné des non-migrants et des migrants de retour ayant l'intention d'émigrer, par sexe et pays d'origine (%)

	Turquie		Maroc		Egypte		Ghana		Sénégal	
	N.M.	M.R.	N.M.	M.R.	N.M.	M.R.	N.M.	M.R.	N.M.	M.R.
Hommes										
raisons économ.	64	40	62	33	73	65	56	63	71	81
raisons familiales	19	12	26	11	8	5	18	17	9	1
autres raisons	16	48	12	56	18	30	25	21	20	18
total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
N	148	102	93	55	221	217	367	105	468	180
manquant	3	-	5	2	-	-	38	17	1	-
Femmes										
raisons économ.	49	22	17	-	46	-	63	31	62	76
raisons familiales	34	44	83	-	18	42	16	50	19	7
autres raisons	16	33	-	-	36	58	22	19	18	17
Total	100	100	100	-	100	100	100	100	100	100
N	263	22	21	-	97	11	369	34	331	45
Manquant	7	-	-	-	-	-	28	1	-	1

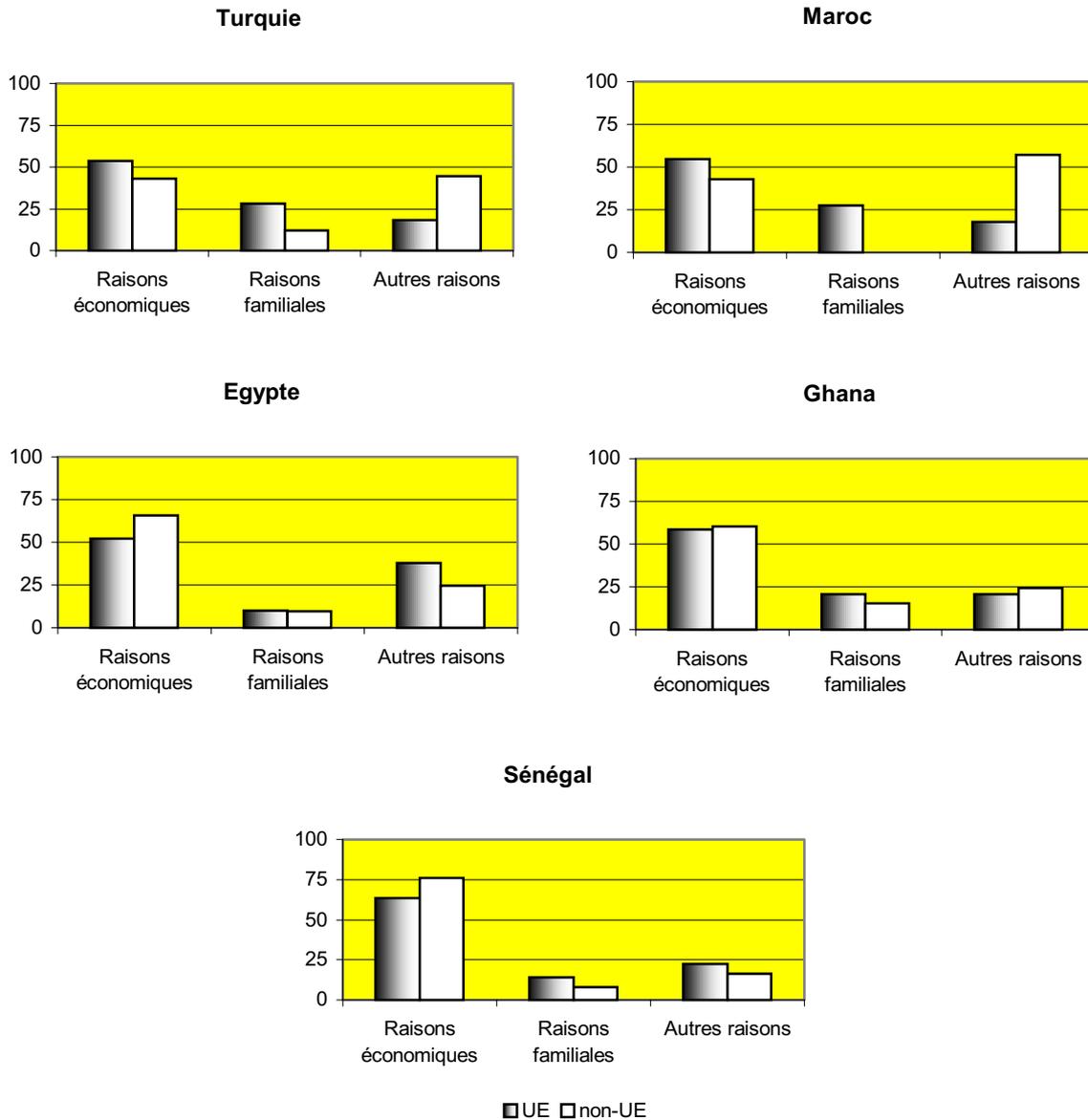
Tableau 8.14 Raison principale de la préférence pour un pays de destination finale donné des non-migrants et des migrants de retour ayant l'intention émigrer, par région du monde et pays d'origine (%)

	Turquie		Maroc		Egypte		Ghana		Sénégal	
	N.M.	M.R.	N.M.	M.R.	N.M.	M.R.	N.M.	M.R.	N.M.	M.R.
Etat membre UE										
raisons économ.	55	44	60	32	57	38	59	48	61	73
raisons familiales	30	16	31	12	9	17	19	43	16	4
autres raisons	14	40	9	56	34	46	21	10	22	23
total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
N	334	96	108	50	48	33	255	41	423	120
manquant	-	-	5	2	-	-	11	5	-	-
Autre pays										
raisons économ.	54	26	43	-	66	64	60	61	74	86
raisons familiales	13	11	-	-	12	6	16	12	9	2
autres raisons	33	63	57	-	22	30	24	27	17	13
total	100	100	100	-	100	100	100	100	100	100
N	75	28	4	1	270	192	457	95	375	105
manquant	-	-	-	-	-	-	37	6	-	-

Par conséquent, les destinations hors de l'UE sont principalement préférées par les non-migrants et les migrants de retour turcs pour des raisons autres qu'économiques ou familiales, par exemple pour la possibilité d'y suivre des études.

Les résultats du Maroc et de la Turquie sont ici assez similaires, contrairement aux chiffres illustrés à la Figure 6.7, étant donné que les motivations dirigeant le choix des non-migrants et des migrants de retour marocains pour un Etat membre de l'UE sont pratiquement identiques à celles invoquées par les PAM marocains qui y ont effectivement émigré. Dans le cas du Maroc, il n'y a pas lieu de comparer la motivation des enquêtés préférant un Etat membre de l'UE à ceux optant pour un pays tiers parce que très peu choisissent une destination hors de l'UE.

Figure 8.2 Raison principale de la préférence pour un pays de destination finale donné des non-migrants et des migrants de retour ayant l'intention d'émigrer, par région du monde et par pays d'origine (%)



N - Turquie: 430 EU, 103 non-EU, aucun manquant; Maroc: 158, 5, 7, 0; Egypte: 81, 462, 0, 0; Ghana: 296, 552, 16, 43; Sénégal: 543, 480, 0, 0.

En Egypte, on observe le phénomène inverse (très peu d'intentions d'émigrer vers l'UE), de sorte que l'analyse des différences entre la préférence pour un Etat membre ou pour un pays tiers n'est pas non plus pertinente dans ce cas-ci. Les non-migrants et les migrants de retour égyptiens préfèrent un pays de destination donné pour des critères essentiellement économiques. Les motivations familiales n'ont ici qu'une incidence minimale. Les autres raisons (pour le choix d'un pays hors de l'Union) sont très variées.

La répartition des raisons invoquées par les non-migrants et les migrants de retour ghanéens pour la préférence d'un pays de destination donné ne varie pas selon que le pays en question est ou non membre de l'UE. L'examen des motifs cités par les PAM ghanéens quant au choix de leur destination effective a permis d'aboutir à la même conclusion. Qu'il s'agisse ou non d'un Etat membre, la moitié environ des migrants potentiels ghanéens interrogés choisissent leur destination finale en fonction de critères économiques, contre un quart pour les motifs familiaux et un quart pour les autres raisons.

Dans le cas des Sénégalais, les facteurs économiques sont déterminants dans un peu plus de 60 pour cent des migrations envisagées vers un Etat membre de l'UE, contre près de 75 pour cent en ce qui concerne les destinations hors de l'UE. Que le pays de destination finale soit ou non un Etat membre, les motifs familiaux n'ont qu'une influence très limitée. Pourtant, il n'en allait pas de même à la Figure 6.5: 75 pour cent des PAM sénégalais ont émigré vers un Etat membre de l'UE pour des raisons économiques, contre 50 pour cent en ce qui concerne les pays tiers. En outre, des raisons familiales ont motivé la décision d'émigration dans un pays tiers pour plus d'un quart des PAM d'origine sénégalaise.

Comme le Tableau 8.13, le Tableau 8.14 montre des différences considérables entre les motifs invoqués par les non-migrants et les migrants de retour pour la préférence d'un pays de l'UE ou hors de l'UE. Toutefois, il n'est pas possible de tirer des conclusions à cet égard pour certains groupes, les enquêtés aux enquêtes étant trop peu nombreux (par exemple les migrants de retour marocains et turcs optant pour une destination hors de l'UE et les migrants de retour égyptiens pour un Etat membre de l'UE).

La part des autres raisons est plus forte chez les migrants de retour turcs et marocains préférant un Etat membre de l'UE ainsi que chez les migrants de retour égyptiens privilégiant un pays non-UE, par rapport aux non-migrants des mêmes groupes. Comme nous l'avons déjà précisé, cela est dû au fait, entre autres, qu'un certain nombre de ces migrants de retour expliquent leur préférence par un séjour effectué précédemment dans le pays en question. A l'inverse de ce qui a été relevé pour les autres groupes, les motifs économiques, influant sur le choix de la destination finale sont, au Sénégal, des facteurs plus importants pour les migrants de retour que pour les non-migrants.

La Section 8.2.2 s'intéressait aux migrants actuels vivant dans les pays d'accueil et ayant l'intention de retourner dans leur pays d'origine. Les principales raisons de cette intention de retour ont été résumées au Tableau 8.6. A titre de comparaison, le Tableau 8.15 présente les raisons déterminant le retour effectif dans les pays d'origine. Dans chacun des groupes, deux types de motivations déterminent l'intention de retour dans le pays d'origine: le souhait de rentrer dans sa famille et celui de créer sa propre entreprise. Le mal du pays et des attaches très fortes avec le pays d'origine sont également fréquemment invoqués par les Egyptiens et les Ghanéens vivant en Italie.

Il s'avère cependant que les raisons effectives du retour au pays de départ (cf. Tableau 8.15) sont assez différentes de celles motivant l'intention de retour. Bon nombre de migrants ont dû rentrer chez eux parce que les autorités du pays d'accueil les ont expulsés ou parce que leur contrat de travail est arrivé à son terme. Seuls quelques-uns sont retournés pour créer leur entreprise, pour cause de mal du pays ou en raison d'attaches très fortes avec leur pays d'origine. Toutefois, les motifs familiaux demeurent importants pour les migrants de retour sénégalais et ghanéens, bien que dans une moindre mesure par rapport aux migrants récents envisageant leur retour. Il convient de noter à cet égard qu'un certain nombre d'Egyptiens ont invoqué la crainte de la guerre et de persécutions pour expliquer leur retour, en raison principalement de la guerre du Golfe.

En conclusion, les migrants désireux de rentrer dans leur pays d'origine sous-estiment généralement le risque d'un retour plus ou moins forcé et surestiment la possibilité de créer leur propre entreprise dans leur pays. Les liens familiaux sont plus souvent invoqués par les migrants ayant l'intention de rentrer chez eux que par ceux qui l'ont déjà fait.

Tableau 8.15 Raison principale du retour invoquée par les migrants de retour dans les pays d'origine (%)*

Turquie		Maroc	
Expulsés par les autorités	30	Expulsés par les autorités	28
Licenciés/fin de contrat	27	Licenciés/fin de contrat	13
N'ont pas trouvé de travail	8	Problèmes de santé	13
Attaches avec le pays d'origine	8	N'ont pas trouvé de travail	8
Assez d'argent de côté	3	N'aimaient pas leur travail	5
Autres raisons	24	Autres raisons	33
Total	100	Total	100
N	119	N	72
Manquant	9	Manquant	1
Egypte		Ghana	
Licenciés/fin de contrat	19	Retour dans la famille	16
Craintes de la guerre/de poursuites	16	Expulsés par les autorités	15
Faibles revenus	15	Créer une entreprise	9
Souhait de parents	10	Etudes terminées	7
Mariage	4	Licenciés/fin de contrat	6
Autres raisons	36	Autres raisons	46
Total	100	Total	100
N	350	N	188
Manquant	-	Manquant	51
Sénégal			
Autres raisons familiales	21		
Retour dans la famille	12		
Expulsés par les autorités	12		
Souhait de parents	8		
Faibles revenus	7		
Autres raisons	40		
Total	100		
N	119		
Manquant	-		

* PAM.

8.5 Conclusions

La plupart des personnes interrogées dans les pays d'origine n'ont aucune intention d'émigrer, même à long terme. Deux types de raisons économiques contradictoires sont invoquées pour expliquer la décision de non-migration: l'absence de nécessité sur le plan financier (raison la plus citée) et le manque de moyens. Cela confirme l'idée générale que, pour pouvoir émigrer, il faut avoir atteint un certain niveau de richesse. En outre, la décision de non-migration est, comme on pouvait s'y attendre, souvent motivée par les liens familiaux et par l'âge.

Pourtant, les enquêtés ayant l'intention d'émigrer sont relativement nombreux dans certains pays d'origine, notamment au Ghana et au Sénégal. Près de 40 pour cent des Ghanéens et des Sénégalais interrogés envisagent d'émigrer; les chiffres sont aussi élevés en ce qui concerne les Turcs (27 pour cent) et les Marocains (20 pour cent). Les Egyptiens semblent moins enclins à émigrer (seuls 14 pour cent déclarent avoir l'intention de le faire). L'émigration est plus populaire chez les hommes, de même que chez ceux qui ont déjà une expérience en la matière. En outre, les candidats à l'émigration sont généralement jeunes et célibataires, comme les migrants effectifs. L'intention d'émigrer est motivée, dans une large

majorité de cas, par des facteurs économiques. Les raisons familiales ou autres (par exemple la possibilité de suivre des études à l'étranger) sont moins souvent citées en tant que raison principale.

Bon nombre de migrants vivant en Espagne ou en Italie, deux pays d'accueil, pensent soit y rester, soit retourner dans leur pays natal, bien que beaucoup n'aient pas encore pris de décision à cet égard. En tous les cas, très peu envisagent d'émigrer vers un autre pays. De manière générale, 30 pour cent des migrants actuellement établis en Espagne ou en Italie ont l'intention de rentrer dans leur pays, à l'exception des Marocains (seulement 15 pour cent environ d'intentions de retour). Quoi qu'il en soit, ces retours ne sont que très rarement prévus à court terme, c'est-à-dire dans les deux ans. L'intention de rester est motivée par la situation relativement sûre des migrants dans le pays d'accueil ou par le fait que les objectifs qu'ils s'étaient fixés n'ont pas (encore) été atteints. Certains migrants disent ne pas pouvoir rentrer dans leur pays par manque de ressources financières. Les facteurs économiques d'attraction (notamment l'intention de créer sa propre entreprise), les raisons familiales (par exemple le regroupement familial ou d'éventuels problèmes avec un enfant) ou l'insatisfaction quant au mode de vie dans le pays d'accueil constituent d'importants facteurs de retour.

Toutefois, l'analyse des raisons invoquées par les migrants effectivement retournés dans leur pays d'origine montre que les migrants actuels ayant l'intention de rentrer chez eux sous-estiment souvent le risque d'un retour plus ou moins forcé et surestiment la possibilité de créer leur propre entreprise dans leur pays. Les liens familiaux sont plus souvent invoqués par les migrants ayant l'intention de rentrer chez eux que par ceux qui l'ont déjà fait.

Bien que, dans certains pays, les candidats à l'émigration soient nombreux (même si la majorité des enquêtés sont déterminés à rester dans leur pays d'origine), le pas ne semble pas facile à franchir dans la pratique. Alors que de 14 pour cent (Egypte) à 42 pour cent (Ghana) ont l'intention d'émigrer, les proportions de personnes prévoyant de le faire dans les deux prochaines années sont bien plus réduites (moins de 5 pour cent en général, sauf au Ghana où le taux est de 14 pour cent). En outre, les migrants potentiels ayant déjà entrepris des démarches en vue d'émigrer sont encore moins nombreux et ces préparatifs ne consistent que rarement en la demande et/ou l'obtention d'un visa et/ou d'un permis de séjour ou de travail.

De manière générale, le pays de destination finale préféré par les non-migrants et les migrants de retour ayant l'intention d'émigrer est identique au pays d'accueil dans lequel les migrants récents se sont effectivement établis. Toutefois, il existe des exceptions importantes à cette règle. Ainsi, le souhait de nombreux Sénégalais et Ghanéens de s'installer aux Etats-Unis ne se vérifie pas dans la pratique. Pour les non-migrants notamment, les Etats-Unis semblent être le 'pays rêvé'. En outre, l'attrait de l'Allemagne pour les Turcs est à souligner. Malgré la part relativement importante de l'Allemagne dans la ventilation de l'émigration turque, les chiffres montrent qu'elle pourrait encore connaître une forte augmentation en cas de concrétisation des intentions d'émigration des non-migrants et des migrants de retour turcs. Enfin, on relève une différence importante en ce qui concerne la préférence des Egyptiens pour l'Arabie Saoudite; près de la moitié des non-migrants égyptiens ayant l'intention d'émigrer souhaiteraient s'installer en Arabie Saoudite, contre seulement un quart des migrants de retour. La plupart des enquêtés motivent leur intention d'émigrer vers un pays donné par des critères économiques; or, ce sont principalement des raisons familiales qui, dans la pratique, déterminent le choix de la destination. Il est clair que les politiques d'admission, généralement moins strictes à l'égard du regroupement familial que de l'émigration économique, jouent un rôle à cet égard.

9. REFERENCES

- Adepoju, A. (1995), The dynamics of emigration: Sub-Saharan Africa. R. van der Erf et L. Heering (éd.), *Causes of international migration*. Luxembourg: Eurostat, pp. 187-200.
- Barsotti, O. et L. Lecchini (1994), Social and economic aspects of foreign immigration to Italy. H. Fassmann et R. Münz (éd.), *European migration in the late 20th Century*. Cheltenham: Edward Elgar, pp. 81-92.
- Bauer, T. et K. Zimmermann (1995), Modelling international migration: economic and econometric issues. R. van der Erf et L. Heering (éd.), *Causes of international migration*. Luxembourg: Eurostat, pp. 95-115.
- Berrada, A. (1993), *Migration, mutation and economic development in Morocco*. Paper presented at the Conference on Migration and International Co-operation: Challenges for OECD countries, Madrid, 29-31 March.
- Bilsborrow, R.E., A.S. Oberai et G. Standing (éd.) (1984), *Migration surveys in low income countries: guidelines for survey and questionnaire design*. London/Sydney: Croom Helm.
- Bilsborrow, R.E., G. Hugo, A.S. Oberai et H. Zlotnik (1997), *International migration statistics. Guidelines for improving data collection systems*. Genève: International Labour Office.
- Bilsborrow, R. et H. Zlotnik (1995), The systems approach and the measurement of the determinants of international migration. R. van der Erf et L. Heering (éd.), *Causes of international migration*. Luxembourg: Eurostat, pp. 61-76.
- Blangiardo, G. (1993). Una nuova metodologia di campionamento per le indagini sulla presenza straniera, L. Di Comite et M. De Candia (éd.), *I fenomeni migratori nel bacino mediterraneo*. Bari: Cacucci.
- Bocquier, P. et S. Traoré (1998), Migration and urbanization in West Africa: methodological issues in data collection and inference. R.E. Bilsborrow (éd.), *Migration, urbanization, and development: new directions and issue*. New York: UNFPA, pp. 249-273.
- Böcker, A. (1994), *Turkse migranten en sociale zekerheid: van onderlinge zorg naar overheidszorg?* Amsterdam: Amsterdam University Press.
- Böcker, A. (1995), Migration networks: Turkish migration to Western Europe. R. van der Erf et L. Heering (éd.), *Causes of international migration*, Luxembourg: Eurostat, pp. 151-171.
- Boyd, M. (1989), Family and personal networks in international migration: recent developments and new agendas. *International Migration Review*, vol. 23, no. 3, pp. 638-670.
- Burda, M.C. (1993), The determinants of East-West German migration: some first results. *European Economic Review*, vol. 37, no. 2-3, pp. 452-461.
- Cariño, B.V., J.T. Fawcett, R.W. Gardner et F. Arnold (1990), *The new Filipino immigrants to the United States: increasing diversity and change*. Honolulu, Hawaii: East-West Center. Papers of the East-West Population Institute, no. 115.

- Centre d'Etudes et de Recherche sur la Population et le Développement (CERPOD) (1995), *Migrations et urbanisations en l'Afrique de l'ouest: résultats préliminaires*. Bamako: Mali.
- Choldin, H.M. (1973), Kinship networks in migration process. *International Migration Review*, vol. 7, no. 2, pp. 163-176.
- Condé, J., P.S. Diagne et N. Ouaidou (1986), *Les migrations internationales sud-nord. Une étude de cas: les migrants maliens, mauritaniens et sénégalais de la vallée du fleuve Sénégal, en France*. Paris: OCDE.
- Council of Europe (1998), *Recent demographic developments in Europe, 1998*. Strasbourg.
- De Jong, G.F. et R.W. Gardner (1981), Motivations for migration: an assessment and a value-expectancy research model. G.F. De Jong et R.W. Gardner (éd.), *Migration decision making. Multidisciplinary approaches to microlevel studies in developed and developing countries*. New York: Pergamon Press, pp. 13-58.
- Direction de la Prévision et de la Statistique (1998), *Enquête sur les Migrations et l'Urbanisation au Sénégal (EMUS), 1992-1993. Rapport national descriptif*. Dakar.
- Eelens, F., T. Schampers et J.D. Speckmann (éd.) (1992), *Labour migration to the Middle East. From Sri Lanka to the Gulf*. London: Kegan Paul International Ltd.
- Erf, R. van der et L. Heering (éd.) (1995), *Causes of international migration*. Luxembourg: Eurostat.
- Esveldt, I., I. Kulu-Glasgow, J. Schoorl et H. Van Solinge (1995), *Migratiemotieven, migratienetwerken en partnerkeuze van Turken en Marokkanen in Nederland*. La Haye: Netherlands Interdisciplinary Demographic Institute (NIDI).
- European Commission (1996), *Comparative research on international migration and international migration policy. Migration from the Maghreb and Turkey to the European Union, and from Mexico, Guatemala and El Salvador to the United States*. Luxembourg: European Communities.
- Fadayomi, T.O. (1996), Brain drain and brain gain in Africa: dimensions and consequences. A. Adepoju et T. Hammar (éd.), *International migration in and from Africa: dimensions, challenges and prospects*. Dakar/Stockholm: Population, Human Resources and Development in Africa/Centre for Research in International Migration and Ethnic Relations, pp. 143-159.
- Farrag, M. (1996), *Emigration dynamics in Egypt*. Paper presented at the IOM/UNFPA Workshop on Emigration in the Arab Region, Geneva, 7-8 October.
- Fassmann, H. et R. Münz (1992), Patterns and trends of international migration in Western Europe. *Population and Development Review*, vol.18, no. 3, pp. 457-480.
- Fawcett, J.T., et F. Arnold (1987a), Explaining Diversity: Asian and Pacific Immigration Systems. J.T. Fawcett et B.V. Cariño (éd.), *Pacific Bridges. The new immigration from Asia and the Pacific Islands*. New York: Center for Migration Studies, pp. 453-473.
- Fawcett, J.T. et F. Arnold (1987b), The role of surveys in the study of international migration: an appraisal. *International Migration Review*, vol. 21, no. 4, pp. 1523-1540.

- Fawcett, J.T. (1989), Networks, linkages and migration systems. *International Migration Review*, vol. 23, no. 3, pp. 671-680.
- Fawcett, J.T. et R.W. Gardner (1994), Asian immigrant entrepreneurs and non-entrepreneurs: a comparative study of recent Korean and Filipino immigrants. *Population and Environment*, vol. 15, no. 3, pp. 211-238.
- Findley, S., D. Ouedraogo et N. Ouaidou (1988), From seasonal migration to international migration: an analysis of the factors affecting the choices made by families of the Senegal river valley. *African Population Conference, Dakar 1988*. Liège, IUSSP. vol. 2, pp. 4.3.39-53.
- Ghatak, S. et P. Levine (1993), *Migration theory and evidence: an assessment*. London: Centre for Economic Policy Research. Discussion paper no. 769.
- Ghosh, B. (1992), Migration, trade and international economic cooperation. Do the interlinkages work? In: *International Migration*, vol. 30, no. 3/4, pp. 377-398.
- Gonzalvez-Pérez (1990), El reciente incremento de la población extranjera en España y su incidencia laboral. *Investigaciones Geográficas*, 8, pp. 7-36.
- Goodman, J.L. (1981), Information, uncertainty and the microeconomic model of migration decision making. G.F. De Jong et R.W. Gardner (éd.), *Migration Decision Making: multidisciplinary approaches to microlevel studies in developed and developing countries*. New York: Pergamon Press, pp. 130-148.
- Gould P.R. et R. White (1974), *Mental maps*. New York: Penguin.
- Gurak, D.T. et M.M. Kritz (1987), Los patrones de migración de los Dominicanos y de los Colombianos en la ciudad de New York: el rol de las redes de parentesco. J. del Castillo et C. Mitchell (éd.), *La inmigración dominicana en los Estados Unidos*. Santa Domingo: Universidad APEC, pp. 153-184.
- Gurak, D.T. et F. Caces (1992), Migration networks and the shaping of migration systems. M.M. Kritz, L.L. Lim et H. Zlotnik (éd.), *International migration systems. A global approach*. New York: Oxford University Press, pp. 150-176.
- Hammar, T. (1995), Development and immobility: why have not many more emigrants left the South? R. van der Erf et L. Heering (éd.), *Causes of international migration*. Luxembourg: Eurostat, pp. 173-186.
- Hammar, T., G. Brochmann, K. Tamas et T. Faist (éd.) (1997), *International migration, immobility and development. Multidisciplinary perspectives*. Oxford/New York: Berg.
- Harbison, S.F. (1981), Family structure and family strategy in migration decision-making. G.F. De Jong et R.W. Gardner (éd.), *Migration decision-making: multidisciplinary approaches to microlevel studies in developed and developing countries*. New York: Pergamon Policy Studies, pp. 225-251.
- Harris, J.R. et M.P. Todaro (1970), Migration, unemployment, and development: a two-sector analysis. *American Economic Review*, vol. 60, no. 1, pp. 126-142.
- Hoggart, K. et R. Lardiés (1996), *Immigration into Spain from the European Union*. Contributed paper to the Mediterranean Conference on Population, Migration and Development, Palma de Mallorca, 15-17 October.

- Hugo, G.J. (1981), Village-community ties, village norms, and ethnic and social networks: a review of evidence from the Third World. G.F. De Jong et R.W. Gardner (éd.), *Migration Decision Making: multidisciplinary approaches to microlevel studies in developed and developing countries*. New York: Pergamon Press, pp. 186-224.
- Hugo, G.J. (1987), Demographic and welfare implications of urbanization: direct and indirect effects on sending and receiving areas. R.J. Fuchs, G.W. Jones et E.M. Pernia (éd.), *Urbanization and Urban Policies in Pacific Asia*. Boulder, Colorado: Westview Press, pp. 136-165.
- İçduygu, A. (1996), *Migration from Turkey to Western Europe: recent trends and prospects*. Paper presented at the Mediterranean Conference on Population, Migration and Development, Palma de Mallorca, 15-17 October.
- International Organization for Migration (IOM) (1996), *Transit migration in Turkey*. Budapest. Migration Information Programme.
- Jazwinska, E. et M. Okolski (éd.) (1996), *Causes and consequences of migration in Central and Eastern Europe*. Warsaw: Migration Research Centre, Institute for Social Studies University of Warsaw.
- Jazwinska, E. (1996), Methods, approaches, research techniques. E. Jazwinska et M. Okolski (éd.), *Causes and consequences of migration in Central and Eastern Europe*. Warsaw: Migration Research Centre, Institute for Social Studies University of Warsaw, pp. 51-67.
- Katz, E. et O. Stark (1986), Labor migration and risk aversion in less developed countries. *Journal of Labor Economics*, vol. 4, no. 1, pp. 131-149.
- Keilman, N.W. (1990), *Uncertainty in national population forecasting: issues, backgrounds, analyses, recommendations*. Amsterdam/Lisse: Swets and Zeitlinger.
- Koray, S. (1996), *Dynamics of demography and development in Turkey: Implications to the potential for migration to Europe*. Paper presented at the Mediterranean Conference on Population, Migration and Development, Palma de Mallorca, 15-17 October.
- Kritz, M.M., C.B. Keely et S.M. Tomasi (éd.) (1981), *Global trends in migration: theory and research on international population movements*. New York: Center for Migration Studies.
- Kritz, M.M. et F. Caces (1992), Science and technology transfers and migration flows. M.M. Kritz, M.M., L.L. Lim et H. Zlotnik (éd.), *International migration systems. A global approach*. New York: Oxford University Press, pp. 221-242.
- Kritz, M.M., L.L. Lim et H. Zlotnik (éd.) (1992), *International migration systems. A global approach*. New York: Oxford University Press.
- Kulu-Glasgow, I. (1992), *Motives and social networks of international migration within the context of the systems approach: a literature review*. La Haye: Netherlands Interdisciplinary Demographic Institute (NIDI). Working paper no. 3.
- Kunz, E.F. (1981), Exile and resettlement: refugee theory. *International Migration Review*, vol. 15, no.1, pp. 42-51.

- Lim, L.L. (1998), *The processes generating the migration of women*. Paper prepared for the United Nations Technical Symposium on International Migration and Development, The Hague, 29 June - 3 July.
- Lomnitz L. (1976), An ecological model for migration studies. D. Guillet (réd.), *New approaches to the study of migration*. Houston: Rice University, pp. 131-146.
- Martin, P.L. (1991), *The unfinished story: Turkish labour migration to Western Europe*. Genève: International Labour Office.
- Massey, D.S. (1987), The ethnosurvey in theory and practice. In: *International Migration Review*, vol. 21, no. 4, pp. 1498-1522.
- Massey, D., R. Alarcón, J. Durand et H. González (1987), *Return to Aztlán: the social process of international migration from Western Mexico*. Berkeley: University of California Press.
- Massey, D.S. (1990), Social structure, household strategies, and the cumulative causation of migration. *Population Index*, vol. 56, no.1, pp. 3-26.
- Massey, D., J. Arango, G. Hugo, A. Kouaouci, A. Pellegrino et J.E. Taylor (1993), Theories of international migration: a review and appraisal. *Population and Development Review*, vol. 19, no. 3, pp. 431-466.
- Ministero dell'Interno (1998), *Relazione sulla presenza straniera in Italia e sulle situazioni di irregolarità (Report on foreign immigration in Italy and on the irregular situations)*. Rome.
- Moulier Boutang, Y. et D. Papademetriou (1994), Typology, evolution and performance of main migration systems. In: *Migration and development. New partnerships for co-operation*. Paris: OECD, pp. 19-35.
- Mullan, B. et T. Frejka (1995), The UN/ECE international migration surveys in Lithuania, Poland, and Ukraine: methodological issues. R. van der Erf et L. Heering (réd.), *Causes of international migration*. Luxembourg: Eurostat, pp. 223-253.
- Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD) (1997), *Economic Outlook, June 1997*. Paris.
- Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD), 1998, *Employment Outlook, June 1998*. Paris.
- Özsoy, A.E., I. Koç et A. Toros (1992), Türkiye'nin etnik yapısının ana dil sorularına göre analizi (Ethnic structure in Turkey as implied by the analysis of mother tongue data). *The Turkish Journal of Population Studies*, vol. 14, pp. 101-114.
- Park, I.H., J.T. Fawcett, F. Arnold et R.W. Gardner (1990), *Korean immigrants and U.S. immigration policy: a predeparture perspective*. Honolulu, Hawaii: East-West Center. Papers of the East-West Population Institute, no. 114.
- Penninx, R., J.J. Schoolt et C.S. van Praag (1993), *The impact of international migration on the receiving countries: the case of the Netherlands*. Amsterdam/Lisse: Swets and Zeitlinger.
- Piore, M.J. (1979), *Birds of passage: migrant labor in industrial societies*. Cambridge: Cambridge University Press.

- Pohjola, A. (1991), Social networks - Help or hindrance to the migrant? *International Migration*, vol. 29, no. 3, pp. 435-444.
- Portes, A. et J. Böröcz (1989), Contemporary immigration: theoretical perspectives on its determinants and modes of incorporation. *International Migration Review*, vol. 23, no. 3, pp. 606-630.
- Ranis, G. et J.C.H. Fei (1961), A theory of economic development. *American Economic Review*, vol. 51, pp. 533-565.
- Reyneri, E. (1998a), *Addressing the employment of migrants in an irregular situation: the case of Italy*. Paper presented at the Technical Symposium on International Migration and Development, The Hague, Netherlands, 29 June-3July.
- Reyneri, E. (1998b), *Unemployment patterns in the European countries: a comparative view*. (version préliminaire).
- Richmond, A.H. (1993), Reactive migration: sociological perspectives on refugee movements. *Journal of Refugee Studies*, vol. 6, no. 1, pp. 7-24.
- Ritchey, P.N. (1976), Explanations of migration. *Annual Review of Sociology*, vol.2, pp. 363-404.
- Santo Tomas, P. (1998), *Enhancing the capabilities of emigration countries to protect men and women destined for low-skilled employment: the case of the Philippines*. Paper prepared for the United Nations Technical Symposium on International Migration and Development, The Hague, 29 June - 3 July 1998.
- Sarrille, G. (1996), *Migratory and total population increase: the case of Spain in the Mediterranean*. Contributed paper to the Mediterranean Conference on Population, Migration and Development, Palma de Mallorca, 15-17 October.
- Schoorl, J. (1995), Determinants of international migration: theoretical approaches and implications for survey research. R. van der Erf et L. Heering (éd.), *Causes of international migration*. Luxembourg: Eurostat, pp. 3-14.
- Schoorl, J.J. (1998), *A multi-country approach to study the determinants of migration*. Paper prepared for the United Nations Technical Symposium on International Migration and Development, The Hague, 29 June - 3 July 1998.
- Schoorl, J.J., B.J. de Bruijn, E.J. Kuiper et L. Heering (1996), *Migration from African and eastern Mediterranean countries to western Europe*. Paper presented at the Mediterranean Conference on Population, Migration and Development, Palma de Mallorca, 15-17 October.
- Schoorl, J.J. et M.E. Idema (1997), *Migration Networks in Europe*. Paper prepared for the Conference on International Migration at Century's End: Trends and Issues. Barcelona, May 7-10.
- Schwartz, A. (1973), Interpreting the effect of distance on migration. *Journal of Political Economy*, vol. 81 pp.1153-1169.
- Sjaastad, L.A. (1962), The costs and returns of human migration. *Journal of Political Economy*, vol. 70, no. 5, part 2, pp. 80-93.

- Stark, O. (1984), Migration decision making: a review article. *Journal of Development Economics*, vol. 14, pp. 251-259.
- Stark, O. (1991), *The migration of labor*. Cambridge: Basil Blackwell.
- Suhrke, A. (1995), Analysing the causes of contemporary refugee flows. R. van der Erf et L. Heering (eds), *Causes of international migration*. Luxembourg: Eurostat, pp. 201-221.
- Sycip, L.M. et J.T. Fawcett (1988), *Expectations, family networks, and emigration: a study of Filipino decision-making*. Honolulu: East-West Population Institute. Report no. 238.
- Taylor, J.E. (1986), Differential migration, networks, information and risk. O. Stark (éd.), *Research in human capital and Development. Volume 4*. Greenwich, Conn.: JAI Press, pp. 147-171.
- Taylor, J.E. (1992), Remittances and economic inequality reconsidered: direct, indirect, and intertemporal effects. *Journal of Policy Modeling*, vol. 14, pp. 187-208.
- Todaro, M. (1976), *Internal migration in developing countries*. Genève: International Labour Office.
- Todaro, M.P. (1989), *Economic development in the Third World*. New York: Longman Publishers.
- Turkish Central Bank (1986) *Istanbul Chamber of Commerce, Economic Report*. Publication no. 1991-28. Ankara.
- Twum-Baah, K.A., J.S. Nabila et A.F. Aryee (éd.) (1995), *Migration research study in Ghana. Volume 2: International migration*. Accra: Ghana Statistical Service.
- United Nations (1993), *Standard Recode Files and Standard Country Reports*. Genève.
- United Nations (1997), *International migration and development*. New York.
- United Nations (1998), *Demographic Yearbook 1996*. New York.
- United States Department of State (1997), *Lebanon Country Report on Human Rights Practices for 1996*. Washington DC.
- University of Ghana (1999), *Population Impact Project (PIP)*, Legon, Department of Geography and Resource Development.
- Wilpert C. (1992), The use of social networks in Turkish migration to Germany. M.M. Kritz, L.L. Lim et H. Zlotnik (éd.), *International migration systems. A global approach*. New York: Oxford University Press, pp. 177-189.
- World Bank (1998), *World Development Report 1998/99*. New York: Oxford University Press.
- World Resources Institute, The United Nations Environment Programme, The United Nations Development Programme, and the World Bank (1998), *World Resources 1998-99*. New York: Oxford University Press.

Zlotnik, H. (1992), Empirical identification of international migration systems. M.M. Kritz, L.L. Lim et H. Zlotnik (éd.), *International migration systems. A global approach*. New York: Oxford University Press, pp. 19-40.

Zolberg, A.R., A. Suhrke et S. Aguayo (1989), *Escape from violence: conflict and the refugee crisis in the developing world*. New York: Oxford University Press.

Sites Internet

Buagbe, I.A. (1999), <http://ili2.literacy.upenn.edu/sltp/country/ghana.htm>.

CIA Factbook (1999), www.odci.gov/cia/publications/factbook.

Ghana homepage (1999), <http://www.ghanaweb.com>.

OCDE (1999), <http://www.oecd.org/std/gdpperca.htm>.

Senegal homepage (1999), <http://www.republicofsenegal.com/area&pop.htm>.

10. APPENDICES

10.1 Description et mise en œuvre des plans de sondage nationaux

10.1.1 Introduction

Le principal objectif du projet EMI est d'étudier les déterminants de la migration internationale dans un certain nombre de pays. Au vu des coûts engendrés par des enquêtes complètes représentatives au niveau national, l'étude s'est souvent limitée à quelques régions particulières des pays concernés.

Pour échantillonner les ménages et les individus avec ou sans expérience de la migration internationale, il faut disposer d'un *cadre de sondage* contenant les éléments présentant un intérêt pour l'étude. En l'occurrence, pour une analyse des processus sous-jacents de la migration internationale, le cadre de sondage doit inclure les ménages, dont au moins un membre possède une expérience de la migration internationale. Les éléments constitutifs du cadre de sondage sont appelés ci-après 'éléments de la population'. Les éléments de la population sélectionnés par les procédures d'échantillonnage et constituant l'échantillon sont appelés 'éléments de l'échantillon'.

Lorsqu'un cadre de sondage approprié est disponible, les procédures d'échantillonnage peuvent exiger la sélection d'éléments en plusieurs étapes ou phases, par exemple: (1) la stratification d'éléments en groupes relativement homogènes sur la base de certaines caractéristiques, telles que la situation géographique ou le statut migratoire du ménage; (2) l'échantillonnage d'éléments en plusieurs phases, comme la sélection de zones géographiques ou administratives plus petites à l'intérieur des grandes régions, puis la sélection d'éléments à l'intérieur de ces zones plus restreintes.

Selon la nature de l'étude, les procédures d'échantillonnage peuvent être conçues de sorte que tous les éléments de l'échantillon tirés à partir du cadre de sondage aient la même chance d'être sélectionnés, ce qui donne un échantillon autopondéré. Inversement, les procédures d'échantillonnage peuvent être organisées de sorte qu'un nombre suffisant de membres d'un groupe présentant un intérêt particulier soit inclus dans l'échantillon en donnant à ses membres beaucoup plus de chances d'être sélectionnés. Ce deuxième type d'échantillonnage, dit 'disproportionné', est souvent utilisé dans l'analyse des caractéristiques d'éléments rares de cette population. Ces éléments sont suréchantillonnés et l'objectif est d'obtenir un nombre suffisant de cas dans l'échantillon pour une analyse pertinente du point de vue statistique.

Il y a différentes manières de procéder à l'échantillonnage des éléments rares, tels que les ménages avec une expérience migratoire. L'approche 'modèle' adoptée dans les Enquêtes sur les Migrations Internationales (EMI) a été d'identifier, en utilisant les informateurs clés et des différentes sources de données (par exemple les données du recensement), des régions d'un pays où existerait une concentration des migrants internationaux; puis classer les unités géographiques en fonction de la fréquence des ménages ayant l'expérience de migration internationale et stratifier ces unités selon l'importance des fréquences; par la suite, échantillonner des unités géographiques de chaque strate, en donnant des probabilités de sélection plus grandes aux unités ayant une plus forte densité de migrants; puis de passer au crible tous les ménages à l'intérieur de l'échantillon des unités géographiques afin de déterminer leur statut migratoire et stratifier les ménages en fonction de leur statut migratoire (par exemple: migrant récent, migrant non récent, non-migrant); enfin, de suréchantillonner des ménages présentant un intérêt particulier pour l'étude en attribuant une partie de la taille totale de l'échantillon disproportionnellement plus large à la strate de ménages migrants récents (voir Bilborrow *et al.*, 1997).

Comme présenté plus bas, les pays participant à l'étude ont adapté ce modèle afin de répondre aux contraintes posées par la disponibilité de l'information adéquate pour le plan de sondage et aux contraintes relatives au budget de recherche et à la gestion des problèmes logistique.

Dans l'analyse de données obtenues sur la base d'éléments sur-représentés, la probabilité de sélection disproportionnellement élevée doit être compensée par des 'pondérations d'échantillonnage'. La valeur d'une pondération calculée pour un élément particulier est inversement proportionnelle à sa probabilité de sélection. Toute analyse d'informations résultant d'éléments échantillonnés avec des probabilités de sélection inégales doit tenir compte de ces pondérations. Dans l'analyse pondérée, l'importance relative des informations résultant d'éléments sur- ou sous-échantillonnés est ramenée à l'importance relative de ceux-ci dans la population dont les éléments sont tirés. Les pondérations peuvent être standardisées pour que leur somme soit égale au nombre total d'éléments dans l'échantillon. La valeur moyenne de ces pondérations standardisées est égale à un. Les éléments sur-échantillonnés auront donc généralement des points inférieurs à un et les éléments sous-échantillonnés, des points supérieurs à un. Par exemple, la pondération finale de 0,50 attribuée à un ménage signifie que toutes les informations collectées auprès de ce ménage sont comptabilisées 0,50 fois dans l'analyse statistique pondérée.

Les valeurs effectives que prennent les pondérations peuvent être calculées à partir des données collectées sur la population d'où l'échantillon a été tiré (l'univers de l'échantillonnage). De façon générale, la pondération d'échantillonnage se définit comme le ratio de la probabilité de sélection 'what-if' ou PPES et de la probabilité de sélection réelle:

$$\frac{P(x)^{PPES}}{P(x)^{réelle}}$$

où $P(x)^{réelle}$ représente la probabilité de sélection réelle d'un ménage et celui de toutes les unités de sondage hiérarchiquement supérieures sous lesquelles les ménages sont subsumés (par exemple district de recensement, circonscription, région). Les valeurs que prennent les probabilités de sélection dépendent de la façon dont l'échantillon cible est alloué à la strate, de la fraction d'unités de sondage primaire (USP) sélectionnées à l'intérieur de la strate et de la fraction de ménages sélectionnés à l'intérieur des USP. $P(x)^{PPES}$ est la probabilité de sélection 'What-if' ou probabilité de sélection PPES (*Probability Proportional to Estimated Size*, probabilité proportionnelle à la taille estimée) d'un ménage et d'unités de sondage hiérarchiquement supérieures sous lesquelles le ménage est subsumé. Les valeurs de probabilité de sélection PPES sont calculées à partir des estimations de la taille de la population des régions, de districts, districts de recensement et de strate. Dans le cas d'un plan de sondage PPES autopondéré à phases multiples, la série de probabilités de sélection associées à ces phases multiples se traduira pour les ménages par une probabilité de sélection globale ou finale identique¹⁹.

¹⁹ Par exemple, un plan de sondage stratifié à phases multiples peut produire une série des pondérations spécifiques aux régions, aux districts de recensement et aux catégories migratoires des ménages. Ces pondérations sont calculées grâce à la formule de pondération susmentionnée. En multipliant une combinaison particulière de telles pondérations, la pondération du plan de sondage d'ensemble pour des ménages est calculée. De plus, une pondération pour les non-réponses est intégrée dans la multiplication susmentionnée des pondérations afin de tenir compte des non-réponses qui diffèrent au travers des catégories de statut migratoire, des districts de recensement et des régions.

10.1.2 Pays d'origine

En *Turquie*, l'échantillon cible a été fixé à 1.800 ménages devant être répartis équitablement entre les quatre régions encore à définir, de sorte que 450 ménages devaient être interviewés dans chaque région. Contrairement à de nombreux pays, la Turquie dispose de données sur l'expérience des ménages en matière de migration internationale et sur le développement économique au niveau de la circonscription. En effet, dans le recensement de 1990, il avait été demandé à chaque ménage si l'un des membres se trouvait dans un autre pays le jour du recensement. En outre, une enquête socio-économique réalisée récemment au niveau national a facilité la classification et la hiérarchisation des 850 circonscriptions en fonction de leur niveau de développement économique. Quatre régions ayant des caractéristiques économiques et migratoires distinctes ont ainsi été constituées en sélectionnant, par un choix raisonné, un certain nombre de circonscriptions, non limitrophes, pour former une région particulière. Les régions se situent au sud, est et sud-ouest d'Ankara et dans le sud-est de la Turquie. Suffisamment détaillées, ces informations préalables ont permis l'ajout d'un critère (urbain/rural) au plan de sondage. Chaque circonscription a été divisée en une sous-circonscription urbaine et une sous-circonscription rurale. A l'intérieur de chaque région, toutes les sous-circonscriptions ont été classées en fonction de l'intensité de la migration, exprimée par la valeur P, c'est-à-dire la part des ménages de la sous-circonscription comprenant au moins un migrant international. Deux strates ont été constituées sur la base de ces valeurs P: une strate de sous-circonscriptions à valeur P élevée et une strate de sous-circonscriptions à valeur P faible.

La sélection de sous-circonscriptions à partir de ces deux strates s'est déroulée de la façon suivante: premièrement, sur la base des informations sur la charge de travail d'un enquêteur, tirées de l'enquête pilote, et sur la durée prévue de l'enquête principale, le nombre de ménages qu'une équipe d'enquêteurs devrait pouvoir interviewer par jour a été estimé à 12. Ainsi, $450/12=37,5$ (arrondi à 37) lots de ménages devaient être interviewés dans chaque région. Ces 37 lots de 12 ménages ont ensuite été répartis entre les sous-circonscriptions des deux strates en fonction de la valeur P, conformément à la méthode de sélection systématique²⁰. Cette méthode garantit l'allocation d'un plus grand nombre de lots aux sous-circonscriptions à valeur P élevée qu'à celles à valeur P faible. En fin de compte, certaines sous-circonscriptions n'ont obtenu aucun lot alors que d'autres en ont reçu un ou plusieurs. Les procédures d'échantillonnage présentent des différences dans les sous-circonscriptions urbaines et rurales, mais l'approche générale consiste à échantillonner et à interviewer un maximum de 10 'ménages migrants récents' et au moins 2 'autres types de ménages' dans chaque lot de 100 ménages passés au screening et catégorisés. Troisièmement, le screening, l'échantillonnage et l'interview ont été combinés dans les sous-circonscriptions sélectionnées. Le screening a été effectué dans des lots de 100 ménages. Le nombre de lots de 100 ménages à passer au screening dans une sous-circonscription particulière correspond au nombre de lots de 12 ménages alloués à une sous-circonscription sélectionnée. Les questions posées à chaque ménage au cours du screening permettent au minimum d'attribuer au ménage le statut 'ménage migrant récent' ou 'autre type de ménage'.

Finalement, quelque 12.838 ménages ont été passés au screening et catégorisés et sur les 1.773 ménages effectivement échantillonnés, 1.564 ont été interviewés avec succès (dont 656 ménages migrants récents, 173 ménages migrants non récents et 735 ménages non-migrants). L'enquête turque a été la première à être menée: les travaux sur le terrain ont été effectués de juillet à septembre 1996. Les résultats sont considérés comme représentatifs pour la population des quatre régions.

²⁰ Echantillonnage de chaque N^{ème} élément.

En *Egypte*, en 1995, le CAPMAS a utilisé les projections des informations du recensement de 1986 pour constituer un 'échantillon maître' autopondéré, représentatif au niveau national, pour l'année 1996. Cet échantillon maître a servi à créer un cadre de sondage pour l'enquête *screening* des migrants internationaux. Les résultats du *screening* devaient, par la suite, déterminer le cadre de sondage de l'enquête sur les migrations internationales.

A l'exception de cinq zones frontalières, tous les 'gouvernorats' de l'*Egypte*, y compris le Caire et Alexandrie, ont été regroupés en quatre régions caractérisées par des différents niveaux de développement économique et des différentes expériences de migration internationale. Ainsi, un échantillon maître à phases multiples, stratifié, autopondéré constitué de 'zones' a été conçu: 71 milles ménages ont été échantillonnés à l'intérieur de 21 'gouvernorats' (40.520 ménages urbains et 30.480 ménages ruraux). Une zone urbaine comprend environ deux mille ménages et une zone rurale, mille. Une zone est une unité géographique composée de 'segments'. Un segment urbain compte 200 ménages et un segment rural, 100. Au travers des régions et des 'gouvernorats', toutes les zones ont été attribuées soit à une strate rurale, soit à une strate urbaine. L'échantillonnage indépendant des zones (les unités de sondage primaires, USP) a eu lieu dans les deux strates, en utilisant la méthode de tirage systématique. Des segments (les unités de sondage secondaires, USS) ont été tirés de façon aléatoire à l'intérieur des zones sélectionnées et finalement, des ménages ont été échantillonnés de façon aléatoire, à l'intérieur des segments sélectionnés. Les procédures d'échantillonnage utilisées ont garanti à tous les ménages la même chance d'être sélectionnés, si bien que le plan de sondage maître est autopondéré.

Le pas suivant a été d'estimer le nombre de ménages qui seront nécessaires à échantillonner et passer au crible (*screening*) à partir de l'échantillon maître de 71 mille ménages, afin d'assurer qu'un nombre prédéterminé (effectif cible) d'interviews de ménages migrants récents seront effectuées. La taille totale de l'échantillon cible a été prédéterminée à 1.600 ménages, composées de 600 ménages migrants récents actuels, 400 ménages migrants récents de retour et 600 ménages non récents ou non-migrants. Ce nombre a été augmenté afin de compenser un taux de non-réponse, prévu à 25 pour cent²¹. A partir des informations fournies par les études précédentes, il a été estimé qu'environ dix pour cent de ménages, dans les quatre régions, seront les ménages migrants récents. Ainsi, il a été décidé de sous-échantillonner et passer au crible (*screening*) environ 30 mille ménages de l'échantillon maître pour garantir la présence d'environ trois mille ménages migrants récents dans le sous-échantillon. Ce nombre a été considéré suffisant pour l'échantillonnage de mille ménages migrants actuels récents et ménages migrants récents de retour.

Cette approche de sélection de l'échantillon maître et de l'enquête *screening* a garanti la représentation, dans l'échantillon des zones et des segments, de la moitié des 'gouvernorats' *Egyptiens*, y compris le Caire et Alexandrie et des quatre régions. Les 30 mille ménages ont été passés au crible (*screening*) pour déterminer leur situation au regard de la migration et ont été regroupés, à l'intérieur de chaque région, en trois strates de statut migratoire (ménage migrant récent actuel, ménage migrant récent de retour et ménage non-migrant ou non récent). L'échantillon total a été distribué aux quatre régions de manière à peu près égale et entre les trois strates de statut migratoire de manière à garantir que l'échantillon contient le nombre prédéterminé (effectif cible) de ménages de chaque catégorie du statut migratoire. Finalement, dans chaque région et dans chaque strate de statut migratoire, la méthode de sélection systématique a été utilisée pour échantillonner des ménages.

²¹ Pour les besoins d'une étude de cas, un nombre supplémentaire de 100 ménages a été sélectionné, par un choix raisonné, dans une région particulière afin d'étudier la migration internationale vers l'Italie.

Pour conclure sur l'Égypte, l'échantillonnage, le screening et la stratification de 30 mille ménages à partir d'un échantillon maître national de zones et de segments contenant 71 milles ménages, ont abouti à la sélection de 2.588 ménages dans quatre régions et dans trois strates de 'statut migratoire'. Au total 1.943 ménages ont été contactés et interviewés avec succès, dont 604 ménages migrants récents actuels, 546 ménages migrants récents de retour et 793 ménages non-migrants ou migrants non récents. Les travaux sur le terrain ont eu lieu durant la période avril-juin 1997.

Au Maroc, les régions traditionnelles d'émigration sont le massif du Rif et la plaine du Sous, et plus récemment, les régions du Maroc central, du Moyen-Atlas et du Djebel. Il n'existe pas de cadres de sondage appropriés au Maroc, mais à l'aide d'informations tirées d'études précédentes et de l'expertise en matière de migration, l'équipe marocaine a identifié 5 provinces (sur 49) pour lesquelles il est considéré que la migration internationale est, ou est devenue, importante. Outre les écarts de développement économique, ces cinq provinces présentent des différences en ce qui concerne les pays de destination des émigrants. Dans le nord, au bord de la Méditerranée, la province de Nador a été sélectionnée compte tenu de la forte migration traditionnelle en particulier vers les Pays-Bas et l'Allemagne. Dans le sud, au bord de l'océan Atlantique et au sud d'Agadir, la province de Tiznit a été retenue car elle constitue depuis longtemps le principal foyer d'émigration des Marocains vers la France. Plus récemment, la migration internationale a pris aussi de l'importance dans les provinces de Settat (près de la côte atlantique et de Casablanca), de Khenifra (dans la région montagneuse et sèche du centre méridional) et de Larache nord de la côte atlantique, sud de Tanger). Le plan de sondage décrit ci-après permet de produire des données représentatives au niveau des provinces.

On estime à partir des données secondaires qu'environ 3,5 pour cent des ménages urbains et 2,5 pour cent des ménages ruraux comportent au moins un membre ayant une expérience de la migration internationale. Sur la base de ces informations, le nombre cible de ménages à échantillonner a été estimé à 1.130 dans les zones urbaines et à 1.110 dans les zones rurales, y compris une compensation de 5 à 10 pour cent pour les non-réponses. Un plan de sondage stratifié à phases multiples, avec une répartition disproportionnée au cours de la dernière phase d'échantillonnage, a été développé.

Les villes et les communes rurales de chaque des cinq provinces ont été groupées en une strate urbaine et une strate rurale. A l'intérieur de chaque strate, les unités ont été groupées en fonction de la province et en fonction de critères socio-économiques, de l'environnement et de l'expérience de migration internationale. Dans la strate urbaine, 11 des 47 villes ont été échantillonnées avec la probabilité de sélection proportionnelle à leur nombre estimé de ménages (estimations faite à partir des données du recensement de 1995). De même façon, 15 des 117 communes rurales ont été échantillonnées dans la strate rurale. La stratégie d'échantillonnage dans les deux strates était telle que dans chaque province deux villes et deux à quatre villages ont été sélectionnés. Une deuxième étape d'échantillonnage a été introduite en tirant de façon aléatoire des quartiers à l'intérieur des villes sélectionnées et des douars à l'intérieur des communes rurales. Au total, 23 quartiers et 26 douars ont été finalement sélectionnés pour le travail du terrain et 4.512 ménages ont été passés au crible (*screening*) pour déterminer leur statut de migration internationale. Après le screening, tous les ménages ont été classés en cinq catégories de ménages migrants: ménages migrants récents, ménages migrants actuels non récents, ménages migrants non récents de retour, ménages mixtes²² et ménages non-migrants. L'échantillon cible urbain et rural a été distribué au travers des strates en allouant un taux disproportionnellement élevé de l'échantillon cible à la strate des ménages migrants récents.

²² Un ménage mixte est un ménage comprenant différents types de migrants, tels que migrants récents/non récents, actuels/de retour.

Au Maroc, des critères de sélection supplémentaires ont été introduits pour déterminer le membre du ménage éligible pour l'interview. Ces critères ont été ajoutés en raison de la réticence particulièrement forte au Maroc face à certaines questions liées à la migration. Une partie des ménages échantillonnés a été interviewée de façon exhaustive, c'est-à-dire que tous les membres adultes du ménage ont été interviewés (comme c'était le cas dans les autres pays) mais la majorité ne l'a été que partiellement afin de réduire le temps des interviews. L'interview partielle signifie que le questionnaire individuel a été donné dans les ménages migrants, seulement aux migrants (et au Sénégal également au chef de ménage) et, dans les ménages non-migrants, uniquement à la personne de référence ou au chef de ménage. Pour les autres membres adultes de ces ménages, un nombre limité de questions (concernant le travail ou l'activité économique, le niveau d'instruction, la situation familiale, etc.) a été ajouté à la grille ménage. Finalement, 1.953 ménages ont été interviewés avec succès. Près de 50 pour cent sont des ménages migrants récents actuels (784) ou des ménages migrants récents de retour (169). Les travaux sur le terrain ont essentiellement été réalisés de mai à octobre 1997. Les résultats sont considérés comme représentatifs pour la population des cinq provinces.

Au *Sénégal*, un tiers des 8,5 millions d'habitants que compte le pays (1996) vit dans les régions de Dakar et de Diourbel, c'est-à-dire dans les zones d'observation de l'enquête sur les migrations internationales. Ces régions couvrent seulement 2,5 pour cent de la superficie totale du Sénégal. Au cours des 25 dernières années, la migration rurale-rurale et rurale-urbaine a augmenté à la suite des périodes de sécheresse et des mauvaises récoltes qui se sont répétées depuis les années 70. Au cours des dix dernières années en particulier, les flux migratoires vers d'autres pays africains et vers l'Europe (France, Espagne, Italie) se sont amplifiés et les régions de Dakar et de Diourbel sont devenues les principaux foyers de migration internationale. De ces deux régions, celle de Dakar est la plus développée économiquement. En 1993, environ 40 pour cent du déficit migratoire était dû à l'émigration vers d'autres pays africains et 60 pour cent à celle vers des pays non africains. Depuis les années 80, plusieurs études sur la migration réalisées au Sénégal et dans les pays voisins apportent un nouvel éclairage sur les flux migratoires, nationaux et régionaux²³, mais il n'existe pas encore de collecte systématique sur l'émigration en Europe.

Afin d'augmenter la probabilité d'obtenir un nombre suffisant de ménages migrants (récents) dans l'échantillon et d'assurer une gestion appropriée des travaux sur le terrain compte tenu des contraintes budgétaires, le champ réel de l'étude a été limité à un petit nombre d'unités géographiques restreintes dans les deux régions. Dans la région de Dakar et dans les départements de Dakar et de Pikine, cinq communes ont été sélectionnées pour l'étude. Dans la région de Diourbel, huit unités géographiques spécifiques (villages) de l'agglomération de Touba ont été retenues. Au Sénégal, le concept de région doit être compris comme un ensemble de zones administratives de degré inférieur, sélectionnées par un choix raisonné à l'intérieur de la région de Dakar et dans l'agglomération de Touba. C'est à ce niveau que les résultats de l'enquête sont représentatifs.

Il n'existe pas de cadres de sondage appropriés pour l'étude des ménages ayant une expérience récente de la migration internationale. On a choisi la liste des districts résultant du recensement de 1988, pour établir un cadre de sondage aux fins de l'étude sur les migrations internationales. Ces districts de recensement (DR) étaient alors des zones géographiques relativement petites à l'intérieur de zones administratives existantes, définies en tant que zones d'intervention pour les équipes d'enquêteurs. En 1988, un district de recensement comptait environ mille personnes. La situation a beaucoup changé depuis lors

²³ Enquête sur les migrations dans la vallée du fleuve Sénégal (OCDE/USED), 1982, sur les flux migratoires vers la France à partir de la Mauritanie, du Mali et du Sénégal (voir par exemple Condé *et al.*, 1986); et: Enquête, migration et urbanisation au Sénégal (EMUS), 1992, dans sept pays d'Afrique occidentale (Direction de la Prévision et de la Statistique, 1998).

et la population de nombreux districts a augmenté de façon considérable. Les districts ont été identifiés grâce aux principaux informateurs locaux et subdivisés en une nouvelle série de districts de recensement de dimension gérable pour l'interview. Cette série révisée a été développée en vue de représenter les 'communes' susmentionnées de Dakar/Pikine et les 'villages' de l'agglomération de Touba.

On ne disposait cependant d'aucune information sur le nombre de ménages ayant une expérience récente de la migration internationale dans les districts de recensement. Pour y remédier, un questionnaire a été envoyé aux principaux informateurs travaillant au niveau administratif du 'quartier' à l'intérieur de 'communes' et de 'villages' dans les deux zones d'études. Les réponses ont permis de déterminer le nombre de ménages migrants récents et de caractériser le district de recensement comme 'migrant' ou 'non-migrant'. Deux strates ont ensuite été établies dans chacune des deux régions: (1) une strate de districts migrants et (2) une strate de districts non-migrants. Finalement, les deux strates de la zone d'étude de Dakar/Pikine comptaient 149 districts migrants et 319 non-migrants. Les deux strates de la région de Touba comportaient 84 districts migrants et 618 non-migrants.

Un plan de sondage stratifié, à deux phases, a été développé, dans lequel l'échantillon cible de 1.971 ménages a été réparti entre les deux zones d'observation Dakar/Pikine (1,8 millions d'habitants) et Touba (266 milles habitants). A l'intérieur de chaque zone, la répartition entre les deux strates a consisté à échantillonner 80 pour cent des ménages dans la strate de districts migrants et 20 pour cent dans celle de districts non-migrants. Compte tenu de cette stratégie, les ménages de l'agglomération beaucoup moins peuplée de Touba étaient sur-échantillonnés, de même que ceux de la strate des districts migrants. La relative sur-représentation des enquêtés de Touba dans l'étude s'explique par le fait que cette agglomération soit devenue récemment une plaque tournante de l'émigration et de l'immigration internationale.

Pour résumer, un certain nombre de districts de recensement a été échantillonné dans chacune des quatre strates des zones d'étude de Dakar et de Touba. En conséquence, chaque district échantillonné a subi un screening permettant de déterminer le statut migratoire de tous les ménages. Enfin, un nombre fixe de ménages d'un type particulier (récents, non récents et non-migrants) a été échantillonné dans chaque district passé au screening. Dans la pratique, il a fallu néanmoins décider *a priori* du nombre fixe de types de ménages à échantillonner avant de sélectionner les districts de recensement dans la strate. Ces effectifs ont été déterminés sur la base des informations existantes et en tenant compte de certaines conditions spécifiques. L'enquête sur la démographie et la santé (1993) a révélé que les districts de recensement de Dakar et de Touba comprenaient, en moyenne, environ 170 ménages. Il ressort d'études précédentes sur la migration que l'on peut s'attendre à trouver dans ces districts *au moins* dix pour cent de ménages migrants. Pour garantir la présence d'un nombre suffisant de ménages migrants (récents) dans chaque district, les restrictions suivantes ont été introduites pour le plan de sondage: (1) le nombre de migrants à interviewer dans un district échantillonné doit être environ 2 fois supérieur à celui des non-migrants; (2) le nombre de ménages migrants récents à échantillonner dans un district doit être environ égal à la somme du nombre de ménages non-migrants et migrants non récents à échantillonner et (3) le nombre de ménages à échantillonner dans un district doit être augmenté d'environ dix pour cent pour compenser les non-réponses.

Sur la base des informations et des conditions ci-dessus, il a été possible de déterminer le nombre total de ménages à échantillonner dans un district de recensement, ainsi que la répartition souhaitée des ménages de type différent. On peut s'attendre au départ à au moins 17 ménages migrants (10 pour cent de 170) par district et ce nombre a été choisi comme nombre minimum de ménages migrants à interviewer par district. Ce seuil a été rehaussé à 18 pour compenser les non-réponses. En outre, $18/2=9$ ménages non-migrants devaient être inclus dans le nombre total de ménages à échantillonner par DR. Le nombre total de ménages à échantillonner dans un district est donc $18+9=27$. Environ la moitié du total devait être alloué plus particulièrement à l'échantillonnage de ménages migrants

récents. Ainsi, dans chaque district de recensement échantillonné, le nombre cible de ménages à interviewer était de 27 ménages, soit 13 ménages migrants récents (27/2), 5 ménages migrants non récents (18-13) et 9 ménages non-migrants (18/2). Ensuite, on a pu calculer le nombre total de DR à échantillonner $1971/27=73$. Il a été décidé que 35 DR seront échantillonnés dans la zone d'étude de Dakar/Pikine tirés à partir d'une liste de 568 DR (149 DR 'migrants et 85 DR 'non-migrants'), alors que 38 DR seront échantillonnés à l'agglomération de Touba de la liste de 154 DR (dont 69 DR 'migrants' et 85 'non-migrants'). Egalement, il a été décidé que dans chaque zone d'étude environ 80 pour cent des DR échantillonnés seraient tirés de la strate des DR 'migrants'. Enfin, dans chacune des 4 strates, le nombre de districts alloués a été échantillonné et passé au screening et le lot susmentionné de 27 ménages a été échantillonné et interviewé dans chaque district de recensement sélectionné.

Finalement, 13.290 ménages ont subi un screening dans les 73 DR échantillonnés. Sur le total de 1.971 ménages échantillonnés et contactés à l'intérieur de ces districts, 1.742 ont été interviewés avec succès, dont 37 pour cent de ménages migrants récents, 30 pour cent de ménages migrants non récents et 33 pour cent de ménages non-migrants. Les travaux sur le terrain ont été effectués de novembre 1997 à février 1998. Les résultats de l'enquête sont considérés comme représentatifs pour la population dans les deux régions.

Au *Ghana*, où la population est estimée à environ 13 millions d'habitants, l'étude sur les migrations internationales a été réalisée dans 17 circonscriptions des 4 régions administratives Brong Ahafo, Ashanti, Eastern et Greater Accra, situées dans une ceinture reliant l'ouest et le sud du lac Volta à la côte du golfe de Guinée. Ces régions qui comptent environ 6,4 millions habitants sont considérées comme les principaux foyers d'émigration vers l'Europe. Comparée aux régions de Brong Ahafo et Eastern, celle de Greater Accra et d'Ashanti sont connues pour leur tradition migratoire solidement ancrée, à la fois au niveau national et international. On estime par exemple à plus de 40 pour cent le nombre d'habitants de Greater Accra nés en dehors de cette région.

Le registre électoral de 1996 a été utilisé comme cadre de sondage. Les électeurs sont enregistrés par circonscription (électorale). Chacune des régions est découpée en 22 à 33 circonscriptions. Chaque circonscription est divisée en zones électorales regroupant de 2,5 à 5 milles personnes de plus de 18 ans. Compte tenu de l'étendue de ces régions administratives, il a été décidé de choisir, comme terrain d'étude, un certain nombre de zones électorales dans chacune des régions. Ainsi, dans le cas du Ghana, le concept de région est défini comme un groupe de zones électorales non adjacentes et sélectionnées par un choix raisonné.

Dans chacune des régions les zones électorales ont été sélectionnées par un choix raisonné en deux étapes. Premièrement, trois strates ont été constituées dans chaque région pour grouper toutes les circonscriptions et toutes les zones électorales: (1) les circonscriptions de la capitale régionale, (2) les circonscriptions de toutes les autres zones urbaines et (3) les circonscriptions de toutes les zones rurales. Une circonscription a été choisie par un choix raisonné dans les deux premières strates (capitale et zones urbaines). Une ou deux circonscriptions ont été choisies dans la troisième strate (zones rurales); le choix étant basé sur les informations obtenues auprès des chefs et des membres de l'assemblée du district. Deuxièmement, une zone électorale a été choisie par un choix raisonné au sein de chacune des circonscriptions sélectionnées, constituant le cadre d'échantillonnage de 17 zones électorales des 4 régions à partir duquel les ménages ont été échantillonnés.

Une enquête par screening a été réalisée dans chacune des zones électorales sélectionnées pour déterminer le statut migratoire des ménages. Ensuite, les ménages ont été groupés en strates en fonction de leur statut de migration internationale: ménages migrants récents actuels, ménages migrants récents de retour et ménages non-migrants ou migrants non récents. La taille de l'échantillon cible a été établie à 1.980 ménages en y incluant 10 pour cent de compensation pour les non-réponses anticipées. L'échantillon a été subdivisé en part égales et alloué à chacune des quatre régions administratives. Au sein de chaque région le lot de 495 ménages a été alloué aux zones électorales en respectant les conditions suivantes: (1) au niveau régional, la moitié des 495 ménages doit être attribuée à la strate de ménages migrants récents actuels et récents de retour, l'autre moitié doit être allouée à la strate des ménages non-migrants ou des ménages migrants non récents; (2) au niveau des zones électorales, l'attribution de l'échantillon à la sous-strate de ménages migrants récents dépend de l'appartenance de la zone électorale à la circonscription de la strate un, deux ou trois.

En conséquence, dans les 17 zones électorales, 21.475 ménages ont été passés au screening et classés dans les strates en fonction de leur statut de migration internationale. Il est estimé, sur la base des résultats de cette enquête par screening, que la population de référence pour laquelle les résultats sont représentatifs s'élève à approximativement 75 milles individus. L'ensemble de 1.980 ménages de l'échantillon a été alloué aux régions, aux zones électorales et aux strates de statuts migratoires au sein de ces zones électorales. Finalement, 1.576 ménages ont été interviewés avec succès, dont 457 ménages migrants récents actuels, 253 ménages migrants récents de retour et 866 ménages non-migrants ou non récents. Les travaux sur le terrain ont été réalisés durant l'été 1997 (août-septembre). Les résultats de l'enquête sont représentatifs pour la population des quatre groupes de zones électorales, c'est à dire, des quatre régions.

10.1.3 Pays d'accueil

En *Espagne*, les immigrants marocains et sénégalais ont constitué les unités d'observation de l'enquête, mais leur nombre est restreint. Le recensement de 1991, cadre de sondage du plan espagnol, a dénombré 1.202 immigrants sénégalais et 35.318 immigrants marocains parmi les 40 millions d'habitants en Espagne. Les immigrants étaient alors répartis dans 25 à 30 provinces sur les 52 que compte l'Espagne. On peut noter que 32 pour cent des immigrants marocains ont été recensés dans les provinces de Melilla et de Ceuta, situées en Afrique du nord, à la frontière du Maroc et du détroit de Gibraltar. La part des immigrants marocains dans la population totale de ces deux provinces qui représente moins de 0,5 pour cent de la population espagnole est respectivement de 4 et de 25 pour cent; 42 pour cent des immigrants marocains résident dans les provinces de Gérone, Malaga et Barcelone. Les Sénégalais sont mieux répartis sur l'ensemble du pays, mais 55 pour cent se concentre dans cinq provinces: Las Palmas, Barcelone, Valence, Gérone et Alicante.

L'approche initiale a consisté à développer un échantillon représentatif au niveau national, à deux phases et stratifié. L'objectif était d'échantillonner 600 ménages pour chacun des deux groupes d'immigrants. Ce chiffre comprend une compensation de 20 pour cent pour les non-réponses. Des plans de sondage et des procédures identiques ont été appliqués séparément pour chaque groupe d'immigrants. Il a été décidé de prendre les districts de recensement comme unité de sondage primaire (USP). Le territoire espagnol est subdivisé en 31.881 districts de recensement, mais les immigrants marocains et sénégalais n'ont été enregistrés respectivement que dans 5.342 et 359 districts. L'objectif du plan de sondage était d'échantillonner les Marocains dans 107 districts situés dans 25 provinces, et les Sénégalais dans 174 districts appartenant à 30 provinces. La même stratégie d'échantillonnage a été retenue pour chaque groupe d'immigrés. Premièrement, les districts de recensement ont été stratifiés conformément au pourcentage d'immigrants d'un groupe particulier. Plus précisément, le pourcentage est défini comme le nombre d'immigrants d'un

groupe particulier (par exemple Marocains) dans le district en pourcentage du nombre total d'immigrants de ce groupe en Espagne. Il est apparu que la stratification la plus pertinente était de regrouper les districts comportant des immigrants marocains en cinq strates et ceux comportant des Sénégalais en quatre. Ainsi, les strates diffèrent en ce qui concerne le nombre de districts de recensement, dans le sens où la strate à forte densité contient moins de districts de recensement que les strates à faible densité. Deuxièmement, le total de l'échantillon cible de ménages a été réparti uniformément sur les strates pour que, relativement au nombre de districts de recensements dans la strate, davantage de ménages soient échantillonnés parmi les strates à forte densité. Troisièmement, il a été décidé *a priori* d'échantillonner plus de ménages des districts de recensement dans les strates à forte densité. Par exemple, pour les immigrés sénégalais, un nombre total de respectivement 3, 6, 9, et 12 ménages devait être sélectionnés dans les districts à échantillonner dans chacune des quatre strates. Quatrièmement, à partir de la répartition uniforme de l'échantillon cible total sur les strates, mentionnée plus haut, et à partir du nombre de ménages à échantillonner ayant été fixé pour les districts de recensement des différentes strates, le nombre de districts à échantillonner a été calculé et des districts de chaque strate ont été échantillonnés à l'aide de la méthode de sélection systématique. Cinquièmement, tous les ménages des districts sélectionnés ont été passés au screening pour déterminer s'ils étaient marocains ou sénégalais. En fait, un double screening a été effectué en vue d'identifier (1) les habitations où résident des immigrants; (2) les habitations où résident des ménages comptant un principal acteur de migration (PAM). Après le screening, le nombre prédéterminé de ménages (PAM) a été échantillonné à partir des districts de recensement par méthode systématique. Ainsi, le plan de sondage a entraîné l'attribution disproportionnée de l'échantillon total à la strate à forte densité, et le suréchantillonnage des ménages des districts de recensement sélectionnés dans les strates à forte densité.

Il est apparu après le tirage de l'échantillon que les districts de recensement étaient trop difficiles à gérer compte tenu, d'une part, de leur extension géographique et, d'autre part, des contraintes budgétaires et du temps imparti à la réalisation des travaux sur le terrain. Deux modifications introduites après la sélection de l'échantillon, en ont distordu la nature aléatoire: (1) réduction du nombre de ménages à échantillonner et à interviewer dans les districts de la strate à faible densité d'immigrants et augmentation du nombre de ménages à échantillonner et à interviewer dans les districts de la strate à forte densité d'immigrants et (2) remplacement délibéré de districts déjà échantillonnés par des districts plus facilement gérables du point de vue logistique. Ces modifications ont permis de réduire de quelque 15 pour cent le nombre de districts à interviewer. Cette 'concentration géographique' de l'échantillon est particulièrement importante pour l'analyse des données des enquêtes marocains étant donné que des districts de l'échantillon initial, situés dans les provinces de Ceuta et Melilla, en Afrique du nord, ont été remplacés par des districts situés dans la province de Malaga. En conséquence, environ 42 pour cent des informations du questionnaire destiné aux Marocains sont données par des Marocains résidant dans la province de Malaga.

Malgré les modifications apportées, l'équipe espagnole a été confrontée à un autre problème. Le screening a permis de constater qu'un grand nombre de districts échantillonnés ne contenait pas le nombre escompté d'immigrants marocains et/ou sénégalais. Cela s'explique probablement par un déménagement de ces immigrants entre le recensement de 1991 et le lancement de l'enquête en 1997. Pour remédier à cette situation et garantir que les travaux sur le terrain aboutiraient à un nombre suffisant d'interviews pour l'analyse, les enquêteurs ont été invités à rechercher des immigrants supplémentaires. Ils ont demandé à cet effet aux ménages échantillonnés s'ils connaissaient d'autres ménages immigrants vivant à proximité ou dans des districts de recensement voisins. Dans l'affirmative, ces ménages 'non prévus dans l'échantillon' ont été recherchés et interviewés. C'est ce que l'on appelle l'approche 'boule de neige'.

Les travaux sur le terrain ont été effectués de juillet à novembre 1997. Pour faciliter la gestion des travaux sur le terrain, les districts de recensement sélectionnés ont été regroupés en cinq régions d'intervention: Madrid, Catalogne, Levant, Andalousie et Canaries. En fin de compte, 1.113 ménages ont été interviewés avec succès, ce qui a permis d'obtenir des informations détaillées concernant 596 enquêtés marocains et 507 enquêtés sénégalais. Du fait de la façon dont l'échantillon a été obtenu, les résultats de l'enquête ne sont pas représentatifs des deux groupes d'immigrants au niveau national. En même temps, il est difficile de faire des déclarations sur la population pour laquelle l'enquête est représentative car une partie de données est collectée parmi des ménages non compris dans l'échantillon. Plus précisément, trois des quatre interviews effectuées avec les enquêtés marocains ont eu lieu avec les Marocains résidant dans seulement trois des 52 provinces espagnoles (à savoir, Malaga 42 pour cent, Gérone 19 pour cent, Barcelone 13 pour cent). Presque la moitié des informations collectées après des enquêtés sénégalais proviennent des Sénégalais qui ont été interviewés dans les provinces de Barcelone (16 pour cent), de Las Palmas (15 pour cent) et de Valence (14 pour cent).

En *Italie*, l'objectif était d'observer les immigrants égyptiens et ghanéens au moyen d'une enquête ciblée sur 800 ménages par groupe d'immigrants. L'immigration est un phénomène assez récent en Italie, en particulier celle en provenance des pays du tiers monde. Les Egyptiens et Ghanéens occupent la dixième et la quatorzième positions (parmi les groupes d'immigrants en provenance des pays en développement et d'Europe de l'Est). En 1997, on recensait officiellement 23.500 Egyptiens et 15.600 Ghanéens (résidents légaux). Comme dans le cas de l'Espagne, les représentants de la population d'étude sont des éléments rares dans cette population totale de presque 60 millions d'habitants et qui plus est, il semble que de nombreux immigrants ne soient pas enregistrés. En 1998, le ministre de l'intérieur a estimé le nombre de sans-papiers à 18-27 pour cent de la population immigrante totale (Ministero dell'Interno, 1998). En l'absence d'un cadre de sondage approprié et compte tenu de l'objectif de produire des résultats d'enquêtes représentatifs au niveau national pour la population immigrante égyptienne et ghanéenne, les méthodes d'échantillonnage traditionnelles n'ont pas été considérées comme appropriées. On a donc opté pour une autre méthode (Blangiardo, 1993), appelée '*la méthode de sondage points d'agrégation*' (Centre Sampling Method) et présentant les principales caractéristiques suivantes: (1) échantillonnage des points d'agrégation, c'est-à-dire les lieux de rencontre populaires chez les immigrants d'un pays particulier; (2) détermination *ex-post* plutôt qu'*ex-ante* des probabilités de sélection des enquêtés sur la base des réponses à un questionnaire spécifique; (3) inclusion à la fois d'immigrants légaux et illégaux dans l'échantillon. L'hypothèse sous-jacente de cette méthode est que tout immigrant, légal ou illégal, se rend dans au moins un lieu de rencontre principal, connu pour être fréquenté par des représentants du même groupe d'immigrants (voir ci-après).

La '*méthode de sondage points d'agrégation*' se déroule de la façon suivante: premièrement, sur la base des informations des principaux informateurs locaux, de diverses sources de données et d'informations résultant de l'enquête pilote, un certain nombre de zones géographiques italiennes ont été identifiées dans lesquelles, selon les experts, réside la plus majeure partie de la population immigrante égyptienne et une grande partie de la population immigrante ghanéenne. Les Egyptiens tendent à se concentrer dans les zones métropolitaines de Milan et de Rome et ne se déplacent pas beaucoup. En revanche, les immigrants Ghanéens sont plus mobiles et mieux répartis sur l'ensemble du territoire. Deux régions comprenant chacune quatre zones locales ont ainsi été définies: (1) le Centre-sud: quatre provinces incluant Rome, Latina, Naples et Caserte; (2) le Nord: quatre provinces comprenant Milan, Brescia, Bergame et Modène. Il est estimé qu'environ 77 pour cent d'immigrés égyptiens, légaux et clandestins, et 36 pour cent d'immigrés ghanéens résident dans ces deux régions. Deuxièmement, un screening a été effectué à l'intérieur des provinces des deux régions en vue d'identifier les lieux de rencontre principaux connus pour être fréquentés par les Egyptiens ou les Ghanéens. Ce screening a été confiée à des personnes ayant affaire avec ces groupes d'immigrants dans le cadre de leur travail (rémunéré ou bénévole) (par exemple Caritas). Des cadres de sondage contenant les

principaux lieux de rencontre, également appelés 'points d'agrégation' ont ainsi été établis. Il peut s'agir par exemple de mosquées ou lieux de culte, d'endroits récréatifs, de centres médicaux ou d'assistance, de centres d'appels téléphoniques, de squares publics, d'abris informels ou encore d'offices de registre de population. Troisièmement, dans chaque zone locale, (par exemple province de Milan) un nombre de points d'agrégation fixé par un choix raisonné est échantillonné de façon aléatoire, avec remplacement, parmi les points d'agrégation constituant le cadre de sondage et les enquêtés sont échantillonnés parmi les visiteurs des endroits sélectionnés. Les enquêteurs se rendent également au domicile des personnes interviewées lorsque le ménage comprend d'autres personnes éligibles pour l'interview.

Il faut préciser qu'au moment de l'interview, la probabilité *ex-ante* de sélection aléatoire d'un enquêté à un lieu de rencontre particulier ne peut être connue, car elle dépend de: (1) la fréquence des visites au centre d'agrégation de tous les membres du groupe (par exemple Egyptiens) et (2) du nombre d'autres points d'agrégation visités par l'enquêté. Pour pouvoir calculer *ex-post* les probabilités de sélection des enquêtés et établir les pondérations visant à corriger les écarts, plusieurs questions subsidiaires sont posées à tous les enquêtés, par exemple: 'parmi les points d'agrégation cités, quel autre endroit a été fréquenté?'. Les réponses aux questions subsidiaires permettent d'établir les profils de fréquentation des points d'agrégation servant au calcul des probabilités de sélection *ex-post* des enquêtés et des pondérations du plan de sondage au niveau local. D'autres pondérations ont été calculées en vue essentiellement de rééquilibrer les rapports Egyptiens/Ghanéens et hommes/femmes dans la population échantillonnée sur la base des statistiques officielles les plus fiables concernant les immigrants égyptiens et ghanéens en Italie. Il a été décidé d'appliquer ces pondérations supplémentaires car il ne serait pas réaliste de supposer *a priori* que les ratios existant dans la population se retrouvent dans les lieux de rencontre. Pour chaque enquêté, les pondérations des éléments sont combinées dans une pondération globale d'échantillonnage et sont utilisées dans les analyses pour s'assurer que les informations de l'étude obtenues à partir d'un nombre limité de enquêtés sont représentatives de l'ensemble de la population immigrante égyptienne et ghanéenne résidant dans les deux zones d'étude, le Centre-sud et le Nord. Finalement, en interviewant ces enquêtés, 1.605 ménages ont été contactés (756 ménages égyptiens et 849 ménages ghanéens) et 1.178 ont été interviewés avec succès (509 Egyptiens et 669 Ghanéens), durant la période mars-juin 1997. Ainsi, les résultats de l'enquête sont représentatifs de la population des immigrés égyptiens et ghanéens résidant dans les huit provinces des deux régions observées. Selon les statistiques officielles, 77 pour cent d'immigrés égyptiens et 36 pour cent d'immigrés ghanéens résident dans ces provinces.

10.2 Plan de base de données à des fins d'analyses comparatives

Toutes les bases de données nationales se caractérisent par une structure modulaire hiérarchisée à deux niveaux. Cette structure reflète la façon dont a été conçue la série spécifique de questionnaires ménages et de questionnaires individuels. En fait, le plan de la base de données et celui du questionnaire ont été développés en parallèle. Le premier niveau concerne les variables comprenant toutes les informations du questionnaire ménages et le second niveau, les variables contenant les informations du questionnaire individuel.

Un plan de programmes de saisie de données sur la base d'une structure hiérarchique à deux niveaux présente certains avantages:

- au cours de la saisie de données, les informations au niveau du ménage concernant le statut migratoire des membres, fournies par une personne de référence, peuvent être comparées aux informations données par les membres éligibles du ménage dans les questionnaires individuels (plausibilité et cohérence interne);
- au cours de la saisie de données, les valeurs introduites dans les variables d'identification des ménages peuvent être évaluées en vue d'éviter les doublons. Le programme de saisie a été conçu de manière à contrôler en permanence, durant l'introduction des données, la validité et la cohérence des valeurs indiquées dans ces variables d'identification, pour une intégrité optimale de la base de données. Les valeurs d'identification du ménage ne doivent être introduites qu'une seule fois pour une série complète de questionnaires se rapportant à un ménage;
- après la saisie, les données des questionnaires ménages et individuels sont gardées conjointement dans la base, en reliant les fichiers logiques contenant les données des ménages et des individus d'un ménage particulier au moyen de la combinaison unique de valeurs introduite dans les variables d'identification du ménage;
- après la saisie, il est possible de créer des sous-bases contenant les informations données par les individus et les ménages dans un seul et unique fichier logique. Par exemple, on peut constituer des sous-bases dans lesquelles l'unité d'observation est le ménage ou un membre (éligible) du ménage, ou encore le lieu de résidence d'une personne à un moment donné.

En résumé, les bases de données nationales ISSA sont des fichiers hiérarchiques à deux niveaux avec des cas variables suivant le nombre et la longueur des fichiers logiques.

Pour donner une idée plus précise du plan de la base de données, le Tableau 10.1 présente une carte de la base et le Tableau 10.2 visualise la façon dont les données brutes des questionnaires traités sont stockées et sauvegardées dans une base de données nationale.

Le Tableau 10.1 montre la répartition en sections des variables de la base de données. Les sections correspondent aux modules du questionnaire. Un groupe de sections constitue un 'niveau' dans la base de données hiérarchique. Les variables des Sections 00 à 05 contiennent les données obtenues en réponse au questionnaire ménages. Les variables des Sections 10 à 97 comportent les données résultant de tous les types de questionnaire individuel. Le nom des variables de la base de données correspond généralement au numéro des questions des modules. Ainsi, P35 se réfère à la question 35 du module P.

Il est facile, à l'aide de la série complète de questionnaires, d'interpréter la séquence de numéros du Tableau 10.2, qui constitue un extrait du fichier de données brutes nationales. Pour plus de clarté, de nombreuses données des questionnaires (les fichiers 6-10, 12-22 et 24- 32) ont été mises dans la présentation.

Tableau 10.1 Hiérarchie de la base de données et structure modulaire, le cas de l'Égypte

SECTION FORM		VARIABLES							
SEC00	FORMHHCP	COUNTRYC	HREG	HPROV	HDIST	HVILL	HSTRUC	HHNUM	HSTATSCR
		HTOWNTYP	HDAY	HMONTH	HYEAR	HRESULT	INTCODE	HSUBSAMP	HVISITS
	FORM001	A22AA	HMMA	NUPERS	ELIG	KEYERCOD			
SEC01	FORM01	HLINE	A2	A3	A4	A4A	A6	A7A	A7B
		A8	A9	A10	A11A	A11B	A12	A13	A14
		A15	A16A	A16	A17A	A17B	A18	A19AA	A19A
		A19B	A20	A21	A22	MELDU	A24	A25	A26
		A27	A28	MELIG					
	* No form	HPUNCH							
SEC08	FORM08	MMATYPE	TYPEMAT	A22A	HHMIGTYP	MSHH1	TMSHH1	A23A	A23B
		A23C	A23D						
SEC02	FORM02	B1	B2	B3	B5	B5A	B5B	B6	B7
		B8	B8A						
SEC03	FORM03	C1	C2	C3	C4	C5	C6A	C6B	C7
		C8	C9A	C9B	C9C	C9D	C9E	C9F	C9G
		C9H	C10	C11	C12A	C12B	C12C	C12D	C12E
		C12F	C12G	C12H	C12I	C13	C14	C15	C16
		C17	C18	C19	C25	C27	C27	C28	C29
		C30	C31	C32	C33	C34			
SEC04	FORM04	D1	D1A	D2	D3	D3AA	D3AB	D3AC	D3BA
		D3BB	D3BC	D4A	D4B	D4C	D4D	D4E	D4F
		D4G	D4H	D5	D6	D7	D7BA	D7BB	
		D7BC	D7BD	D7BE	D7BF	D7BG	D7BH	D8	D9A
		D9B	D9C	D9D	D9E	D9F	D9G	D10	D10A
		D10B	D10C	D10BA	D10BB	D10BC	EHHOUR	EHMINUTE	
SEC05	FORM05	HE1A	HE1B	HE1C	HE1D	HE1E	HE2	HE3	HE4
		FS1							
SEC10	FORM10	PCOUNTRC	PYEAR	PREG	PPROV	PDIST	PVILL	PSTRUC	PHNUM
		PSUBSAMP	PTOWNTYP	PLINE	PMIGTYPE	MIGTEKST	MSINDIV	MSINDIVT	RISMMA
		PROXY	PROXYLN	PDAY	PMONTH	PRESULT	PINTCODE	PVISITS	SPHOUR
		SPMINUTE							
SEC20	FORM20	E1	E2	E8	E9	E10	E12	E13	E14
		E15	E16	E17	E18A	E18B	E19	E20	E21
		E22	E23	E24	E25A	E25B	E25C	E26A	E26B
		E26C	E26D	E27	E28	E29	E30	E31	E32A
		E33A	E32B	E33B	E32C	E33C	E32D	E33D	E34
		E35	E36	E37	E38	E39	E40	E41	E44
		E45A	E45B	E45C	E45D	E45E	E46	E47	E48A
		E48B	E48C	E48D	E48E	E49	E50	E51	E52
SEC30	FORM30	F1	F2	F3	F4	F5	F6	F7	F8
		F9	F10	F11	F12	F13	F14	F15	F16
		F17	F18	F19	F20	F21	F22	F23	F23AA
		F23AB	F24	F24G	F25	F26	F27	F28	
SEC40	FORM40	NUMIGMOV							
SEC41	FORM41	MHOCCURS	G2	G3	G4	G5A	G5B	G6A	G6B
		G7A	G7B	G8					
SEC42	FORM42	G9	G10	G11	G12				
		etc.							
		50, 60, ...							
SEC96	FORM96	P1	P2	P3	P4	P5	P6	P6A	P7
		P8	P9A	P9B	P10	P11A	P11B	P12A	P12B
		P14	P15A	P15B	P15C	P15D	P15E	P16	P16A
		P19	P20A	P20B	P20C	P20D	P20E	P20F	P20G
		P20H	P20I	P20J	P30A	P31A	P30B	P31B	P30C
		P31C	P32	P33	P34	P35	P36	P37	EPHOUR
		EPMINUTE							
SEC97	FORM97	IE1	IE2	IE3	IE4A	IE4B	IE5	IE6A	IE6B
		IE6C	IE6D	IE7	IE8	IE9			

Le Tableau 10.2 ci-après présente tous les *fichiers logiques* se rapportant à un cas particulier. Autrement dit, il décrit la façon dont le programme de saisie mémorise les données contenues dans une série complète de questionnaires d'un ménage particulier de la base de données. Un cas, dans la base de données, comprend toutes les données se rapportant à un ménage particulier, y compris des informations détaillées sur certains membres du ménage. Les informations des questionnaires ménages et individuels sont mémorisées dans des fichiers logiques. Tous les fichiers logiques se rapportant au même cas commencent par une liste de valeurs associées avec les variables d'identification du ménage. L'enchaînement de ces valeurs crée un code unique d'identification du ménage.

Tableau 10.2 Extrait et structure simplifiée de la base de données hiérarchique à deux niveaux de l'enquête sur les migrations internationales, Egypte

Numéro de fichier	Position														
	1-19					20-21	22-23	24-27			28-46				47-48
1	2	1 1	5	4 3 1	5 4	0 0				2	1 1	5	4 3 1	5 4	4 3 2
2	2	1 1	5	4 3 1	5 4	0 1	1 1 1	3 6							3
3	2	1 1	5	4 3 1	5 4	0 1	2 2 2	2 5							3
4	2	1 1	5	4 3 1	5 4	0 1	3 3 1	3							6
5	2	1 1	5	4 3 1	5 4	0 1	4 4 2	6 8							6
6	2	1 1	5	4 3 1	5 4	0 8									
7	2	1 1	5	4 3 1	5 4	0 2									
8	2	1 1	5	4 3 1	5 4	0 3									
9	2	1 1	5	4 3 1	5 4	0 4									
10	2	1 1	5	4 3 1	5 4	0 5									
11	2	1 1	5	4 3 1	5 4	1 1 0			2	1 1	5	4 3 1	5 4		
12	2	1 1	5	4 3 1	5 4	1 2 0									
13	2	1 1	5	4 3 1	5 4	1 3 0									
14	2	1 1	5	4 3 1	5 4	1 4 0									
15	2	1 1	5	4 3 1	5 4	1 4 1									
16	2	1 1	5	4 3 1	5 4	1 4 1									
17	2	1 1	5	4 3 1	5 4	1 4 1									
18	2	1 1	5	4 3 1	5 4	1 4 2									
19	2	1 1	5	4 3 1	5 4	1 5 0									
20	2	1 1	5	4 3 1	5 4	1 6 0									
21	2	1 1	5	4 3 1	5 4	1 9 6									
22	2	1 1	5	4 3 1	5 4	1 9 7									
23	2	1 1	5	4 3 1	5 4	2 1 8			2	1 1	5	4 3 1	5 4		
24	2	1 1	5	4 3 1	5 4	2 2 0									
25	2	1 1	5	4 3 1	5 4	2 3 0									
26	2	1 1	5	4 3 1	5 4	2 4 0									
27	2	1 1	5	4 3 1	5 4	2 4 1									
28	2	1 1	5	4 3 1	5 4	2 4 1									
29	2	1 1	5	4 3 1	5 4	2 4 2									
30	2	1 1	5	4 3 1	5 4	2 5 0									
31	2	1 1	5	4 3 1	5 4	2 9 6									
32	2	1 1	5	4 3 1	5 4	2 9 7									
33	2	1 1	5	4 3 1	5 5	0 0			2	1 1	5	4 3 1	5 5		

Dans la plupart des pays, le code d'identification du ménage est établi à partir de valeurs définissant uniquement la situation géographique d'un ménage (par exemple code pour la région, la province, la circonscription, le village, etc.). Plus précisément,

- les positions 1-19 identifient le code du ménage. Celui-ci est répété dans les 19 premières positions de tous les fichiers logiques se rapportant au même ménage;
- les positions 20-21 constituent le numéro personnel du membre éligible pour une interview individuelle;
- les positions 22-23 identifient le numéro de la section dans la base de données. Chaque section a un numéro d'identification distinct. Le Tableau 10.2 montre que la *longueur* des fichiers logiques est variable et que les sections n'ont pas toutes le même *nombre* de fichiers logiques. Des exemples de sections 'à occurrences multiples' sont la Section 01 (Sec01, module A, grille ménage) et la Section 41 (Sec41, module G - passé migratoire). Le nombre de fichiers logiques contenus dans la Section 01 est variable car les ménages n'ont pas tous le même nombre de membres. De même, le nombre de fichiers logiques de la Section 41 est variable, car les personnes ont déménagé plus ou moins souvent. Le premier fichier logique contient les valeurs des variables enregistrées dans la page de couverture du questionnaire ménages. Les autres fichiers logiques incluent des données se rapportant à des réponses des modules qui suivent dans les questionnaires ménages et individuels;

- le code d'identification du ménage est répété (positions 28-46) dans le premier fichier logique contenant les données du questionnaire ménages (c'est-à-dire ligne 1) et dans le premier des fichiers logiques (c'est-à-dire lignes 11 et 23) comportant les données d'un questionnaire individuel particulier (positions 30-48).

Les deuxième, troisième, quatrième et cinquième fichiers contiennent les codes de réponse aux questions A2-A22 pour les quatre membres du ménage. Ces variables relèvent de la Section 01. Dans cet exemple, les données nous informent que ce ménage comprend un chef de famille (ou une personne de référence) masculin (A2, positions 26-27) âgé de 36 ans (A6, positions 31-32), sa femme âgée de 25 ans, leur garçon (A3, position 28) âgé de 3 ans et, la mère de la personne de référence, âgée de 68 ans. Le statut de migration internationale des membres du ménage est indiqué par le code à un chiffre, en position 69, associé à la réponse à la question A22. Le mari et la femme sont non-migrants (encodés 3) de même que leur enfant et la mère de 68 ans de la personne de référence. Ces deux dernières personnes sont encodées sous 6 car elles ne sont pas éligibles pour un questionnaire individuel en vertu du critère de l'âge de l'enquêté (il faut avoir entre 18 et 65 ans). Outre le critère de l'âge, d'autres critères d'éligibilité sont applicables. Dans notre exemple, la personne de référence masculine et sa femme sont éligibles pour une interview personnelle. Leur réponse aux questions du questionnaire non-migrants est enregistrée dans les fichiers logiques 11-22 et 23-32 respectivement. Les 32 fichiers logiques concernant ce ménage conservent le même code d'identification figurant aux 19 premières positions. La dernière ligne (33) marque le début du premier fichier logique du cas/ménage suivant.

10.3 Questionnaires micro and macro

Pour chaque pays, où l'enquête a eu lieu, les questionnaires micro et macro sont disponibles sur demande.

10.4 Notions and définitions

Le lexique ci-dessous présente les principales notions et définitions utilisées dans cette publication.

Actuel pays d'accueil

Le pays dans lequel le migrant (actuel) vit en ce moment.

Aide financière

L'argent qui a été donné au ménage pour l'aider financièrement, par exemple par des personnes apparentées ou par une organisation charitable.

Biens de première nécessité

On entend par biens de première nécessité, ou besoins essentiels, la nourriture, la boisson, les vêtements et le logement.

Bovins

Catégorie comprenant les vaches, les taureaux, les bœufs et les veaux.

Changer d'emploi

Voir *Emploi*

Co-épouse

Dans le cas où un homme a plusieurs femmes, sa deuxième, troisième, etc., femme sera considérée comme une co-épouse.

Communauté

Le village ou le quartier (dans une ville) de l'enquêté.

Dernier pays d'accueil

Le dernier pays d'accueil est le dernier pays dans lequel le migrant de retour a vécu pendant une période continue d'au moins un an avant de retourner dans son pays d'origine.

Emploi

Les enquêtés sont considérés comme ayant un emploi quand ils ont travaillé quatre heures ou plus au cours des sept jours qui précèdent. Nous entendons par emploi un ensemble de tâches/d'activités réalisées par un individu: il peut aussi s'agir d'un travail (rémunéré ou non) dans une entreprise ou exploitation familiale, d'un travail bénévole ou un travail comme marchand ambulant ou comme vendeur de rue. Le service national/militaire obligatoire n'est pas considéré comme un emploi. Les tâches ménagères exécutées par la femme au foyer ne sont pas incluses. Par contre, les tâches ménagères exécutées par quelqu'un qui est rémunéré pour cela sont incluses. Si l'enquêté a eu une promotion ou s'il y a eu toute autre modification importante de ses tâches/activités au sein de la même entreprise, on considère qu'il a changé d'emploi. Par le 'même emploi', on entend qu'il est resté chez le même employeur et qu'il a toujours le même type de travail/d'activités.

Employeur

Est appelé employeur tout propriétaire d'une entreprise ayant au moins trois salariés (y compris les salarié payés en nature). Si un ou plusieurs domestiques (et pas d'autres types de salariés) travaillent dans un ménage, ce ménage n'est pas considéré comme étant une entreprise.

Enfant

Voir *Propre enfant*.

Enfant adopté

Tout enfant officiellement adopté (pas un enfant recueilli ni un enfant engendré par la personne considérée). Les enfants adoptés ont souvent les mêmes droits légaux que les enfants légitimes.

Enfant engendré

Voir *Propre enfant*.

Enfant recueilli

Tout enfant qui vit avec l'enquêté et dont celui-ci prend soin, sans qu'il l'ait engendré ou adopté officiellement. Il s'agit souvent, mais pas nécessairement, d'un enfant d'une personne apparentée.

Famille

Le mot famille est défini dans le sens restrictif, comme une famille nucléaire (père et/ou mère, et/ou enfants). Par conséquent, une famille peut faire partie d'un ménage plus étendu (contenant plus d'une famille) ou constituer le ménage dans sa totalité. Par définition, la famille ne peut jamais être plus étendue que le ménage. Des personnes apparentées autres que les conjoints et les enfants ne sont jamais incluses dans la même famille qu'eux, elles font partie d'une autre famille. Dans le cas d'un homme ayant plusieurs femmes, le mari, sa première épouse et leurs enfants forment une famille, et les autres épouses forment chacune, avec leurs enfants respectifs, une famille distincte (ceci pour les besoins de l'enquête).

Frère

Toute personne de sexe masculin ayant au moins soit le même père soit la même mère que l'enquêté.

Même emploi

Voir *Emploi*.

Ménage

Un ménage est d'ordinaire considéré comme étant une unité composée d'une ou de plusieurs personnes vivant ensemble et dont les membres ont pris des dispositions communes en ce qui concerne leurs moyens de subsistance et les autres choses essentielles à l'existence. Un tel ménage peut être soit:

- un ménage d'une personne, c'est-à-dire une personne qui pourvoit à ses propres besoins en nourriture et aux autres besoins essentiels sans s'associer à une autre personne et constituer ainsi un élément d'un ménage à plusieurs personnes. Citons, comme exemples de ménage d'une personne, quelqu'un qui vit tout seul ou quelqu'un qui vit dans une pension où habitent plusieurs personnes (étudiants ou non) qui pourvoient individuellement à leur nourriture et autres besoins essentiels (tout en pouvant aussi faire partie d'un ménage au domicile familial);
- un ménage de plusieurs personnes, c'est-à-dire un groupe de deux personnes ou plus - avec ou sans liens familiaux - qui ont pris des dispositions communes pour la nourriture ou d'autres besoins essentiels. Il se peut que, dans une mesure plus ou moins grande, les personnes composant le groupe aient mis leurs ressources en commun et qu'elles aient un budget commun. Un ménage peut occuper une partie ou la totalité d'une unité de résidence, ou même plusieurs. En effet, un ménage constitué d'une famille élargie ayant pris des dispositions communes pour l'alimentation ou un ménage formé de ménages potentiellement distincts ayant un chef commun peut occuper plus d'une unité de résidence (tout en formant quand même un seul ménage). Un exemple de ménage de ce type est un ménage dont le chef a plusieurs femmes (par suite d'unions polygames).

Ménages avec des personnes nées à l'étranger (hors du pays d'origine)

Pour le besoin de ce projet, nous sommes concernés par la migration de ceux qui sont nés dans le pays d'origine. Par conséquent, les ménages dont le chef, et tous les chefs de noyaux, sont nés à l'étranger (hors du pays d'origine) ne sont pas inclus dans l'échantillon. De plus, quelqu'un qui est né hors du pays d'origine ne peut pas être le PAM et de tels ménages ne sont pas non plus inclus dans l'échantillon. Cependant, si quelqu'un qui est né hors du pays d'origine est le membre d'un ménage dans lequel un autre membre (né dans le pays d'origine) est le PAM, ce ménage est inclus dans l'échantillon. Dans ce cas, le membre de ménage né à l'étranger (et âgé entre 18 et 65 ans) aurait à remplir une liste courte du questionnaire.

Ménage migrant

En principe, un ménage migrant est défini comme un ménage dont au moins un des membres - qui est toujours considéré comme un membre de ce ménage - a émigré du pays d'origine (après y être resté au moins un an) et:

- est revenu depuis, après avoir vécu pendant une période continue d'au moins un an dans un même pays étranger, ou:
- vit actuellement à l'étranger et a quitté le Sénégal il y a au moins trois mois.
- Pour les besoins de notre enquête, nous avons fait une distinction entre ménages migrants récents et ménages migrants non récents.

Ménage migrant récent

Un ménage migrant est un ménage migrant récent si, au cours des dix dernières années, au moins un de ses membres - qui est toujours considéré comme un membre de ce ménage - a émigré du pays d'origine (après y être resté au moins un an) et:

- y est revenu depuis, après avoir vécu pendant une période continue d'au moins un an dans un seul et même pays étranger, ou:
- vit actuellement à l'étranger et a quitté le pays d'origine il y a au moins trois mois.

Ménage migrant non récent

Un ménage migrant non récent est un ménage dans lequel tous les départs à partir du pays d'origine, pour aller vivre à l'étranger, de personnes toujours considérées comme faisant partie du ménage, ont eu lieu il y a plus de dix ans.

Ménage non-migrant

Un ménage non-migrant est un ménage dont aucun membre n'a jamais émigré du pays d'origine pour aller vivre à l'étranger et dont aucun membre ne vit actuellement à l'étranger.

Migrant actuel

Les migrants actuels sont les personnes qui ont émigré du pays d'origine (après y être restées au moins un an) et vivent effectivement à l'étranger au moment de l'enquête. Cependant, ils peuvent être temporairement dans le pays d'origine, en vacances ou pour rendre visite à des parents par exemple. Egalement, ceux qui sont nés à l'étranger et vivent actuellement dans le pays d'origine seront considérés comme les migrants actuels, mais il est à noter qu'ils ne peuvent jamais être les PAM.

Migrant actuel récent

Les migrants actuels récents sont les personnes qui vivent actuellement à l'étranger et dont la dernière migration à partir du pays d'origine (après y être restées au moins un an) a eu lieu il y a dix ans ou moins.

Migrant actuel non récent

Les migrants actuels non récents sont les personnes qui vivent actuellement à l'étranger et dont la dernière migration à partir du pays d'origine a eu lieu il y a plus de dix ans.

Migrant de retour

Les migrants de retour sont les personnes qui, au cours des dix dernières années, ont migré pour aller vivre à l'étranger pendant une période continue de plus d'un an et sont revenues dans leur pays d'origine où elles résident au moment de l'enquête.

Migrant non récent de retour

Les migrants non récents de retour sont les migrants qui vivent actuellement dans le pays d'origine et dont la dernière migration à partir du pays d'origine (pour aller vivre à l'étranger) a eu lieu il y a plus de dix ans.

Migrant récent de retour

Les migrants récents de retour sont ceux qui vivent actuellement dans le pays d'origine et dont la dernière migration à partir du pays d'origine (après y être restés au moins un an), pour aller vivre à l'étranger pendant une période continue d'au moins un an dans un seul et même pays, a eu lieu il y a dix ans ou moins.

Migration

La migration est définie comme un départ d'un endroit pour aller vivre dans un autre endroit pour une période continue d'au moins un an (dans un seul et même pays). Une limite d'un an a été fixée pour distinguer les migrations des déplacements de courte durée. Ainsi, des séjours brefs, tels que visites à la famille, vacances et migrations saisonnières, ne sont pas considérés comme des migrations. Il y a une exception à cette règle. Si un migrant vit actuellement à l'étranger, c'est aussi considéré comme une migration car on ignore encore s'il y restera pendant au moins un an.

Non-migrant

Pour les besoins de ce projet, nous distinguons deux types de non-migrants:

- les personnes qui sont nées dans le pays d'origine et qui n'ont jamais émigré de ce pays pour aller vivre à l'étranger,
- les personnes nées à l'étranger (hors du pays d'origine).

Selon cette définition plusieurs membres peuvent être considérés comme non-migrants. Non seulement un homme qui est né au Ghana et qui n'a jamais quitté le Ghana pour partir vivre à l'étranger, mais aussi les enfants qui sont nés, par exemple en Allemagne de parents eux-mêmes né au Ghana, ou une femme Allemande (née en Allemagne) mariée à un homme Ghanéen. Egalement, les enfants nés au Nigeria (de parents Ghanéens), mais qui actuellement vivent au Ghana sont considérés comme non-migrants. Si ces mêmes enfants partent du Ghana au Sénégal, ils seraient toujours considérés comme non-migrants car ils ne sont pas né au Ghana.

Pays de l'enquête

Le pays où est réalisée l'enquête.

Pays d'origine

Le pays d'origine est le pays d'où vient initialement l'enquêté, c'est d'ordinaire le pays de naissance.

Personne de référence

La personne de référence est le membre du ménage qui répondra aux questions du questionnaire ménage (modules A à D inclus). En principe, la personne de référence sera le chef de ménage sur le plan économique, c'est-à-dire la personne qui apporte la contribution la plus importante aux revenus du ménage. Notez bien que le chef de ménage sur le plan économique n'est pas nécessairement aussi le chef de ménage officiel ou en titre.

Personne interposée

Si quelqu'un qui devrait être interrogé n'est pas disponible pour l'enquête et qu'il n'est pas possible de prendre rendez-vous avec cette personne, un autre membre du ménage doit être choisi pour répondre aux questions. Cette personne qui répond au nom d'un autre membre du ménage est appelée la personne interposée. En règle générale, c'est le mari ou la femme qui constitue le meilleur choix; autrement prenez un enfant adulte, ou l'un des frères et sœurs (de préférence du même sexe que l'enquêté à la place duquel il répond).

Principal acteur de migration (PAM)

Les Principaux acteurs de migration potentiels (PAMP) sont tous les membres du ménage âgés de 18 à 65 ans qui sont nés dans le pays d'origine, et:

- ont émigré du pays d'origine (après y être restés au moins un an), pour aller vivre à l'étranger pendant au moins un an (dans un seul et même pays) au moins une fois durant les dix dernières années, et vivent actuellement de nouveau dans le pays d'origine, ou:
- ont émigré du pays d'origine (après y être restés au moins un an) pour aller vivre à l'étranger il y a dix ans ou moins et vivent actuellement à l'étranger depuis trois mois ou plus, et:
- avaient 18 ans ou plus au moment de leur dernière émigration du pays d'origine (après y être restés au moins un an).

Si plusieurs PAMP avaient émigré le même jour, d'autres critères tels que les raisons économiques de la migration et l'âge sont utilisés pour sélectionner le PAM parmi ces PAMP.

Principal acteur de migration potentiel (PAMP)

Voir *Principal acteur de migration (PAM)*.

Propre enfant

Les propres enfants d'une personne sont les enfants encore vivants que cette personne a engendrés. Les enfants adoptés et recueillis n'en font pas partie, pas plus que ceux nés d'un premier mariage de son conjoint.

Revenus nets

Revenus après paiement des impôts et autres retenues.

Sœur

Toute personne de sexe féminin ayant au moins soit le même père soit la même mère que l'enquêté.

Terres agricoles

Terres dans le pays de l'enquête qui sont utilisées ou ont été utilisées pour des cultures ou l'élevage d'animaux.

Travail

L'enquêté est considéré comme ayant du travail s'il travaille quatre heures ou plus par semaines, rémunéré ou non. Voir aussi *Emploi*.

Travail permanent

L'enquêté a un contrat à durée indéterminée.

Travail temporaire

L'enquêté n'a pas de contrat à durée indéterminée. Il peut avoir cependant un contrat à durée déterminée (par exemple trois ou six mois, un an, etc.).

Vivre dans un pays

Vivre dans un pays signifie passer ou avoir l'intention de passer une période d'au moins trois mois dans ce pays, pour des raisons autres que purement pour des loisirs.

10.5 Participants

Coordination

Institut néerlandais d'études démographiques interdisciplinaires (NIDI)

- Drs. Jeannette Schoorl - Directeur de projet
- Drs. Liesbeth Heering - Coordinateur de projet
- Drs. Ingrid Esveldt - Enquête micro; rapport sur les Pays-Bas
- Drs. George Groenewold - Echantillonnage, traitement des données
- Drs. Rob van der Erf - Enquête macro
- Drs. Alinda Bosch - Echantillonnage, traitement des données
- Dr. Kène Henkens - Coordinateur; rapport sur les Pays-Bas
- Drs. Helga de Valk - Chercheur; rapport sur les Pays-Bas
- Dr. Bart de Bruijn - Enquête macro
- Ir. Hanna van Solinge - rapport sur les Pays-Bas

Egypte

- Dr. Hesham Makhoul - Directeur de projet (Centre démographique de Caire (CDC))
- Mr. Mostapha Salem Gafaar - Directeur de projet (Agence centrale pour la mobilisation publique et les statistiques (CAPMAS))
- Dr. Ferial Abdel Kader Ahmed - Chef du bureau de la direction (CDC)
- Mr. Shawki Hassan Hussein - Consultant (CAPMAS)

Espagne

- Prof. Pilar del Castillo - Président Centre de recherches sociologiques (CIS)
- Prof. Joaquín Arango - Coordinateur de projet/Coordinateur scientifique (Université Complutense / Institut universitaire Ortega y Gasset)
- Ms. Natalia García-Pardo - Coordinateur de projet (CIS)
- Mr. Jesús Maria Laseca Arellano - Traitement de données (CIS)
- Mr. Valentín Martínez - Echantillonnage (CIS)
- Ms. Mercedes Gabarro - Traitement de données (CIS)

Ghana

- Prof. John S. Nabila - Directeur de projet (Université du Ghana)
- Dr. John K. Anarfi - Chercheur principal (Institut de recherche statistique, sociale et économique (ISSER))
- Dr. Kofi Awusabo-Asare - Chercheur principal adjoint (Université de Cape Coast)
- Dr. Nicholas N.N. Nsowah-Nuamah - Echantillonnage (ISSER)

Italie

- Prof. Giuseppe Gesano - Directeur de projet (Institut de recherches sur la population (IRP))
- Prof. Anna Maria Birindelli - Enquête macro (Université de Milane-Bicocca)
- Prof. Giancarlo Blangiardo - Chercheur (Université de Milane-Bicocca)
- Dr. Corrado Bonifazi - Chercheur (IRP)
- Dr. Francesco Carchedi – Coordinateur des travaux sur le terrain, zone Centre-Sud (IRP)
- Mr. Michele Cardone - Traitement des données (IRP)
- Dr. Maria G. Caruso - Traitement des données (IRP)
- Ms. Letizia Cesarini Sforza - Traitement des données (IRP)
- Prof. Daniela Cocchi - Echantillonnage (Université de Bologne)
- Dr. Patrizia Farina - Chercheur (Université de Milan-Bicocca)
- Dr. Francesca Grillo - Chercheur (IRP)
- Dr. Samia Kouider - Coordinateur des travaux sur le terrain, zone Nord (Université de Milane-Bicocca)
- Dr. Miria Savioli - Chercheur (IRP)
- Dr. Laura Terzera - Chercheur (Université de Milane-Bicocca)

Maroc

- Prof. Dr. Abdellatif Fadloulah - Chef de projet (Université med V Rabat)
- Prof. Dr. Abdallah Berrada - Chef de projet (Université med V Rabat)

Sénégal

- Dr. Nelly Robin - Directeur de projet (Institut de recherche pour le développement (IRD))
- Dr. Richard Lalou - Chercheur (IRD)
- Dr. Aliou Gaye - Chercheur (Direction de la Prévision et de la Statistique (DPS))
- Dr. Mamadou Ndiaye - Chercheur (DPS)
- Mr. Babacar Ndione - Chercheur (IRD)

Turquie

- Prof. Dr. Aykut Toros - Directeur de projet (Institut d'études sur la population Hacettepe (HIPS))
- Dr. Ahmet İçduygu - Coordinateur scientifique (Université Bilkent)
- Dr. Turgay Ünal - Directeur technique (HIPS)
- Dr. Sunday Üner - Chercheur (HIPS)
- Dr. Öztaş Ayhan - Consultant (Université technique du Moyen-Orient)
- Dr. Banu Akadlı-Ergöçmen - Enquête micro (HIPS)
- Dr. Attila Hancıoğlu - Echantillonnage (HIPS)
- Dr. İsmet Koç - Traitement de données (HIPS)
- Mr. Sinan Türkyılmaz - Echantillonnage, chercheur (HIPS)
- Ms. Elif Kurtuluş - Chercheur (HIPS)
- Mr. İbrahim Sirkeci - Enquête macro (Université Bilkent)

10.6 Liste de monographies de pays²⁴

Anarfi, J.K., K. Awusabo-Asare et N.N.N. Nsowah-Nuamah, *Push and pull factors of international migration: country report Ghana.*

Arango, J., N. García-Pardo, J.M. Laseca et V. Martinez, *Push and pull factors of international migration: country report Spain.*

Birindelli, A.M., G. Blangiardo, C. Bonifazi, M.G. Caruso, L. Cesarini Sforza, P. Farina, G. Gesano, F. Grillo, S. Kouider, M. Savioli et L. Terzera, *Push and pull factors of international migration: country report Italy.*

Esveldt, I., H. de Valk, C.J.I.M. Henkens, H. van Solinge et M. Idema, *Push and pull factors of international migration: country report the Netherlands.*

Fadloulah, A. et A. Berrada, avec la collaboration de M. Khachani, *Facteurs d'attraction et de répulsion à l'origine des flux migratoires internationaux: rapport Maroc.*

Makhlouf, H.H., M.S. Gaafar, F. A. Ahmed, S.H. Hussein, F.M. El-Ashry, A.F. Mohamed, E.M. Mostafa, G.M. Abd Alla, A. Imam, M. A. Soliman, S. El-Dawy et M. Hamdy, *Push and pull factors of international migration: country report Egypt.*

Ayhan, H.Ö, B. Akadlı Ergöçmen, A. Hancıoğlu, A. İçduygu, İ. Koç, A. Toros, A. S. Türkyılmaz, T. Ünalın, S. Üner et E. Kurtuluş Yiğit, *Push and pull factors of international migration: country report Turkey.*

Robin, N., R. Lalou et M. Ndiaye, *Facteurs d'attraction et de répulsion à l'origine des flux migratoires internationaux: rapport Sénégal.*

²⁴ Les rapports par pays seront publiés en 2000, par Eurostat, Luxembourg.

Working Papers

- E4/1997-1 Comparing data sources for measuring international migration in Central and Eastern Europe
Michel Poulain - Université Catholique de Louvain
- E4/1997-2 La mesure des courants de migration internationale entre la Belgique, d'une part, le Danemark et la Suède, d'autre part
Ingvar Johannesson, Statistics Sweden, Örebro
Anita Lange, Danmarks Statistics, Copenhagen
Michel Poulain, Institut National de Statistique, Bruxelles
- E0/1997-3 Living conditions and inequality in the European Union, 1994
Joachim Vogel, Statistics Sweden
- E4/1997-4 Birth expectations and their use in fertility forecasting
W. Van Hoorn, Statistics Netherlands
N. Keilman, Statistics Norway
- E4/1997-5 Long-term internal migration scenarios for the countries of the European Union
Nicole Van Der Gaag, Evert Van Imhoff, Leo VanWissen, NIDI
- E4/1997-6 Long-term international migration scenarios for the European Economic Area
Andries De Jong, Harry Visser, Statistics Netherlands
- E4/1997-7 Now-casts of live births and deaths for 15 countries of the European Economic Area
J. De Beer, K. Koldijk
- E4/1997-8 Improved migration statistics - An evaluation
Ingrid Melin – Statistics Sweden
- 3/1998/E/n°1 Indicators of migration between the Republic of Ireland and the United Kingdom
Central Statistics Office, Ireland
Office for National Statistics, United Kingdom
- 3/1998/E/n°2 Swiss-Swedish joint study on cohort-based asylum statistics
Torsten Torstensson, Krister Isaksson, Swedish Immigration Board
Stéphane Cotter, Marcel Heiniger, Swiss Federal Statistical Office
Bern
- 3/1998/E/n°3 Analysis and projection of mortality by gender, age/generation, and main causes of death for France, Italy, the Netherlands, and Norway
E. Tabeau, P. Ekamper, C. Huisman, A. Bosch, NIDI
- 3/1998/E/n°4 Stock de migrants et population d'origine étrangère – Comparaison des concepts dans les pays de l'UE
B. Krekels, M. Poulain
- 3/1998/E/n°5 ESSPROS
- 3/1998/E/n°6 Household Budget Surveys – Methodology 1997

- 3/1998/E/n°7 La mesure de la migration clandestine en Europe
D. Delaunay, G. Tapinos
- 3/1998/E/n°8 Long-term mortality scenarios for the countries of the European Economic Area
W. van Hoorn, J. de Beer
- 3/1998/E/n°9 Méthodes de collecte des statistiques de morbidité
- 3/1998/E/n°10 Couverture des questions de santé publique par les enquêtes menées au sein de l'UE
- 3/1998/E/n°12 International Migration Statistics in the Mediterranean Countries: current data sources and statistics available from international organisations
D. Pearce
- 3/1998/E/n°13 Developing a comprehensive framework for health care statistics
- 3/1998/E/n°15 Documentation of Eurostat's database on international Migration: Central European Countries, Cyprus and Malta
J. Bowman, J. Clarke, E. van Dam, V. Eidukiene, A. Herm, H. Prophet, I. Salt, A. Singleton, U. Usackis
- 3/1998/E/n°16 Documentation of Eurostat's database on International Migration: Labour Data.
J. Clarke, M. Clarke, E. Van Dam, I. Salt, G. Cantisani, H. Eding, A. Singleton
- 3/1998/E/n°17 Long-term fertility scenarios for the countries of the European Economic Area.
A. de Jong – Statistics Netherlands
- 3/1998/E/n°18 Draft manual on statistics of Asylum-seekers and refugees
R. van der Erf
- 3/1998/E/n°19 Asylum-Seekers and Refugees a statistical report
Volume 3: Central European Countries
R. van der Erf, E. van Dam, NIDI
- 3/1998/E/n°20 International Migration Statistics in the Mediterranean countries: current data sources and statistics available in the countries
Revised version, D. Pearce, D. Rotolone
- 3/1998/E/n°21 International Migration Statistics in the Mediterranean Countries: Report on the legal situation
Revised version, C. Hein
- 3/1999/E/n°1 Final report on automated coding in Member States
- 3/1999/E/n°2 European Statistics on occupational diseases "evaluation of the 1995 pilot data"
- 3/1999/E/n°3 Investigation of the methods of estimating migrant totals
Sharon Bruce, Dave Elliot
- 3/1999/E/n°4 La fiabilité de la mesure des courants de migration internationale entre la Belgique et l'Italie
E. Bisogno, M. Poulain

- 3/1999/E/n°5 Confrontation des statistiques de migration intra-européennes : Vers une matrice complète ?
Michel Poulain
- 3/1999/E/n°6 Links between Stocks and Flows of the Foreign Population in Germany
Manfred Bretz
- 3/1999/E/n°7 Now-casts on international migration
Part 1: creation of an information database
Aarno Sprangers, Hans Sanders. Statistics Netherlands
- 3/1999/E/n°8 National and Regional Population Trends in the European Union
N. van der Gaag, L. van Wissen, E. van Imhoff, C. Huisman, NIDI
- 3/1999/E/n°9 Analysis and Forecasting of International Migration by Major Groups (Part II)
N. van der Gaag , L. van Wissen, NIDI
- 3/1999/E/n°10 Guidelines and Table programme for the Community Programme of Population and Housing Censuses in 2001
Volume II: Table Programme

Leitlinien und Tabellenprogramm für das gemeinschaftliche Programm der Volks- und Wohnungszählungen im Jahre 2001
Vol. 2: Tabellenprogramm

Orientations relatives et Programme de Tableaux au Programme de Recensements de la Population et des Habitations en 2001
Volume II : Programme de Tableaux
- 3/1999/E/n°11 Statistiques sur la migration internationale dans les pays méditerranéens. Rapport de mission : Algérie, Maroc, Tunisie
Jamel Bouchachen
- 3/1999/E/n°12 International Migration Statistics in the Mediterranean Countries
Mission Report: Cyprus, Malta, Egypt
David Pearce, Barry Little
- 3/1999/E/n°13 International Migration Statistics in the Mediterranean Countries
Mission Report: Palestine, Jordan, Israel
Mauri Nieminen
- 3/1999/E/n°14 International Migration Statistics in the Mediterranean Countries
Mission Report: Turkey, Syria, Lebanon.
Jeannette Schoorl
- 3/1999/E/n°15 Report on demographic situation in 12 Central European countries. Cyprus and Malta in 1997
- 3/1999/E/n°16 Esspros Käsikirja 1996
- 3/1999/E/n°17 Population, migration and census in Eurostat – A guide to existing data and publications
T. Chrissanthaki

- 3/1999/E/n°18 International Migration Statistics in the Mediterranean Countries. Summary report of missions to the 12 project countries
David Pearce
- 3/1999/E/n°19 Equal opportunities between men and women. Gender statistics available from Eurostat
K. Winqvist
- 3/1999/E/n°20 Survey data on disability – Final project report November 1999
N. Rasmussen, C. Gudex, S. Christensen, National Institute of Public Health (NIPH), Copenhagen
- 3/2000/E/n°1 Les statistiques culturelles dans l'UE - Rapport final du LEG
- 3/2000/E/n°3 Documentation of Eurostat's database on international migration : Acquisition of Citizenship
J. Clarke, E. van Dam, H. Prophet, V. Robinson, I. Salt, A. Singleton, UCL
- 3/2000/E/n°4 Documentation of Eurostat's database on international migration : Population by country of birth
M. van de Klundert, NIDI
- 3/2000/E/n°5 Push and pull factors of international migration
Country report – Italy
- 3/2000/E/n°6 Facteurs d'attraction et de répulsion à l'origine des flux migratoires internationaux
Rapport national – Le Maroc
- 3/2000/E/n°7 Push and pull factors of international migration
Country report – Egypt
- 3/2000/E/n°8 Push and pull factors of international migration
Country report – Turkey
- 3/2000/E/n°9 Push and pull factors of international migration
Country report – Spain
- 3/2000/E/n°10 Push and pull factors of international migration
Country report – Ghana
- 3/2000/E/n°11 Push and pull factors of international migration
Country report – The Netherlands
- 3/2000/E/n°12 Facteurs d'attraction et de répulsion à l'origine des flux migratoires internationaux
Rapport national – Sénégal
- 3/2000/E/n°13 National and Regional Trends in the Labour Force in the European Union, 1985 – 2050
A. de Jong, R. Broekman. Statistics Netherlands
- 3/2000/E/n°14 Facteurs d'attraction et de répulsion à l'origine des flux migratoires internationaux
Rapport comparatif